

BIBLIOTHÈQUE(S)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

dossier
**Bibliothèque
et école**

focus
Migrant·es

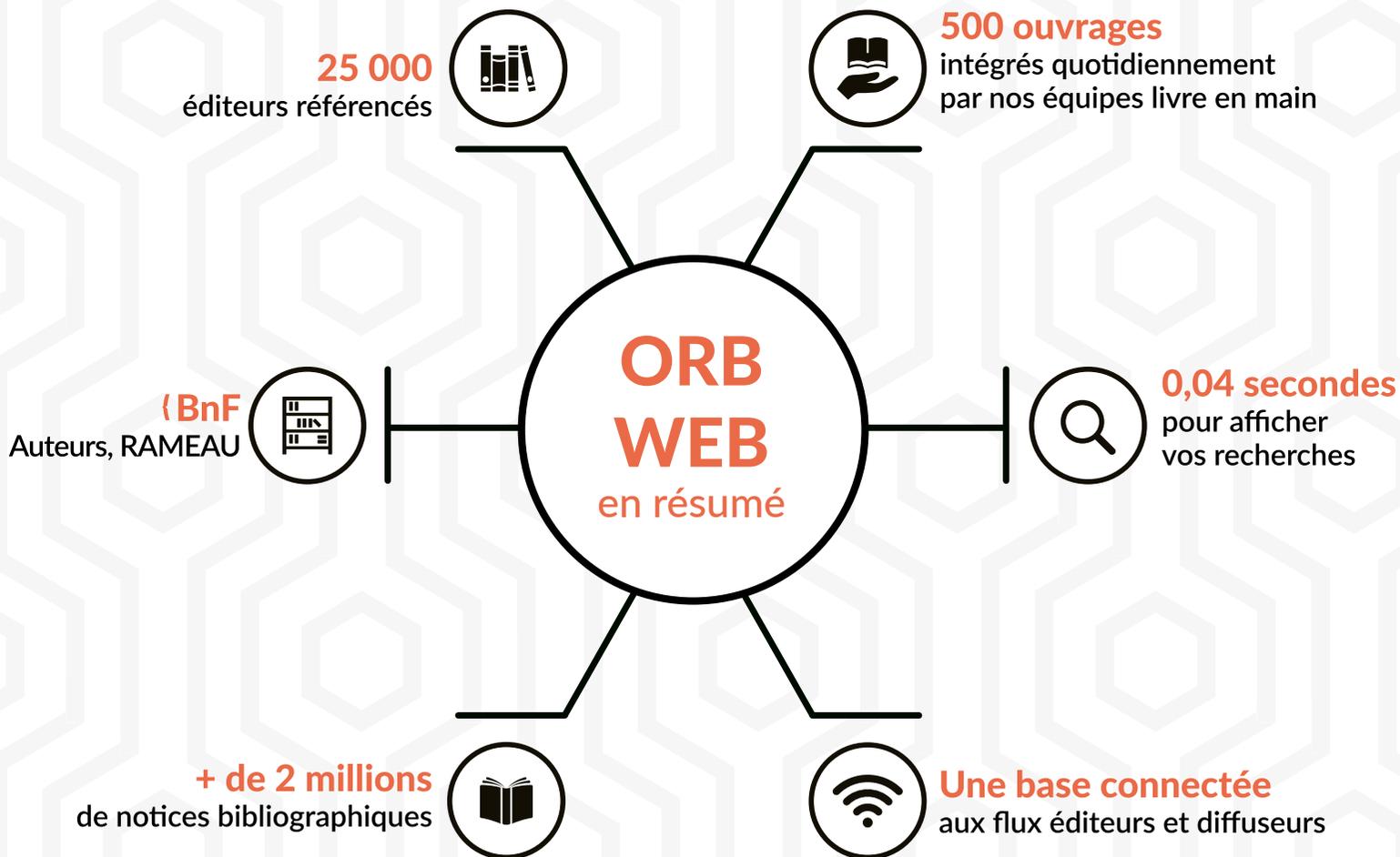
94

95

DÉCEMBRE 2018

ilbif

Et si vous passiez sur ORB en 2019 ?



Grâce aux centaines d'utilisateurs qui nous font confiance, ORB progresse chaque jour.



Merci à eux, et à tous les autres !

Testez ORB Web pendant 1 mois (gratuitement, naturellement) en vous rendant sur

www.base-orb.fr/decouvrir



Publication paraissant depuis 1907. Éditée par l'Association des bibliothécaires de France

31, rue de Chabrol
75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Xavier Galaup

Comité éditorial
Sophie Agié-Carré, Aurélie Ayoudj,
Philippe Colomb, Sophie Courtel,
Xavier Galaup, Laurent Lemaître,
Thomas Colombéra,
Olivia de La Panneterie,
David Sandoz, Pascal Wagner.

**Coordination du dossier
Bibliothèque & école**
Mina Bouland

Coordination du focus Migrant-es
Thomas Colombéra

Secrétariat de rédaction et publicités
Aurélie Ayoudj
a.ayoudj@abf.asso.fr

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30

Design éditorial et mise en page
Denis Pichelin, Jean-Pierre Gourmelon

Illustrations
Nathali Novi et Frédéric Malenfer

Abonnements
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuels : 35 euros
(format PDF + 10 euros)
Collectivités : France 60 euros
(format PDF + 10 euros)
Étranger, CEE et Dom-Tom 70 euros

Commission paritaire
n° 1119G82347 – Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : décembre 2018

Impression
Calligraphy, Châteaubourg

Photos
Couverture : Shutterstock
ouverture Focus : 13on on Unsplash

BIBLIOTHÈQUE(S) est composé avec les caractères Info Text, Century, Calibri, Andale Mono, Alegria & Agenda.

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

ÉDITO

Déclarée priorité nationale, en 2013, par le Gouvernement, l'éducation artistique et culturelle (EAC) a permis de renforcer les liens - déjà étroits en la matière - entre le ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale, ainsi que de définir, à la faveur d'un plan national, des territoires d'intervention plus précis, par le biais de conventions avec les collectivités participantes. Rien d'étonnant donc à ce que Françoise Nyssen, alors ministre de la Culture, prônait elle aussi la continuité en intégrant pleinement les bibliothèques dans le champ de l'EAC : « Les bibliothèques peuvent jouer un rôle central (...) dans la lutte contre les inégalités d'accès aux savoirs et à la culture (...) qui commence à l'école », préconisant de fait, un rapprochement avec le ministère de l'Éducation nationale, auquel il lui était demandé de « s'engager »¹. Espérons que le nouveau ministre de la Culture Franck Riester, poursuivra sur la lancée.

Cependant, est-ce à dire que rien n'existait auparavant ? Que les bibliothèques n'étaient guère impliquées dans l'EAC ? Dans tous les cas, il est évident que ce qui compose l'action culturelle, l'éducation permanente (travail avec les enseignant-es, rencontre avec des auteur-es jeunesse, développement du jeu comme vecteur d'éducation populaire, mise en place de clubs de lecture, etc.), fait depuis longtemps partie de l'environnement naturel des bibliothèques et c'est ce que vous découvrirez à la lecture de ce dossier coordonné par Mina Bouland, responsable de la commission Jeunesse de l'ABF.

Même si le terme « migrant-e » n'a pas de définition juridique, les Nations Unies désignent sous cette appellation toute personne qui réside plus d'une année dans un pays étranger, quels que soient les moyens utilisés pour y résider (réguliers ou pas). Jamais les mouvements, les déplacements de population n'ont été aussi importants qu'aujourd'hui et les raisons différentes (guerres militaires ou civiles, catastrophes naturelles ou écologiques). Nombreux sont les pays confrontés à l'arrivée massive d'expatrié-es sur leur territoire, mais peu nombreux sont les moyens pour les accueillir dignement. Fort heureusement, fleurissent çà et là des exemples - relatés dans le focus de ce numéro - qui démontrent que LUTTER contre les préjugés et les discriminations, OFFRIR son temps et son hospitalité, ACCOMPAGNER et former, SAVOIR ACCUEILLIR sont le quotidien des bibliothécaires.

La rubrique débat du numéro 92/93 de *BIBLIOTHÈQUE(S)* de juin dernier, qui évoquait la question de la protection des données personnelles des usager-ères, a ouvert une discussion utile, voire nécessaire. Cependant, le lynchage public, sur les réseaux sociaux notamment, dont a été victime par la suite, l'une des auteures, Anna Marcuzzi, qui avait été, rappelons-le, sollicitée par le comité éditorial, a conduit le Conseil national du 8 octobre 2018 à réaffirmé la pleine et entière liberté d'expression des adhérent-es de l'Association². La rubrique poursuit donc son ambition, à savoir de confronter des points de vue, afin d'éclairer toutes les lanternes de tous les sujets qui nous préoccupent. Découvrez donc ce qui fait débat cette fois-ci : la nécessité d'une loi pour les bibliothèques.

Une fois de plus, vous tenez entre vos mains une revue - et je le pense sincèrement - de qualité qui a pour ambition principale de satisfaire vos appétits et vos soifs de découvertes et d'analyses. Bonne lecture à toutes et à tous.

¹ Discours prononcé lors de la journée Ouvrir Plus, ouvrir mieux, le 10 avril 2018, à Paris, annonçant le Plan Bibliothèques.

² Communiqué Une liberté qui se construit, du 10 octobre 2018 à retrouver p.135.

PAR LAURENT LEMAÎTRE

BIBLIOMONDE

- Les bibliothèques publiques
en Malaisie4
AMANDINE JACQUET
- Biblio tuk-tuk, escapade d'une
bibliothécaire au Cambodge.....6
CÉLINE VIDAL
- La bibliothèque centrale Avetik
Issahakian à Erevan en Arménie . 10
LUCINE KHACHATRYAN
- Programme Beoog Biiga :
les bibliothèques
communautaires du
Burkina Faso 12
PASCALINE ROUAMBA



ESPACES & ARCHITECTURE

- La BHVP : une vieille dame
se met au goût du jour..... 16
MONIQUE CALINON
- Renouvellement des philosophies
des espaces et des services..... 18
CÉCILE SWIATEK



DOSSIER

BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

- Bibliothèque et éducation22
MINA BOULAND
- Chut! Lille a un Plan... Lecture 24
CÉLINE LECHAUX
- Les auteur-es ne sont pas des Super-héros..... 26
CORINNE DREYFUSS
- Jouer pendant la classe27
JONATHAN BOURDON
- Le regard du professeur 29
JONATHAN BOURDON
- Le positionnement
des ludothèques 30
L'ÉQUIPE DE RÉDACTION DE L'ALF
- Comment initier les 8-14 ans
au langage informatique ?33
CATHERINE PICARD & L'ÉQUIPE DE LA SALLE D'ACTUALITÉ
- Quelle place pour l'éducation
artistique et culturelle ? 36
FRÉDÉRIQUE DUTILLEUL
- Éducation artistique et culturelle dans le cadre d'un
contrat territoire-lecture..... 38
SOPHIE RAT
- Quand les petits viennent
à la BU : l'action culturelle
sans limite d'âge 40
VIRGINIE DELRUE AVEC LA COLLABORATION D'ADELINE ROFORT
- Public scolaire et patrimoine :
désacraliser sans banaliser..... 43
FABIEN LAFORGE
- L'accueil des lycéens à la BU de La Rochelle..... 46
SÉVERINE BOULAIRE, CARINE LAVIGNE & RAOUL WEBER
- Portrait d'un médiateur de projets éducatifs 48
BRUNO CAPUS

LISTE DES ANNONCEURS

Europress.com – CDROM-SNI
Decitre-ORB
La souris qui raconte
Livres Hebdo
Ministère de la Culture
Perspective

« Accueillir le monde en médiathèque » : les collégiens primo-arrivants 49
SANDRINE CHANTELOUP

La bibliothèque, c'est la classe !.. 53
AMÉLIE BORELLY-RENAUDIN

Le service aux Collectivités jeunesse de la médiathèque de Tourcoing 57
ADÉLAÏDE BECHE-BESOLT

Bibliothèques scolaires et publiques, d'hier à aujourd'hui 60
MAX BUTLEN

Paroles d'une documentaliste 66
SYLVIE COUDERC

Un coup de pouce pour la lecture 67
FATIMA AHAMADA

Partenariat entre écoles et bibliothèques 68
VALÉRIE GLASS

Bibliothèques et écoles primaires travaillent main dans la main 69
ZUZANA HÁJKOVA

En Belgique, la promotion de la lecture passe aussi par l'école 72
FRANÇOISE DURY & VALÉRIE VERSTRAELEN

Les actions du ministère de la Culture en faveur de la lecture des jeunes 76
COLIN SIDRE

Les fables de La Fontaine 80
AURÉLIE GIORDANO

Des assistantes maternelles à la bibliothèque 81
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ & SÉBASTIEN THOMAS

Viens comme tu es... et si tu veux ! 83
CATHERINE MIDEY

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

La semaine des discriminations à Montreuil 84
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

Une bibliothèque au Point éphémère ! 86
SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

Une bibliothécaire à FAB14 87
PAULINE RICHARD & CYRILLE JAOUAN

« Rapport et recommandations stratégie nationale pour un numérique inclusif » 90
SÉBASTIEN LAGARDE



FOCUS

MIGRANT-ES

Que fait-on pour les migrant-es ? 94
THOMAS COLOMBÉRA

Glossaire 95
PHILIPPE COLOMB

Des réfugié-es comme collègues 97
BRITTA SCHMEDEMANN & FABIENNE LE HEIN

Questionner l'interculturalité dans les bibliothèques municipales de Turin 100
BÉLINDA MISSIROLI

Les fonds Facile à Lire 104
ISABELLE DE SOUZA

New in Sweden ! 106
THOMAS COLOMBÉRA

Donner la parole aux réfugié-es 108
CAMILLE HUBERT

Accueillir des demandeur-euses d'asile ou réfugié-es en BU 112
TIMOTHÉE RONY

Quand les livres permettent la rencontre et l'expression 114
AVELINE JARRY & SANDRINE SOGNE

Des bibliothécaires immigrées de la seconde génération 116
ISABELLE ANTONUTTI

Livr'exil 117
SÉBASTIEN LAGARDE

Les ressources de la médiathèque Abdelmalek Sayad 118
STÉPHANIE ALEXANDRE

Quand les engagements se croisent 119
AGNÈS DEFRANCE

JEUNESSE(S)

7 lieues et un livre, le tour du monde de l'édition jeunesse 124
NOÉMIE BELLANGER

ET AUSSI...

Angers-La Rochelle : voyage au cœur du peloton de la cinquième édition de Cyclo-biblio 128
ÉLISABETH COLLIN-CANTO & HÉLÈNE VIRENQUE

La formation ABF en milieu carcéral 131
CHRISTINE LOQUET & CÉCILE TREVIAN

Communiqués 134

Congrès 2018 moments partagés 136

Les bibliothécaires néo-aquitains partagent leurs expériences inventives 138
NICOLAS RINALDI

PORTRAIT

Parcours atypique d'une assistante sociale devenue bibliothécaire 140
OLIVIA DE LA PANNERETIERE

LE DÉBAT

Une loi sur les bibliothèques ? Libre-propos suite à une recherche sur le droit des bibliothèques ... 144
NOÉ WAGENER

Entretien avec Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine 146
XAVIER GALAUP

Une loi pour les bibliothécaires ? 149
JEAN-MARIE REDING

NOTES DE LECTURE

Papilles n°49 152
XAVIER GALAUP

Accompagner les transformations du travail en bibliothèque 153
LUC BELLIER

Calenge par Bertrand, parcours de lecture dans le Carnet d'un bibliothécaire 154
PASCAL WAGNER

Des petites victoires sur l'illettrisme : portraits en bibliothèques publiques 155
PHILIPPE PINEAU

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES MALAISIENNES

Photos CC BY-SA Amandine Jacquet
Textes : Amandine Jacquet

En Malaisie, les bibliothèques (*perpustakaan*) publiques dépendent de différentes structures (provinces, villes, fondations, ambassades...) et proposent des niveaux de services inégaux, tout en répondant à des objectifs communautaires ou d'intérêt général. Cependant ces objectifs sont généralement liés à la réussite scolaire et au développement de compétences notamment numériques de haut niveau.

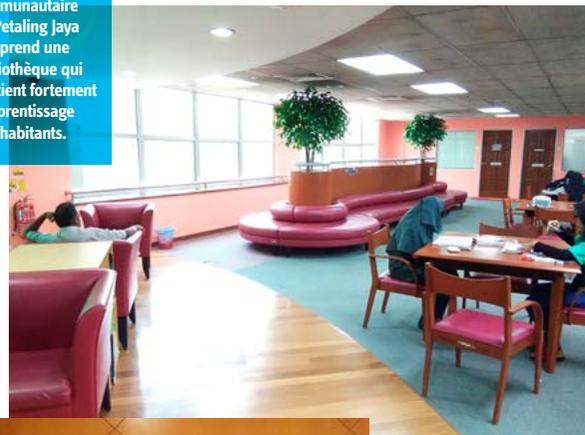
«Comme à la maison», on s'y déchausse en entrant dans les salles et on y trouve généralement des salles de prière à chaque étage. Les salles de travail sont vastes et offrent de nombreuses places, avec un mobilier en bois assez classique. Pour autant certains établissements proposent également des équipements de pointe afin d'attirer des publics (plutôt les familles) qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques.



La bibliothèque de la Japan Foundation à Kuala Lumpur, propose des services similaires aux Alliances françaises et aux Goethe Institut, à savoir collections en japonais, cours de japonais, mais également des événements culturels liés à la culture japonaise. D'où le tatami de lecture de mangas et le petit pavillon pour la cérémonie du thé intégrés à la bibliothèque.



Le centre communautaire de Petaling Jaya comprend une bibliothèque qui soutient fortement l'apprentissage des habitants.

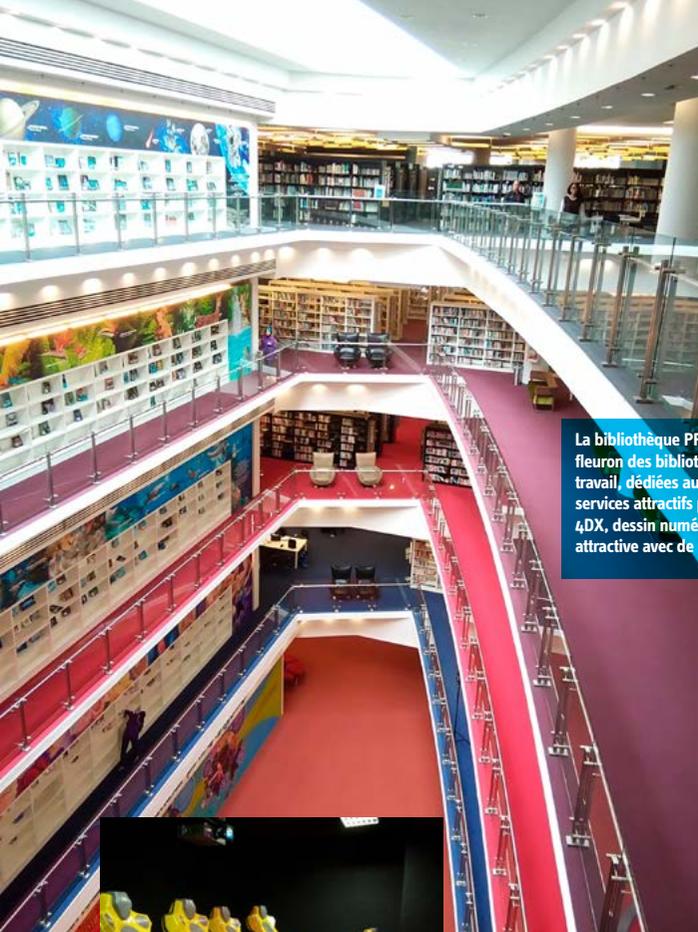


Bibliothèque de l'Alliance française de Kuala Lumpur, petite mais jolie et fonctionnelle.



La liste des interdictions peut être aussi longue que précise.

Outre une section jeunesse plus classique, elle propose une salle remplie de jeux et de jouets à réserver pour un créneau horaire de deux heures, pour un groupe maximum de dix enfants et leurs parents.



Section jeunesse de PPAS.

La bibliothèque PPAS de Selangor est sans doute le fleuron des bibliothèques malaisiennes. Les salles de travail, dédiées aux étudiants, sont complétées par des services attractifs pour les familles : cinéma 3D, cinéma 4DX, dessin numérique, salles de sport, section jeunesse attractive avec de nombreux jouets, etc.



Salle de dessin numérique où l'on peut colorier un animal et le projeter ensuite sur un écran collectif où l'on verra tous les animaux coloriés s'animer dans un décor.



Cinéma 4DX.



Boîte à livres mise en place dans le métro par la bibliothèque publique de Kuala Lumpur.



Le centre communautaire Pusat accueille la bibliothèque publique de quartier de Kuala Lumpur TTDI. Elle va sous peu ouvrir au public ses locaux entièrement rénovés : section jeunesse et salle multimédia (sièges sonorisés) entre autres.

BIBLIO TUK-TUK ESCAPADE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE AU CAMBODGE

PAR CÉLINE VIDAL

Cet article revient sur l'expérience que j'ai vécue en tant que bibliothécaire volontaire au Cambodge. Les six mois passés dans ce magnifique pays sont disponibles sur le blog Biblio Tuk-tuk*.

* <https://bibliotuktuk.wordpress.com/>



©Céline Vidal

6^e Cambodia Book Fair de Phnom Penh. Stand de Comics Art avec l'auteure, illustratrice et éditrice Sam Phos Try. La majorité de ses albums sont publiés en khmer avec une traduction en anglais.

BIBLIOMONDE
BIBLIO TUK-TUK

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

DE LA DÉCOUVERTE D'UN PAYS À L'ENVIE DE S'IMPLIQUER DANS LES BIBLIOTHÈQUES LOCALES

Il y a quelques années, j'ai visité le Cambodge et j'ai eu, depuis, la chance d'y retourner régulièrement grâce à un pied à terre à Kampot. Cette ancienne ville coloniale de 45 000 habitants réputée pour ses plantations de poivre est située au sud du pays à environ 150 km de la capitale Phnom Penh.

En 2016, j'ai commencé à réfléchir sérieusement à la possibilité de partir vivre plusieurs mois au Cambodge. J'avais dans l'idée de monter une association afin de collecter des dons de livres pour la jeunesse et de l'argent pour acheter des livres sur place. À l'époque, la guesthouse Bamboo House où je résidais, disposait

d'un tuk-tuk, (taxi local composé d'une moto qui tracte un habitacle pouvant transporter jusqu'à quatre personnes). Influencée par un document publié par l'UNESCO : « Livres en mouvement. Mettre en place une bibliothèque mobile¹ », j'avais imaginé que le tuk-tuk, moyennant quelques aménagements, pourrait transporter des caisses de livres et se transformer en bibliothèque mobile afin de desservir les écoles des villages alentour. Très motivée pour mettre en œuvre ce projet j'ai rencontré Simon Gardan, directeur de la médiathèque de l'Institut Français de Phnom Penh², afin

1 Unesco : Livres en mouvement. Mettre en place une bibliothèque mobile <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001821/182136f.pdf>

2 Institut français de Phnom Penh : <https://institutfrancais-cambodge.com/infos-pratiques>

de recueillir son avis et ses conseils. Il a pris le temps de m'expliquer le contexte local, la situation des bibliothèques et le rôle culturel de certaines ONG. C'est sur sa recommandation que j'ai obtenu un rendez-vous avec Monsieur Sothik Hok, directeur de l'ONG Sipar. Celui-ci m'a présenté l'ensemble de leurs activités et missions et de retour en France, j'ai participé à leur assemblée générale pour faire plus ample connaissance avec les membres actifs et envisager une future collaboration.

Cependant, suite à diverses rencontres et à une réflexion plus poussée sur la faisabilité de mon projet initial, j'ai finalement réalisé qu'il serait plus judicieux de m'impliquer au sein d'organisations déjà bien implantées et opérationnelles dans le domaine de la promotion de la lecture. J'ai donc demandé à ma collectivité une disponibilité pour convenances personnelles d'une durée de cinq mois.

PRISE DE CONTACT AU SALON DU LIVRE DE PHNOM PENH ET ACQUISITION D'OUVRAGES JEUNESSE

Arrivée mi-novembre, j'ai pu assister à la 6^e Cambodia Book Fair³ dans le jardin de la Bibliothèque Nationale du Cambodge. Organisée conjointement par la Bibliothèque nationale, l'Institut Français et l'ONG Sipar, cette manifestation d'envergure a accueilli plus de 40 000 visiteurs sur 80 stands représentant environ 50 éditeurs. J'ai donc eu l'opportunité de découvrir la diversité de l'offre éditoriale khmère et de rencontrer des personnalités du monde de l'édition, des bibliothèques et des ONG œuvrant dans ce secteur.

3 Cambodia Book Fair : <https://www.facebook.com/groups/scholarlibrary/>

LIRE ET INSTRUIRE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR AU CAMBODGE



Depuis 36 ans, Sipar est engagée dans le développement culturel des populations les plus défavorisées du Cambodge. Centrée sur le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme, l'association opère dans toutes les régions du Cambodge avec un seul objectif : faire du livre un levier d'éducation, le porter et le rendre accessible aux populations les plus démunies.

Sipar a initialement mis en place des lieux de lecture dans les milieux scolaires : 310 écoles sont équipées de bibliothèques et plus de 2 600 bibliothécaires ont été formés. Dans le secteur public (villages, hôpitaux, prisons, usines textiles...) Sipar a créé des espaces de lecture et implanté des bibliothèques et centres de ressources documentaires. Sur les routes neuf bibliothèques mobiles (huit minibus et une biblio-moto) sèment le livre dans des régions défavorisées pour le rendre accessible aux communautés les plus pauvres et développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

L'équipe Sipar cambodgienne a créé 440 lieux de lecture pour 640 000 enfants, jeunes et adultes !

Depuis sa création, Sipar opère avec trois valeurs fondamentales : l'innovation et le renouvellement de ses actions auprès des plus défavorisés, le transfert de savoirs aux instances et professionnels cambodgiens, la recherche de la pérennité des projets en favorisant l'appropriation par les bénéficiaires et la formation permanente de l'équipe locale.

Contact : sipar.france@sipar.org - www.sipar.org

L'accueil
réservé au
bibliobus est
impressionnant,
c'est un moment
important que
les enfants
attendent avec
impatience

J'ai notamment rencontré Sam Phos Try (Sam JJ Gem) qui est à la fois auteure, illustratrice et éditrice. Je connaissais déjà plusieurs albums des éditions Comics Art⁴ (khmer avec traduction anglaise) que j'avais eu plaisir à lire avec les enfants de la famille khmère à la Bamboo House. J'ai acheté plusieurs livres de différents niveaux afin de pouvoir les exploiter avec les enfants dans les écoles. Cette prise de contact a été décisive car, par la suite, nous avons pu mener ensemble un atelier artistique à la Scholar Library⁵ de Phnom Penh et proposer la lecture bilingue d'un album géant lors des 6^e *International Children's Book Day* organisées par IBBY Cambodia⁶.

EN BIBLIOTHÈQUE MOBILE AVEC LES ONG YOUR AID WE DELIVER ET SIPAR

Grâce à une rencontre fortuite à Kampot en 2016, j'avais tissé des liens avec un professeur d'anglais travaillant pour l'ONG

australienne Your Aid We Deliver qui développe un projet dans la province de Kampot : Buddhist Library Cambodia Project⁷. J'ai pris contact avec les responsables locaux et nous avons échangé sur l'opportunité d'un volontariat pendant toute la durée de mon séjour. J'ai d'emblée précisé que je ne souhaitais pas intervenir dans les classes pour des cours d'anglais⁸, mais que je souhaitais mettre à profit mon expérience de bibliothécaire avec la bibliothèque mobile (le van transporte des caisses de livres, des jeux, des nattes, des tables et des chaises).

J'ai donc fait équipe avec Chanthol, le bibliothécaire en charge des tournées dans les écoles de la province de Kampot.

⁷ Your aid we deliver : l'ONG australienne à une action importante au Cambodge, il s'agit de Buddhist Library Cambodia Projet. Les trois axes principaux développés à Kampot sont : l'éducation (bibliothèques mobiles et cours d'anglais), la prévention dentaire et l'installation de réservoirs d'eau potable dans les écoles <http://youraid.org.au/education/>

⁸ Il y a une forte demande pour faire intervenir dans les classes des personnes qui parlent anglais et ce même si ce n'est pas leur langue maternelle, ce qui peut conduire à certaines dérives... La maîtrise de l'anglais est un enjeu important pour l'avenir des jeunes cambodgiens. L'enseignement de cette langue est dispensé dès l'école primaire (à partir de 8 ans environ) mais les familles doivent parfois payer. C'est à ce titre que des ONG interviennent pour rémunérer les enseignants ou faire appel à des volontaires.



Tournée dans une école de Kampot avec la mobile Library de l'ONG Buddhist Library. Les tables sont prises d'assaut par les enfants qui attendent impatiemment la distribution des livres par le bibliothécaire.

© Céline Vidal

Régulièrement, nous partions pour la journée ou la demi-journée, selon la distance à parcourir. Grâce aux livres pop-up, aux albums sans texte⁹ et aux livres khmers traduits en anglais, j'ai facilement établi le contact avec les enfants et pu lire avec eux.

Comment se passe une tournée avec BLCP ? Le van est garé à l'ombre dans l'enceinte de l'école et les enfants se pressent

⁹ Livres et jeu pop-up de Marion Bataille *ABC3D*, AOZ et Philippe UG *Le jardin des papillons*, *Drôle d'oiseau*, *Big Bang*. *ABCD animaux*. *L'alphabète animé* Annette Tarmakin Tout noir, Hervé Tullet *Jeu de doigts*, jeu de construction, jeu de hasard.

⁴ Editions Comics Art : https://www.facebook.com/samjgem/?tn-str=k*f

⁵ Scholar library : cette bibliothèque gérée par de jeunes bénévoles fonctionne uniquement grâce à des dons (livres ou argent) : <https://scholarlibrary.business.site/> et Facebook : <https://www.facebook.com/groups/scholarlibrary/>

⁶ IbbY Cambodia : <https://www.facebook.com/search/top/?q=ibby%20cambodia>





pour aider à décharger les tables, les tabourets et les nattes. Chanthol fait installer les enfants puis capte leur attention par des devinettes et des charades. Il lit ou raconte une histoire assez courte puis sélectionne quelques livres qu'il dispose sur les tables afin que chacun puisse choisir sa lecture. Plusieurs classes de niveaux différents se succèdent sur la demi-journée. Parfois, il fait lire à voix haute plusieurs enfants ou donne une consigne pour qu'ensuite des volontaires viennent présenter leur livre devant les autres. Chaque enfant est récompensé avec un stylo ou un cahier et généralement il y a une photo avec les gagnants sur le site Facebook de l'ONG !

LA QUESTION DU PRÊT DE LIVRE

Les enfants apprécient énormément les livres qui leur sont proposés lors de la tournée. Malheureusement, le système de prêt individuel a été abandonné par BCLP. Il y a encore quelques dépôts de livres dans les bibliothèques d'école qui fonctionnent et grâce à l'ONG Samaki¹⁰,

¹⁰ Samaki (en français Solidarité) est une ONG basée à Kampot. Elle vient en aide aux familles les plus démunies : scolarisation des enfants et des étudiants. Un autre axe important est l'achat de livres en khmer pour les bibliothèques des écoles. Grâce à son excellente connaissance du terrain et à une équipe locale dynamique composée de quatre personnes, Samaki travaille en étroite collaboration avec d'autres ONG comme Books for Cambodia <http://www.booksforcambodia.org/> et œuvre ainsi à la promotion de la lecture en direction des enfants. Une antenne française de Samaki fondée par Christian Hauteur se consacre à l'aide aux écoles en matière d'équipement informatique et d'accompagnement à la maîtrise de cet outil : <http://samaki-kampot.blogspot.com/>



6^e International Children's Book Day. Lecture d'un livre géant avec Sam Phos Try. Cette manifestation s'est déroulée pour la première fois dans le luxueux centre commercial AEON Mall à Phnom Penh.

© Céline Vidal

de nombreux enseignants sont dotés de *Books Box*. Ces boîtes d'une trentaine de livres sont constituées par l'équipe locale de Samaki.

Parallèlement, dans les locaux de Sipar à Phnom Penh, j'ai rencontré Béatrice Montariol, conseillère en charge du développement des projets et Sin Sothea, responsable du programme bibliothèques, afin de voir de quelle manière nous pourrions travailler ensemble. Ils m'ont proposé d'accompagner trois bibliothécaires expérimentés pendant une tournée de bibliobus dans deux villages des environs de Phnom Penh. J'ai observé avec attention le travail remarquable effectué par les collègues, tant pour la narration collective, que

pour l'accompagnement des enfants lors de leurs lectures individuelles et l'animation d'un temps dédié aux jeux éducatifs. L'accueil réservé au bibliobus est impressionnant, c'est un moment important que les enfants attendent avec impatience. Quel plaisir de les voir repartir le sourire aux lèvres des livres sous le bras !

RENCONTRES PROFESSIONNELLES ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

En partenariat avec Buddhist Library Cambodia Project (janvier 2018 à Kampot)

À la demande de Chanthol et des responsables de Buddhist Library, j'ai mis en place une journée de formation avec les cinq bibliothécaires locaux de l'ONG. Se sont joints au groupe, trois membres

La découverte de livres cartonnés aux formes et aux graphismes différents suscite un vif intérêt chez les enfants. La production éditoriale khmère ne propose pas encore ce type d'ouvrages.



© Céline Vidal

Grâce aux livres pop-up, aux albums sans texte et aux livres khmers traduits en anglais, j'ai facilement établi le contact avec les enfants et pu lire avec eux

de l'équipe de Samaki ainsi que deux enseignants. L'objectif était de réfléchir à la valorisation des livres et de la lecture auprès des enfants, de donner des exemples d'activités, puis d'échanger sur les pratiques. Nous avons travaillé sur le mode participatif notamment pour trouver de nouvelles idées d'animations à concrétiser lors des tournées. J'avais aussi préparé un diaporama avec les missions de la bibliothèque extraites du manifeste de l'UNESCO¹¹, les droits du lecteur de Daniel Pennac et quelques exemples simples d'animations avec le jeune public. La journée a été très intense et enrichissante pour tous, même avec la traduction en khmer, qui n'a pas rendu la tâche facile.

En partenariat avec Sipar (mars 2018 à Phnom Penh)

La journée de formation était beaucoup plus axée sur des réalisations concrètes. J'avais fait des propositions à tester avec les bibliothécaires. Toute l'équipe était présente le matin, soit 17 personnes, et l'après-midi j'ai travaillé avec les trois bibliothécaires-formateurs. Parmi les sujets développés : le partage de lectures entre les enfants, des ateliers participatifs sur la réalisation d'un carnet pour valoriser les activités développées pendant une tournée de bibliobus et un

Ces rencontres ont été enrichissantes de part et d'autre. Sipar a une expérience avérée en matière de formation professionnelle et il n'existe pas de cursus spécifique au Cambodge

travail collectif sur un nouveau modèle de présentoir à livres. L'après-midi a été consacré aux collections : reconnaître les différents types de documents, exploiter les documentaires et réfléchir à la valorisation des coups de cœur des bibliothécaires. Plusieurs de ces idées ont été mises en pratique et j'attends un retour pour savoir ce qui a bien fonctionné ou pas.

BEAUCOUP DE MOTIVATION MAIS PEU DE MOYENS ET PAS DE FORMATION

Ces rencontres ont été enrichissantes de part et d'autre. Sipar a une expérience avérée en matière de formation professionnelle et il n'existe pas de cursus

spécifique au Cambodge. Il y a pourtant un réel besoin car des ONG soutiennent des bibliothèques dans des établissements scolaires ou des quartiers mais n'ont pas de personnel qualifié. Le volontariat et la coopération peuvent apporter un plus, notamment en matière de partage d'expériences, mais j'espère que dans les années à venir, les professionnels en poste parviendront à mettre en place une formation pour les bibliothécaires. Les jeunes bibliothécaires bénévoles qui ont créé et font fonctionner la Scholar Library à Phnom Penh sont très dynamiques et s'impliquent énormément pour promouvoir la lecture, mais ils déplorent l'absence de formation dans leur pays et le manque de moyens pour rencontrer d'autres professionnels. (Le congrès de l'IFLA 2018¹² avait lieu à proximité, en Malaisie, mais aucun d'entre eux n'a pu y participer).

Alors pour faire du biblio-tourisme ou vous engager en tant que volontaire, choisissez le Cambodge ! ■

¹¹ Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. 1994 : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf>

¹² IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions : <https://2018.ifla.org/>



Tournée de bibliobus avec SIPAR. Les enfants sont installés, petits devant et grands derrière, la séance débute par une narration collective. Les livres sont ensuite distribués aux enfants regroupés par âges.

©SIPAR

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE AVETIK ISSAHAKIAN À EREVAN EN ARMÉNIE

PAR LUCINE KHACHATRYAN

La bibliothèque A. Issahakian est la première bibliothèque publique en Arménie ouverte à Erevan en 1935. La Bibliothèque Centrale A. Issahakian est gérée par la municipalité et accueille tous les publics avec ses 21 sections au centre et les sept bibliothèques – dans les différents quartiers de la capitale. Elle propose de nombreux services pour les enfants et pour les adultes. Elle met à leur disposition tout ce dont on a besoin pour apprendre, découvrir, réussir, se rencontrer, rêver et voyager. Toutes ces informations sont en différentes langues : arménien, russe, français, anglais. À la bibliothèque tout est gratuit de l'emprunt des documents jusqu'aux multiples activités et clubs proposés par les bibliothécaires et par les volontaires.

La bibliothèque propose plusieurs collections et activités liées à l'apprentissage et la pratique des langues.

LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE

En 2014 grâce à la Mairie d'Erevan et l'OIF « Le Centre de la Francophonie » ouvrait ses portes. Le but du Centre est de rendre accessible la littérature en français, l'enseignement de la langue avec des cours gratuits pour différents niveaux et de pratiquer le français. Les lecteurs qui apprécient de pouvoir lire en français peuvent participer aux cours, puis au club de lecture.

Le Centre organise de nombreuses activités surtout pendant la saison de la Francophonie. Plusieurs journées littéraires sont consacrées aux écrivains, musiciens, peintres jubilaires de l'année à l'aide des étudiants. Un concours est proposé à des écoliers sur le thème de la culture des pays francophones et l'on invite les ambassadeurs accrédités en Arménie pour lire des contes en français à des enfants de l'école maternelle. Des expositions sur la culture et la littérature des pays francophones et des rencontres

avec des auteurs français sont aussi programmées.

L'AMERICAN CORNER

En 2005, avec le soutien de l'ambassade des États-Unis s'est ouvert « L'American Corner ».

Il est équipé d'outils informatiques et reçoit régulièrement des nouveautés, en particulier livres électroniques, osmo, jeux, iPads, appareil 3D, Kindles.

LE BRITISH CORNER

En 2008, le Conseil Britannique et la Mairie d'Erevan ont ouvert le « British Corner » qui s'est enrichi depuis avec des livres en anglais et des matériaux spécifiques pour l'apprentissage de la langue anglaise.

LE CENTRE ASIATIQUE

En 2010, en collaboration avec des ambassades d'Inde, de Chine, du Liban, d'Iran et du Kazakhstan, s'est ouvert le centre asiatique. Ce centre ne se trouve pas dans la bibliothèque A. Issahakian mais dans l'une de ses succursales.

Dans la bibliothèque il y a donc des cours de français, d'anglais britannique et américain et d'iranien. Chaque centre organise des clubs pour les enfants et pour les adultes, des projections de films et de dessins animés. Il faut noter que tous les clubs et cours sont gratuits.

La bibliothèque a un petit jardin « Café – internet » avec le Wi-Fi gratuit. L'entrée est libre et gratuite dans la bibliothèque

LE STUDIO LITTÉRAIRE

Le studio est consacré aux jeunes, le plus souvent étudiants, qui aiment écrire et leur offre une première édition et publication de leurs textes : poésie, nouvelles... À ce jour, le studio « Les premiers Boutons » a imprimé cinq œuvres de jeunes écrivains arméniens.

LE STUDIO- THÉÂTRE ISSAHAKIAN

Pour les enfants artistes, la bibliothèque



©LUSINE KHACHATRYAN

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES SITES INFORMATIQUES :

- <http://www.isahakyanlibrary.am/index-eng.html>
- <https://www.facebook.com/CentreDeLaFrancophonie?fref=ts>
- <https://americancorners.am/>
- <https://www.youtube.com/channel/UCvOSCWWgXluRGR48DHrbwCQ>

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE POUR LES ENFANTS KHNKO APER

Ouverte depuis 1933, elle dépend du ministère de la Culture et accueille les enfants, les écoliers et les étudiants de 3 à 18 ans. La bibliothèque nationale pour les enfants possède plus de 500 000 livres et dispose d'une salle de lecture d'une centaine de places. Les lecteurs peuvent y lire la presse, se servir des moyens d'écoute audio et numériques mis à leur disposition, consulter et emprunter des documents. Elle propose des activités artistiques dans le cadre de son « centre de dessin » ainsi que « le centre du théâtre ».

https://en.wikipedia.org/wiki/Khnko_Aper_Children%27s_Library



offre la possibilité de jouer et de se produire sur la scène de notre théâtre. Le studio-théâtre a déjà organisé plusieurs concours. Il se produit aussi en dehors de la bibliothèque. En 2000 la bibliothèque a fondé le festival du théâtre pour la jeunesse *Craine de Grenade*.

LES PROGRAMMES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Près de 30 programmes différents sont réalisés par la bibliothèque : la Fête du livre, la Journée des amis de la bibliothèque, Le travail avec des groupes sociaux, La Journée des enfants, des

visites de la bibliothèque, La Journée du bibliothécaire, Le Jour de la poésie, Le bibliophile de l'année, Le marathon de lecture, la bibliothèque familiale, le Club des lecteurs, le Club des enfants, etc.

La bibliothèque Centrale Issahakian a remporté un prix « Qualité » pour ses méthodes effectives de travail et pour le service rendu au public. Elle dispose d'un catalogue informatisé (multilingue) pour tout son fonds de livres dans le cadre du projet « ALEF ».

De plus, les lecteurs peuvent utiliser « La

ligne d'or 1,2,3 » de la base numérique de la bibliothèque qui leur donne la possibilité de lire à distance des livres numériques qui sont les titres obligatoires des programmes scolaires arméniens.

Pour les lecteurs ayant un trouble de la vision il existe un programme « Arev » / « Le soleil » avec des actions spécifiques.

QUELQUES STATISTIQUES

35 610 lecteurs au 1^{er} janvier 2018 :
le fonds est de 70 3171 livres – dont 45 % sont en arménien, 50 % en russe et 4 % en anglais.

En 2017, 410 703 livres ont été empruntés à la bibliothèque A. Issahakian et dans ses sept annexes dont – 64 % en arménien, 25 % en russe et 9 % en anglais. ■

LA JOURNÉE DU BIBLIOTHÉCAIRE

Dans toutes les bibliothèques en Arménie, depuis quelques années déjà, le 7 octobre est le jour où les bibliothécaires sont fêtés et mis à l'honneur. Ainsi des fleurs, des poèmes, des cartes de vœux sont offerts par des usagers et les directeurs félicitent et encouragent leurs collaborateurs.

Une initiative de l'association des bibliothécaires.

PROGRAMME BEOOG BIIGA : LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNAUTAIRES DU BURKINA FASO

PAR PASCALINE ROUAMBA

En 2016, 20 bibliothèques sont créées à la faveur de la promotion de la lecture dans les provinces du Bam et du Sanmatenga au Burkina Faso, elles ont pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation des élèves des écoles primaires, avec une attention particulière sur la lecture et sur les filles. Cette initiative est une des composantes du programme *Beoog Biiga* qui signifie « l'enfant de demain » en langue mooré¹, ou *McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition*, exécuté par Catholic Relief Services (CRS) au Burkina Faso, avec le financement du ministère de l'agriculture du gouvernement américain (USDA).

1 Le mooré est la langue nationale la plus répandue dans le pays.

LE RECRUTEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES ET LA FORMATION CONTINUE

Quelle aubaine pour des membres de la communauté de pouvoir ajouter une corde à leur arc ! Ainsi, 20 jeunes issus de chacune des 20 communes du Bam et du Sanmatenga sont retenus à l'issue d'un test de recrutement pour assurer le rôle de bibliothécaire. Il fallait dès ce moment assurer leur formation car comme m'avait confié une nouvelle recrue « Avant la formation, je ne savais pas en quoi consistait le projet ». Cette affirmation est celle de la quasi-totalité de ces futurs bibliothécaires. C'est donc le début d'une aventure qui commence pour cette promotion de bibliothécaires communautaires.

Tous recrutés avec un niveau de classe de 3^e, c'est la première fois que la majorité du groupe va réellement se familiariser avec le concept de « bibliothécaire » et de « bibliothèque ». Car, hormis la bibliothèque des établissements du secondaire lorsqu'il y en a dans la zone, une bibliothèque c'est souvent du jamais vu,

jamais entendu, dans ces contrées éloignées de la capitale. C'est une des préoccupations sur laquelle va porter la formation d'une semaine, destinée à enseigner aux futurs bibliothécaires les éléments fondamentaux concernant la bibliothèque, sa gestion et son animation. L'existence d'une bibliothèque dans une commune constitue une addition intéressante en termes de services offerts à l'ensemble de la communauté. Un certain nombre de mairies impliquées dans l'initiative, conscientes du bénéfice,



Cette fille cherche un livre pour sa lecture



L'équipe des 20 bibliothécaires communautaires

se sont investies dans le fonctionnement des bibliothèques, en participant notamment au processus de recrutement, ainsi qu'en réfléchissant à leur pérennisation.

Une fois les nouvelles recrues formées en tant que bibliothécaires, elles bénéficient d'un système de suivi dans leurs bibliothèques, assuré par des superviseurs provinciaux, ainsi que de rencontres mensuelles servant de cadre d'échange, de partage d'expérience et de renforcement des capacités.

LA PÉRENNISATION : LE PRINCIPAL DÉFI DES BIBLIOTHÈQUES

Le plus grand défi de cette initiative est sans conteste la pérennisation des 20 bibliothèques après la fin du projet en septembre 2018. La pérennisation des bibliothèques, au-delà d'un simple vœu, est un devoir professionnel et moral.

© CRS



la réalisation d'activités au profit des enfants. Ce sont déjà autant d'actions positives qui confirment que le rôle des mairies est crucial dans la durabilité des bibliothèques. Ces engagements sont le signe que le processus d'appropriation des bibliothèques par les mairies est bien en cours.

Aussi, elles gagneraient à impliquer les services compétents de l'éducation dans le suivi et l'accompagnement des bibliothèques. La recherche de partenaires pour celles qui n'en possèdent pas encore est également une alternative pour soutenir de diverses manières les bibliothèques. La conjugaison de tous ces efforts participerait sans doute aux différentes actions entreprises pour la durabilité.

DE LA RESPONSABILISATION

La responsabilisation des bibliothécaires dans la gestion de leur bibliothèque est indispensable pour leur engagement professionnel.

L'exemple le plus intéressant est celui du bibliothécaire de la commune de Kaya, chef-lieu de la province du Sanmatenga, ayant en charge l'organisation d'un camp de lecture. Voici les propos du bibliothécaire au sortir du camp d'été 2018 : « Cela fait trois ans que nous organisons les camps de lecture avec notre partenaire, mais c'est la première fois que je me suis senti vraiment responsable de l'activité.

© FAVIL

Les mairies sont ici les actrices principales impliquées dans cette action de durabilité. Leurs décisions et leurs actions pourraient perpétuer les acquis des bibliothèques. Les besoins des communes sont multiples et tous prioritaires face à la modestie de leurs budgets, certes, mais « vouloir c'est pouvoir », comme dit le dicton. Ainsi, nous constatons que chaque mairie, selon son engagement et ses réalités, tente de trouver les solutions les plus appropriées pour la pérennisation de sa bibliothèque. Tandis que certaines ont pris des dispositions en intégrant leurs bibliothécaires comme agents communaux, d'autres, du fait de leur budget limité, ont soumis une demande de mise à disposition d'enseignants par la circonscription éducative dont leur commune dépend, afin qu'ils assurent le fonctionnement de leur bibliothèque. Par ailleurs, certaines mairies contribuent à

Le plus grand défi de cette initiative est sans conteste la pérennisation des 20 bibliothèques après la fin du projet en septembre 2018





Ce n'était pas facile d'organiser le camp de lecture moi-même. J'avais un peu peur. Mais je suis content car à la fin tout le monde m'a félicité. Je ne répéterai pas les mêmes erreurs ». Il n'y a point d'apprentissage sans douleurs ni difficultés. La responsabilisation des bibliothécaires les rendra plus forts et plus confiants.

La nécessité d'initier par exemple un planning mensuel d'activités dans les bibliothèques s'impose. Ce qui pourrait faire l'objet d'un suivi car certains bibliothécaires attendent presque tout du partenaire de mise en œuvre du projet, freinant ainsi leur propre initiative.

C'est dans le même sens que Viviana Quiñones de l'ABF a dit : « C'est bien de responsabiliser les bibliothécaires et de leur faire confiance ». C'est sûr qu'ils produiront de bons résultats. Ils doivent assumer leur rôle de bibliothécaire, il faut juste leur apporter un appui et un accompagnement constant.

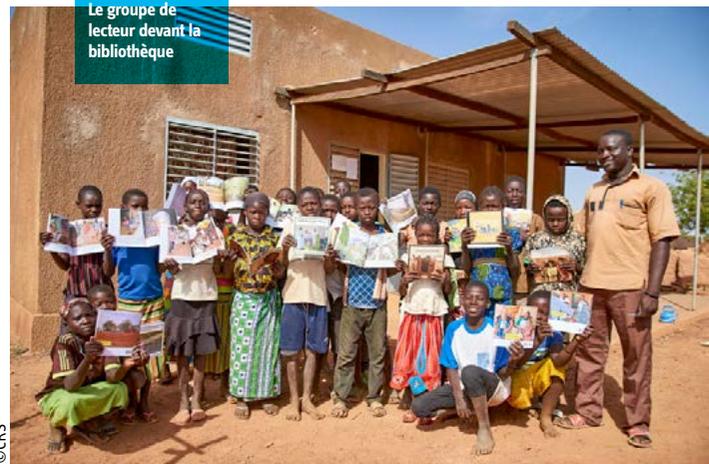
Des points d'échanges personnels durant le congrès avec de nombreuses bibliothécaires (Viviana, Michele, Ada, Cécile, Sandrine, Leila, Marie, etc.) ont porté sur les aptitudes de nos 20 bibliothécaires.

De la formation : adhérant au propos de l'ivoirien Arnaud Boti : « La formation est l'essence de tout succès » et dans cette dynamique, la priorité a été mise sur le renforcement des capacités des bibliothécaires. C'est pourquoi nous avons assuré la formation récente de nos

bibliothécaires en gestion et animation des unités documentaires par des partenaires du domaine. Toujours dans le souci de renforcer leur aptitude dans le métier de bibliothécaire, une autre session de renforcement de leurs capacités est en vue. Ainsi, l'essentiel aura été offert aux bibliothécaires pour que chacun assume aisément son destin de gestionnaire de la maison du savoir avec succès.

Des activités motivantes : la question de proposer des activités motivantes sera abordée au cours de la formation, qui se veut totalement participative. Une panoplie d'exemples d'activités captivantes pour les enfants sera mise en exergue de façon pratique durant la formation. En outre, les bibliothécaires déjà engagés dans le travail ont été sollicités pour motiver et soutenir si besoin les autres. Loin de comparer nos bibliothèques communales, dont la plupart sont sans éclairage, aux bibliothèques et médiathèques modernes visitées en France, nous retenons toutefois que le processus de progression demeure le même. Et que les activités sont quasiment identiques en ce qui concerne les stratégies de stimulation des usagers, particulièrement les enfants qui sont la cible du projet Beoog Biiga. Il s'agit tout naturellement de leur donner ce qu'ils veulent, ce qu'ils aiment le plus. En d'autres termes, il s'agit de leur offrir des animations autour d'un livre, d'un conte, d'un jeu, afin de susciter en eux le goût de la lecture.

Ce constat peut être fait dans certaines de nos 20 bibliothèques, où on trouve



Le groupe de lecteur devant la bibliothèque

©CRS

des enfants en permanence. Ils se font de nouveaux amis pendant les camps de lecture d'été, ils apprennent à se familiariser avec le livre, ils lisent les livres de leur choix et ils découvrent des choses nouvelles, jouent, chantent, se forment une conduite (respect mutuel, etc.) pendant les rencontres des clubs de lecture. Tout cela donne de la vie à la bibliothèque.

Nos bibliothèques sont effectivement un condensé de merveilles pour les enfants, utiles et indispensables pour leur développement



Lecture guidée avec les élèves

©CRS

Nos bibliothèques sont effectivement, pour les enfants, un condensé de merveilles utiles et indispensables pour leur développement harmonieux, qu'il soit intellectuel, socio-culturel, moral ou physique. Ceux qui les fréquentent sont classés parmi les meilleurs de leur classe. Le résultat est clair. Nos bibliothécaires en sont-ils tous conscients ? Une question qui trouvera une réponse dans les mois à venir, à la suite de tout ce qui est en train d'être mis en œuvre pour renforcer les aptitudes des bibliothécaires.



©CRS

Lecture silencieuse à la bibliothèque de Guibare



©FAVL

Pascaline, Yolaine, Doungo

Pascaline, Viviana, Doungo

LE RÔLE DU BIBLIOTHÉCAIRE DANS LA SURVIE DE SA BIBLIOTHÈQUE

À l'image d'un conducteur de véhicule et de ses passagers, le premier a le devoir d'offrir un service de qualité au second sans lequel il n'a pas de raison d'être. Le bibliothécaire assume lui aussi la même mission. En effet, tout comme le conducteur, nos bibliothécaires ont aussi le devoir de satisfaire les usagers par leur prestation pour les fidéliser. Car, la fréquentation des bibliothèques dépend en grande partie du service offert à son public. C'est en cela que le bibliothécaire est le principal manager de la bibliothèque.

La conférence sur le thème « Bibliothécaire, entrepreneur-euse en devenir » présentée pendant de congrès de l'ABF a montré le rôle capital du bibliothécaire dans la bonne marche des bibliothèques. Comme un entrepreneur, le bibliothécaire doit entreprendre, rechercher les astuces pour répondre aux attentes de ses usagers pour le succès



©FAVL

de son entreprise. C'est pourquoi, nous disons que le bibliothécaire joue un rôle primordial pour la pérennisation des bibliothèques à la suite des actions des mairies. Il détient la clé « magique » du bon fonctionnement de la bibliothèque. Chaque public (enfant, jeune, adulte, etc.) doit pouvoir trouver satisfaction

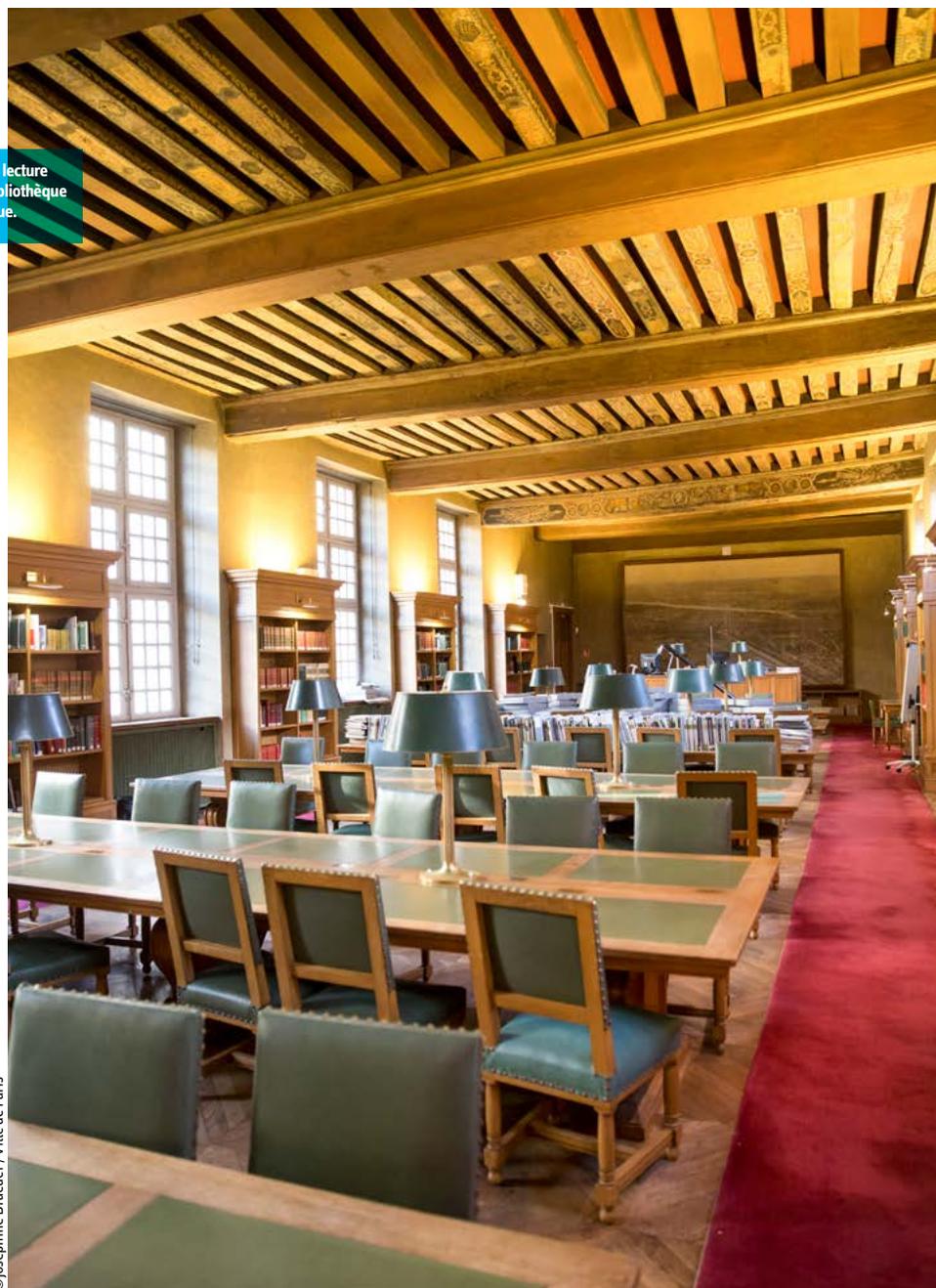
en la fréquentant. Tout usager satisfait des services offerts constitue un canal de publicité auprès des autres membres de la communauté pour augmenter le nombre d'usagers et rendre la bibliothèque durable. ■

LA BHVP : UNE VIEILLE DAME SE MET AU GOÛT DU JOUR

PAR MONIQUE CALINON

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la BHVP dit-on avec affection, vient de vivre une importante rénovation (et ce ne sera pas son dernier mot !) accompagnée de services renouvelés pour ses usagers et ses visiteurs.

Salle de lecture
de la Bibliothèque
historique.



1969 : UNE RÉNOVATION EXEMPLAIRE

La BHVP possède une longue histoire, notamment dans ses pierres : l'hôtel Lamoignon (XVI^e siècle) l'accueille depuis 1969. Ce bâtiment, attribué à Philibert de l'Orme, a connu d'illustres occupants : Diane de France, fille de Henri II et duchesse d'Angoulême ; puis à sa mort, son neveu, Charles de Valois, qui poursuivra les travaux d'embellissement et d'agrandissement entrepris par Diane. Un aspect méconnu : pour les Journées du Patrimoine, on peut les saluer dans une aile moderne sise dans la cour d'honneur. La statue funéraire de la duchesse, en orante, et le gisant de son neveu donnent encore davantage d'âme à cette demeure. En 1969, après la rénovation concernant le creusement du sous-sol pour y loger deux niveaux de magasins, pour l'utile, ou la restauration de la salle de lecture dévoilant des poutres peintes du XVII^e siècle, pour l'agréable, c'est Malraux en personne qui l'inaugure. Mais on part de bien plus loin si l'on pense en termes de bibliothèque : en 1763, Antoine Moriau, procureur du roi et de la Ville, y installe sa bibliothèque déjà consacrée à l'histoire de Paris et ouverte au public ! Après les péripéties de la Révolution et de la Commune, l'hôtel Lamoignon avait été racheté par la Ville pour y installer définitivement la Bibliothèque historique et ses collections qui avaient connu quelques pérégrinations. Et depuis près de cinquante ans, cet établissement majeur avait bien servi amateurs et chercheurs du monde entier, mais il se devait de s'adapter à de nouveaux outils et publics.

2017 : UNE RÉNOVATION DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Cet effort de rénovation vise plus ce qui permet un meilleur accueil, notamment

Espaces d'accueil
de la Bibliothèque
historique, rouverts
au public en
décembre 2017.



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

en prenant en compte l'univers numérique. Une fois la grand-porte et la demeure admirée, les espaces d'accueil, où domine la blondeur chaleureuse du bois, invitent le public, proche de celui des 70 bibliothèques de la Ville, mais aussi les promeneurs, à flâner, à feuilleter, à mener leurs premières recherches informatisées, et tout ceci sans avoir à prendre une carte ni même à parler à qui que ce soit... Cet espace d'arrivée, développant un retour sur sa droite, est très calme et d'orientation facile. Il est toujours surplombé de sa mezzanine ondulante de 1969, éclairé par un plafond qui a retrouvé sa clarté. Un lieu élégant, où les meubles en bois clair hébergeant les 1 500 tiroirs à fiches remontés sur la mezzanine, et les garde-corps, comme d'aériennes sculptures autour des escaliers en colimaçon, flattent le regard. Cet accueil propose un choix de presse, française et étrangère, et des jolis sièges colorés vous invitent à les parcourir, à moins

que vous ne préfériez consulter des plans de Paris tirés d'un grand meuble. Les ordinateurs permettent de consulter catalogues de bibliothèques et ressources numériques. Le clou du lieu est une huile sur toile de 3 mètres sur 5, commandée par la Ville de Paris à Eugène Bourgeois et exécutée en 1889 : une *Vue de la place de la Bastille et de ses environs*, pour l'Exposition universelle. Son pendant, de Fedor Hoffbauer, accroché au fond de la salle de lecture, reprend ce thème pour 1789.

SALLE DE LECTURE ET COLLECTIONS

Même si nous nous attachons ici à souligner la rénovation d'une partie de la BHVP, celle que l'on rencontre d'abord, et l'esprit d'accueil repensé, nous ne saurions oublier la salle de lecture et les collections. Quelle salle et quelles collections ! Une très noble salle de 88 places, à l'accès gratuit et ouvert à tous, toute de bois, donnant sur cour et jardin,

UNE PREMIÈRE MONDIALE ? EN TOUT CAS, UN SERVICE INÉDIT : LE PRÊT DE LIVRES ANCIENS !

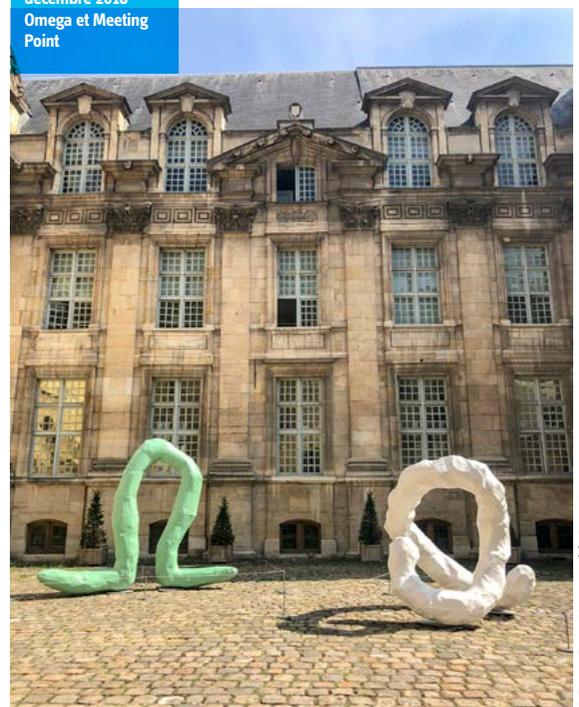
1 001 documents anciens, livres et journaux (du XVII^e siècle jusqu'à 1960) sont empruntables pendant un mois ! À côté de la consultation montante d'ouvrages numérisés, la BHVP a à cœur d'offrir la possibilité de lire dans la matérialité d'origine. Le choix a été mené parmi des titres possédés en plusieurs exemplaires : guides de promenade ou de tourisme du XVIII^e et du XIX^e siècle, l'année 1793 du premier quotidien français ou bien *L'Illustration* ou les débuts de... *Paris-Match*.

Pittoresque, images variées à l'envi, modes, tout pourra satisfaire la curiosité des lecteurs et sera l'occasion d'apprendre les bonnes pratiques de la manipulation et de la conservation de ces documents fragiles.

comme au théâtre, aux sous-mains verts et hautes lampes de même couleur. Elle aussi sera rénovée et l'une des questions posée est celle de... l'estrade du président ! Conception ancienne du rapport à l'utilisateur, mais vestige fort élégant et trace de l'histoire des bibliothèques publiques. Quant aux collections, ce sont des millions de documents qui sont rangés dans les magasins et la Réserve : 352 000 ouvrages, 5 500 journaux et revues, 550 000 éphémères, 5 millions de photographies, 50 000 affiches... Des fonds qui attirent le monde entier, au même titre que les grands établissements nationaux : on trouve là la bibliothèque d'Apollinaire, accompagnée de manuscrits, de photos... Un autre document d'exception : un des manuscrits, original autographe, de *L'Education sentimentale*. La BHVP ne recouvre donc pas seulement Paris, mais aussi la littérature. Et le théâtre : un fonds phénoménal que celui de l'Association de la Régie théâtrale, qui a donné ses relevés de mises en scène. 6 500 documents portant sur plus de 2 000 œuvres dramatiques. Un siècle de théâtre peut ainsi guider de jeunes metteurs en scène.

Venez à la BHVP, tant pour le plaisir de la déambulation que pour l'étude savante. Et repartez avec un « trésor » ancien pour quelque temps ! ■

La cour de la
bibliothèque
accueille jusqu'en
décembre 2018
Omega et Meeting
Point



© Estate Franz West. Archiv Franz West

RENOUVELLEMENT DES PHILOSOPHIES DES ESPACES ET DES SERVICES

Les bibliothèques qui font sens dans la politique globale d'un établissement

PAR CÉCILE SWIATEK

Le LIBER Architecture Group, le rendez-vous bisannuel des architectes et des bibliothécaires de recherche.

LIBER ET L'ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES

Le groupe « Architecture » de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) est actif depuis 1971, et organise un séminaire tous les deux ans. Le groupe a compté et compte encore plusieurs Français¹. Le séminaire bisannuel est un point de rencontre très attendu, qui regroupe architectes et bibliothécaires. Les contributions de chaque séminaire sont publiées et accessibles depuis celui qui s'est tenu à Paris en 1996 : vous les retrouverez sur la page du groupe Architecture de LIBER². La documentation produite, riche et précise, permet de découvrir les choix architecturaux opérés pour la conception, le suivi, les évaluations des bâtiments concernés. Elle est accompagnée de photographies, plans, et de commentaires.

Le LIBER LAG est particulièrement connu, outre son séminaire, pour sa base de données *Library buildings in Europe*, hébergée par la bibliothèque nationale de technologie de République tchèque à Prague³, qui permet d'effectuer des recherches par ordre alphabétique, par pays ou année ou par critères multiples tels que le type de bibliothèque, la population desservie, les aspects du projet, les questions techniques et les coûts. Les recherches peuvent se faire en cinq langues, dont le français. Cette page donne également accès aux documentations des derniers séminaires.

1 <https://tinyurl.com/euliber>

2 <https://tinyurl.com/archi-liber>

3 <http://liber-lag.techlib.cz/>

LA WU, UN CAMPUS AUX MULTIPLES GESTES ARCHITECTURAUX

Le séminaire 2018 #liberlag2018 s'est déroulé sur le campus récemment inauguré de l'université de Vienne (WU) et a rassemblé, dans son emblématique *Learning center*, bibliothécaires et architectes venus d'Europe, bien entendu, mais également d'autres continents... Une excellente occasion de se rappeler

qu'il est possible, et peut-être aussi souhaitable lors de projets de construction ou de rénovation, d'intégrer des architectes et des ingénieurs en bâtiment à l'intérieur des équipes des bibliothèques.

La relation forte entre architectes et bibliothécaires était sensible en 2018 parmi les participants, qui venaient des



deux milieux professionnels, parmi les intervenants, et au travers de l'organisation même du séminaire puisque les visites du campus étaient effectuées par des architectes. L'échange entre les métiers était placé sous le thème de l'évolution : « *The Context for Library Planning : The Next Phase* ».

Le récent campus de l'université de Vienne (WU), qui regroupe les disciplines de droit, économie-gestion et sciences humaines et sociales, est en soi un exemple frappant du dialogue entre architecture, science et société. Conçu comme une rue des savoirs, ouvert sur la cité, traversé par les habitants, le campus est accessible 24/7, de même pour certains de ses bâtiments, dont le *Learning center* (LC). Le LC abrite des espaces de conférence, la bibliothèque centrale, et de multiples espaces de travail différenciés, destinés aux apprentissages informels (hors des salles de classe) que ce soit seul ou en groupe. En face du LC, le *Teaching Center*, consacré aux espaces

La relation forte entre architectes et bibliothécaires était sensible en 2018 parmi les participants, qui venaient des deux milieux professionnels

d'apprentissages formels mais qui propose également aux étudiants et chargés de cours de travailler seul ou en groupe, en toute autonomie puisque l'ensemble

des espaces (vestiaires, services de restauration...) sont accessibles grâce à la carte sans contact de la WU. En Autriche, le respect des espaces et des biens communs est de mise. Le vigile de service au LC est davantage sollicité pour orienter les utilisateurs que pour des questions de discipline et de sécurité. Les services automatisés sont également fréquents, et chacun se félicite que les livres et manuels soient prêtés et rendus à toute heure par l'intermédiaire de machines sans que ces dernières ne fassent l'objet de mauvais usages ni de dégradations. Les scanners sont de même accessibles, et leur usage est gratuit. Les éventuelles pénalités liées aux retards de retours de livres étant pécuniaires, elles sont réglées par carte bancaire à l'entrée de la zone de la bibliothèque dans le LC : qui est en règle voit s'ouvrir les portillons devant lui, et peut accéder aux espaces et services de la bibliothèque. Pour les malvoyants et non-voyants, chaque bâtiment dispose d'une borne d'appel et de renseignement positionnée à l'extérieur, indiquée par les marquages tactiles qui parcourent le sol du campus, à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur.

LE RÔLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LES CAMPUS, ENTRE CIRCULATION DES SAVOIRS ET LIEUX DE VIE

Le campus est un lieu de vie : ouvert sur le très populaire parc du Prater, il propose à ses utilisateurs un grand parking, un parking à vélos, un supermarché, des boulangeries, des cafés et des restaurants, ainsi que d'autres services de la vie quotidienne (crèches). Il est fréquenté par des familles qui parcourent son allée centrale piétonnière et utilisent ses équipements ; il permet aux étudiants et au personnel de la WU de disposer des facilités nécessaires sans tomber dans un entre-soi clivant. Les frontières sont poreuses entre l'université et la population urbaine. La WU ne propose volontairement pas d'hébergement universitaire sur le campus, qui est situé au cœur de quartiers résidentiels où les hébergements étudiants sont implantés de manière désenclavée.

La volonté d'établir et d'entretenir une circulation vivante entre campus et cité s'est traduite dans le séminaire 2018 par



©CEBY-SA3.0/AT

Bibliothèque et
learning center
Zaha Hadid





Campus de
l'université de
Vienne

la thématique d'ouverture du congrès et sa première session « *City and campus planning : the library's role* » présidée par Sylvia Van Peteghem de l'université de Gand en Belgique, présidente du groupe Architecture de LIBER. Cette session a permis d'entendre et de découvrir la programmation du campus de la WU, dont le masterplan établi par un architecte qui rassemble sept bâtiments conçus et réalisés par de grands noms de l'architecture européenne et mondiale, rassemblés autour du LC central.

Outre l'impact architectural, le campus de la WU intéresse par la démarche globale et le programme politique qui ont porté son renouvellement, en particulier le travail de réflexion sur l'image de l'université, du campus, et de la bibliothèque. Les réalisations effectuées, la conception des espaces, la philosophie des services traduisent en effet, à travers le sens de l'architecture, les choix de circulation, l'ouverture à la possibilité de rencontres et d'échanges, une vision politique d'une université ouverte sur la ville et en dialogue constant avec la société. Plusieurs interventions lors du séminaire ont porté des regards croisés sur la WU, son campus, le LC, les bibliothèques (une centrale et trois spécialisées), permettant de décliner et détailler ces éléments de

©CC BY-SA 3.0 AT



Le campus est un lieu de vie qui permet permet aux étudiants et au personnel de disposer des facilités nécessaires sans tomber dans un entre-soi clivant

Vienne, c'est : 1,8 million d'habitants (2,7 pour la métropole) sur 415 km².
Le campus de la WU, c'est : une rue de presque 600 mètres de long située face à un parc entre deux stations de métro, sept bâtiments pour les disciplines juridiques, économie-gestion et SHS dont un Learning center, 100 000 m² de surface dont 55 000 m² accessibles au public, 4 000 pièces environ dont plus de 5 000 places assises en salle de classe, 3 000 places de travail sur le campus et 1 500 dans la bibliothèque centrale, et 90 auditoriums)¹.

- Zaha Hadid Architects, Hambourg. 44 000 m² et 1 500 places de travail - LC (bibliothèque et learning center)
- NO.MAD Arquitectos, Madrid. 7 000 m² - Executive Academy (et Alumni Club)
- Estudio Carme Pinos S.L., Barcelone. 19 000 m² - Composantes de l'université
- CRABstudio, Londres. 25 000 m² - Composantes de l'université et administration
- BUSarchitektur ZT GmbH, Vienne. 32 000 m², capacité d'accueil de 5 000 personnes, 650 places en auditorium - *Teaching Center* et composantes de l'université
- Atelier Hitoshi Abe, Japon. 29 000 m², bâtiment en deux segments - Centre étudiant et composantes de l'université
- Holzer Kobler Architekturen and Freimüller Söllinger Architektur ZT GmbH - Composantes de l'université et université privée Sigmund Freud

¹ Pour visiter, n'hésitez pas à regarder la vidéo de <https://tinyurl.com/visitwu>



du campus Dejvice de Prague, réalisée à deux voix par Martin Svoboda, directeur de la remarquable bibliothèque nationale de technologie et l'architecte Pavla Melkova, mais également lors de la communication sur la récente transformation du campus de Karlsruhe en *Knowledge Hub* avec la contribution de la bibliothèque. Cet exemple rappelle et souligne très nettement la place stratégique que doivent prendre et occuper les bibliothèques dans les mues successives que réalisent les universités pour s'adapter aux mutations de l'information et faire face aux évolutions des rapports de la société à la connaissance et à l'apprentissage. Un autre exemple d'inclusion sociale et citoyenne est celui de la programmation politique et du principe de fonctionnement de la bibliothèque DOKK1 d'Aarhus au Danemark, intrinsèquement liée à ses utilisateurs/co-animateurs et symboliquement intégrée, à travers son gong monumental rattaché aux services de la maternité de la ville, à ce qu'il y a de plus vivant et de plus intime dans la cité.

manière complémentaires aux visites effectuées avant et pendant ces journées architecturales.

DÉMARCHE UTILISATEUR, INCLUSION SOCIALE, (CO)CONSTRUCTION CITOYENNE

Diverses interventions ont fait écho au rôle que joue la bibliothèque dans l'orchestration d'une politique académique, et certaines ont mis l'accent sur le rôle social des bibliothèques universitaires dans la cité : ces préoccupations ont été abordées lors de la présentation

L'implication des utilisateurs et des citoyens dans la co-construction des espaces et le co-design des services proposés a été un thème transversal des journées du LIBER LAG 2018 : la démarche UX et la confiance accordée à la sphère citoyenne, associative mais aussi entrepreneuriale par la bibliothèque était présente dans les communications de DOKK1, de la University of the Arts de Londres, de la bibliothèque de l'université de Rotterdam et de celle de Roskilde, ou encore lors de la présentation du processus d'évaluation

post-ouverture du *Rolex Learning center* de Lausanne en Suisse. Ces démarches ont abordé bien souvent l'importance des dispositifs de formation aux compétences informationnelles (*information literacy*) en bibliothèques et dans les *Learnings centers*, et s'est couplée d'une intéressante répétition de projets liant les services éducatifs et techniques suivants : média, information, compétences numériques, services informatiques et bibliothèques/documentation... quitte à faire tantôt disparaître la « bibliothèque » pour la fondre dans



©CCO

ces dispositifs plus globaux comme au KIM de l'université de Konstanz en Allemagne, ou au contraire à la mettre en avant comme dans le *Learning center* du *Diamond* de l'université de Sheffield.

DU BAUHAUS AU LUXEMBOURG, DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

À un an du centième anniversaire du Bauhaus, qui appelait de ses vœux l'architecture à changer la vie de chacun dans la société, interrogeons-nous : quelle confiance, quelle autonomie, mais aussi quelle responsabilité donner aux utilisateurs des espaces dont nous avons la charge, et que nous avons tellement de mal parfois à confier à des usages changeants, évolutifs, non-prescrits ? Comment traduire concrètement le rôle des bibliothèques dans l'évolution du rapport à l'information et aux médias, mais aussi dans la transformation numérique de la ville, et de l'université ?

En 2020, le séminaire du LIBER LAG se déroulera sur le campus Belval juste sorti de terre au Luxembourg, qui compte une vingtaine de projets de construction dont certains sont réalisés depuis 2017⁴.

⁴ <https://tinyurl.com/ulconstruction>



©CC BY-SA 3.0 AT

Outre l'impact architectural, le campus de la WU intéresse par la démarche globale et le programme politique qui ont porté son renouvellement

BIBLIOTHÈQUE ET ÉDUCATION

PAR MINA BOULAND

Le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique reconnaissait déjà la bibliothèque comme « un instrument essentiel de l'éducation permanente ». Aujourd'hui, ce dossier sur le rôle des bibliothèques en matière d'éducation auprès des jeunes en est la preuve.

Cependant, l'éducation n'est pas l'apanage du monde scolaire puisque nous travaillons non seulement avec les enseignant-es ou les documentalistes mais également avec d'autres partenaires qui ont investi le champ de l'éducation. Il suffit de constater le succès

Depuis longtemps, le partenariat historique avec le monde scolaire participe à la dimension éducative de l'offre des bibliothèques de lecture publique. Dans ce dossier, nous retrouvons deux exemples, parmi tant d'autres, de création d'un service spécifique aux scolaires : le « Service aux collectivités jeunesse » de la médiathèque de Tourcoing et le « Centre de ressources pour les écoles et la littérature de jeunesse » de Montpellier. D'autres actions, plus ponctuelles, se sont également développées ces dernières années que ce soit en bibliothèque municipale ou en bibliothèque universitaire telle que la mise en place de dispositifs de révision durant les périodes d'examens. Les exemples de partenariats avec le monde scolaire ne manquent pas dans ce dossier et je souhaite attirer votre attention sur les quelques expériences originales menées en République tchèque ou par nos collègues de Belgique francophone, dans la province de Namur.



Heure du conte numérique, Bibliothèque Municipale de Lille

DOSSIER
BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018



Jouets en libre-service,
bibliothèque municipale
de Lille

©Mina Bouland

des actions menées dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et qui fait appel à une diversité des acteurs œuvrant dans ce partenariat.

Par ailleurs, de nouveaux services ou de nouvelles activités prennent place dans l'offre des bibliothèques. Prenons l'exemple du jeu : qui, aujourd'hui, oserait remettre en cause ses vertus éducatives ? Le jeu n'est pas qu'une simple distraction. Il participe à la construction de l'enfant. L'article de nos collègues ludothécaires de l'Association des Ludothèques Françaises (ALF) nous éclaire sur cet aspect.

À la lecture de ce dossier, nous prenons la mesure de la forte corrélation entre Bibliothèque et Éducation.

« Pourquoi, dans quel espoir cette librairie d'enfant ? Parce que nous pensons que la bibliothèque libre, la bibliothèque de tous est l'organe essentiel de la cité moderne, parce qu'elle est l'œuvre post-scolaire par excellence, celle qui doit nous accompagner toute la vie. À quoi bon apprendre si tu cesses d'apprendre, à quoi bon savoir lire, si tu n'as rien à lire [...]. Nous attendons deux choses de la librairie d'enfants. L'une d'instruire l'enfant, l'autre plus importante : instruire les grands, ceux-là qui n'y entreront pas [...]. »

Cet extrait prémonitoire du discours d'Eugène Morel à l'occasion de l'inauguration à Paris de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse en 1924, première bibliothèque pour enfants, montre à quel point la dimension éducative était déjà un des enjeux majeurs des bibliothèques pour la jeunesse. Elle le reste encore aujourd'hui. ■

©Mina Bouland



BCD

CHUT! LILLE A UN PLAN... LECTURE

PAR CÉLINE LECHAUX

Dans le cadre du Plan Lecture, la bibliothèque municipale de Lille et l'Éducation nationale travaillent de concert au service du livre et de la lecture pour chaque enfant : développement des BCD, choix d'ouvrages, venues d'auteurs, projets autour du livre.

LE CONTEXTE

Lille, 2005, la municipalité décide de mettre en place un projet éducatif global (PEG). C'est un projet ambitieux qui répond à une exigence nationale. Il a pour but de permettre à chaque enfant d'accéder à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs variée et de qualité près de chez lui. Ce dispositif encourage également la réussite éducative sur tous les temps de l'enfant en incluant tous les acteurs éducatifs du territoire : les services éducatifs, sportifs, sociaux et culturels de la Ville, les parents, les centres sociaux, les maisons de quartiers, les associations et l'Éducation nationale bien sûr. Le PEG se décline notamment par des plans thématiques portés par les structures municipales.

La ville souhaite toucher tous les enfants par le biais de l'école pour les amener à fréquenter les structures spécialisées. Ainsi, sont créés, entre autres, trois plans artistiques : le Plan Lecture porté par la bibliothèque municipale, le Plan Musique-danse-théâtre portée par le conservatoire et le Plan Patrimoine porté par le service Ville d'Art et d'Histoire.

LES BCD SE DÉVELOPPENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE

C'est dans ce cadre que la bibliothèque municipale de Lille se voit dotée d'un nouveau service à développer : le Plan Lecture. Si le projet a débuté avec une seule bibliothécaire, aujourd'hui le Plan Lecture se compose de huit agents passionnés et spécialisés en littérature de jeunesse.

Chacune des 83 écoles publiques de la ville est équipée d'une bibliothèque centre documentaire (BCD) riche et représentative de l'édition jeunesse actuelle. Charge au Plan Lecture de les créer et de les faire vivre afin de développer le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.



BCD partagée maternelle et élémentaire Lacore-Berthelot

©S.Curnelle

Après un état des lieux précis réalisé grâce à un questionnaire, un ordre de priorité est validé par les élus et les dotations débutent dès 2006. Chaque école est pourvue de cinq livres par enfant scolarisé. Le choix se fait en concertation avec le corps enseignant selon l'expertise des bibliothécaires et les projets pédagogiques des enseignants.

Le service du Plan Lecture accompagne l'école dans l'utilisation de ce lieu BCD

Le service du Plan Lecture accompagne l'école dans l'utilisation de ce lieu BCD : informatisation, cotation, utilisation partagée, achat de mobilier, rénovation des locaux. Le service propose également un plan de formation autour de la littérature de jeunesse, du logiciel de gestion, des jeux autour du livre, de la lecture à voix haute ou encore du numérique. Destiné à tous les adultes œuvrant au sein des BCD, le but est de rendre autonome la communauté éducative dans l'utilisation des ressources mises à sa disposition.

Une fois le projet BCD réalisé, il est temps de faire vivre ce nouveau lieu au cœur de l'école grâce à une programmation d'action culturelle et à des animations réalisées par l'équipe.

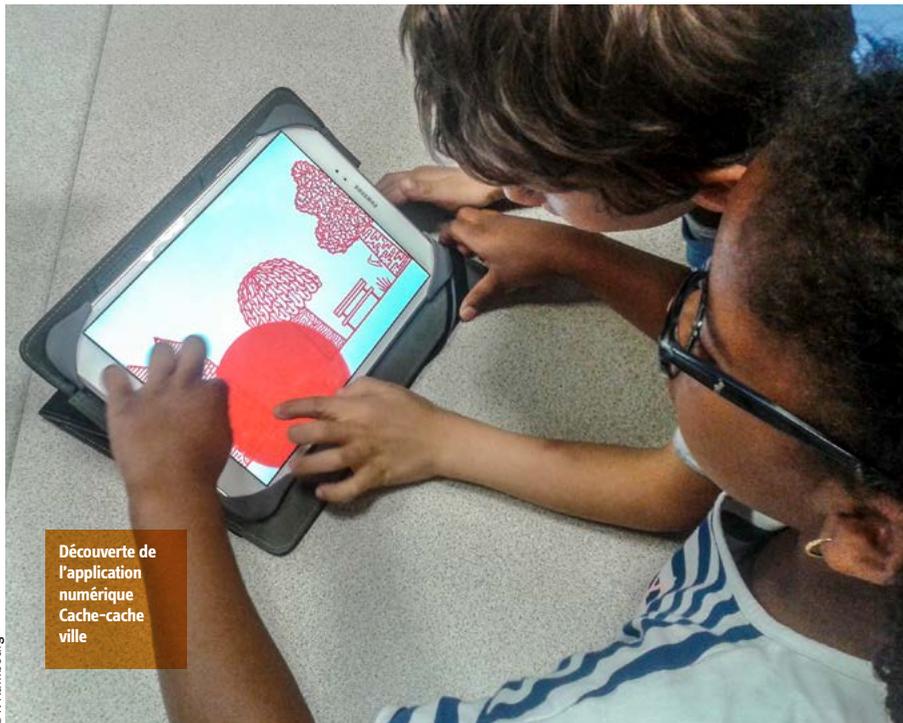
UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Chaque année le Plan Lecture lance un appel à projet en direction des écoles publiques de la ville. Les enseignants qui le souhaitent s'inscrivent et motivent leur demande d'intervention du Plan Lecture. Une commission de validation se réunit alors pour passer en revue chaque projet et donner ainsi une réponse fin juin aux écoles. Cette commission est composée d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques, de représentants de la bibliothèque, du PEG et de la ville qui instaurent un vrai dialogue, chacun avec son expertise.

Deux types de projets sont proposés :

- Faire vivre la BCD : petits-déjeuners lecture avec les parents, entrée dans l'univers d'un auteur par la lecture, le jeu et la pratique d'ateliers, éducation au numérique grâce à la découverte d'applications réalisées par des auteurs jeunesse, animation de malles thématiques...

- Rencontrer un auteur dès la grande section : depuis 2006, près de 50 auteurs sont venus échanger avec les jeunes lillois dans le cadre de dispositifs tels que le CLEA (contrat local d'éducation artistique) ou la résidence ARTS (artiste rencontre territoire scolaire) cofinancés par la Drac des Hauts-de-France. Sara, Thomas Scotto, Emmanuelle Houdart, Thierry Dedieu, Claire Franek, Edouard Manceau, Mélanie Rutten, Jean Lecointre, et bien d'autres ont partagé leur passion, leur métier, et ont permis aux enfants de s'essayer à l'écriture ou à une technique d'illustration durant une ou plusieurs demi-journées.



Découverte de l'application numérique Cache-cache ville

© F. Rambourg

Dans le cadre des rencontres d'auteurs, le partenariat avec l'Éducation nationale est très présent

Dans le cadre des rencontres d'auteurs, le partenariat avec l'Éducation nationale est très présent : du choix des artistes en concertation avec l'Inspection, aux choix des classes avec les conseillers pédagogiques jusqu'à l'accompagnement des enseignants par l'équipe du Plan Lecture en amont, pendant et à l'issue des rencontres. Les enseignants sont incités à co-construire leur projet avec l'équipe du Plan Lecture et l'artiste grâce à une rencontre en amont, sans les enfants, afin de faire connaissance et d'échanger sur les contenus possibles.

Ces pratiques se développent sur le temps péri et extra-scolaires. À l'issue de l'expérience des NAP, visant à prolonger les apprentissages réalisés en temps scolaires, la ville a souhaité continuer son engagement auprès des jeunes lillois en créant des clubs sur les temps péri et extrascolaire. Le Plan Lecture est également sollicité pour former les animateurs et encadrer des clubs autour du livre et de la lecture afin de sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge au pouvoir des mots et de l'imagination.

L'enfant est au cœur de nos priorités et la bibliothèque est un partenaire fort dans cette volonté d'éducation partagée.

Finalement, sans l'avoir clairement formalisé encore, l'éducation artistique et culturelle fait partie de notre quotidien : la bibliothèque met à disposition des œuvres, permet des rencontres avec les artistes et donne la possibilité aux enfants de s'essayer à des techniques plastiques ou d'écriture, le tout dans une cohérence d'offre culturelle sur l'ensemble du territoire. Tout a débuté il y a 13 ans et aujourd'hui encore, cette mission d'éducation artistique et culturelle reste un enjeu majeur. ■



Rencontre avec Mélanie Rutten

© C. Lechaux

LES AUTEUR·ES NE SONT PAS DES SUPER-HÉROS

Parce qu'une rencontre (un atelier) d'un-e auteur-e avec une classe se joue bien en amont de sa venue, parce que sa réussite dépend de l'implication du désir de l'enthousiasme, de la réflexion, de tous les partenaires : enseignant-es, bibliothécaires, animateur-rices, éducateur-rices de jeunes enfants...



© corimedreyfuss.fr

Cette année, je fête mes 20 ans! Enfin pas vraiment, ça fait longtemps en vrai que je n'ai plus 20 ans, mais mes 20 ans d'auteure-illustratrice, Ça compte!

En novembre 1998, mon premier album est sorti aux éditions Thierry Magnier et me voilà à fêter ça, 20 ans et une bonne quarantaine de livres plus tard.

Ce matin, je suis sur un quai de gare, il est tôt, j'ai pris un métro, j'attends un train, puis un bus et enfin quelqu'un viendra pour m'accompagner dans une bibliothèque. J'y rencontre une classe.

Hier, j'ai préparé mes affaires, j'ai sélectionné des albums, choisi des travaux préparatoires, des chemins de fer, des brouillons, toutes choses pour leur raconter qu'un livre c'est des idées, du travail, du temps, de la réflexion, beaucoup d'essais et d'étapes, un travail d'équipe aussi.

J'ai fait une pile de ce que je prends, une autre de ce que je

laisse et puis j'ai tout pris, les deux piles. C'est vrai, je sais de quoi j'ai envie de leur parler, mais pas encore de quoi eux auront envie de me parler, où ils auront décidé de m'emmener, quelles seront leurs questions, qu'est-ce qu'ils voudront voir, qu'est-ce qu'ils auront besoin de comprendre, alors j'ai tout pris, au cas où. Des rencontres, ateliers, interventions... j'en ai fait des centaines, plus même! J'ai rencontré des milliers d'enfants, dans des classes, des bibliothèques, des salons du livre, des centres aérés, des crèches... et pourtant j'ai toujours un petit pincement au cœur avant d'y aller, une légère angoisse, un peu comme à un « premier rencart », une rencontre quoi : est-ce qu'on va se plaire? Est-ce qu'on va se comprendre? Est-ce qu'on a bien fait de venir?

Aujourd'hui, ils viennent jusqu'à la bibliothèque. Un doux brouhaha les annonce, je vois qu'ils connaissent l'endroit, s'y sentent à l'aise, certains se précipitent vers leur rayon préféré, d'autres se ruent sur la bibliothécaire, d'autres encore me demandent avec de grands yeux « C'est toi Corinne Dreyfuss? »

Et c'est parti, on s'installe confortablement, je lis un album. Ils ont des questions plein la bouche, ils m'étonnent, et parfois s'étonnent de mes réponses, très vite je sens qu'ils ont été « baignés » dans mes livres, ils me le disent : « Nathalie (la bibliothécaire) nous a lu tes livres souvent », « Avec la maîtresse, on a essayé de deviner comment tu faisais les illustrations »...

Et la magie opère, ils me poussent gaiement là où je n'avais pas prévu d'aller, ils me sortent de ma route toute tracée, je les porte sur le chemin de mes livres et je vois leurs yeux briller.

Je ne suis pas magicienne ni une « super-auteure », ils ne sont pas doués, géniaux, très en avance sur leur âge... juste des enfants joyeusement intéressés, parce que vous, bibliothécaires et enseignants, les avez guidés, accompagnés, nourris de vos compétences et de vos envies. Parce que vous avez mis en place les conditions pour que cette rencontre soit étincelante, parce que le désir, le plaisir, et la curiosité de lire sont contagieux ; alors continuons ensemble à contaminer les enfants. ■

PAR CORINNE DREYFUSS

jeu

JOUER PENDANT LA CLASSE

PAR JONATHAN BOURDON

« Dans quelle mesure les supports conçus pour le loisir peuvent-ils contribuer à l'éducation ? De fait, l'école s'est constamment réapproprié le monde du loisir dans un objectif éducatif, à commencer par le livre, le théâtre et d'autres pratiques comme le jeu. »

Gilles BROUGÈRE, De quoi le jeu est-il le nom ?
La Revue des livres pour enfants, n°300, avril 2018.

QUAND LA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT TERRAIN DE JEU

Tantôt objet culturel, tantôt support d'animation, tantôt livre (livre-jeu) en lien étroit avec l'univers de la littérature, le jeu prend une place grandissante au sein de nos structures. Comment l'exploiter lors de l'accueil de classes ?

Quiz, jeux de société, jeux de piste, jeux symboliques, jeux vidéo... les supports ne manquent pas en effet pour capter les élèves et les amener vers les objectifs fixés par les bibliothécaires et les enseignants lors des séances en bibliothèque.

L'un des plus répandus reste la découverte d'un lieu et de son fonctionnement, et de faire en sorte que l'élève – et donc l'enfant – se l'approprie dans l'optique d'y revenir pour en profiter hors temps scolaire.

Haro sur la traditionnelle visite guidée avec présentation orale de son agencement et de la spécificité de chaque espace. Faites-le en jouant, les enfants n'en seront que plus réceptifs !

Pour découvrir la bibliothèque, il est possible de créer un jeu de piste qui amène toute la classe à parcourir l'intégralité de la structure de manière ludique. Certes la préparation peut paraître chronophage mais face à la

multitude de classes qui vont s'y succéder, y passer le temps nécessaire pour avoir un jeu efficace et plein de bon sens vaut le coup d'y consacrer quelques heures de travail.

DÉCOUVRIR LES COLLECTIONS EN JOUANT

Il est encore possible de poursuivre la découverte du lieu au travers des différents documents qu'il met à disposition... en jouant.

Préparez un exemplaire de chaque type de document que vous proposez et présentez-les devant les yeux des enfants. Oralement ou par un système de pioche dans un sac (cela produit toujours son effet, tout en rajoutant un mécanisme ludique), chaque élève devra alors tenter d'identifier le document cité. Où est le livre audio ? Où est la bande dessinée ? Où est le magazine ?... Ce qui peut permettre aux bibliothécaires et aux enseignants d'amorcer la conversation sur un tas de sujets en lien avec les collections : Qu'est-ce qu'un manga ? Pourquoi ce livre porte telle cote ? Qu'est-ce qu'un hebdomadaire ?

LES ÉDITEURS ET LES JEUX INSPIRÉS DES UNIVERS D'AUTEURS...

Ensuite, il est possible d'articuler les séances de découverte de la littérature jeunesse en proposant du jeu. Se dresse toute une gamme de jeux de société qui reprend les univers d'auteurs jeunesse. Hervé Tullet a édité *Un jeu* disponible en boîte mais aussi sur tablette, ou plus récemment *Dessine !*.

Autre plongée ludique dans l'univers d'un auteur avec les jeux édités par l'École des loisirs : on y trouve *Les Trois Brigands* de Tomi Ungerer, *C'est qui le plus fort ?* de Mario Ramos ou encore *Pouss' Poussins*

Il est également possible de créer un jeu en s'appuyant sur un mécanisme qui a fait ses preuves, et en le transposant dans un paysage propre à la littérature jeunesse

de Claude Ponti pour ne citer qu'eux. Le site internet de l'École des loisirs¹ référence actuellement 24 jeux de société inspirés d'albums jeunesse. Il convient néanmoins de se pencher sur chaque jeu en détail avant l'achat, tant ils ne se valent pas d'un point de vue ludique.

Avec un peu de créativité et de matériel, il est également possible de créer un jeu en s'appuyant sur un mécanisme qui a fait ses preuves, et en le transposant dans un paysage propre à la littérature jeunesse. Prenons le *Verger*² par exemple, un grand classique du jeu coopératif pour les enfants. L'objectif général du jeu est de récupérer, par un système de dé, l'ensemble des fruits du verger avant l'apparition du corbeau. Transposez le avec l'album *Le loup est revenu* de Geoffroy

¹ <https://www.ecoledesloisirs.fr/catalogue/jeux>

² Le Verger, créé par Anneliese Farkaschovsky et édité chez Haba.

Le jeu prend une place grandissante au sein de nos structures



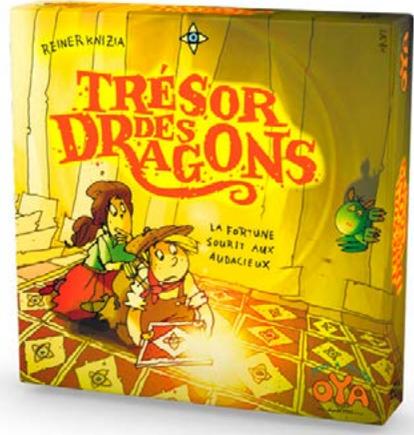


de Pennart. Le loup devient le corbeau et les autres personnages du livre vont remplacer les fruits : il faut maintenant les sauver avant l'apparition du loup.

UN EXEMPLE CONCRET DE JEU DE SOCIÉTÉ AVEC UNE CLASSE

Il est aussi possible de simplement jouer à un jeu de société classique (entendre par là, sans lien direct avec le reste des collections proposées par la médiathèque). Il s'agit alors de montrer le jeu comme objet culturel, d'insister sur la richesse de l'édition ludique et de se servir des mécanismes proposés par le jeu pour favoriser l'apprentissage et les interactions.

Exemple ici avec le jeu *Trésor des Dragons*³.



sel de cette perle ludique. Néanmoins, ce jeu n'est conseillé que pour cinq joueurs, ce qui peut représenter un frein lorsque l'on accueille une classe entière. D'où l'idée intéressante de former des équipes. Les joueurs – les élèves donc – se mettent par deux, voire trois selon l'effectif de la classe. Ainsi, à la mémoire et la notion stratégique, s'ajoute une dimension très intéressante, d'un point de vue ludique comme pédagogique : la coopération. Chaque joueur doit dès lors composer avec son ou ses partenaires pour mener à bien son tour de jeu et sa mission : ramasser le plus de tuiles possible. Il est intéressant de voir les équipes s'entendre (ou pas, d'où la nécessité d'accompagner la partie) et de développer des méthodes qui leur sont propres : la totale collaboration, le jeu alterné (d'un tour à l'autre ou sur un même tour), le compromis... Alors certes, même répartis en binôme, seuls

10 élèves peuvent prendre part à une partie. Mais l'astuce consiste à se procurer le jeu en 3 exemplaires, ce qui permet de mobiliser 30 joueurs, soit généralement une classe complète. Cela permet de n'expliquer les règles qu'une seule fois à l'ensemble des deux ou trois tables en simultanément et d'associer un adulte à chacune d'entre elles : l'enseignant et les animateurs de la séance. ■

À la mémoire et la notion stratégique, s'ajoute une dimension très intéressante, d'un point de vue ludique comme pédagogique : la coopération

³ <https://tinyurl.com/oia-dragons>

LE REGARD DU PROFESSEUR

Mathieu Quénée, professeur des écoles d'une classe de CE2, au sein de l'école Notre Dame des Lourdes à Ronchin, a accepté de nous donner sa vision de l'apprentissage par le jeu et du rôle des bibliothèques dans l'application de cette méthode d'enseignement.

Quelle est la vision du monde ludique du côté des professeurs des écoles ?

Mathieu Quénée : De plus en plus de professeurs des écoles jouent dans leur classe. Souvent, ils s'y intéressent après quelques années d'expérience car les débutants ont peur de se lancer ou de se retrouver dépassés (par la perte de temps ou par le retard pris sur le programme, ils ont aussi du mal à lier le jeu aux apprentissages ce qui est pourtant concevable dans quasiment tous les champs disciplinaires). Les enseignants se servent du jeu pour susciter l'intérêt des élèves et donner plus de vie à leurs cours. Certains fonctionnent par atelier-jeu, d'autres mettent en place des *serious games*, d'autres encore ont recours aux *escape games*. Le monde ludique intéresse donc de plus en plus les enseignants qui y voient les nombreux avantages que peut procurer la pédagogie par le jeu dans leur propre pratique. Il y a encore du chemin à faire mais même en formation initiale (dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation) la dimension ludique dans la pédagogie progresse.

Quel rôle joue la bibliothèque ?

M. Q. : Je pense que les bibliothèques ont un rôle à jouer (tous comme les ludothèques municipales) pour permettre aux enfants et enseignants de découvrir de nouveaux jeux, pour sécuriser les enseignants qui seraient encore frileux et auraient peur de se lancer. Le fait de passer par un tiers (le bibliothécaire) peut aider les enseignants à oser « faire avec » pour ensuite « faire seul » dans leurs classes. L'accompagnement est la meilleure rampe de lancement vers tout changement. L'idée de sortir de l'espace classe est également intéressante pour montrer aux enfants que la scolarité ça n'est pas qu'un lieu, quatre murs et 29 chaises et tables. Sortir de la classe, aller à la rencontre de nouvelles personnes (voir d'autres élèves via des rencontres interclasses à la bibliothèque) est enrichissant pour eux. De nouvelles attitudes sociales vont en émaner comme l'émulation, l'empathie, la solidarité, la bienveillance, la coopération ou encore l'ouverture d'esprit.

Quel serait votre conseil aux professeurs encore réticents à l'idée de venir jouer avec leur classe en bibliothèque ?

M. Q. : Il n'y a rien à perdre mais tout à gagner. En faisant cette expérience vous allez découvrir de nouveaux outils, de nouveaux jeux qui viendront nécessairement enrichir votre pédagogie et donner des atouts dans votre main (pour aider, différencier, faire progresser vos élèves).

Sortir de sa classe c'est déjà apprendre des choses aux enfants. Et sortir de ses habitudes et de son quotidien c'est déjà progresser dans sa pédagogie. Il faut juste oser. Et le jeu est le travail de l'enfant, pourquoi donc se priver de ce biais pour les faire progresser.

Et auriez-vous un autre conseil pour les bibliothécaires dans l'animation de leur séance avec les scolaires ?

M. Q. : Il faut vous assurer de maîtriser les jeux que vous allez faire découvrir. Vous devez connaître le jeu dans ses moindres détails (y compris les variantes). Il faut aussi rester ouvert aux propositions des enfants (qui peuvent être étonnantes comme déroutantes ou encore pertinentes). Garder toujours en tête à quel public vous vous adressez pour adopter les postures nécessaires au bon déroulement de la séance (patience, tolérance au bruit, bienveillance, maintien d'un cadre précis et compréhensible par les enfants, être strict sans être autoritaire).

« Le monde ludique intéresse donc de plus en plus les enseignants qui y voient les nombreux avantages que peut procurer la pédagogie par le jeu dans leur propre pratique »

jeu /éducation

LE POSITIONNEMENT DES LUDOTHÈQUES

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION DE L'ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES (ALF)

« Jeu » et « éducation » sont deux termes difficiles à définir et qui peuvent faire débat. L'Association des Ludothèques Françaises, inscrite dans une démarche d'éducation populaire, se positionne sur la question.



©Rémi Arbeau

DOSSIER
BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

De nombreux auteurs ont relevé le sérieux et la concentration dont les enfants font preuve lorsqu'ils jouent

Le jeu est aujourd'hui un phénomène incontournable. D'une part parce qu'il est devenu, en l'espace d'un demi-siècle, la première industrie de loisir culturel, et d'autre part parce qu'il est désormais largement reconnu comme une activité nécessaire au développement de l'enfant. Cette double dynamique sociétale en faveur du jeu se traduit alors par une incitation faite aux équipements ayant une mission éducative à intégrer le jeu dans leur pratique.

L'Éducation nationale elle-même en est venue à le réintroduire dans le programme officiel de l'école maternelle : « L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leur jeu libre afin de mieux les connaître. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques. »¹

1 Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015.

On remarquera cependant que cette place concédée actuellement au jeu par l'Éducation nationale est très réductrice par rapport à celle qui avait pu lui être accordée antérieurement. En effet, l'importance du jeu, entendu comme activité libre, dans l'éducation de l'enfant est reconnue depuis le XIX^e siècle, par exemple chez Pauline Kergomard². La conception scolaire du jeu semble ainsi moins tenir de la psychologie de l'enfance que de la tendance actuelle à vouloir utiliser le jeu à toutes sortes de fins : jeux sérieux, *ludicisation* (ou *gamification*), et *edutainment*, ou éducation par le jeu, entendue comme l'introduction d'éléments dit « ludiques » dans les activités données aux enfants.

On voit donc transparaître, derrière l'engouement général pour le jeu, une certaine diversité des approches et des conceptions du jeu, au sein de laquelle les ludothèques se sont très tôt positionnées. Apparues dans les années 1970, et en augmentation depuis les années 1980, les ludothèques sont elles-mêmes issues d'une pluralité de courants et d'influences. On pourrait dire qu'elles se situent au point de rencontre de l'animation, de la petite enfance et du monde du jeu de société en tant que loisir culturel. Ce dernier point est important, car une partie de la

² KERGOMARD. *L'Éducation maternelle dans l'école*. Paris, Hachette, 1886.

« L'intérêt éducatif du jeu en ludothèque ne s'inscrit donc pas comme un outil au service de l'éducation formelle, mais en tant qu'approche complémentaire à celle-ci »



Le jeu symbolique (jeu de projection imaginaire) est une activité essentielle pour l'enfant, dans laquelle il peut exercer l'ensemble de ses compétences

© Les Enfants du jeu

dimension éducative du jeu sera de donner accès à cette dimension culturelle.

Le positionnement des ludothèques s'affirme alors d'abord comme relevant de « l'éducation populaire », ce qui implique que la démarche éducative ne saurait se limiter à l'éducation formelle dispensée institutionnellement au sein du système scolaire. La démarche d'éducation populaire revendique l'existence et l'importance d'une éducation non-formelle, en tant qu'éducation de chacun et pour chacun dans une visée émancipatrice. L'intérêt éducatif du jeu en ludothèque ne s'inscrit donc pas comme un outil au service de l'éducation formelle, mais en tant qu'approche complémentaire à celle-ci. Ainsi, les ludothèques n'existent pas uniquement comme ressource au service d'autres approches, mais apportent, par leur savoir-faire spécifique, leur propre contribution à la construction individuelle et collective de chacun.

Cet apport éducatif particulier, les ludothèques le trouvent dans la singularité de leur objet, c'est-à-dire le jeu, en tant que fait de jouer. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par « jeu ». En effet, avec les évolutions de la place et de la forme du jeu dans la société mentionnée plus haut, la notion du jeu est devenue particulièrement floue et polysémique. Aussi est-il apparu nécessaire pour les ludothèques de se positionner sur

« La valeur éducative du jeu réside donc dans les effets qu'il peut possiblement induire chez le joueur »

une définition du phénomène, d'autant plus que les différents courants ayant influencé les ludothèques disposaient de leurs propres conceptions du jeu. En s'appuyant sur les principales références existant sur la question (cf. bibliographie), l'ALF a donc choisi dans son projet politique de définir le jeu comme une action libre, gratuite, fictive, réglée et incertaine.

C'est donc la présence de ces caractéristiques qui fait qu'il y a jeu, indépendamment du support – ou du « média » – sur lesquelles elles s'exercent. Par son action consistant à « donner à jouer », le ludothécaire garantit la présence des caractéristiques qui font que l'activité entreprise relève en tout état de cause du jeu. Ce n'est donc pas tant le média qui est au cœur de sa pratique, que la modalité de son utilisation. L'apport éducatif du jeu réside donc dans les effets que peut induire le fait d'exercer une action de manière libre, gratuite, fictive, réglée et incertaine. Ces « effets induits du jeu », ainsi que l'ALF a choisi de les désigner, peuvent se catégoriser en trois grands types :





En participant au jeu, quel qu'il soit, au même titre que les autres joueurs, le ludothécaire valorise à leurs yeux le fait de jouer et éveille leur intérêt

©Brigitte Martinez

L'ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES

L'ALF est une association nationale, agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Fondée en 1979, elle a pour objet de fédérer, représenter et accompagner les ludothèques françaises. L'ALF assume plusieurs missions, en lien avec les ALF régionales. La première de ces missions est de représenter les ludothèques, de promouvoir leur vision du jeu et de favoriser la reconnaissance du métier de ludothécaire, notamment auprès des institutions.

Elle participe et encourage la réflexion et la recherche sur les questions du jeu et de la ludothèque, notamment par le biais d'une offre de formation continue.

Enfin, elle soutient et anime le réseau des ludothèques par la création et la diffusion d'outils dans une démarche de professionnalisation, par l'accompagnement des ludothèques et des porteurs de projet, et par la coordination d'événement nationaux, tels que la *Fête du Jeu* ou la *Sélection des Ludothécaires*.

- Exercice de facultés, de capacités, liées au contenu de l'action

En raison de la diversité illimitée des contenus que peut prendre le jeu, toutes les capacités possibles peuvent s'y trouver sollicitées : cognitives, langagières, sensorielles, motrices, techniques, sociales, émotionnelles, décisionnelles, etc. La motivation à utiliser ces capacités est d'autant plus grande que le joueur a librement choisi de s'impliquer dans le jeu, et qu'il en tire – ou du moins en escompte – généralement un certain plaisir (sans quoi il ne se serait pas engagé dans le jeu). Jouer implique donc nécessairement que le joueur mette en œuvre des compétences, ce qui contribue à les entretenir, sinon à les renforcer ou à les développer par l'acquisition de nouveaux apprentissages, en intégrant des savoir-faire ou de nouvelles informations.

- Effets sociaux

Indépendamment du contenu qu'il prend, le jeu est une expérience de soi et de l'autre. Parce que le jeu est gratuit et fictif, donc sans conséquences sur la réalité, le joueur peut expérimenter sans crainte ses capacités et acquérir une meilleure connaissance de lui-même et des autres. La pratique du jeu tisse des liens entre ceux qui y participent ou qui y assistent, et permet de se familiariser avec des usages et des manières d'être différents de ceux dont ils ont l'habitude. Bien sûr, cette expérimentation du rapport à l'autre ne se produit pas toujours sans heurts. Mais le cadre ludique est là pour préserver l'expérience de jeu, et éviter que celle-ci ne sorte de la dimension réglée et fictive qui la définit.

- Effets liés aux émotions

Le plaisir est évidemment l'effet qui vient en premier lieu à l'esprit lorsqu'il s'agit de jeu, avec sa dimension bénéfique et cathartique. Il n'est cependant pas toujours présent, satisfaction et frustration étant les deux faces de la médaille. Un plaisir trop grand peut également devenir difficile à gérer et engendrer un débordement et une surexcitation difficilement gérables (on pense tout de suite aux enfants, mais la récente victoire française au football montre bien que les adultes ne sont pas moins concernés). Le jeu peut cependant favoriser également la gestion des émotions, ce qui peut permettre au joueur de développer sa concentration et sa persévérance. La réalisation que celui-ci produit à travers le jeu peut aussi renforcer son estime de soi.

La valeur éducative du jeu réside donc dans les effets qu'il peut possiblement induire chez le joueur, et qui du fait de la nature particulière du jeu ne peuvent s'inscrire de la même manière dans une pratique d'activités dirigées. C'est en cela, croyons-nous, que le jeu ne s'inscrit pas dans la tentative improductive de *gamifier* les programmes scolaires, mais bien dans la complémentarité de l'éducation formelle. Il nous semble donc parfaitement légitime de proposer, à la bibliothèque comme à l'école, des espaces et des temps où le jeu reste pratiqué pour lui-même. ■

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

BROUGERE, Gilles. *Jouer / Apprendre*. Paris, Economica, 2005.

CAILLOIS, Roger. *Les Jeux et les hommes*, Paris. Gallimard, 1967 [1957].

HUIZINGA Johan. *Homo ludens : essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris, Gallimard, 2011 [1938].

COLLECTIF. « Effets induits : les apports informels du jeu en ludothèque vis-à-vis des publics ». *Actes de l'Université de l'ALF*, 2017.

Association des Ludothèques Françaises. « Projet politique ». 2015.

www.alf-ludotheques.org

code

COMMENT INITIER LES 8-14 ANS AU LANGAGE INFORMATIQUE ?

PAR CATHERINE PICARD & L'ÉQUIPE DE LA SALLE D'ACTUALITÉ

La Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, propose au sein de son bâtiment un espace ouvert au public de proximité, un lieu à la dimension numérique affirmée qui développe un programme d'ateliers en direction de ses usagers mais aussi des scolaires.

LA SALLE D'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

La Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône a déménagé en 2006 pour rejoindre les Archives départementales dans un tout nouveau bâtiment situé dans le quartier d'Arenc. Ce quartier est en pleine restructuration, une population en grande difficulté côtoie les projets architecturaux de l'opération urbaine Euroméditerranée. Dès l'ouverture de ses nouveaux locaux, la Bibliothèque départementale propose aux habitants du quartier une salle d'actualité. Presse, magazines, ouvrages de référence, postes informatiques avec accès à internet sont mis à disposition du public. Au fur

et à mesure des mois, des années la Salle d'actualité évoluera dans ses propositions documentaires, ses activités, ses missions pour devenir un lieu de rencontres, de formation au numérique, d'autoformation et de médiation.

La Salle d'actualité se fait aussi l'écho de la programmation culturelle des Archives et de la Bibliothèque départementales Gaston-Defferre en déclinant des ateliers dans et hors les murs.

Ce service de proximité est à la fois ouvert à la population qui vit et travaille dans le quartier, mais aussi plus généralement à l'aire marseillaise. Il a aussi pour mission d'être un lieu laboratoire de propositions, d'innovations et de formations à destination des bibliothécaires qui animent le réseau de la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.

CONTEXTE

En 2016, la dimension numérique de la Salle d'actualité et son rôle de lieu d'expérimentation applicable dans les bibliothèques du réseau doivent être confortés dans le cadre de son nouveau projet de service.

La labellisation *NetPublic*¹ se concrétisera

¹ L'objectif du label NetPublic est d'identifier les lieux qui proposent une initiation et un accompagnement de la population dans la découverte des multiples usages de l'internet, de l'informatique et des outils numériques (bureautique, domotique, mobiles, objets connectés...) afin que chacun puisse trouver un service de proximité qui lui permette de se familiariser avec les outils numériques et leurs usages, pour en connaître leurs potentialités, et en maîtriser les risques. <https://tinyurl.com/lab-netpublic>

L'apprentissage des langages informatiques fait désormais partie du programme scolaire à l'école primaire et au collège

en décembre 2016. Le projet *Class'Code*² lancé au niveau national apparaît alors comme une opportunité.

Ce projet, soutenu par les associations professionnelles de l'informatique et les réseaux d'éducation, réunis par la SIF (Société Informatique de France) est porté par l'INRIA (Institut public de recherche en sciences du numérique).

Les Start up *Magic Makers* et *Open-classroom* en assurent quant à elles respectivement la direction pédagogique et la production. L'objectif de ce projet est de former grâce à un programme innovant, les professionnels de l'éducation et de l'informatique afin qu'ils initient les jeunes de 8 à 14 ans à la démarche informatique. Ce programme est mis en place dès la rentrée 2016.

² <https://tinyurl.com/classIcode>

Un lieu laboratoire de propositions, d'innovations et de formations à destination des bibliothécaires qui animent les bibliothèques du réseau de la Bibliothèque départementale





En effet, l'apprentissage des langages informatiques fait désormais partie du programme scolaire à l'école primaire et au collège.

À partir du CM1 il s'agit de programmer les déplacements d'un personnage à partir de commande simple. Au collège, la programmation informatique est enseignée en cours de mathématiques et de technologie. L'objectif est d'être en capacité d'écrire un programme simple. Un exercice de programmation est d'ailleurs inscrit dans l'épreuve de mathématiques pour le Brevet des collèges 2017.

Ces jeunes n'ont pas connu d'environnement non numérique. Ordinateurs, téléphones portables, tablettes font partie de leur quotidien. Même s'ils n'en possèdent pas eux-mêmes, ils savent les utiliser. Mais en comprennent-ils le fonctionnement ? Comprennent-ils lorsqu'ils jouent, que derrière le jeu, il y a des lignes et des lignes d'un langage spécifique ? Ont-ils conscience que ce langage ouvrira dans le futur de nombreuses portes à ceux qui le comprennent, qui savent le composer, le lire ? Notre monde est devenu un monde de machines, de machines interconnectées ; la maîtrise du développement informatique sera non seulement un atout mais très certainement indispensable pour s'insérer dans une société numérique (intelligence artificielle, big data...).

Pour amorcer le projet, les contacts sont pris avec *Les Petits Débrouillards* qui assurent le déploiement sur les territoires et avec le réseau *Canopé - Atelier des Bouches-du-Rhône*³. Les membres de l'équipe de la Salle d'actualité débutent leur propre formation avec cinq MOOC mis en ligne sur la plateforme *Openclassroom*.

L'objectif du projet *Class'Code* est de faciliter la formation et les échanges de pratiques ou de ressources entre apprenants et ainsi faire naître une véritable communauté, dans l'esprit des Communs du savoir.

LA MISE EN ROUTE

Au cours de l'été 2016, les séances d'initiation à la programmation informatique sont élaborées par l'équipe de la Salle d'actualité en direction des classes de CM1/CM2 des écoles à proximité.

3 <https://www.reseau-canope.fr>

À la rentrée 2016, l'équipe est prête. Deux classes sont accueillies lors de trois séances de deux heures qui mêlent « activités débranchées » et « branchées » ainsi que la découverte de la plate-forme de codage *Scratch*.⁴

UN MODULE D'INITIATION

Ce module est construit en trois séances de deux heures.

Lors des premières et deuxièmes séances, les enfants alternent sur des activités « branchées » et « débranchées », la troisième est dédiée à la création d'une saynète sur la plateforme *Scratch*.

« Débranché », « Branché »... Quèsaco ? L'activité « débranchée » comme son nom l'indique, n'est pas liée à l'informatique. Cette activité prend place devant un drap et des feuilles de papier.

L'activité « branchée » de son côté, se tient dans la salle informatique, devant les ordinateurs.

ACTIVITÉ « DÉBRANCHÉE »

L'activité « débranchée » permet d'aborder le langage informatique sans se servir d'un ordinateur et permet de comprendre les mécanismes en jeu.

Quelques explications sont apportées sur les deux parties qui composent un ordinateur : la mémoire qui lit le programme et la partie processeur (le robot) qui l'exécute.

Dans un premier temps, sont proposés des programmes que les enfants doivent « lire » et « exécuter ».

4 <https://scratch.mit.edu/>

Exemple de programme proposé



Les élèves sont invités à se déplacer sur un drap. Sur celui-ci sont symbolisés une montagne, un lac, une rivière, un pont et des points pour matérialiser les déplacements... Un élève lit le programme, un autre l'exécute.

Les enfants comprennent vite que si la ligne n'indique qu'une seule fois « avance devant » le robot n'avancera que d'une case.

Les notions « avancer » « reculer » sont vite comprises !

Dans un deuxième temps il faut prendre en compte le nombre « d'avance » ou « de recul ». Les animatrices ont remarqué que la notion de « quart de tour » est plus difficile à intégrer et à exécuter !

Enfin les enfants doivent écrire et exécuter un programme. Les signes leur sont fournis.



Lignes de code



Drap pour l'activité « débranchée »

Les élèves ont acquis ou développé des compétences de compréhension de consignes, de logique, d'abstraction et de résolution de problèmes comme de création graphique

Les enfants rédigent donc des lignes de code qui interprètent les déplacements du « robot ».

Le programme écrit par l'élève (le programmeur) est lu à un deuxième élève (le robot) qui se déplace sur le drap selon les indications du programme (rôle de l'ordinateur).

ACTIVITÉ « BRANCHÉE »

Ces séances se déroulent dans la salle informatique de la Bibliothèque départementale. Les enfants sont face à un ordinateur, sur une plateforme de jeux⁵ qui les familiarise aux notions de blocs, de boucles, de répétitions, tracer un carré, sortir d'un labyrinthe... Ils s'approprient ainsi une certaine logique informatique utile pour évoluer ensuite sur la plateforme *Scratch*.

Plateforme sur laquelle ils se connecteront lors de la troisième séance. La consigne est alors de réaliser une saynète en choisissant un fond, des personnages, quelques actions et y adjoindre du son ou du texte. Chaque classe a créé son compte sur cette plateforme afin de conserver ses travaux et d'y revenir éventuellement par la suite.

POINT D'ÉTAPE

À l'heure actuelle, la Salle d'actualité a accueilli lors de ces séances de formations environ 500 enfants.

L'objectif de cette action est d'apprendre à maîtriser un langage de programmation composé d'un alphabet, d'un vocabulaire, de règles de grammaire et de syntaxe. Le but est d'organiser ce langage d'une manière logique pour créer une action.

La complémentarité des disciplines mises

en jeu (français, mathématiques, arts) a contribué à l'intérêt des enseignants pour cette action. Les élèves ont acquis ou développé des compétences de compréhension de consignes, de logique, d'abstraction et de résolution de problèmes comme de création graphique.

Des ateliers pour élaborer un jeu vidéo avec *Scratch* ou découvrir des applications autour du code sont aussi programmés lors d'événements culturels tels que la Fête de la science, Salons du livre, etc.

ET LES BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE ?

Pour acculturer les bibliothèques du territoire à cette démarche et ainsi faire évoluer leur palette d'ateliers en direction des scolaires, la Bibliothèque départementale leur propose des moments d'échanges entre apprenants (bibliothécaires, médiateurs numériques, enseignants etc.) comme des journées de formation.

Quelques ressources utiles pour apprendre à coder :

<https://tinyurl.com/class1code>
<https://www.magicmakers.fr/>
<https://pixees.fr>
<https://tinyurl.com/classcodev1>
<https://scratch.mit.edu/>

Pour aller plus loin :

<https://tinyurl.com/passecode>
<https://simplon.com/>

Robot Sphéro,
notre Bouboule



© Salle d'actualité - BD13

ET DEMAIN

Une classe de 3^e du collège Alexandre Dumas (quartiers Nord de Marseille) a été reçue en février 2018. Les trois séances ont été adaptées à ce public avec une seule séance débranchée et deux séances complètes consacrées à la réalisation d'un jeu vidéo, style *Pacman*, toujours avec *Scratch*.

Pour faire évoluer le partenariat avec le monde éducatif, la Salle d'actualité souhaite désormais développer de nouvelles sessions en direction des collégiens (public prioritaire du département des Bouches-du-Rhône). Sont en réflexion et en construction des propositions qui aborderont un approfondissement de *Scratch* mais aussi la programmation du nouveau compagnon de jeu de l'équipe : le robot *Sphero* baptisé *Bouboule*.⁶

5 <https://blockly-games.appspot.com/?lang=fr>

6 <https://tinyurl.com/gj-spherosprk>

2018+

projet éducatif

QUELLE PLACE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ?

PAR FRÉDÉRIQUE DUTILLEUL

La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées propose une mise en connexion de tous les acteurs culturels du territoire pour l'écriture d'un catalogue d'offres en matière d'éducation artistique et culturelle ouvert sur un large territoire.

CONTEXTE

Pour la troisième année consécutive, la ville de Pau et la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées éditent un catalogue de l'offre pédagogique proposée à l'ensemble des établissements scolaires de l'agglomération.

Le catalogue 2018-2019 propose 156 offres pédagogiques dont 23 parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de la maternelle au lycée et ce dans tous les domaines : culture, environnement, sport, santé, citoyenneté... Autant de trajectoires proposées aux élèves pour se forger une culture personnelle, éveiller sa curiosité - fondamentale pour bien apprendre - et aiguïser plus encore son sens critique.

UNE MISE EN PROJET DE PARTENAIRES CULTURELS

Mise en forme d'une offre sous forme de catalogue

Ce catalogue est le fruit d'une année de travail collectif coordonnée par une chargée de l'offre pédagogique à la Direction Culture de la collectivité. Pas moins de 50 médiateurs culturels (dont 40 de la direction culture et 10 médiateurs des autres directions de la collectivité) participent à l'accueil de scolaires avec une offre éclectique réalisée selon un socle de culture commune autour de l'expérience du VOIR / DIRE / FAIRE préconisé dans la charte de l'éducation artistique et culturelle.

La première année a permis de faire apparaître un existant solide de projets communs Éducation nationale/établissements culturels sur le territoire ; en particulier au sein du réseau des médiathèques qui par leur maillage accueillent en visites libres, visites découvertes et visites thématiques une grande partie des classes des établissements scolaires de proximité.

La deuxième année a vu la construction à l'issue d'un plan de formation commun d'ateliers créatifs basé sur les fondamentaux de l'éducation artistique et culturelle. La coordination à l'échelle de la direction culture a permis de bloquer des temps de travail structurés autour des 23 projets-parcours créant

Pas moins de 50 médiateurs culturels participent à l'accueil de scolaires ...

ainsi un riche partenariat entre acteurs culturels promouvant des actions différentes mais fédérés autour d'un axe commun.

LA MÉDIATION : DES AXES COLLECTIFS

Les groupes de travail ont permis de dégager des axes collectifs de définition des contenus des parcours.

Avant la visite

- Implication de l'enseignant en amont par un rendez-vous et/ou un contact préalable ;
- Préparation de dossiers enseignants à remettre avant la visite.

Pendant la visite

- Parcours avec les trois piliers de l'EAC : VOIR/DIRE/FAIRE et une courte visite de l'établissement culturel sont à prévoir dans la durée d'accueil ;
- Les ateliers créatifs sont également l'occasion d'une découverte des différents métiers culturels ;
- Il est essentiel de proposer des dispositifs ludiques pour associer la notion de loisirs à la fréquentation d'établissements culturels ;
- La proposition d'un Livret d'accompagnement de l'élève permet une restitution des savoirs ;

**[...] se forger
une culture
personnelle,
éveiller sa curiosité
[...] et aiguïser
plus encore son
sens critique**



Le temps de restitution retrouve sa place au sein de la médiathèque comme un lieu social marquant la fin de cette découverte culturelle

le conservatoire et l'église Saint-Martin avec la ville d'art et d'histoire. Cette thématique est apparue dès les premiers groupes de travail comme étant un fil conducteur de projets culturels existants. Il est intéressant de noter comment en préambule, pour découvrir le sujet les médiathèques se positionnent pour une lecture et présentation de choix de livres de manière encyclopédique. Ceci prépare les ateliers créatifs qui seront ensuite proposés à travers la musique, les arts et le patrimoine. Le temps de restitution retrouve sa place au sein de la médiathèque comme un lieu social marquant la fin de cette découverte culturelle. Ce projet est clairement un exemple de l'évolution des médiathèques à travers un travail en réseau, une expérience de lecture et de découverte encyclopédique, des ateliers proposant des supports numériques et un lieu d'accueil de toutes les créations culturelles proposées sur un territoire. ■

- Les visites à deux voix permettent des échanges et des temporalités plus interactives ;
- Les ateliers peuvent plus facilement être prolongés dans le cadre scolaire par la réalisation de mallettes pédagogiques et la création de visites en autonomie.

Après la visite

- Suivi du travail réalisé par l'enseignant et ses élèves à l'école par échanges et importance de la proposition d'un temps de restitution.

UN EXEMPLE DE PARCOURS : LES ANIMAUX RÉELS ET FANTASTIQUES

Ce parcours est proposé à cinq classes de la maternelle au CE2 et permet d'appréhender le règne animal, ses représentations artistiques au fil du temps et plus largement, le rapport de l'homme à ce dernier. Entre imaginaire médiéval et vision naturaliste, entre symbolique et préservation de la biodiversité, les élèves sont invités à imaginer des animaux réels ou fantastiques.

Il permet en cinq étapes de découvrir successivement trois médiathèques différentes du réseau, le musée des Beaux-arts de Pau,



Exemple d'un atelier créatif : livret accompagnant de l'élève

L'offre pédagogique d'EAC 2017/2018 en quelques chiffres :

- 125 offres EAC et 33 offres d'ateliers créatifs ;
- 101 offres supplémentaires proposées dans l'année sur demandes complémentaires ;
- 398 enseignants-demandeurs via le formulaire d'inscription au catalogue pour ;
- 1105 visites ateliers de classes de la maternelle au lycée dont 2/3 sur le territoire de la ville de Pau et 1/3 sur l'agglomération Pau Béarn Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques.

contrat territoire-lecture

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE

PAR SOPHIE RAT

Dans le cadre de la Convention Culture et Territoires, Dijon Métropole a signé un contrat territoire-lecture (CTL) en 2016 avec l'inspection académique et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Le CTL vise à structurer et développer l'action culturelle dans les quartiers politique de la ville notamment l'accès au livre et à la lecture.

LE CONTEXTE

Le contrat de ville ne faisant que très peu mention de compétences dans le domaine de la culture, la Drac de Bourgogne et l'Éducation nationale ont proposé à Dijon Métropole d'organiser un travail en commun, dans les quartiers politique de la Ville, avec toutes les communes liées par ce contrat : Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny, Talant.

Un premier constat fait apparaître que chacune des différentes communes de la politique de la ville dispose déjà d'établissements culturels de qualité et à forte identité. De plus, les politiques culturelles initiées par ces communes sont déjà profondément ancrées. Très vite, des interrogations ont émergé : pourquoi et comment, travailler ensemble ? Comment les communes vont-elles pouvoir « s'emparer » de cette convention et du CTL pour mener des actions culturelles fédératrices ? Quelle sera la plus-value aux actions culturelles déjà menées par les communes ?

Car l'enjeu est bien d'éviter d'avoir deux politiques culturelles sans passerelles et sans articulations. C'est-à-dire d'une part, une politique unissant l'État, l'Éducation nationale et Dijon Métropole et d'autre part, une politique menée par les communes.

LES PARTENAIRES ET LEURS POSITIONS

La Drac précise que ce contrat concourt à une volonté d'inscrire dans les QPV¹, les domaines de la lecture, de l'écriture et de

l'expression orale comme étant des leviers forts de lutte contre l'exclusion, contre les inégalités sociales, culturelles et professionnelles. Les bibliothèques municipales des différentes communes sont des partenaires évidents et majeurs dans la mise en œuvre de ce contrat.

Pour l'Éducation nationale, l'EAC² est une priorité de l'académie pour que chaque élève y accède librement et facilement. Dans ce cadre, il lui semble que le partenariat peut être un véritable outil permettant de toucher les élèves pendant et hors du temps scolaire.

Le partenariat peut être un véritable outil permettant de toucher les élèves pendant et hors du temps scolaire

Les communes pensent que cette convention pourrait permettre la mise en place d'actions nouvelles grâce au soutien financier apporté. Elles sont également persuadées que dans ces quartiers, l'axe majeur à développer est le travail en commun entre les différentes structures. Elles soulignent aussi l'importance de la réciprocité entre l'école d'une part et les structures culturelles d'autre part.

LES ÉTAPES

Une étude sur la lecture publique dans les QPV de Dijon Métropole a permis de dégager des faits et des préconisations visant à valoriser le rôle de la lecture comme vecteur de lien social. Parmi ces préconisations, l'axe de la jeunesse à travers le renforcement des liens entre les bibliothèques et l'Éducation nationale s'est traduit par un projet d'EAC initié et conduit par les deux parties.

Le fil rouge choisi pour cette action est une auteure-illustratrice française, Nathalie Novi invitée par les bibliothèques et les écoles pour une résidence partagée et exploitée. Ainsi, quatre temps forts communs ont été dégagés entre septembre 2017 et juin 2018.

1) Une formation en amont autour de la lecture notamment d'albums pour les jeunes, destinée aux bibliothécaires et enseignant-es afin de donner des clés aux participant-es pour mieux appréhender conjointement l'usage de ce support dans les classes.

2) L'accueil de l'exposition *Chansons tziganes* par Nathalie Novi réalisée par Imagier vagabond. Identique sur chaque ville, elle sert de base au projet.

3) Des rencontres avec Nathalie Novi : deux par commune ou territoire. L'auteure-illustratrice posant comme principe de ne pas pouvoir mener d'ateliers, avec des groupes de plus de 12 enfants, il



1 Quartier politique de la ville.

2 Éducation artistique et culturelle.



©Sophie Rat

a été envisagé de faire travailler conjointement une classe d'école élémentaire avec une classe de collège. Il en est ressorti des productions très diverses qui ont été présentées lors des rencontres avec Nathalie Novi : livres, saynètes, kamishibais, etc. Très souvent, une classe travaillait sur l'écrit tandis que l'autre s'attachait plus à l'illustration.

4) Une performance, traduite par une prestation pendant laquelle Nathalie Novi peint « en direct » alors que son travail est retranscrit sur un écran par des moyens vidéo pour être visible de tous. Elle est dans le même temps accompagnée par un duo de musiciens qui permet de découvrir l'univers de la musique tzigane. Ces spectacles ont été ouverts en priorité aux enfants des classes partenaires, à leur famille et parfois aux publics des quartiers.

Il en est ressorti des productions très diverses qui ont été présentées lors des rencontres avec Nathalie Novi : livres, scénettes, kamishibais, etc.

LES RÉUSSITES

La formation a vraiment été fondatrice de cette coopération grâce à une démarche partenariale forte. Sur deux jours prévus, une journée a permis aux enseignant-es et bibliothécaires de commencer le travail de réflexion.

Concernant les publics, ces actions communes autour du projet ont permis de toucher des publics jeunes (classes, ALSH³, PRE⁴) et des publics adultes (publics empêchés, en situation d'illettrisme, allophones...).

Pour ce qui est des élèves, l'intérêt d'un projet pédagogique, mené dans ce cadre d'EAC, réside dans le fait que les élèves étaient acteurs de ce projet culturel et artistique et non pas simples spectateurs.

Le travail avec les albums a été très positif avec les collégiens, malgré les réticences du début de certain-es enseignant-es. Le choix des albums et leur valorisation se sont faits en accord avec les programmes scolaires.

LES DIFFICULTÉS

La principale difficulté fut l'absence des familles lors de la formation en amont. Ces dernières devaient faire partie du public visé avec les bibliothécaires et enseignant-es, mais pour des raisons d'organisation cela n'a pu se concrétiser. Plus largement, se pose la question de comment impulser des actions dans lesquelles les parents peuvent prendre part ? Comment ouvrir sur le champ social tout en gardant le lien avec le livre ?

Difficulté à gérer le calendrier car l'année calendaire n'est pas la même pour les bibliothèques et l'Éducation nationale. Le souhait

³ Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

⁴ Programme de Réussite Educative.

L'intérêt d'un projet pédagogique, mené dans ce cadre d'EAC, réside dans le fait que les élèves ont pratiqué une activité artistique et culturelle et n'ont pas été uniquement spectateurs

étant que les enseignant-es puissent participer à la formation, et ce, même si les plans académiques de formation⁵ sont déjà clos.

OUVERTURE D'UN DIALOGUE ENTRE LES PARTENAIRES

La souplesse de ce dispositif a permis à ses acteurs d'en élaborer eux-mêmes la programmation et de s'adapter plus facilement aux différents territoires. La mise en commun des connaissances et des compétences a entraîné une nouvelle offre d'actions au sein du réseau, ainsi que l'ouverture d'un dialogue entre la Drac, les élus, les partenaires culturels et l'Éducation nationale. ■

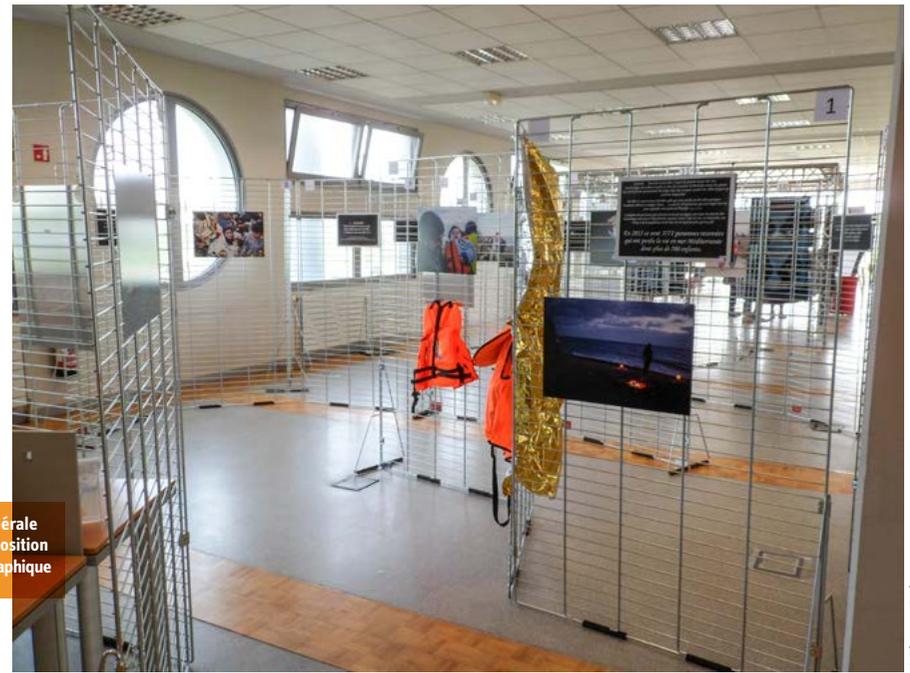
⁵ PAF.

BU pour tous·tes

QUAND LES PETITS VIENNENT À LA BU : L'ACTION CULTURELLE SANS LIMITE D'ÂGE

PAR VIRGINIE DELRUE AVEC LA COLLABORATION D'ADELINE ROFORT

L'accueil de classes fait partie intégrante des missions des bibliothèques universitaires. Le service animation culturelle de la BULCO propose donc des actions ouvertes à tous les publics.



Vue générale de l'exposition photographique

©Photos : Bulco

DOSSIER BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

BIBLIOTHÈQUE(S) N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018



La Bibliothèque universitaire du Littoral Côte d'Opale (BULCO) accueille des animations culturelles depuis 2012, grâce à une équipe de cinq personnes pour les quatre sites. Expositions, conférences, projections, rencontres... tous ces moments sont, comme la bibliothèque, ouverts à toutes et tous et toujours gratuits. La bibliothèque accueille régulièrement des classes d'immersion de collégiens et de lycéens, grâce notamment à un jeu de piste conçu par la bibliothèque, mais aussi dès la primaire autour d'événements tels que la *Fête de la Science*. Dès 2014, la BULCO a organisé une série d'expositions et de conférences autour du

thème des migrants et dès lors nous avons invité des classes de collèges. En 2016, l'exposition *Le droit de Vivre* nous a permis d'élargir encore notre accueil aux classes de primaires.

LE CONTEXTE DE L'EXPOSITION

L'exposition *Le droit de Vivre* s'est tenue du 16 avril au 13 mai 2016. Elle nous a été proposée par un membre du collectif *Le Réveil Voyageur* et la photographe Isabelle Serro. Ils ont souhaité nous rencontrer en fin d'année 2015 pour savoir s'il était possible d'envisager une exposition photographique sur le thème des migrants, à la Bibliothèque universitaire. Toute l'exposition était alors à



Les « jeux du monde » en bois

Au cours de la conception, nous avons rapidement pensé inviter des enfants d'école primaire, pour découvrir l'histoire des migrants qui arrivent à Calais

construire : choix des photos, mise en scène, espace occupé, temps forts... Tout a été pensé avec la bibliothèque et les bénévoles du collectif associés à la photographe. Pour compléter l'exposition, nous avons organisé trois soirées avec des témoignages, des représentations théâtrales et de la musique. L'essentiel de l'exposition consistait en une série de photographies, avec quelques phrases de contexte en dessous.

Outre les photographies, de nombreux ajouts sont venus enrichir l'événement : l'association *Les Ateliers du rêve* nous a proposé de compléter les photos par quelques panneaux représentant des enfants réfugiés photographiés avec un de leur dessin. Cette partie était notamment destinée aux plus jeunes. Des « jeux du monde » en bois nous ont été prêtés par un centre d'accueil des mineurs.

Une artiste, Véronika Boutinova, a proposé deux œuvres d'art autour de l'exil. Un reportage dessiné sur la jungle par l'artiste Louise Druelle est venu encore enrichir l'ensemble. Enfin, nous avons obtenu le prêt à la bibliothèque d'une cabane en kit identique à celles offertes aux migrants, qui est allée ensuite rejoindre sa fonction première dans la jungle située à 1,5 km de la bibliothèque. En plus de cela, une sélection d'ouvrages sur le sujet est venue compléter le propos.

L'ensemble était suffisamment complet et accessible à toutes et tous, quel que soit l'âge.

LES VISITES

Au cours de la conception, nous avons rapidement pensé inviter des enfants d'école primaire, pour découvrir l'histoire des migrants qui arrivent à Calais. De nombreux enseignants ont préparé une visite avec leurs élèves et de notre côté, nous nous sommes organisés afin d'avoir un accompagnateur, bénévole membre du collectif et/ou membre de l'équipe animation de la bibliothèque, pour encadrer chaque visite, parfois même en présence d'un exilé.

Les visites pouvaient prendre plusieurs formes : rapide pour découvrir les photos de l'exposition, plus complète avec les petits films présentés et l'étude des compléments ou plus longue avec un atelier au cours duquel nous avons présenté un complément jeux et livres.

Ces moments ont été très riches en émotions. Selon l'âge et l'origine des enfants, les retours ont été très différents. Une petite télévision avait été installée dans la cabane

reconstituée afin de montrer aux enfants des images de la vie des migrants sur place. Aussitôt les remarques ont fusé : « Tu vois, ils ont des télé dans la jungle ! », « Elle est où la salle de bains ? ». Autant de réflexions qu'il a fallu expliquer...

Certaines classes avaient un questionnaire à remplir ou simplement une question : « Choisis une photo qui te procure une émotion (tristesse, colère, joie,...) ». Il s'agissait souvent des photos où l'on voyait des enfants du même âge qu'eux. Une photo a particulièrement marqué les plus jeunes : celle d'un bébé changé à même le sol dans un camp en Grèce. Pour beaucoup, il y a eu à ce moment, une prise de conscience du dénuement des exilés. Une autre photo montre un homme qui tend un billet de banque pour acheter un ticket de train. Là aussi, de nombreuses réflexions : « Tu vois qu'on leur donne de l'argent tous les jours ! ». Les enfants avaient beaucoup de questions sur la vie dans la jungle, la traversée, la famille des exilés. Très pédagogues, les accompagnateurs des visites ont su trouver les mots justes pour expliquer la guerre et l'exil.

Au cours de l'exposition, nous avons eu la chance d'accueillir un conteur, Samuel Allo, qui a fait découvrir aux plus jeunes l'histoire des migrants avec des mots très simples, passant souvent par l'allégorie (*La cocotte qui voulait quitter le poulailler*) et la musique. Après les CM et les CE, une classe de CP est alors venue également pour rencontrer le conteur et faire ses tout premiers



Les photos des Ateliers du rêve et quelques dessins d'exilés





Une bénévole explique la vie dans la jungle aux visiteurs



pas à l'université! Très impressionnés à leur arrivée, par le bâtiment, puis par l'exposition, ils ont été subjugués par ce conteur talentueux... et sont repartis en voulant absolument revenir!

Pour ceux qui avaient un peu plus de temps, une bénévole, Noé Sora, a créé « La valise migrante » destinée aux enfants, mais aussi aux adultes, pour enrichir encore leur découverte. Entre autres petits jeux, il y avait des photographies pour découvrir la provenance des exilés, la présentation des différents camps (de rétention ou d'autres «jungles»), ainsi que des ouvrages sur le sujet.

La « valise migrante » de Noé Sora



Pour les collégiens et les lycéens qui avaient souvent à peu près le même âge que ce jeune exilé qu'ils avaient devant eux, les barrières sont tombées en parlant de football!

LE BILAN

Plus de vingt créneaux de visites accompagnées ont été organisés pour les plus jeunes, du CP au lycée, en plus des étudiants et des personnes extérieures. Nous avons également accueilli une classe d'adultes handicapés, dont le ressenti et l'approche de l'exposition ont été très similaires à ceux des classes de primaires, beaucoup dans l'émotion et la surprise de leur situation. La variété des supports de l'exposition a permis d'adapter les visites aux différents âges des publics, ainsi qu'au temps qu'ils pouvaient y accorder.

Les retours sur cette exposition ont été excellents. Toutefois, il y a eu des moments difficiles où les clichés et la haine de l'autre ont pris le dessus. Un jeune lycéen très vindicatif a tenu des propos très durs au début de l'exposition, puis, à force d'explications, s'est apaisé au fil des minutes et des photos. Sa conclusion « de toute façon, on peut rien faire, nous » a été tout de suite contredite par une pensée toute simple « bien sûr que si : parle de ce que tu as appris aujourd'hui autour de toi et reviens avec tes parents et tes amis ». Le témoignage écrit d'un jeune syrien en fin d'exposition a également beaucoup marqué les esprits. Ces rares retours négatifs ont été assez bien gérés par l'équipe, mais certains propos restent en mémoire...

Le témoignage des migrants a été très bien accueilli par les plus jeunes, heureux de voir « pour de vrai » quelqu'un qui a vécu toute l'histoire

Cette exposition a permis d'expliquer la situation des migrants arrivés à Calais, de façon simple et accessible. Elle a permis aussi d'ouvrir les yeux de nombreuses personnes dont certaines ont souhaité s'investir dans l'accueil et l'accompagnement des exilés.

Les enfants ont apprécié le fait que le discours soit à leur niveau et que l'exposition soit essentiellement visuelle. Certains sont revenus avec leur famille pour leur faire découvrir un détail, une photo, une expérience.

Au total, plus de mille deux cents personnes sont venues visiter l'exposition et en apprendre plus sur les exilés, si proches d'eux géographiquement dans la jungle et si éloignés dans leur situation...

Si cet événement a demandé énormément de temps de préparation puis d'accompagnement à l'équipe animation, c'est indéniablement une action à reproduire. ■

patrimoine

PUBLIC SCOLAIRE ET PATRIMOINE : DÉSACRALISER SANS BANALISER

PAR FABIEN LAFORGE

Chaque année, le Service des collections patrimoniales de la Médiathèque d'Agglomération de Cambrai (MAC) accueille plusieurs centaines de scolaires, entre le collège et le lycée. L'occasion d'aborder avec le jeune public un aspect des collections des bibliothèques souvent très méconnu.

Plus de 1 200 ans séparent le document le plus ancien du plus récent, ce qui n'empêche pas de les confronter et de créer la réflexion autour des enjeux de la conservation du patrimoine, même le plus récent



quelques mots de patois à travers les travaux de linguistique picarde ou d'écouter quelques extraits d'un groupe de punk local à l'origine d'un festival de musique amplifiée.

Mieux vaut cinq exemples bien choisis qui vont susciter un échange enrichissant pour le jeune public, qu'un discours fleuve sur quinze documents survolés sans possibilité d'en parler en fin de présentation → →

MANUSCRITS MÉDIÉVAUX ET HISTOIRE LOCALE : LES « FORMULES STANDARDS »

Être une bibliothèque classée aux collections médiévales conséquentes a des effets prévisibles. La demande la plus récurrente à laquelle le service des collections patrimoniales fait face est la présentation de manuscrits médiévaux, ce qui comprend souvent essentiellement l'écriture et l'enluminure, moins les aspects plus matériels du livre alors qu'il s'agit d'un sujet qui, très souvent, passionne le jeune public. Ces demandes

interviennent souvent dans la première moitié de l'année, alors que les collégiens vont aborder plus intensivement le Moyen Âge. Demande tout aussi régulière, la présentation des ressources en histoire locale intéresse plutôt les professeurs en lycées et sous-entend un tour d'horizon de la variété et des richesses des collections locales allant du manuscrit médiéval au fichier numérique natif. L'espéïglerie des bibliothécaires patrimoniaux cambrésiens permet souvent aux lycéens (à leur grande surprise) d'apprendre



Qu'à cela ne tienne, pour répondre à ces demandes récurrentes, le bibliothécaire peut se créer des « formules standards » en fonction du type d'auditeurs. Ces dernières comportent une palette plus ou moins large de documents permettant d'illustrer les divers thèmes évoqués précédemment. Ainsi, suivant la demande initiale et la tranche d'âge concernée, le bibliothécaire peut adapter sa sélection pour y répondre au mieux. À charge pour lui de s'adapter à son public. Avantage indéniable, une fois conçue et maîtrisée, la présentation peut se répéter à l'envi et dégage autant de temps et d'énergie pour s'adapter au jeune public et à ses questions souvent très nombreuses. En effet, sur une moyenne de 45 minutes par visite, le temps des questions est non négligeable. Mieux vaut cinq exemples bien choisis qui vont susciter un échange enrichissant pour le jeune public, qu'un discours fleuve sur quinze documents survolés sans possibilité d'en parler en fin de présentation, surtout lorsqu'elles se succèdent. Par exemple, dans le cas d'un bassin de population plutôt rural, il n'est pas rare que la demande émane d'un groupe de professeurs, et implique plusieurs visites dans la journée de groupes d'élèves différents. Heureusement, les cars d'élèves n'ont jamais fait peur aux bibliothécaires qui travaillent de concert entre patrimoine et lecture publique pour partager les groupes¹.

DES VISITES QUI SE SUIVENT MAIS QUI, FINALEMENT, NE SE RESSEMBLENT PAS

Représentant environ un tiers des demandes des enseignants, les visites thématiques « à la carte » demandent nécessairement plus de travail en amont, mais sont très stimulantes pour les professionnels. C'est davantage à ces occasions que le bibliothécaire peut se faire force de proposition auprès des professeurs et s'appuyer sur la spécialité que représente le patrimoine des bibliothèques. Car s'il s'agit toujours de donner de la matière concrète à l'enseignant et aux élèves, les attentes et les enjeux sont assez différents et permettent un travail plus en profondeur.

¹ Une quinzaine d'élèves maximum par session est souvent idéal, permettant à chacun de voir réellement les documents et de poser ses propres questions. Du côté des bibliothécaires, cela permet plus de fluidité dans la présentation et d'éventuellement partager les groupes pour présenter les collections empruntables en lien (ou non) avec le thème de la visite.



Fruit du travail entre relieur et bibliothécaire, ces maquettes servent d'outil de médiation pour toutes les tranches d'âge. Elles permettent de s'intéresser à la structure du livre et à son évolution

©MAC

Faire s'interroger sur la notion même de patrimoine, sur le défis de la conservation de la mémoire locale, particulièrement à l'échelon territorial, se retrouvent régulièrement pour les classes de lycéens. Professeurs et bibliothécaires ont ainsi pu co-construire des séances sur l'histoire des procédés photographiques et leur usage documentaire² ou sur la transmission et la construction de l'information du Moyen Âge au XXI^e siècle. Les collégiens quant à eux peuvent profiter des mêmes sessions adaptées à leur tranche d'âge mais bénéficient plus souvent de focus sur une thématique précise. Ces deux dernières années, plusieurs demandes ont concerné l'histoire de l'écriture et des premiers imprimés, jusqu'alors très peu connus³. Sans doute faut-il voir un effet direct du travail de communication intensif entrepris ces dernières années. Une occasion parmi

² Les collections patrimoniales, depuis la fusion des services d'histoire locale, du livre ancien et de la photothèque, sont aussi riches de plusieurs dizaines de milliers de photographies de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

³ La MAC abrite une des plus importantes collections d'incunables (premiers livres imprimés au XV^e siècle) conservées dans les bibliothèques municipales françaises.

d'autres de parler aussi de patrimoine scientifique et technique, comme on le verra plus loin. Calendrier oblige, en 2015 plusieurs collèges et lycées ont demandé une séance consacrée à la figure de Fénelon (1651-1715) et depuis 2014 les demandes liées à la Première Guerre mondiale sont régulières et souvent inscrites dans des projets pédagogiques transversaux : un village au sortir de la Grande Guerre, les témoignages de combattants locaux etc.

De façon plus générale, tant auprès des publics de lycéens et de collégiens, Cambrai a souhaité inclure la CSTI⁴ au cœur de son action, souvent en soutien d'une opération portée par les médiateurs scientifiques de l'établissement. Le patrimoine scientifique et technique a ainsi pu être abordé tant via les mathématiques, la géographie et l'astronomie, que les techniques d'imprimerie ou la notion d'« objet-livre » dans lesquelles les modes de fabrication trahissent souvent autant de pratiques sociales liées à la lecture et l'écriture.

⁴ Culture Scientifique Technique et Industrielle.

Cambrai a souhaité inclure la CSTI au cœur de son action, souvent en soutien d'une opération portée par les médiateurs scientifiques de l'établissement

ON PEUT TOUCHER ?

Oui car, s'il y a bien une question systématique, c'est celle-là. Toucher : une hérésie à l'heure du « tout numérique » et des ressources online ? Finalement non. On sait que le contact physique est souvent plus vecteur d'émotion et de sens, et qu'il permet une meilleure appréhension des idées à l'inverse d'un discours érudit à base de photos. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas là de prôner le tripotage sauvage des manuscrits carolingiens ou des daguerréotypes, mais d'intégrer cette idée et de savoir

concevoir des solutions. Au risque de donner des cheveux blancs à quelques collègues, on peut tout à fait envisager de faire toucher un manuscrit du XIII^e ou une archive du XVII^e siècle à un collégien. On évitera bien sûr les doigts sur les peintures, les dorures ou les plaques de verre. Néanmoins, demander à un enfant de tenir entrouvert le manuscrit que le bibliothécaire présente, n'est pas exempt d'un vrai potentiel pédagogique : se rendre compte du poids d'un livre relié en bois avec ses éléments métalliques, sentir la différence entre un parchemin, un vélin et un papier chiffon ou encore avoir un contact physique avec un objet considéré comme un fragile trésor national. Cette sensation d'avoir été digne de confiance marque souvent durablement les collégiens et lycéens.

Tout cela bien entendu, ne peut se faire que de façon très encadrée, après qu'on ait pris soin de sélectionner à l'avance un éventuel document « manipulable » en tenant compte de nombreux facteurs tels que la fragilité et la préciosité. Dans le cas contraire ou auprès de public encore plus jeune comme les primaires, les maquettes, fac-similés et matériaux sont des outils précieux. Cambrai a, par

exemple, l'habitude d'utiliser des maquettes de reliures qui permettent aux jeunes de pratiquer une véritable archéologie du livre, mais on peut aussi réfléchir à se constituer un fonds d'étude à l'image des musées, composé de fac-similés ou de documents « dépatrimonialisés » destinés à être utilisés en médiation. Les feuillets ou morceaux de parchemin et de divers types de papiers

Au risque de donner des cheveux blancs à quelques collègues, on peut tout à fait envisager de faire toucher un manuscrit du XIII^e ou une archive du XVII^e siècle à un collégien

sortis de leur contexte (ancien ou non), les anciennes plaques photographiques inutilisables, les fac-similés de documents existants sont autant d'éléments faciles à mettre en œuvre et qui permettent une rencontre souvent assez intime entre le public scolaire et le patrimoine. ■



Un fac-similé de manuscrit et des éléments de matériaux libraires : autant de moyens d'enrichir les séances d'une part de manipulation même auprès des très jeunes

L'ACCUEIL DES LYCÉENS À LA BU DE LA ROCHELLE

PAR SÉVERINE BOULAIRE, CARINE LAVIGNE & RAOUL WEBER

La bibliothèque universitaire de La Rochelle fête cette année ses 20 ans. Dans ses 4 500 m² situés à deux pas du centre-ville, elle accueille des publics d'une grande diversité, et notamment des lycéens dont le nombre va grandissant.

LA BU DE LA ROCHELLE : CARACTÉRISTIQUES ET ENVIRONNEMENT

La bibliothèque universitaire de La Rochelle est l'unique bibliothèque d'une université qui fête cette année ses 25 ans d'existence. Elle est dite pluridisciplinaire, ses activités de formation et de recherche recouvrent les grands domaines suivants : lettres et sciences humaines, droit et gestion, sciences et technologies. Elle accueille 8 800 étudiants et dispose d'un fort ancrage local.

La BU de La Rochelle développe de son côté différents types de partenariats, en particulier avec la médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau, bâtiment qui jouxte celui de la BU. Les deux structures ont notamment adopté il y a six ans le principe : « 1 inscription = accès aux 2 bibliothèques ». La BU enregistre 350 000 entrées par an, elle accueille une grande diversité de publics, dont le cœur est constitué d'étudiants, d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'université. Mais une partie du public accueilli est extérieure à la communauté universitaire : lycéens, enseignants du primaire ou du secondaire, salariés en reprise d'études, demandeurs d'emploi, retraités, habitants du quartier, personnes de passage, etc. Ces accueils s'organisent parfois dans le cadre de partenariats formalisés avec d'autres structures.

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Dispositif national décliné par académies, les *Cordées de la réussite* reposent sur le repérage fait par les chefs d'établissements et par les équipes enseignantes de collèges et lycées situés en zones rurales et/ou défavorisées, d'élèves prometteurs pour lesquels l'accès aux études supérieures n'est pas naturellement envisagé, pour des raisons socio-économiques autant que culturelles. Ces collégiens et lycéens sont reçus à l'université de La Rochelle où ils sont pris en charge par le Pôle d'orientation et

d'insertion (POI) pour des temps festifs (cinéma, bowling...), des moments d'immersion dans le quotidien d'un étudiant (TP en laboratoire, cours magistral en amphithéâtre, visite de la BU...) et des échanges avec des étudiants volontaires. Élèves du secondaire et étudiants forment ainsi des binômes qui se rencontrent plusieurs fois dans l'année. Nous intervenons dans ce dispositif en proposant des visites participatives et ludiques de la bibliothèque par petits groupes de 10-15 élèves.

LE PARTENARIAT AVEC LES COMPOSANTES

L'université de La Rochelle est l'une des dernières universités créées en France au milieu des années 1990, dans un territoire connaissant l'attractivité forte d'universités plus anciennes telles que Poitiers et Bordeaux. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, attirer les nouveaux bacheliers issus de son territoire vers un parcours d'études supérieures en son sein reste un enjeu important. De nombreuses opérations

sont donc déployées en direction des élèves de première et de terminale afin qu'ils s'orientent, bac en poche, vers les diplômes universitaires proposés à La Rochelle.

La Faculté des sciences et technologies de l'ULR se mobilise ainsi chaque année pour sensibiliser les lycéens aux possibilités de poursuite d'études à l'université dans les domaines scientifiques, filières parfois délaissées parce que perçues comme ardues ou moins prestigieuses que leurs homologues sélectives. Via une plateforme dédiée du rectorat de l'académie de Poitiers, la

La BU est un passage obligé de ces visites et apparaît régulièrement en bonne place dans les évaluations des jeunes visiteurs



La BU accueille des visites de lycéens chaque année d'octobre à mars



faculté propose plusieurs formules d'accueil de lycéens sur un format d'une ou deux journées incluant cours en amphî, présence en TD ou TP, visites de services communs, rencontres avec des enseignants-chercheurs. La BU est considérée comme un passage obligé de ces visites et apparaît régulièrement en bonne place dans les évaluations des jeunes visiteurs.

Le pôle Formations de la BU prend en charge le dialogue avec la faculté et l'organisation, parfois complexe, de ces différentes visites. Les présentations sont ensuite animées par l'équipe des magasiniers – le reste de l'équipe étant mobilisé sur les formations à destination des étudiants. Actuellement de facture assez classique, ces visites ne satisfont cependant plus les guides, lassés de déambuler dans les étages de la BU avec leurs groupes de lycéens pas toujours très attentifs. Conscients de la nécessité de faire évoluer ces séances vers une expérience plus enthousiasmante, pour les visiteurs comme pour les accompagnateurs, nous nous sommes donc attelés cette année à la construction de modèles de visites alternatives sous forme de jeux de rôles, chasses au trésor et autres enquêtes, mettant le visiteur en situation de visite collaborative et ludique.

L'OPÉRATION PRÉPARE TON BAC À LA FAC

Bénéficiaires de toutes ces actions de promotion de l'université et d'encouragement institutionnel à la poursuite d'études dans le supérieur, les lycéens de La Rochelle trouvent aussi tous seuls le chemin de la BU. La proximité avec la médiathèque d'agglomération et le centre-ville ont sans doute facilité cette appropriation du lieu par une

Cette première édition a été très concluante : la présence des lycéens s'est révélée être un élément très positif de ce printemps

population lycéenne à la recherche d'un espace de travail studieux au moins autant que d'une expérience anticipée de la vie d'étudiant.

Majoritairement de première et de terminale, les lycéens sont d'abord présents le mercredi après-midi ou le samedi matin, se font plus nombreux au fil du mois de mai pour littéralement prendre d'assaut la bibliothèque la semaine précédant l'épreuve de philosophie. Comme d'autres collègues de BU et de grands établissements, nous avons rapidement fait le constat que la présence de ces potentiels futurs usagers, enthousiastes mais souvent peu au fait des us et coutumes du monde universitaire, pouvait s'avérer compliquée à gérer vis-à-vis de notre public traditionnel et pour le personnel.

Sans doute trop marquée par nos propres contradictions vis-à-vis de la légitimité de la présence lycéenne dans nos murs, notre première tentative de médiation en 2013/2014 – un affichage assez comminatoire rappelant l'ensemble des interdictions en vigueur – se révéla maladroite et globalement inefficace. En 2016/2017, après beaucoup de discussions échanges et tâtonnements, nous avons donc décidé d'inverser totalement notre

discours et créé l'opération *Prépare ton bac à la fac*. Résolument conçu comme un message de bienvenue et un appel à la bienveillance, le dispositif s'appuie sur un important travail de communication (affiches, flyers, stickers et posts sur les réseaux sociaux) en direction de nos publics lycéens et étudiants et de l'équipe. Des sélections d'ouvrages susceptibles de servir aux révisions et signalés par le logo de l'opération sont proposées dans les différents espaces thématiques de la bibliothèque et notre fonds d'annales, constitué à l'origine pour nos étudiants du DAEU, a été étoffé.

Cette première édition a été très concluante : assumée et saluée dès le hall d'accueil par de grandes affiches, la présence des lycéens s'est révélée être un élément très positif de ce printemps. Moins de problèmes de comportements de la part des bacheliers ; une cohabitation plus sereine avec le public d'étudiants et de jeunes chercheurs encore présents à la BU – et une équipe beaucoup plus détendue vis-à-vis des grappes de lycéens parfois présentes de l'ouverture à la fermeture. En reconduisant l'opération en 2017/2018, nous avons voulu faire sourire et jouer sur la connivence avec une nouvelle proposition graphique où nous avons fait disparaître encore quelques interdits. Le calendrier de l'opération a été ajusté, la proposition documentaire resserrée autour des annales et titres de méthodologie et les règles d'accès aux salles de travail en groupe assouplies. Nous avons réalisé une antisèche qui récapitule tout ce qu'il faut savoir sur le dispositif pour le wiki de l'équipe. En nous appuyant sur les liens tissés avec ce réseau via l'atelier *Canopé*, nous avons fait circuler l'information auprès des enseignants-documentalistes des lycées de l'agglomération. S'essayer à quelque chose d'autre, construire ce dispositif et le modifier chaque année a permis à l'ensemble de l'équipe de redonner un sens à l'accueil des lycéens, tout en laissant ceux-ci libres d'accomplir ce rite de passage vers l'après-bac et ses inconnues.

POUR CONCLURE

L'équipe de la BU de La Rochelle, dans son ensemble, accueille donc chaque année un très grand nombre de lycéens, en groupe ou à titre individuel. Cette volonté forte de la bibliothèque constitue pour ces jeunes usagers une belle opportunité, elle leur permet d'entrevoir, dans des conditions agréables, ce que sera leur futur environnement de travail. ■

PORTRAIT D'UN MÉDIATEUR DE PROJETS ÉDUCATIFS

Bruno Capus, responsable Action Éducative et Culturelle à la médiathèque de Roubaix. Des postures différentes mais aussi des passerelles et des ruptures entre les fonctions de documentaliste et celles de responsable de l'action éducative en médiathèque.

L'herbe est souvent meilleure dans la prairie voisine. Un peu las de mon travail au lycée. Je découvrirai bien sûr, que l'herbe de l'autre prairie n'est pas toujours meilleure mais, elle est forcément différente et cela vaut très souvent la peine d'aller voir. Je voudrais m'arrêter un instant pour en réfléchir quelques touffes et voudrais vous en restituer la saveur dans ces lignes.

Changer d'herbage, je le fis en 2010 lors de mon passage du lycée vers la médiathèque de Roubaix. Certes, ce n'est pas le jour et la nuit, il y a une filiation entre le travail de documentaliste de lycée et celui de responsable de l'action éducative de la médiathèque. En outre, pour être le relais des enseignants à la médiathèque, il est souvent plus facile de traduire les besoins et de connaître leurs contraintes quand on est soi-même issu de l'Éducation nationale. Ce rôle d'interface était aussi ce qui était souhaité.

Pour un établissement municipal, la place de l'enseignement primaire est significative. Ma pratique était

étrangère au public du primaire. La découverte de la curiosité des enfants surtout, de cycle 3, pour la culture, les savoirs et le travail spécifique que cela implique a été une nouveauté très délicate à appréhender pour moi qui n'avait connu que le lycée. En effet, définir une progression accessible aux primaires, surtout utiliser un langage qui soit compréhensible sans tomber dans le parler-bébé n'a

pas été simple. En revanche, la découverte de nouveaux acteurs dans le primaire comme les conseillers pédagogiques (inexistants dans le secondaire) a été une vraie

aide pour réaliser un travail qualitatif avec l'enfance. Enfin, le désir de découverte a priori des élèves de primaire est très motivant. La polyvalence des missions des professeurs des écoles facilite aussi les échanges et le montage de projet.

L'arrivée à la médiathèque a signifié d'une part, l'invention de mon travail et d'autre part, la découverte d'autres fonctionnements administratifs qui me semblent à la fois plus proches dans la prise de décision, et aussi plus archaïques dans le mode d'organisation. Dans ce métier, il s'agit de trouver des solutions originales valorisantes pour les élèves et faisant sens avec la médiathèque. Cette dimension d'ingénierie est particulièrement palpitante. Nous souhaitons donner envie aux élèves de revenir vers la médiathèque, de s'ouvrir davantage aux pratiques culturelles comme jeune citoyen et plus forcément comme élève. Nous invitons les enseignants à renoncer un temps au magistère en travaillant hors de l'école avec nous pour donner un sens nouveau à leur enseignement. Enfin, les enseignants sont souvent seuls dans leur pratique, peu valorisés, souvent soupçonnés de faire trop peu et de geindre beaucoup. Dans le cadre de l'action éducative en médiathèque la question ne se pose pas en ces termes. On rencontre surtout des enseignants volontaires qui n'hésitent pas à partager d'autres expériences intellectuelles avec et pour leurs élèves. Il s'agit dès lors de leur faire un bon retour, d'écouter leur demande, de les encourager puis de traduire dans les faits leurs projets.

Plus tard, parfois bien plus tard, à côté de leurs enfants, on retrouve des élèves devenus grands et désormais familiers avec la médiathèque pour leur usage personnel. Heureux de s'y rendre eux-mêmes d'y cultiver leur jardin, peut-être de s'ouvrir aux autres et à leur tour curieux de tendre vers d'autres prairies. Alors, pour nous, vient aussi le temps de se réjouir et de continuer. ■



PAR BRUNO CAPUS

élèves allophones

« ACCUEILLIR LE MONDE EN MÉDIATHÈQUE » : LES COLLÉGIENS PRIMO-ARRIVANTS

PAR SANDRINECHANTELOUP

L'ACCUEIL DES ÉLÈVES PRIMO-ARRIVANTS AU COLLÈGE

UPE2A = « unité pédagogique pour élèves allophones arrivants »¹

Au sein de ce dispositif, pour faciliter l'intégration linguistique des élèves allophones, un volume horaire important de cours de français (12 heures/semaine minimum) est proposé. Chaque élève est, dès son inscription, affilié à une classe « normale » dans laquelle il est intégré progressivement suivant son niveau, parfois au bout de quelques semaines, parfois de dix mois. Les élèves allophones peuvent bénéficier du dispositif UPE2A pendant une année, de date à date. Ce dispositif n'existe pas dans chaque collège, ni dans chaque ville : les élèves n'habitent donc pas toujours dans la ville de leur collège.

¹ Pour en savoir plus sur les UPE2A : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536

À SAVOIR

« Accueillir le monde en médiathèque » est une référence au groupe de travail initié par le Conseil Départemental du Val-de-Marne dans le cadre du Contrat Territoire Lecture sur l'accueil des publics allophones dans les médiathèques.

L'accueil d'une classe d'élèves allophones est-il différent d'un accueil de collégiens ? Quels projets peuvent être menés avec des élèves primo-arrivants ? En début de réponse, quelques actions menées avec des élèves en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) à Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

CHEVILLY-LARUE, UNE FORTE DYNAMIQUE PARTENARIALE

L'équipe de la médiathèque de Chevilly-Larue a noué un partenariat fort avec les collèges de la ville et notamment le collège Liberté : mise en place de projets au long cours, parcours culturels croisés qui font intervenir les différents acteurs culturels (Conservatoire de musique, Maison des arts plastiques, Maison du Conte, Théâtre-Cinéma, Médiathèque) du territoire ou bien encore accueils de classes. Dans le cadre de ce partenariat, une attention particulière a été donnée aux élèves en UPE2A. À la fois collégiens, primo-arrivants et allophones, ces élèves sont au croisement de plusieurs besoins : mieux connaître le territoire où ils vivent depuis peu, apprendre et maîtriser la langue française, découvrir les ressources et les acteurs culturels autour du collège. Ainsi, chaque année scolaire, l'équipe de la médiathèque a à cœur de mener un projet avec ces élèves. Comme souvent dans les

relations médiathèques/Éducation nationale, la qualité de la relation et du lien créés entre les médiathécaires et les enseignants est une composante majeure du succès des projets. À Chevilly-Larue, les projets avec les élèves en UPE2A se font avec l'enseignante-documentaliste et avec l'enseignante de français.

ACCUEILLIR LES ÉLÈVES EN UPE2A : BIENVEILLANCE ET EMPATHIE RECOMMANDÉES !

Peut-être plus qu'une autre classe encore, les élèves UPE2A ont besoin d'attention, de bienveillance et d'empathie. On ne fait pas un accueil avec des primo-arrivants comme avec des collégiens dont le français est la langue maternelle. Être disponible, encourageant, à l'écoute est nécessaire pour faire éclore la parole, pour être compréhensible par tous. Le conseil précieux que je donnerai est de toujours se souvenir de situations où nous avons personnellement dû communiquer « dans la vraie vie » (et non dans le confort du système scolaire) dans une langue étrangère que nous ne maîtrisons qu'imparfaitement. Souvenez-vous de l'angoisse de ne pas comprendre tous les mots, du débit de paroles trop rapide de votre interlocuteur, souvenez-vous de ces expressions idiomatiques qui obscurcissent votre compréhension. *A contrario*, rappelez-vous de cette autre interlocutrice qui parle à un débit

À la fois collégiens, primo-arrivants et allophones, ces élèves sont au croisement de plusieurs besoins





mesuré, de ces mots qui font partie du vocabulaire de base et que vous arrivez à reconnaître sans trop de peine, rappelez-vous de toutes ces reformulations qui vous permettent de digérer une information avant d'en ingérer de nouvelles. Comme pour les ateliers de conversation avec les apprenants en français langue étrangère, les accueils et les projets avec les élèves en UPE2A ont une forte connotation linguistique qu'il convient de toujours garder à l'esprit. Apprendre à se décentrer, à toujours parler en français facile, voilà la base de la relation avec ces élèves. La co-animation des rencontres avec les enseignantes permet également de bien réajuster le niveau linguistique : les enseignantes connaissent le niveau de français de chaque élève et interviennent pour expliciter le vocabulaire ou s'assurer de leur bonne compréhension.

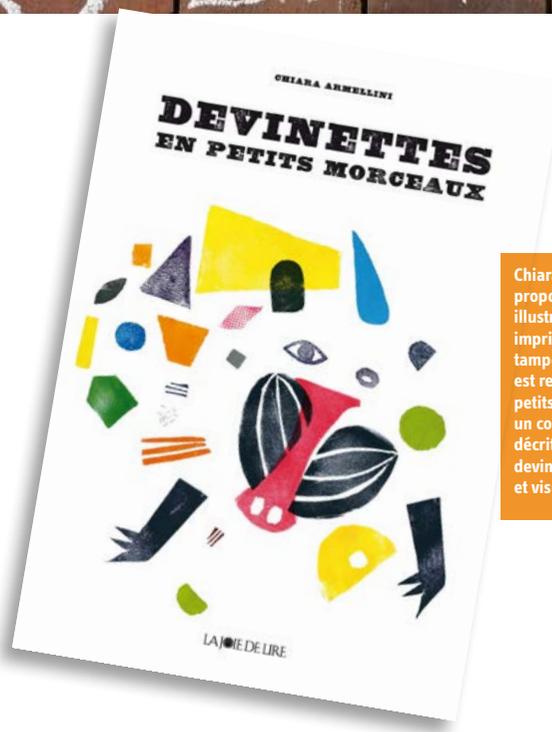
Les accueils et les projets avec les élèves en UPE2A ont une forte connotation linguistique qu'il convient de toujours garder à l'esprit

LECTURES À VOIX HAUTE, CHARADES ET EXPRESSION ORALE : QUELQUES IDÉES DE CONTENUS

L'attitude bienveillante et empathique est le pré-requis indispensable à tout accueil. Quant au contenu de l'accueil, comme pour toute classe, il est à penser en lien avec l'enseignant et à adapter aux élèves. Néanmoins, quelques pistes peuvent être évoquées.

Participation et valorisation des élèves

Tout apprenant d'une langue étrangère le sait : apprendre en s'amusant permet une meilleure intégration des notions. Ainsi, les jeux linguistiques sont les bienvenus. Pas besoin de faire compliqué ! Faire deviner des charades est un bon exercice. Cela demande peu de préparation aux bibliothécaires pour un résultat probant. Des charades même basiques permettent aux élèves d'entrer



Chiara Armellini propose de belles illustrations imprimées au tampon : un animal est représenté en petits morceaux et un court texte le décrit. Un jeu de devinettes textuelles et visuelles

dans le jeu de la langue et chaque mot deviné est l'occasion de discussions. Essayez et vous verrez : plaisir garanti ! Il faut ici souligner cette composante essentielle de la relation avec les élèves en UPE2A : l'enthousiasme, la détermination et l'envie dont font preuve les élèves. Se retrouver face à une classe muette et éteinte ? Cela risque fort peu de vous arriver !

Les différents types de documents

Autre outil fort utile : les imagiers. L'édition jeunesse propose une palette infinie d'imagiers : piochez en priorité dans ceux qui utilisent des photos, des reproductions d'œuvres d'art. Ils sont davantage adaptés au public adolescent. Là encore, l'imagier peut être le support pour faire deviner du vocabulaire. Les livres-jeux représentent une bonne respiration dans un accueil : par exemple, chercher tous ensemble des détails dans le tableau d'un maître. L'écoute de chansons ou de poèmes est aussi une bonne approche surtout si une thématique parcourt l'accueil.

N'oublions pas aussi de proposer à ces élèves des livres pour le plaisir des yeux : albums sans texte et livres pop-up suscitent le dialogue et éveillent l'imaginaire.

De façon générale, pour que l'accueil soit une réussite, il est important de varier les activités proposées : commencer l'accueil par les charades, enchaîner sur la lecture d'un kamishibai, revenir à un livre-jeu et terminer par une courte lecture.

Partages et découvertes des livres

Un type d'accueil classique mais tout aussi efficace avec les élèves en UPE2A : une première séance avec une présentation de documents par les médiathécaires puis pour la séance qui suit, un retour de lectures de la part des élèves.

Là aussi, le choix des documents est primordial. Repérer dans l'édition jeunesse et adultes des textes accessibles à des apprenants qui traitent de thématiques adolescentes est parfois ardu. Quelques critères évidents : texte court, limiter les métaphores



Proposez un livre des Éditions Palette lors d'un accueil et vous êtes assurés d'emporter l'adhésion ! Scruter les œuvres d'art pour y retrouver des détails : un « Où est Charlie » version musées

et le vocabulaire rare, illustrations, thématiques et tonalité du texte adaptés à des adolescents. Si les accueils sont amenés à être reconduits, se constituer une boîte à outils avec toutes ces références vous fera gagner un temps précieux. Entre les deux séances, l'enseignante retravaille avec les élèves les ouvrages choisis. Lors du retour, tous les élèves n'osent pas prendre la parole mais certains le font volontiers et racontent avec leurs mots leur ressenti et leurs émotions de lecture.

Difficultés ? Parlons plutôt de spécificités !

Y a-t-il des difficultés à accueillir ce type de classe ? Si le lien avec les enseignants est solide et basé sur la confiance, si les médiathécaires s'adaptent au niveau de langue des élèves, alors je dirais qu'accueillir des élèves allophones ne présente pas plus de difficultés que l'accueil d'une classe de collègue. Parfois, certains pans d'histoires personnelles se dévoilent : ces paroles sont à accueillir avec délicatesse et respect, avec l'aide de l'enseignante.

Laissons la parole à l'enseignante-documentaliste du collège Liberté avec laquelle les projets sont menés : « Concernant le profil de ces classes, une des composantes à prendre en compte est à mon avis la grande hétérogénéité : en termes d'âge (de 11 à 16 ans), d'origine (les références culturelles sont très différentes si l'on vient du Sri Lanka, des Comores ou du Brésil), de niveau scolaire (là encore de grandes différences entre ces niveaux suivant les pays d'origines, les classes sociales) et de niveau de français : du très grand débutant aux élèves qui se débrouillent très bien.

Et enfin il faut également tenir compte lors des projets que la classe n'est pas stable de septembre à juin : des élèves partent en cours d'année et d'autres arrivent. Bref, avec ce dispositif, le maître mot est l'adaptation ! »

Diversifier les thématiques est primordial pour ne pas les enfermer dans des problématiques liées à leur seul vécu

LES RACINES SONT UTILES SI L'ARBRE PRODUIT DES FRUITS : RENCONTRE ENTRE INSA SANÉ ET LES ÉLÈVES ALLOPHONES DE CHEVILLY-LARUE



Insa Sané est écrivain, slameur, comédien et leader du groupe le Soul Slam Band. Un artiste à l'énergie communicative qui a su parfaitement s'adapter aux élèves en UPE2A

Nature et objectifs du projet

En 2015, l'équipe de la médiathèque impulse un projet en partenariat, autour de l'oralité et en direction des adolescents. Le cœur du projet ? La rencontre avec Insa Sané. Slameur, comédien, musicien, écrivain, Insa Sané est l'auteur notamment de *Sarcelles-Dakar*, roman qui a inauguré la collection *Exprim'* chez Sarbacane en 2010. Insa a l'habitude de mener des projets variés avec tous les publics : ateliers d'écriture avec les adolescents ou bien encore projet d'une comédie musicale avec les habitants d'un village ou d'un quartier. Notre projet a pour but l'expression personnelle des adolescents et leur participation active. De plus, l'oralité est un axe fort de l'action culturelle de Chevilly-Larue : la ville accueille en effet la Maison du Conte sur son territoire. Enfin, nous souhaitons renforcer les liens existants entre les différents acteurs socio-culturels qui travaillent avec le public adolescent. La médiathèque travaillera donc avec les animateurs du service municipal de la Jeunesse et les éducateurs de rue de l'Association Espoir. Au sein de la médiathèque, il est tout aussi évident de travailler en transversalité sur un tel projet : ainsi bibliothécaires jeunesse et adulte ont œuvré de concert.

Le projet avec Insa Sané prend place sur deux temps différents :

- dans le cadre scolaire, une rencontre est programmée au lycée Pauline-Roland avec des classes de CAP et au collège Liberté avec la classe d'UPE2A ;

- dans un temps hors cadre scolaire, nous proposons une série d'ateliers d'écriture slam avec une restitution en fin de parcours. Ces ateliers sont ouverts à tous les adolescents de la ville. Notre volonté est d'organiser les rencontres avec les classes peu de temps avant le début des ateliers afin de donner envie aux élèves d'y participer.

Bilan du projet

• Rencontre avec les élèves en UPE2A

Choisir des textes pour les élèves allophones demande de tenir compte de leur niveau de français et de leur parcours de vie. Diversifier les thématiques est primordial pour ne pas les enfermer dans des problématiques liées à leur seul vécu. Néanmoins, les textes qui ouvrent sur les autres modes de vie, sur la diversité culturelle et sur l'exil peuvent aussi être proposés. Il convient de le faire sans alourdir le propos et en gardant toujours une multiplicité de thématiques pour éviter la stigmatisation. *Sarcelles-Dakar* d'Insa Sané aborde la question de la double culture et de la diversité des identités ; la question de l'exil y est aussi abordée d'un point de vue fécond et positif. Ce type de textes permet aux élèves de s'approprier le vécu de l'autre tout en le réinvestissant dans leur propre histoire.

Au préalable de la rencontre, le roman d'Insa Sané a été étudié en cours de français, sous forme d'extraits. Le jour même, les élèves ont assisté et participé à deux séances de deux heures avec l'auteur : le matin, rencontre, dialogue, lectures, slam ; l'après-midi, ateliers d'écriture.

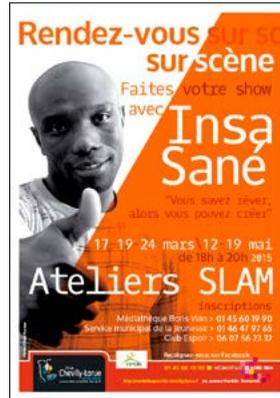
Insa Sané a complètement intégré le profil des élèves dans ses propositions et dans les questions-réponses comme dans l'atelier d'écriture, il a su s'adapter aux élèves, les mettre en valeur en leur proposant des exercices d'écriture adaptés à leur niveau de français. Le dialogue entre les élèves et l'auteur a également été l'occasion de réflexions profondes sur l'exil et les origines diverses des élèves. Insa n'hésite pas parfois à les bousculer pour susciter l'interrogation. L'une de ses philosophies : les racines ont leur importance mais ce qui compte le plus ce sont les fruits que l'arbre aura donnés.

Après cette journée de rencontre et d'échanges, chaque élève a écrit une lettre de remerciements – souvent illustrée – pour l'auteur.





• Atelier d'écriture slam et soirée de restitution
 Quant aux ateliers d'écriture slam ouverts à tous les adolescents de la ville, ils ont prolongé l'aventure avec les élèves en UPE2A : en effet, cinq élèves qui avaient accueilli Insa Sané dans leur classe ont participé aux ateliers. Les textes étaient soit en français soit en arabe. Le soir de la restitution, les familles ont fait le déplacement jusqu'à la médiathèque : beaucoup d'émotions fortes en coulisses et sur scène ! Les éducateurs de rue ont ce soir-là énormément apporté aux adolescents par leur soutien et leur écoute. Comme pour tout projet avec les adolescents, le partenariat avec des professionnels aux profils variés (éducateurs, animateurs, bibliothécaires) a permis un meilleur accompagnement des jeunes et une diversité des approches.



Ateliers slam ouverts à tous les adolescents du territoire auxquels les élèves en UPE2A ont participé

©FredPluviaux

Ces quelques exemples concrets le prouvent : les accueils des collégiens allophones peuvent revêtir des formes tout aussi variées que pour les élèves francophones. Accueillir des élèves en UPE2A, c'est accueillir tout à la fois des collégiens, des jeunes venus d'ailleurs et en plein apprentissage du français. ■

QUELQUES IDÉES DE RESSOURCES POUR LES ACCUEILS :

- les charades, devinettes et autres jeux linguistiques simples ;
- les livres d'art pour plus jeunes ;
- les livres jeux qui utilisent l'art ;
- les albums sans texte ;
- les kamishibaïs ;
- les imagiers photos ;
- les imagiers qui utilisent les œuvres d'art ;
- les bandes dessinées.

EUROPRESSE

Votre meilleur outil d'information en ligne

Accédez à plus de 14 000 sources d'information



Contactez David JULIEN

david.julien@cedrom-sni.com

01 44 82 73 57

www.europresse.com/fr/contact

EUROPRESSE
 UNE SOLUTION DE CISION

immersion

LA BIBLIOTHÈQUE, C'EST LA CLASSE !

PAR AMÉLIE BORELLY-RENAUDIN

La bibliothèque municipale du Grand Pré de Jouques, dans les Bouches-du-Rhône, mène chaque année, une expérience des plus inédites : organiser dans ses locaux une classe bibliothèque.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le principe est simple : sur le modèle d'une classe transplantée type classe de mer ou classe verte, il s'agit de plonger les élèves dans la vie d'une bibliothèque pendant une semaine. Le projet est inspiré d'une expérience menée par Gaëlle Gascon qui travaillait à la bibliothèque de Charleval en 2005. En 2006 Elisabeth Arquier et moi-même lançons la première classe bibliothèque à Jouques.

COMMENT BRISER LA GLACE ?

Les objectifs sont pluriels. Dans un premier temps, il s'agit d'initier les élèves au fonctionnement de la bibliothèque municipale et de leur donner quelques notions de bibliothéconomie. Pour cela, Baptiste Metivier, qui gère l'accueil des scolaires à la bibliothèque depuis 2007, organise avec l'enseignante et l'ensemble de l'équipe, différents ateliers et temps de pratique afin de placer les élèves directement en situation. Ces ateliers permettent aux élèves d'aborder l'ensemble du circuit du livre, et de participer à toutes les activités de la bibliothèque.

UN ACCUEIL EFFICACE

Cette expérience s'inscrit dans la continuité de la politique d'accueil du jeune public de la bibliothèque à travers des spectacles mensuels pour les bébés (crèches, assistantes maternelles, parents), des rendez-vous contes (parents-enfants et centres aérés) et l'accueil de toutes les classes maternelles et élémentaires au rythme d'une fois toutes les deux ou trois semaines selon le niveau. La classe bibliothèque est de fait une manière de consolider le travail régulier réalisé tout au long des années avec les enfants dès leur premier âge. C'est le moyen de renforcer le partenariat entre la bibliothèque et les écoles mais aussi et surtout, de développer l'autonomie des élèves et d'encourager leur attitude citoyenne vis-à-vis d'un service

public en les faisant participer activement à son fonctionnement. Les élèves qui viennent en séances scolaires à la bibliothèque sont très intéressés par leur contenu et souvent motivés quand il s'agit de participer aux différentes propositions d'animations. En revanche, ils ont parfois du mal à assimiler certaines règles (volume sonore, mauvais classement des livres, peu de soin des ouvrages). Si les élèves sont très curieux de comprendre les tâches des bibliothécaires et toujours volontaires pour y participer, il existe pourtant une réelle méconnaissance du métier de bibliothécaire, du monde du livre en général et de l'organisation d'un service public, d'où l'idée de les rendre acteurs du fonctionnement de leur bibliothèque.

La classe bibliothèque est une manière de consolider le travail régulier réalisé tout au long des années avec les enfants dès leur premier âge



©Bibliothèque municipale du Grand Pré

Chaque élève porte une étiquette à son nom avec la couleur de son groupe. Cela permet à la fois de se repérer dans le planning quotidien et d'être identifié par les usagers

S'APPROPRIER L'ESPACE

Au-delà de la découverte du livre et du plaisir de la lecture, les activités proposées aux élèves visent à les responsabiliser et à les familiariser avec les règles de vie et de fonctionnement de la bibliothèque. L'objectif principal étant de fidéliser très tôt les jeunes lecteurs, les faire participer à la gestion de la bibliothèque, leur procurer une réelle aisance, les amenant ainsi à revenir à la bibliothèque en dehors des créneaux scolaires. Grâce à la classe bibliothèque, le lieu même devient à la fois centre de ressources mais aussi un endroit familier et accueillant où ils se retrouvent avec plaisir.

POUR QUE LE LIEN PERSISTE

À travers cette démarche de respect et d'investissement au service de la collectivité, les enfants s'approprient davantage encore le lieu. Ils passent ainsi du statut d'élève à celui de lecteur responsable. L'expérience, qui concerne principalement des CM2, prépare également les élèves à l'utilisation du CDI, lors de leur passage au collège, et les initie aux métiers du livre. Les élèves scolarisés à Jouques depuis la maternelle ont la chance de fréquenter la bibliothèque, depuis leur plus jeune âge. Or, le passage au collège est souvent une période critique, qui rend parfois difficile le maintien des habitudes de lecture créées depuis qu'ils sont tout petits. Les collégiens sont scolarisés au collège de Peyrolles-en-Provence, commune limitrophe de Jouques, ils ne viennent plus à la bibliothèque dans le temps





scolaire, leur emploi du temps est chargé et leurs préoccupations se diversifient. Dès lors, le choix d'une classe de CM2 est un pari sur l'avenir. La gageure est de les impliquer dans la vie de la bibliothèque en immersion totale pendant une semaine pour les inciter à revenir quand ils seront collégiens. Le niveau CM2 permet également une certaine autonomie des élèves pour l'apprentissage du classement, la préparation des lectures et l'accueil du public.

UNE PRÉPARATION SANS ANGOISSE

Ce projet représente un énorme travail de préparation et mobilise l'équipe entière de la bibliothèque, (personnel salarié et bénévole). Il modifie l'organisation du service pendant une semaine complète. C'est pourquoi, fédérer l'ensemble de l'équipe, l'enseignant et les élèves autour d'une motivation commune en préparant ensemble les divers ateliers dès le début de l'année scolaire est essentiel. À partir du mois d'octobre, les

séances d'accueil des élèves, qui participeront à la classe bibliothèque au début du troisième trimestre, sont donc consacrées à la mise en place du projet. Pour assurer le bon déroulement de la semaine bibliothèque, un programme détaillé est établi et un travail préalable réalisé : classement des documents, préparation de lectures pour l'accueil des classes, sensibilisation aux règles de fonctionnement d'un service public, préparation des rencontres... Les élèves sont répartis en trois groupes, et tournent selon un planning prédéfini dans les différents ateliers proposés.

ATELIER N°1 : CIRCUIT DU LIVRE

Certains élèves partent à la découverte du circuit du livre : acquisition des documents, catalogage, cotation, couverture, rangement, mise en valeur du fonds, reliure, élimination... Tandis que d'autres sont en lecture libre. Cet atelier présente aux élèves l'aspect technique du métier de bibliothécaire à travers le circuit du livre, de la table du libraire aux rayonnages de la bibliothèque.

ATELIER N°2 : LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sous la responsabilité d'un bibliothécaire, les enfants participent aux différentes tâches : prêt, nettoyage et rangement des documents, accueil des classes et du public. Le rangement des livres sur les rayonnages permet aux élèves de fixer les connaissances acquises dans les autres ateliers en les mobilisant activement. Il est primordial qu'ils aient conscience du respect dû au lieu et qu'ils puissent l'exprimer en accomplissant cette tâche simple, qui plus est utile à l'apprentissage. Destiné à approfondir leur connaissance du fonctionnement de la bibliothèque et à développer leur autonomie au sein de l'établissement, cet atelier permet également d'aborder les notions de collectivité, service public, citoyenneté et respect d'autrui.

ATELIER N°3 : TRAVAIL DE CLASSE

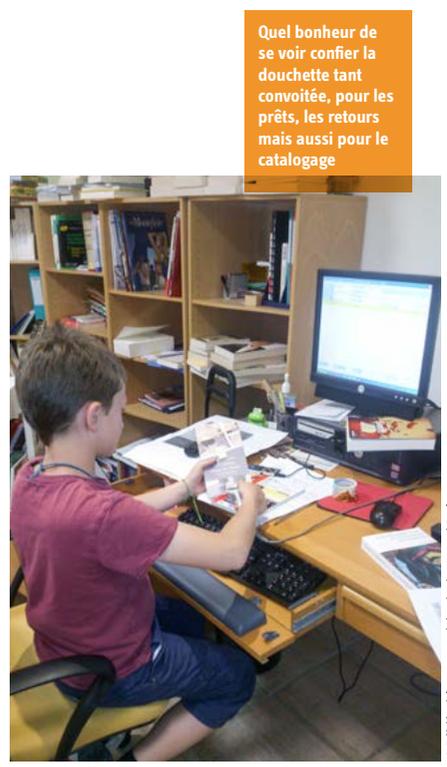
Sous la responsabilité de leur institutrice, les enfants travaillent à la conception et à la réalisation d'une exposition qui devra rendre compte de leur semaine. Cet atelier permet aux élèves d'utiliser au mieux la documentation et les ressources



L'atelier couverture animé par une bénévole de la bibliothèque est un des préférés des élèves qui mettent volontiers la main à la patte et sont fiers de ce témoignage de confiance



Les apprentis bibliothécaires savent être à la hauteur des tâches qui leur sont confiées, y compris pour le rangement parfois fastidieux des documents



Quel bonheur de se voir confier la douchette tant convoitée, pour les prêts, les retours mais aussi pour le catalogage



Chacun sa technique pour le dur apprentissage du rangement systématique

©Bibliothèque municipale du Grand Pré

mises à leur disposition au sein de la bibliothèque. Il constitue le volet « scolaire » de la semaine. Selon les années, les élèves peuvent travailler sur des thématiques différentes : les métiers du livre, la bande-dessinée, l'image et l'adaptation d'un texte en récit graphique, les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires... La thématique de l'exposition change selon les envies et projets de classe ou en fonction des intervenants rencontrés lors de la classe bibliothèque. À l'issue de la semaine, intervenants, parents et élus sont conviés au vernissage de l'exposition conçue et réalisée par les enfants pour rendre compte de leur expérience et des découvertes faites lors de ces quelques jours peu ordinaires. Faire participer les élèves de CM2 aux activités de la bibliothèque crée une sorte d'émulation chez les autres élèves de l'école, éveille la curiosité des lecteurs qui vont rencontrer les élèves pendant la semaine où ils gèreront les activités du service. Tout ceci favorise une meilleure appréhension du métier de bibliothécaire.

ÉLÈVES ET PROFESSIONNELS DU LIVRE FACE À FACE

Au-delà de la découverte de la bibliothèque, en tant que responsable à l'origine de l'expérience, j'ai, depuis le début, l'envie de faire découvrir aux élèves le métier de bibliothécaire, leur démontrant que ce n'est pas un métier isolé de la chaîne du livre. Issue de l'IUT Métiers du livre d'Aix-en-Provence, j'ai à cœur de faire une place à tous les acteurs du livre en organisant des rencontres avec des représentants des différents corps de métiers. Au fil des années, les élèves ont pu ainsi échanger avec des auteurs, des libraires, des éditeurs, des représentants ou des imprimeurs, certains ont même pu visiter la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour un panorama complet de la profession. Ces différentes rencontres ouvrent la classe bibliothèque sur le monde extérieur et donnent accès aux élèves à toute la richesse et la complémentarité des divers métiers liés au monde du livre.

« Toutes les rentrées, j'attends avec impatience de fixer la date de la classe bibliothèque et de réfléchir à ce que nous allons faire. Je sais par expérience que les élèves sont toujours motivés et prennent leur rôle au sérieux. C'est un bonheur de voir la « bibli » bourdonner comme une ruche. Ce n'est pas un hasard si la documentaliste du collège de secteur repère très vite les élèves qui ont participé à ce projet. »

Christine Badrouillard, enseignante.

LES MOYENS MIS EN PLACE

Une telle manifestation n'est évidemment possible que par la politique culturelle menée par la commune de Jouques, qui donne à l'équipe les moyens nécessaires et suffisants pour s'investir et parvenir à coordonner les différents intervenants, les élèves et leurs enseignants qu'il faut savoir motiver. L'investissement de chacun, salariés et





« La classe bibliothèque est une animation de grande ampleur, à proposer aux élèves de CM2 en collaboration avec l'équipe éducative. C'est un dispositif riche, complet, à la fois instructif et divertissant. Le partenariat avec les enseignants est précieux, l'expérience avec les élèves est riche et les apports mutuels sont nombreux et variés ! C'est une réelle expérience professionnelle tant la préparation et la gestion de cette semaine sont intenses. C'est pour moi un des projets les plus intéressants accomplis dans mon expérience en bibliothèque, le juste milieu entre découverte et accompagnement des publics, animation culturelle et pratiques professionnelles ! »

Baptiste Metivier, responsable de la section jeunesse.

bénévoles est un des atouts clés de la réussite du projet qui ne peut se faire que dans le cadre d'un travail régulier de partenariat avec les écoles et avec le soutien total de l'équipe et de l'enseignant. Pour autant la motivation ne suffit pas il faut aussi de l'organisation et de la patience... et pour la partie rencontres, quelques moyens financiers. Généralement l'enseignant prend en charge le transport, l'hébergement et la rémunération des intervenants et des auteurs (selon les tarifs de la charte). La bibliothèque met à disposition les moyens matériels et humains. Que les plus inquiets soit rassurés, évidemment une classe bibliothèque c'est du temps et de l'énergie, beaucoup... C'est aussi une formidable aventure collective qui resserre les liens entre l'équipe, les lecteurs et le corps enseignant.

C'est une formidable aventure collective qui resserre les liens entre l'équipe, les lecteurs et le corps enseignant



L'atelier le plus redouté en amont et le plus apprécié ensuite est celui de la lecture par petits groupes aux élèves des autres classes

©Bibliothèque municipale du Grand Pré

UN SUPER BILAN !

Depuis douze ans nous avons organisé pas moins de douze classes transplantées à la bibliothèque. Nous avons reçu de nombreux auteurs, des libraires, une représentante d'une grande maison d'édition, des éditeurs indépendants, et l'aventure continue en 2019 avec de nouvelles rencontres. Mais surtout, on voit, depuis quelques années, des collégiens revenir à la bibliothèque parce que, de leur aveu même, ils y ont vécu des moments exceptionnels. Nous avons reçu plusieurs d'entre eux en stage depuis. Et parmi eux, deux ont même intégré l'IUT métiers du Livre d'Aix-en-Provence pour devenir... libraires. Nous espérons, si ce n'est déclencher de nouvelles vocations, au moins donner aux enfants l'envie de continuer de venir à la bibliothèque et de s'y sentir chez eux. À suivre... ■

« La classe bibliothèque nous permet d'avoir une plus grande interaction avec les enfants que lorsqu'ils viennent uniquement lors de l'accueil de classe. Sur toute la durée de la semaine nous pouvons ainsi d'avantage parler avec eux tout en leur montrant en quoi consiste notre métier. Ils ont ainsi une vue plutôt globale sur nos tâches quotidiennes, du prêt aux usagers à la couverture des documents en passant par le rangement systématique. Les enfants sont d'ordinaire attentifs et volontaires, n'hésitant pas à poser des questions ou à mettre la main à la pâte, et c'est généralement une expérience plaisante pour l'ensemble des participants. »

Sandy Salido, adjointe bibliothécaire.

professionnels enfance

LE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE DE TOURCOING

PAR ADÉLAÏDE BECHE-BELSOT

Mis en place en 1993, ce service s'adresse aux professionnels de l'enfance travaillant avec un public de 0 à 12 ans. En plus du monde scolaire, il vise les professionnels de l'animation et de la petite enfance intégrant le livre jeunesse dans leurs activités.

Hall d'accueil



LES MODALITÉS D'UN SERVICE

SUR-MESURE

Logé discrètement dans un bâtiment latéral de la médiathèque Malraux, le service accueille le public sur rendez-vous (du lundi matin au samedi midi). Ici, c'est toute l'équipe jeunesse de la médiathèque principale qui œuvre, alternant les activités d'accueil du service aux individuels, des groupes et des professionnels.

Chaque inscrit a droit à un prêt de 70 documents pour trois mois, auquel peut s'ajouter pour les écoles 150 documents par an pour la BCD et encore, pour toutes les structures, 150 documents destinés aux projets transversaux.

Au-delà du nombre important de documents dont peut bénéficier un emprunteur, ce qui fait la « marque de fabrique » du service, c'est en quelque sorte le prêt personnalisé. En effet, si les publics peuvent choisir sur place et bénéficier des conseils des bibliothécaires, la plupart des emprunts sont des sélections, appelées ici « valises », préparées par l'équipe sur simple appel téléphonique. Avec un délai d'une semaine, les bibliothécaires travaillent à répondre à la demande avec beaucoup de méthode, de précision et d'efficacité, mais en veillant toujours aussi à y mettre leur touche à travers des nouveautés, des nouvelles pistes, de la diversité.



DES COLLECTIONS VARIÉES. TRAITÉES PAR « CENTRES D'INTÉRÊT »

Avec 14 500 euros de budget annuel d'acquisition, le service aux collectivités jeunesse de Tourcoing, dispose de plus de 42 000 documents sans cesse renouvelés. Des collections constituées d'imprimés classés par types - albums, chansons-comptines, romans, albums documentaires et documentaires, contes, bandes dessinées, livres animés, livres-jeux, kamishibais et livres d'artistes – auxquels s'ajoute un fonds de documentation professionnelle.

Les imprimés sont complétés par des livres à écouter, quelques DVD, et une offre de prêt de CD partagée avec le service musique et cinéma.

Depuis plusieurs années, un travail spécifique sur les « centres d'intérêt » a été mené sur les collections de ce service et élargi autant que possible à l'ensemble des collections du réseau. Il s'agit en effet, de regrouper les références du fonds selon une liste de thématiques, classées, ordonnées, validées qui facilitent ensuite les recherches et la constitution de valises, mais peuvent aussi servir lors de réflexions et d'analyses sur l'évolution de nos collections.

UNE OFFRE D'OUTILS ET MATÉRIELS D'ANIMATION

En parallèle, le service propose une large offre de jeux et outils d'animation : des jeux choisis pour leur lien avec la littérature jeunesse, des marionnettes et quelques instruments de musique en prêt direct, côtoient, entre autres choses, tapis de lecture ou expositions, disponibles sur réservation via le portail de la médiathèque ou sur projet.

Le prêt d'outils d'animations et d'expositions est une part importante de l'activité du service aux collectivités jeunesse de Tourcoing. Leur acquisition, parfois synonyme de casse-tête dans les budgets, (tantôt Petite enfance tantôt Action culturelle) est toujours signe d'une envie de valoriser une thématique ou un aspect (auteur, éditeur) des collections imprimées et de montrer que la lecture peut arriver jusqu'aux enfants par bien des moyens.

Si la médiathèque propose des expositions grand format en modules empruntables sur projet, la majorité des outils d'animation disponibles au prêt ont été pensés pour être pratiques d'utilisation, faciles à transporter



© Médiathèque de Tourcoing

Robes et gilet à conter

Le prêt d'outils d'animations et d'expositions est une part importante de l'activité du service aux collectivités jeunesse de Tourcoing

afin que la lecture puisse s'inviter partout. La réservation à partir d'un formulaire disponible sur le site internet de la médiathèque, utilisé depuis quelques années, correspond aussi à une volonté de faciliter le prêt de ce type d'outil. Le portail de la médiathèque a d'abord permis de mettre des visuels afin de mieux faire connaître l'offre du service, mais le formulaire de demande de prêt a aussi permis d'organiser les emprunts face à une demande de plus en plus forte. Ainsi, la durée de prêt est plus courte que pour les autres types de documents du service, environ trois semaines, afin d'en faire bénéficier un maximum de structures. Ce formulaire est le témoin du travail effectué par les collègues du réseau des médiathèques eux-mêmes utilisateurs de ce type de matériel lors de leurs séances d'accueil de groupes. Le constat a été fait qu'il ne s'agissait pas là d'un simple partage interne de collections, mais bien d'une pratique visant à faire connaître le fonds et l'offre du service aux collectivités auprès de nos partenaires.

L'outil d'animation permet aux histoires de prendre encore de nouvelles formes, notamment avec l'utilisation des 12 « lisettes carpettes » et cinq « lisettes baluchons » créés par Marion Cailleret¹ dont dispose le service. Alternant thématiques chronologiques (été/mer ; printemps/jardinage, etc.) et réponses à des commandes spécifiques, Marion Cailleret imagine toujours des formes évolutives originales où le tapis comme les participants agissent afin de raconter des histoires. C'est aussi de l'envie de construire et d'inventer des séances mêlant histoires comptines et petits objets qu'est né le projet des robes à conter également disponibles au prêt à Tourcoing. De cette envie, et de la rencontre avec Sidonie Bencik² lors d'ateliers de créations de doudous (en lien avec les livres) au sein du réseau des médiathèques. L'équipe du service a eu envie d'un nouveau support permettant de construire des séances. Puis la créatrice a réalisé deux robes à conter. En revêtant la robe, l'utilisateur entre dans sa séance. Des poches, sortent histoires et objets qui emmènent le public. Et comme il en faut pour tout le monde, la médiathèque propose aussi un gilet à conter.

1 <http://lisettecarpette.com/index/>
2 <https://www.atelier-zutfrance.com/>

DES COLLECTIONS ET DES OUTILS D'ANIMATIONS, UNE OFFRE MULTIPLE DE SERVICES

Au-delà d'une offre documentaire, le service aux collectivités, c'est également une palette de services : une aide à la mise en place et à la gestion des BCD, des formations (aux outils d'animations, à la lecture à voix haute, des présentations d'ouvrages), le portail avec une offre numérique, une exposition annuelle et des actions intergénérationnelles.

Chaque année, pendant environ trois semaines, le service aux collectivités jeunesse - en lien avec le réseau des médiathèques - organise une exposition en alternance entre les 0-6 ans et les plus grands.

Ainsi en 2016, *Ma main est un arbre* a été l'occasion d'accueillir plus de 941 enfants d'école, de crèches et de centre de loisirs lors de visites guidées, en plus du public individuel. Cette exposition construite autour du *Tout Petit Jeu* d'Anne Letuffe, a été mise en scène et complétée par l'équipe jeunesse qui a associé aux structures conçues par l'auteure une sélection d'ouvrages, la lisette carpette silhouette et quelques comptines. Ce temps fort de la programmation de la médiathèque a permis d'aborder de façon ludique et poétique le thème du schéma corporel avec les plus petits. Et comme chaque exposition, ce rendez-vous est l'occasion d'accueillir un grand nombre d'enfants et de faire (re)découvrir les collections et ressources du service aux collectivités aux professionnels accompagnants.

Depuis 2013, la médiathèque tend à développer également des actions intergénérationnelles. Entre des élèves de primaire et de maternelle, des collégiens et plus petits, les propositions se diversifient, associant désormais aux livres, la musique, le jeu,

le multimédia à travers des activités sur tablette, le tout construit autour d'un désir de transmission et d'échange. Entre le personnel de la médiathèque et les publics d'abord, et entre les participants eux-mêmes ensuite.

En effet, ces projets naissent souvent du souhait d'un professionnel ayant l'envie de créer du lien entre deux « groupes ». Avec Collégiens passeurs d'histoire par exemple, les élèves se rendent en maison de retraite pour lire des histoires aux résidents.

En quelques séances, les enfants guidés par la bibliothécaire apprennent à choisir un livre, à savoir le tenir et le raconter. Et puis vient le temps de la rencontre. Les personnes

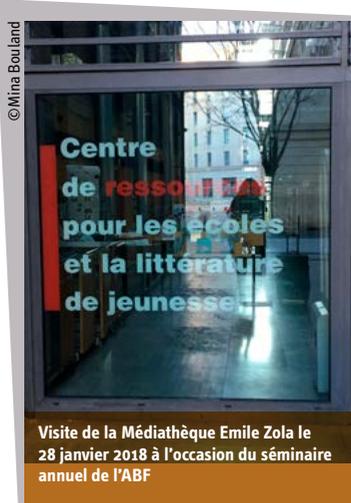
âgées qui écoutent, parfois racontent à leur tour des histoires, des souvenirs, et pour tous c'est apprendre à vivre ensemble, à partager un peu de leur vie pendant un temps.

LE PLAISIR AVANT TOUT

Le service aux collectivités jeunesse de la médiathèque de Tourcoing a toujours à cœur la diversité des lectures. Face un public adulte de professionnels, exigeant et avec des attentes, le rôle du bibliothécaire est bien celui du médiateur ayant toujours en tête les enfants auxquels il s'adresse, avec un but commun avant tout, « le plaisir ».

LE CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ÉCOLES ET LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

Mina Bouland



À l'occasion du séminaire annuel de l'ABF qui s'est tenu à Montpellier fin janvier 2018, j'ai pu visiter deux structures intéressantes de mon point de vue de bibliothécaire jeunesse : la Bibliothèque départementale de pierresvives ouverte au tout-public et la médiathèque centrale Émile Zola où se trouve un service particulier idéalement situé au rez-de-chaussée.

En effet, avec ses 560 m² et ses 71000 documents, le Centre de ressources pour les écoles et la littérature de jeunesse est un espace qui s'adresse aux professionnels et aux structures accueillant des enfants : écoles maternelles et élémentaires, crèches, haltes garderies, centres de loisirs, assistantes maternelles, étudiants de la Faculté d'éducation et personnes préparant des concours dans le

domaine de l'éducation. Pour les modalités d'emprunts, différentes cartes existent selon le profil de la personne ou de la structure afin de s'adapter aux besoins.

Dans cet espace, il est possible d'y accueillir des tout-petits ou encore d'y trouver des tables pour travailler et lire sur place. Au niveau des collections, tout est en libre-accès : romans, albums, documentaires, bandes dessinées, documents sonores et une soixantaine de kamishibais. Il est possible d'emprunter des séries (environ 300 titres proposés en 35 exemplaires) pour une classe et des « mises en réseau » sur un thème avec des fiches pédagogiques que l'on peut retrouver sur leur site.

Un fonds spécialisé sur la littérature de jeunesse, les B.C.D. et la psychologie de l'enfant est complété par une offre de formations à destination des enseignants et des professionnels de la petite enfance.

Pour en savoir plus, <https://tinyurl.com/mmm-centre-ressources>

**En quelques séances,
les enfants guidés
par la bibliothécaire
apprennent à choisir
un livre, à savoir le
tenir et le raconter.
Et puis vient le temps
de la rencontre**

lecture

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET PUBLIQUES, D'HIER À AUJOURD'HUI

PAR MAX BUTLEN

Les perspectives de coopération École / Bibliothèque ont été successivement modifiées par la création des bibliothèques scolaires, la légitimation de la littérature de jeunesse à l'école, le développement des recherches en didactique de la littérature.

LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

À l'heure où le ministère de l'Éducation nationale reparle d'une relance des bibliothèques scolaires, il peut être opportun de rappeler à quel point la bibliothèque scolaire française, de l'école au lycée, est d'une certaine manière fille de la section jeunesse de la bibliothèque municipale. La connaissance de l'histoire de cette filiation invite à la prolonger en renforçant les liens et la coopération entre les deux instances de formations des lecteurs.

DES CDI POUR TRANSFORMER LA VIE SCOLAIRE

Au collège et au lycée, les embryons des premiers centres de documentation et d'information (CDI) sont apparus autour des années 1950 impulsés par une inspectrice générale, Mme de Brunshwig, acquise aux principes de l'éducation nouvelle et qui se disait préoccupée par les problèmes posés par la vie en internat. Une des toutes premières bibliothèques qu'elle créa fut implantée à Marseille. Elle la qualifiait de « bibliothèque évasion, une bibliothèque jeunesse » en somme, animée par des personnels formés, et c'est à souligner auprès des « Amis de l'Heure Joyeuse¹ ».

De même, à Paris, l'inspectrice envoya Raymonde Dalimier² en stage à l'Heure Joyeuse avant de la nommer au lycée La Fontaine sur un poste de surveillante

d'externat pour s'occuper d'une des toutes premières bibliothèques scolaires pour les lycéens et tenter de réunir en un seul espace la documentation pédagogique et la bibliothèque.

On mesure l'influence du modèle de la lecture publique quand on sait que l'architecte s'était employé à faire une imitation de l'Heure Joyeuse tandis qu'un ébéniste avait reproduit les meubles de la rue Boutebrie³. L'idée était très nouvelle. Dans quelques lieux pilotes, les élèves étaient associés à la gestion, à la décoration, à la formulation du règlement. Ils pouvaient conduire des recherches seuls ou guidés par un adjoint d'enseignement, ils y lisaient à volonté. Toutes choses qui n'existaient nulle part ailleurs. La structure prend forme et s'installe lentement. De 1952 à 1971, elle se généralise sous l'effet de circulaires ministérielles qui définissent peu à peu ses missions. La bibliothèque devient service de documentation, puis service de documentation et d'information (1966) et enfin centre de documentation et d'information (1974). Grâce à la mise en place progressive d'un service unique, toutes les ressources de l'établissement sont en principe offertes à tous les usagers de l'établissement alors qu'auparavant chacun avait un dépôt de livres spécifique.

Il importe donc de se souvenir que les CDI ont été créés avec l'espoir que de grands changements se réaliseraient dans la sphère scolaire grâce à cette structure innovante inspirée par la première bibliothèque française pour la jeunesse. Autonomie des

élèves, apprentissage de la responsabilité, expérience du travail en équipe pour les élèves comme pour les professeurs, dynamisation de la vie scolaire jugée trop monotone, ouverture de l'enseignement sur le monde contemporain, « pour tous ces objectifs d'une pédagogie et d'une vie scolaire renouvelées, le centre de documentation est un



¹ La bibliothèque expérimentale de « L'Heure Joyeuse », première bibliothèque pour enfants, fut créée en 1924, à Paris, rue Boutebrie.

² Raymonde Dalimier sera ultérieurement une des fondatrices du Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse (CRILJ).

³ Pour toute précision sur cet épisode, voir BUTLEN, Max. *Les politiques de lecture et leurs acteurs*. INRP, Lyon, 2018, p. 69 et 70.

moyen privilégié sinon indispensable ». Voilà ce qu'affirmait le rapport (1974) qui entraîna leur institutionnalisation⁴.

Trois remarques pour clore ce premier chapitre.

- Le professionnel bibliothécaire des lycées puis des collèges se transforma en « bibliothécaire documentaliste », puis en « documentaliste bibliothécaire », ensuite en « documentaliste » avant de « devenir professeur de documentation ». Chacun de ces changements d'appellation donne à réfléchir.

- Ouvrir le CDI sur la vie renvoyait notamment à l'idée d'ouverture sur la vie culturelle du quartier et donc sur la bibliothèque municipale. Ce partenariat est-il satisfaisant aujourd'hui ? Sans doute conviendrait-il de le renforcer comme y invite ce dossier de l'ABF.

- Comment ne pas remarquer dans ces évolutions de la bibliothèque scolaire du second degré certains points communs avec ce qu'il advint des bibliothèques scolaires dans

⁴ TALLON, Georges. *Le centre de documentation et d'information, son rôle, son fonctionnement*. Ministère de l'Éducation nationale, Paris, DGPC, 1974.



l'univers des écoles maternelles et élémentaires. Comment aussi ne pas être frappé par certaines singularités de chaque structure.

DES BCD POUR CHANGER L'ÉCOLE

Du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970, la bibliothèque de l'école primaire se réduisait à l'armoire de bibliothèque qui fut instituée par la circulaire et l'arrêté Rouland (1860 et 1862). Un modèle unique de bibliothèque, très encadré par l'institution a ainsi été créé et s'est imposé dans toutes les écoles de France, jusqu'aux années 1960/1970. Il reste dans les mémoires de tous ceux qui ont été scolarisés avant la création des BCD⁵. Initialement, ces bibliothèques étaient censées accueillir également la population adulte. Quoi qu'il en ait été, elles ont constitué un premier équipement, dont on a pu percevoir l'intérêt, pour l'incitation à la lecture personnelle d'enfants éloignés de la culture littéraire légitime, mais dont on a saisi aussi les limites compte tenu, d'une part des formes encore sommaires de la médiation et d'autre part, de la nature d'une offre réduite à un nombre de livres limité par la longueur réglementaire des étagères.

En conséquence, des militants pédagogiques ont regardé avec intérêt l'expérimentation novatrice osée par la bibliothèque de La Joie par les livres (1964), ouverte et créée à Clamart, à l'initiative de Geneviève Patte et d'une mécène Anne Gruner Schlumberger. Geneviève Patte avait été, elle aussi stagiaire de l'Heure Joyeuse, elle était ainsi toute désignée pour tenter d'adapter puis de généraliser le modèle de la rue Boutebrie, qui, malgré son excellence et sa créativité, n'avait pas encore réussi à essaimer. La nouvelle génération des bibliothécaires jeunesse réalisa quant à elle cet objectif : à partir des années 1970 : des unités du type La Joie par les livres se multiplièrent rapidement dans les communes. Comme leur prototype, elles privilégiaient la promotion de la littérature de jeunesse, la création vivante, la médiation des adultes pour présenter des textes nombreux, attractifs, aptes à aider les enfants à entrer dans les univers littéraires. L'offre de lecture y différait profondément de l'offre scolaire généralement faite à la même époque. Or cette dernière était précisément remise en cause pour son inefficacité dans la formation des lecteurs par des enseignants, par des mouvements

⁵ Les premières BCD apparaissent au début des années 1970. La circulaire Lang/Chevènement de 1984 a lancé une expérimentation nationale à l'origine de leur généralisation

pédagogiques (Association française pour la lecture, Mouvement Freinet de l'École Moderne, Groupe français d'Éducation nouvelle...) et par des chercheurs réunis par l'Institut national de la recherche pédagogique. Persuadés de la nécessité de repenser l'offre littéraire en même temps que les termes de l'apprentissage de la lecture, les militants pédagogiques ont été séduits par l'expérience des bibliothécaires jeunesse. Les parcours des uns et des autres se croisèrent ; les équipes se rejoignirent logiquement dans une association l'ADACES⁶ au sein de laquelle les bibliothécaires entendaient partager leur expérience, gagner de nouveaux jeunes à la lecture et à la fréquentation des lieux de lecture tandis que les enseignants cherchaient un levier pour

La bibliothèque scolaire souhaitée par pédagogues et bibliothécaires devait être un cadre de vie ouvert, en libre accès, géré avec la participation des enfants

transformer l'école. Ce fut la BCD, bibliothèque centre documentaire, c'est-à-dire un nouveau modèle de bibliothèque scolaire construit à partir des convergences entre les deux institutions qui n'entendaient pas se confondre puisqu'il ne s'agissait « ni de scolariser la bibliothèque enfantine, ni de remplacer l'école ». La bibliothèque scolaire souhaitée par pédagogues et bibliothécaires devait être un cadre de vie ouvert, en libre accès, géré avec la participation des enfants. Elle devait stimuler le désir, le pouvoir et le plaisir de lire sur des supports diversifiés, présenter des collections appropriées à l'âge des publics dans une ambiance attractive. La lecture était censée s'y exercer aussi dans

⁶ Association pour le développement des activités culturelles dans les établissements scolaires





la recherche d'informations, ce qui appelait le développement de compétences et de savoir-faire nouveaux en pratiques documentaires et traitement de l'information. La bibliothèque devait encore favoriser le passage de la lecture à l'écriture, à la création de textes et documents de tous types. D'une manière générale, elle était conçue pour accompagner et accélérer la transformation des méthodes pédagogiques au sein même de l'école pour atteindre les objectifs culturels et éducatifs communs aux bibliothécaires et aux enseignants. Les concepteurs de la BCD, parmi lesquels tout particulièrement l'AFL (Association française pour la lecture), la désiraient en rupture radicale par rapport à la bibliothèque de classe traditionnelle ou par rapport aux bibliothèques scolaires qui l'ont précédée. Militants et théoriciens la voyaient comme un outil indispensable pour des équipes soucieuses de changer rien moins que : le rapport aux apprentissages, le statut de l'élève dans la classe, les relations de l'école à son environnement social et culturel ! En somme, la BCD a été pensée initialement comme devant être le lieu central pour tous les apprentissages tout en étant fortement influencée par le modèle des nouvelles bibliothèques pour enfants.

En quarante ans, des bibliothèques ont été créées dans des milliers d'écoles, généralement sur la base du militantisme ou de la bonne volonté de l'équipe pédagogique. C'est une donnée nouvelle et dont on ne peut sous-estimer l'importance dans le paysage culturel et éducatif français. Pour autant, force est de reconnaître que pour l'essentiel, nombre de ces bibliothèques scolaires sont assez loin de correspondre au projet initial. Conçues comme devant être « l'affaire de tous », elles ont parfois fini par ne plus être l'affaire de personne et se sont alors transformées en simples dépôts de livres plus ou moins utilisés. Certes, il importe beaucoup que désormais il y ait en nombre des livres dans les écoles ; il est indéniable que l'offre s'est améliorée sensiblement et que le concept a donné lieu à de belles expérimentations. Cependant, l'analyse après généralisation des BCD, conduit à considérer que, dans la pratique, les équipements et les usages sont souvent encore trop peu éloignés en quantité et en qualité de ce qui se faisait autour de l'armoire de bibliothèque,



du coin lecture. L'heure est sans doute venue de repenser le modèle en relançant la coopération École/Bibliothèque en conjuguant pragmatisme et ambition d'autant que la légitimation de la littérature de jeunesse à l'école et au collège autorise cette relance et suppose plus que jamais cette coopération.

LA LÉGITIMATION DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

Le rapport de l'institution scolaire à la littérature de jeunesse a souvent été compliqué, marqué par une méfiance récurrente et de lentes prises de conscience de l'intérêt du domaine. Dans le second degré, les instructions officielles ont mis quelque temps à s'interroger sur la pertinence de l'offre littéraire et sur son degré d'adaptation aux publics de la massification qui a envahi d'abord les collèges, à partir des années 1960, ensuite les lycées et enfin les universités, au XXI^e siècle. Alors qu'à l'école, grâce au coin lecture des classes et aux avatars de l'armoire-bibliothèque, la littérature de jeunesse a été assez volontiers intégrée à la vie scolaire, dans le second degré, de timides évolutions ont pu être observées sous l'effet de pressions

externes (en premier lieu celles des partenaires professionnels du livre et de la lecture⁷), mais aussi en raison de critiques internes. Ces dernières émanèrent d'abord de militants pédagogiques et de chercheurs mais aussi de responsables institutionnels au regard des résultats décevants des premières évaluations nationales des compétences des élèves en matière de lecture (1980 -1990). Aussi les textes officiels ont-ils amorcé une évolution en invitant à donner à chaque élève la possibilité de construire « une culture accordée aux exigences de leur temps ». C'est précisément à cette époque que la littérature de jeunesse entre au collège par la porte du CDI, grâce à l'action de documentalistes-bibliothécaires, bien avant donc d'être admise dans les classes. Sur ce point, les textes officiels hésitent longtemps car beaucoup considéraient la littérature de jeunesse comme un genre mineur, dont les

⁷ Cf. le Rapport PINGAUD-BARREAU, notamment (Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture, 1981), dans lequel on peut lire par exemple : « Au lieu de former les jeunes à l'utilisation du livre, du document, au lieu de les initier au plaisir de la lecture, elle (l'école) aurait tendance, dans bien des cas, à les en détourner ».



En fait, c'est du côté de l'école primaire que se réalise la grande légitimation du domaine. Elle s'effectue en 2002 dans les textes officiels et leurs documents d'accompagnement qui font entrer la littérature dans les programmes de l'école élémentaire et affirment sans ambiguïté :

« La littérature adressée à l'enfance ne s'est jamais située en dehors de la littérature que lisent les adultes [...] À cet égard, elle (La littérature de jeunesse) constitue véritablement le domaine littéraire de l'écolier »⁹

De 2002 à 2018, des listes de référence d'œuvres littéraires pour la jeunesse sont successivement proposées pour chaque cycle¹⁰. Leur lecture, les relectures, les discussions en classe, les activités qui leur sont associées pour mieux se les approprier, sont susceptibles de permettre à chacun de forger des choix esthétiques, d'interroger ses jugements éthiques, de faire évoluer ses pratiques et ses goûts de lecture. Les sélections aident les enseignants à se repérer dans l'océan de la production jeunesse, elles invitent à découvrir les plaisirs de lire la littérature en donnant à voir sa richesse et sa diversité ; elles servent de base pour la construction d'une première culture littéraire commune.

Ces listes de référence, loin de constituer un sanctuaire, sont un portail ouvert sur toutes les lectures. Elles sont établies par une commission spécifique de la DGESCO¹¹ qui réunit enseignants, chercheurs et bibliothécaires pour les actualiser régulièrement. Quelle connaissance, les bibliothécaires municipaux ont-ils de ces listes qui sont au cœur des programmes ? Combien de ces ouvrages sont-ils en rayonnage dans les

bibliothèques municipales ? À toutes fins utiles, nous renvoyons au site ministériel qui les présente¹².

Ces évolutions de l'offre scolaire, ces ouvertures des corpus se produisent en relation avec l'émergence de nouveaux supports théoriques. De nouvelles démarches pédagogiques sont le fruit des recherches des didacticiens de la littérature, elles résultent aussi des expérimentations d'enseignants novateurs. Elles interrogent l'enseignement des lettres de l'école au collège, et ouvrent de nouvelles perspectives pour la coopération École/Bibliothèques.

LES RECHERCHES EN DIDACTIQUE DE LA LITTÉRATURE, LEURS CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS D'INCITATION À LA LECTURE

Ces recherches en didactique ont construit les fondements théoriques susceptibles d'étayer des pratiques de classe soucieuses de renouveler l'offre de lecture et les démarches en réponse à ce qu'il faut bien identifier comme une crise de l'enseignement de la littérature. Un élève que nous avons interviewé dans le cadre d'une recherche (Ahr, Butlen : 2012)¹³ autour des résultats de PISA résume cruellement une situation fréquente :

¹² Sur Eduscol : <https://tinyurl.com/eduschol-litt> et <https://tinyurl.com/eduschol-litt-ecole>

¹³ AHR, Sylviane, BUTLEN, Max, ELALOUF, Marie-Laure. L'enseignement des lettres et le numérique. *Le français aujourd'hui* n°178.



textes ne résisteraient pas à l'analyse littéraire. Malgré tout, elle est d'abord acceptée (1985) dans les petites classes des collèges (désormais uniques), mais pour les autres niveaux, il est entendu alors par le prescripteur, qu'il convient de s'en tenir à la littérature, la vraie, la littérature patrimoniale. En 1995, les programmes officiels en viennent à reconnaître que « la littérature de jeunesse est un domaine qui peut favoriser le goût de lire »⁸ Le professeur de français est invité à devenir un « conseiller en lecture ». Pour mener à bien cette tâche complexe, il peut désormais s'appuyer sur des listes indicatives d'ouvrages établies par une commission qui s'appuie sur les avis de professionnels du livre et de la lecture, et sur les recommandations des revues d'analyse de livres pour enfants. Il s'agit là d'une première consécration de la littérature de jeunesse, ce qui ne signifie pas qu'elle sera définitive, car l'Éducation nationale, dans des mouvements de balancier qui lui sont coutumiers, la remettra en cause à l'occasion d'autres textes officiels et notamment en 2008.

⁸ MEN. *Texte d'accompagnement des Programmes*. 1995.

⁹ Ministère de l'Éducation nationale, DESCO (2002), Documents d'application des programmes, Littérature, SCEREN, CNDP.

¹⁰ Cycle 3 en 2002, cycle 2 en 2009, cycle 1 en 2013.

¹¹ Directions Régionales de l'Enseignement Scolaire.





« Ce que nous lisons à l'école, ce ne sont pas les livres les plus intéressants. Les livres de l'école n'ont rien à voir avec moi. »

Dans ce contexte, il importait de reconfigurer la notion de lecture littéraire et de repenser les pratiques d'enseignement. Des chercheurs comme Annie Rouxel y ont contribué¹⁴ en posant notamment que la lecture littéraire suppose une double posture. L'une résulte de l'adhésion au texte, d'une identification aux personnages, pouvant aller jusqu'à l'expérience fondatrice de l'illusion référentielle. Or, cette posture reposant sur l'émotion a souvent été oubliée en classe de lettres. En revanche la seconde posture, si souhaitable qu'elle soit pour la lecture littéraire, celle qui appelle distanciation, regard critique sur les œuvres, a pris une position centrale dans l'enseignement. À tel point que, comme a pu le relever T. Todorov : « loin d'être associée au plaisir, l'émotion esthétique n'a guère lieu d'être dans les classes de littérature en raison d'une « conception étriquée », ascétique de la littérature qui conduit à faire en sorte que l'on enseigne plus actuellement les instruments d'analyse que les œuvres elles-mêmes ».

Les didacticiens ont été soucieux de réconcilier les deux postures. Ils ont également refondé la didactique de la lecture en promouvant un enseignement de la compréhension, de l'interprétation, des stratégies de lecture, constatant qu'il a été trop souvent absent dans l'action pédagogique (cf. M. Rémond et F. Quet, 1999 ; C. Tauveron, 2002 ; R. Goigoux, S. Cèbe, 2007...) ¹⁵. Le dialogue didactique élève/professeur a pu ainsi être profondément renouvelé et enrichi.

Après des dizaines d'années de centration exclusive de l'enseignement sur l'étude des relations entre l'auteur, son œuvre, son siècle, et le texte qui est le fruit du croisement de ces paramètres, un temps de focalisation sur le seul texte est advenu, sous l'influence des structuralistes et des formalistes. Passé cet engouement, les travaux

¹⁴ Rouxel, A. *Enseigner la lecture littéraire*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1996.

¹⁵ REMOND, M. et QUET, F. Apprendre à comprendre l'écrit. Psycholinguistique et métacognition : l'exemple du CM2. *Repères*, 1999, n° 19. / TAUVERON C. *Lire la littérature à l'école : pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique ?* de la GS au CM. Hatier Pédagogie, Paris, 2002. / CEBE, S. et GOIGOUX, R. *Lector & Lectrix*. Retz, Paris, 2009.

récents des didacticiens de la littérature ont invité à prendre en compte la subjectivité du lecteur (Fourtanier, Langlade, Mazauric, 2007, 2011...) ¹⁶, c'est-à-dire travailler à partir « du texte du sujet lecteur ». Ce concept de « texte du lecteur » désigne métaphoriquement la contribution du sujet. Elle est le résultat de son activité d'actualisation et de reconfiguration de l'œuvre. De telles recherches, dans le prolongement des travaux sur la réception d'une part, sur l'interprétation d'autre part conduisent à considérer que « le texte du lecteur » recompose le texte de l'auteur et se substitue à lui. Ainsi le lecteur est-il promu du statut de simple récepteur au statut d'acteur culturel, de co-auteur coopérant à la mise au jour du texte à lire. Et le médiateur doit donc se montrer plus qu'attentif à la réception des textes par les jeunes lecteurs.

Sur ces bases, l'activité pédagogique en classe de littérature a été profondément renouvelée.

¹⁶ FOURTANIER, M.-J., LANGLADE, G., MAZAURIC, C. *Le Texte du lecteur*. Peter Lang, Frankfurt am Main, 2011. / ROUXEL, A. et LANGLADE, G. *Le Sujet lecteur. Lecture subjective et enseignement de la littérature*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004.

« Ce que nous lisons à l'école, ce ne sont pas les livres les plus intéressants. Les livres de l'école n'ont rien à voir avec moi »

Nous présentons pour terminer cinq types d'action qui, parmi d'autres, résultent de ces travaux de recherche. Ils intéressent les bibliothécaires dans la mesure où, selon des formes, des démarches et des objectifs évidemment différenciés, la classe, la bibliothèque d'école, la médiathèque du quartier offrent des scènes complémentaires pour leur mise en œuvre ou leur apprentissage.

1-En premier lieu, la lecture à haute voix de l'adulte comme celle de l'élève a été heureusement réhabilitée à l'école. Son effectuation repose sur des modèles, des critères, un entraînement. Il s'agit pour un interprète de révéler sa lecture personnelle d'une œuvre à un groupe et de l'offrir en partage, ce qui





suppose de lui prêter sa voix, son corps. Ici encore, les enseignants peuvent s'inspirer de l'heure du conte et des lectures à haute voix pratiquées depuis longtemps dans les médiathèques, pour les adapter aux situations scolaires. Cette modalité de lecture se conjugue évidemment avec des temps de lecture et de relecture silencieuse, décisifs pour l'appropriation et la compréhension personnelles et, avec des temps de lectures collectives pour construire ensemble des significations, faire émerger le(s) sens possible(s) du texte...

2-L'organisation de débats correspond à une seconde proposition didactique susceptible de permettre à la subjectivité des lecteurs d'émerger et de s'exprimer dans la discussion.

Différents types de débats sont envisageables, ils appellent des postures, des démarches, des actes de médiations différenciés :

- les débats de réception invitent chacun à réagir au texte, pour dire quelle a été sa réception, quels sentiments ont été éprouvés. La confrontation des ressentis conduit alors à des discussions renvoyant à l'éthique mais aussi à l'esthétique du texte littéraire et des images ;
- les débats d'éclaircissement et d'interprétation : lorsque le texte est compris ou

interprété de façons contrastées, ce type de débat vise à confronter les diverses représentations et manières de comprendre en appréciant collectivement l'intérêt et la pertinence des propositions individuelles ;

- les débats à visée philosophique : la démarche d'un débat à visée philosophique a pour objet d'inciter à réfléchir au sens des actes et postures humaines, à s'interroger sur des questions existentielles et sur ce qui fonde notre rapport aux autres et au monde. Si la lecture partagée des œuvres n'a pas pour but d'instrumentaliser la littérature de jeunesse pour proposer un cours d'instruction civique, la lecture de la littérature peut cependant conduire à s'interroger sur les valeurs éthiques à partir des comportements des personnages littéraires et des situations qu'ils vivent.

3- La mise en réseaux des œuvres pour la jeunesse.

Les théoriciens littéraires ont mis en évidence l'importance de l'intertextualité dans la création littéraire. Dans cette optique, tout texte est la reprise, le prolongement, et aussi la transformation d'autres textes qui l'ont précédé. Une œuvre renvoie toujours à d'autres œuvres, elle s'en nourrit.

Ce principe d'intertextualité a conduit les didacticiens à en donner une traduction formative ; c'est celle de « la mise en réseaux »,

du regroupement de textes et d'images qui se relie, se prolongent, se différencient ou s'opposent. Le rapprochement au sein du réseau permet de mieux apprécier chaque œuvre. Dans cette perspective, les bibliothécaires qui ont une connaissance élargie de la littérature de jeunesse peuvent être d'un grand secours pour les enseignants lors de la constitution de ces réseaux.

Les deux dernières pistes didactiques désormais mieux explorées à l'école sont depuis longtemps familières aux bibliothécaires jeunesse.

4- Il s'agit des activités de création.

Notamment grâce au prolongement de la lecture par l'écriture. Dans des ateliers d'écriture, ou encore par la théâtralisation de certains passages, leur mise en voix, leur mime, leur mise en images fixes et/ou animées...

5- Enfin la rencontre avec un auteur, un illustrateur, un graphiste, un éditeur, un conteur représente un enrichissement incomparable pour les jeunes lecteurs. Là encore la médiathèque est un espace de ressources précieux pour peu que ce type de rencontres et les médiations nécessaires soient préparées en partenariat.

La construction d'une première culture littéraire ne saurait reposer sur des interventions et médiations isolées, qui s'ignorent l'une l'autre. Elle s'enrichit de la constellation des actions éducatives et culturelles résultant de la coopération des professionnels qui interviennent dans la formation des lecteurs en invitant à varier les plaisirs de la lecture. À savoir : le plaisir de l'immersion dans des univers fictionnels d'œuvres auxquelles les jeunes lecteurs pourront adhérer intensément, le plaisir des émotions ressenties dans le hors-privé ou partagées dans des communautés de lecteurs, le plaisir de lire des textes littéraires mais aussi des écrits informatifs, le plaisir de construire des compétences de lecteur réfléchi et critique grâce à des œuvres littéraires qui finalement permettent de mieux connaître et d'interroger le monde, les hommes, soi-même. Ainsi la coopération École / Bibliothèque peut-elle élargir les représentations du plaisir de lire tout en conjuguant plus subtilement, plus harmonieusement aimer lire et savoir lire. ■

PAROLES D'UNE DOCUMENTALISTE

Sylvie Couderc, professeure-documentaliste au lycée Jules Verne à Cergy-le-Haut dans le Val d'Oise, fait partie de celles et ceux qui contribuent à la formation de partenariats entre les publics scolaires et les médiathèques.

Depuis 32 ans que je suis dans le corps enseignant, j'ai été amenée à exercer à différents niveaux de classe : maternelle et élémentaire en tant que professeure des écoles et lycée et professeure-documentaliste. J'ai également été en mission pendant 17 ans au musée de l'Éducation du Val d'Oise où j'avais, en outre, la responsabilité du Service des Publics scolaires. Mon expérience professionnelle est donc variée mais durant mes activités pédagogiques à quelques niveaux qu'elles soient, je me suis toujours attachée à développer de nombreux projets qui, tout en étant vecteurs d'apprentissages, donnaient du sens aux enseignements que je dispensais.

Une des premières richesses qu'apportent ces projets à mes élèves est l'ouverture culturelle. Il m'a toujours semblé important de les sensibiliser au monde qui les entoure, de les amener à côtoyer les structures culturelles locales. L'offre culturelle en région parisienne est très riche et les élèves ont souvent tendance à ignorer ce qui se passe près de chez eux. Pour lutter contre cette méconnaissance, j'ai initié de nombreux partenariats avec différents établissements (musées, archives communales ou départementales, Atelier de restitution du Patrimoine et d'ethnologie, SDAVO¹...) mais la collaboration qui a été la plus fréquente et celle que j'ai le plus exploité est celle que j'ai menée avec les bibliothèques ou les médiathèques situées à proximité des établissements scolaires où j'enseignais.

J'ai ainsi vu se dessiner tout au long de ces trois décennies une évolution très nette de ces structures vers une offre d'actions élargie. Si dans les années 1990, les bibliothèques étaient essentiellement axées sur l'accueil des élèves pour le prêt d'ouvrages ou pour effectuer des recherches initiées dans le cadre scolaire aboutissant à la réalisation d'une exposition présentée ensuite dans leurs locaux, aujourd'hui, elles sont un support à de nombreux projets (heures du conte, expositions, rencontres avec des auteurs, conférences, ateliers divers...).

Depuis quatre ans que je travaille au lycée Jules Verne, mes élèves ont pu bénéficier à plusieurs reprises d'actions menées par la médiathèque Visages du monde :

- la visite de la médiathèque par les classes de seconde pour présenter le fonds à nos élèves et les modalités d'inscription ;
- le prêt d'ouvrages sur des thématiques précises pour enrichir le fonds du CDI lors de projets ;



- la programmation de conférences auxquelles nos élèves peuvent assister gratuitement en lien avec les projets de l'établissement ;
 - en février dernier, les élèves inscrits dans le club manga du lycée ont eu la chance de participer à un atelier sur trois séances avec une mangaka. Ils ont appris les règles de base du dessin et ont débuté l'écriture d'un petit scénario ;
 - inscrite au Prix Folio des lycéens, une classe d'élèves de seconde a pu bénéficier d'une rencontre organisée par la médiathèque avec l'auteur d'un des livres sélectionnés. Astrid Eliard a échangé avec les élèves lors d'une après-midi à la médiathèque autour de son livre *Danser* et de sa pratique de l'écriture. Ce fut le temps fort de ce projet. Les travaux réalisés par la classe autour de ce Prix littéraire ont été diffusés sur le site des médiathèques de Cergy.
- Durant cette année scolaire, un nouveau partenariat va enrichir notre relation grâce au dispositif académique « Lectures pour tous ». Le défi sera d'associer nos élèves aux professionnels de la médiathèque pour promouvoir la lecture par diverses actions culturelles auprès de nos lycéens et des usagers de Visages du Monde. Un challenge que nous sommes prêts à relever ! ■

PAR SYLVIE COUDERC

¹ <https://tinyurl.com/archeo-valdoise>

club de lecture

UN COUP DE POUCE POUR LA LECTURE

PAR FATIMA AHAMADA

Chaque année en France, 100 000 élèves quittent le CP avec de grandes difficultés en lecture et en écriture. C'est dire les risques qui pèsent sur leur parcours scolaire à venir et la probabilité qu'ils rejoignent le nombre élevé de décrocheurs annuels.



Parce que les premières années sont déterminantes dans la réussite scolaire d'un enfant, l'Association Coup de Pouce a développé le Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture). En partenariat avec les mairies, les écoles, les parents mais aussi les bibliothèques et médiathèques, les clubs Coup de Pouce Clé vont offrir à des élèves de CP fragiles dans les apprentissages des moments de réussite dans des activités de lecture et d'écriture. Lorsque certains enfants de CP consacrent, tous les jours d'école, chez eux, plus de 30 minutes aux choses de l'écrit (lire ou se faire lire une histoire, faire des jeux de lecture),

d'autres évoluent dans un environnement où la culture scolaire est quasi absente. Ces derniers, en dehors de l'école, n'ont presque aucune activité avec/sur l'écrit, réduisant ainsi leur chance de réussite. Les clubs Coup de Pouce Clé s'adressent à ces enfants, repérés par les enseignants en début d'année. Un club est composé d'un groupe de 5 enfants, réunis chaque soir après l'école autour d'un animateur formé, pour mener différents jeux et activités autour des livres et de l'écriture. En plus des activités quotidiennes que proposent les clubs Coup de Pouce, des actions sont mises en place, permettant aux enfants d'accéder à la littérature jeunesse, de développer leur goût du livre et favoriser

l'implication des parents. C'est pourquoi nos clubs Coup de Pouce développent des partenariats étroits avec les bibliothèques et médiathèques de leur ville. En fonction du club, de nombreuses activités peuvent être organisées. La remise à chaque enfant de la carte de bibliothèque au démarrage des clubs va constituer la première étape. Très souvent, plusieurs fois dans l'année, les clubs vont organiser des « sorties bibliothèques ». En présence des parents, les enfants vont se familiariser avec l'espace jeunesse, découvrir comment fonctionne une bibliothèque



L'ASSOCIATION COUP DE POUCE

Créée en 1984 à l'initiative d'enseignants lyonnais, l'association Coup de Pouce agit aux côtés de l'école et des parents pour que chaque enfant ait les mêmes chances de réussir son parcours scolaire, quel que soit son contexte socio-familial. Elle développe sur le temps périscolaire trois programmes, qui couvrent les trois années charnières où se joue la réussite scolaire (Grande section de maternelle, le CP et le CE1). Les clubs Coup de Pouce offrent à ces enfants en risque de décrochage des conditions privilégiées qui leur permettent de prendre confiance en eux et d'entrer dans les apprentissages fondamentaux : langage, lecture, écriture et mathématiques. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, l'association a accompagné 12 000 enfants et leurs parents, dans 2 300 clubs Coup de Pouce, répartis dans 258 villes. Depuis le démarrage de ses actions en 1995, l'association a accompagné plus de 120 000 enfants et leurs parents vers la réussite scolaire.

et repartir chacun avec le livre de leur choix. À cette occasion, il n'est pas rare que des lectures et des ateliers soient offerts aux enfants et parents des clubs. Une séance Coup de Pouce se termine toujours par « La belle histoire », un moment essentiel pendant lequel on transmet aux enfants l'envie, le plaisir de lire et par conséquent le goût des livres. Très souvent, les animateurs vont se tourner vers les médiathèques et bibliothèques pour emprunter des ouvrages et être conseillés sur les choix des livres à privilégier pour leur club. Dans le cadre du Prix Coup de Pouce des Premières Lectures¹,

¹ Le Prix Coup de Pouce des Premières Lectures concerne les enfants de tous les clubs Coup de Pouce Clé de France. Après 1 mois d'activités menées au sein du club autour d'une sélection de quatre ouvrages, les enfants votent pour leur livre préféré.

les auteurs des ouvrages sélectionnés peuvent intervenir dans les bibliothèques pour proposer aux enfants des ateliers sur la construction d'un livre. Certains clubs organisent d'ailleurs le vote du Prix Coup de Pouce et la Cérémonie de clôture des clubs au sein de la bibliothèque. Autant d'activités qui vont permettre aux enfants et à leurs

parents de s'approprier leur bibliothèque et faire entrer le livre dans des familles souvent éloignées de la culture écrite. ■

partenariat

PARTENARIAT ENTRE ÉCOLES ET BIBLIOTHÈQUES

PAR VALÉRIE GLASS

Au sein de l'IFLA, l'incitation au partenariat entre écoles et bibliothèques se fait principalement par la production de textes, tels que manifestes et recommandations, émanant des sections Bibliothèques scolaires et Bibliothèques pour enfants et adolescents.

Les manifestes pour la bibliothèque publique et pour la bibliothèque scolaire insistent tous deux sur les notions de réseau et de partenariats. Ainsi « le réseau de bibliothèques publiques doit être conçu en ayant à l'esprit [...] les bibliothèques scolaires [...] » (Manifeste IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique 1994) et « La bibliothèque scolaire est un partenaire essentiel du réseau local, régional et national de bibliothèques et de centres d'information » (Manifeste IFLA/UNESCO sur la bibliothèque scolaire 1999). Les différentes recommandations publiées

par les sections Bibliothèques scolaires et Bibliothèques pour enfants et adolescents permettent de dégager plusieurs types d'incitation au partenariat :

- le partage du lieu : « Dans de nombreux pays ou régions, il n'y a qu'une bibliothèque publique, une bibliothèque scolaire, ou quelquefois une combinaison des deux » (Recommandations pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques publiques) ;
- la mutualisation des ressources et des services dans une volonté de complémentarité et dans le respect des missions de chacune des structures ;

- la promotion de la lecture et des services des bibliothèques publiques ;
- la formalisation de la coopération par des accords écrits et des conventions.

Ces différents types de partenariats ont pour objectifs d'« améliorer les services en direction des enfants et des adolescents dans une communauté donnée » et « servir de manière plus adéquate les besoins et les intérêts des adolescents ». ■

république tchèque

BIBLIOTHÈQUES ET ÉCOLES PRIMAIRES TRAVAILLENT MAIN DANS LA MAIN

PAR ZUZANA HÁJKOVÁ

Les bibliothèques publiques de République tchèque accordent une grande importance à la coopération avec les établissements scolaires de tous les niveaux. La coopération comprend un grand nombre d'actions diverses, tant au niveau local que national.

DES ACTIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les bibliothèques considèrent comme une de leurs tâches principales le soutien du développement des compétences en lecture. S'il s'agit avant tout d'un travail visant les lecteurs individuels, il existe cependant bien des projets intéressants basés sur la collaboration avec les écoles.

Les bibliothèques considèrent comme une de leurs tâches principales le soutien du développement des compétences en lecture

Ces actions nationales bénéficient généralement du soutien financier et organisationnel de l'Association des Bibliothécaires et des Documentalistes de République tchèque (SKIP).

Un livre pour les CP

Un projet qui connaît un grand succès depuis dix ans, intitulé *Je deviens lecteur - Un livre pour les CP*, auquel participent plus de 500 bibliothèques tchèques. Il s'agit d'une collaboration intensive entre les élèves des cours préparatoires des écoles primaires et la bibliothèque locale. Les enfants apprenant à lire, accompagnés de leur enseignant, fréquentent régulièrement la bibliothèque tout au long de l'année scolaire (lectures collectives, débats, présentation



Les élèves de l'école de Nový Hrozenkov avec les livres pour les CP



Une cérémonie d'adoubement des lecteurs dans une antenne de la bibliothèque de Hradec Králové





de la bibliothèque, du fonds de documents, et des nouveautés littéraires destinées aux enfants de 6-7 ans) afin de développer chez les enfants les compétences en lecture et de les encourager à lire.

Ce programme se termine par *Une cérémonie d'adoubement des lecteurs*, les élèves sont promus lecteurs en présence des enseignants, des parents, des représentants de la municipalité etc. et se voient offrir un livre. Il s'agit à chaque fois d'un titre original, créé exclusivement à cet effet chaque année par un auteur, introuvable dans la distribution courante. C'est donc un cadeau unique offert aux lecteurs en herbe.

Nous lisons tous

Projet du Musée national de la pédagogie, de la bibliothèque pédagogique d'État Komenský Comenius et du Club des bibliothèques pour enfants de SKIP. Cette activité se prolonge depuis plus de vingt ans, *Nous lisons tous* est un prix pour la littérature de jeunesse publiée au cours de l'année précédente. Les enfants, les bibliothécaires et un jury d'enseignants sélectionnent les candidats, la cérémonie de l'attribution des prix a ensuite lieu dans la capitale.

Ce qu'on ne trouve pas dans les manuels scolaires

Nouveau projet de SKIP, financé par le ministère de l'Éducation nationale tchèque, auquel participent 30 bibliothèques et 120 écoles. Le programme vise à soutenir les compétences en lecture et en traitement de l'information, et la mise en place des programmes relatifs à l'histoire régionale. Les projets de qualité peuvent être intégrés dans les curriculums scolaires. Ce projet est en phase de lancement.

Le lecteur de l'année

Dans le cadre de ce projet qui prime le meilleur lecteur, une classe a également été primée 2016.

D'AUTRES INITIATIVES SOUTENUES PAR SKIP ONT FAIT DES ÉMULES

Les deux exemples suivants ont depuis longtemps franchi les murs des bibliothèques qui les avaient mis en place. Grâce à SKIP, au partage des expériences et des bonnes pratiques, des centaines de bibliothèques tchèques s'y sont jointes.



L'école à l'envers

Projet créé originellement par la bibliothèque municipale de eský T šín. Les parents lisent des livres à leurs enfants avant de dormir et consignent la lecture dans un carnet spécial. Les enfants confirment par leur signature et peuvent y ajouter un commentaire amusant (par ex. : « papa s'est endormi plus tôt que nous... »). La bibliothèque organise par la suite une rencontre à l'instar des réunions de parents, au cours de laquelle les enfants, leurs parents et les bibliothécaires discutent à propos des lectures réalisées.

Les pêcheurs de perles

Projet créé originellement par la bibliothèque municipale de Hradec Králové. Il s'agit d'un concours de jeunes lecteurs consistant à lire des titres choisis. Pour chaque livre lu (vérification au moyen d'un questionnaire), l'enfant obtient une perle à enfiler. Les participants sont ainsi au courant de l'état de leur compte ainsi que de ceux des autres, le gagnant est annoncé lors d'une cérémonie et reçoit un prix. La qualité des titres choisis motive de plus en plus de classes scolaires entières à rejoindre le concours.

Une nuit avec Andersen

Terminons notre survol par la plus grande manifestation organisée par SKIP et dédiée à la promotion de la lecture. Le projet a été originalement imaginé par la bibliothèque municipale d'Uherské Hradišť et a même franchi les frontières du pays.

Les enfants passent une nuit dans la bibliothèque en lisant, jouant et participant aux activités liées à la lecture. Cette manifestation annuelle est organisée depuis 2001. Cette année, elle a réuni plus de 100 000 enfants et adultes dans 1 650 lieux différents (619 bibliothèques, 651 écoles, 96 garderies et foyers d'enfants) dont 286 situés à l'étranger. En France, *Une nuit avec Andersen* est organisée depuis 2013 à la médiathèque municipale de Romenay (1668 habitants) en Saône et Loire (71).

D'AUTRES EXEMPLES DE PROJETS

Le passeport du lecteur

Projet de la bibliothèque municipale de Havířov, adopté sous une forme analogue ou modifiée par plusieurs autres bibliothèques tchèques. Suite à un accord passé entre l'école et la bibliothèque, les élèves lisent dans le cadre des cours choisis des livres sélectionnés par la bibliothèque. La lecture individuelle devient ainsi une partie intégrante de l'enseignement et les lecteurs plus avancés peuvent continuer à développer leurs compétences en lecture à leur rythme. Une fois le livre terminé, l'élève obtient un tampon dans son « passeport du lecteur » et

peut procéder à la lecture du titre suivant. La lecture est vérifiée par les enseignants et par les bibliothécaires.

Lecture et indulgence des manquements à l'école

Et un projet uniquement mené par la bibliothèque communale de Stupno (environ 2 000 habitants). Suite à un accord passé entre l'école et la bibliothèque, les élèves peuvent se faire pardonner de petits manquements à la discipline (arrivée tardive, devoir non rendu etc.) en échange de la lecture des livres d'une liste proposée par la bibliothèque et approuvée par l'école. La lecture devient ainsi un élément intégrant du processus éducatif, son importance est accentuée, les compétences en lecture s'améliorent, l'intérêt pour la lecture et pour la bibliothèque s'accroît...

POUR CONCLURE...

Nous pourrions citer des centaines d'exemples intéressants de coopération entre écoles et bibliothèques, qu'il s'agisse des cours offerts par les bibliothèques dans le but de compléter ou d'enrichir

Les bibliothèques tchèques considèrent la coopération avec les écoles comme une partie importante de leur mission

L'enseignement scolaire (littérature, histoire, éducation civique, médias) ou d'ateliers de traitement de l'information (services offerts par la bibliothèque, recherche et évaluation des données). De même, il serait possible d'évoquer la collaboration avec les écoles secondaires et les établissements universitaires.

Les bibliothèques tchèques considèrent la coopération avec les écoles comme une partie importante de leur mission. Elles ont ainsi l'occasion de participer au développement des compétences en lecture chez les élèves et de les encourager à lire dès le début de leur scolarité. Les activités que les bibliothèques proposent à l'intention des élèves deviennent alors partie intégrante de l'éducation scolaire. Pour leur part, les écoles saluent l'initiative des bibliothèques comme complémentaire de leur action éducative. ■



Une nuit avec Andersen
- Knihovna Mateje
Josefa Sychry ve Žďáru
nad Sázavou

La République tchèque, pays d'environ 10,5 millions d'habitants, dispose du réseau de bibliothèques publiques le plus dense du monde avec une bibliothèque pour 1971 habitants. Cela représente 5 337 bibliothèques régionales, municipales et communales où sont inscrits 13 755 888 lecteurs qui ont emprunté environ 55 millions de documents en 2017. Si l'on compare avec la France, pays de 66,9 millions d'habitants, et d'après les derniers chiffres de l'Observatoire de la Lecture Publique, nous obtenons un ratio d'une bibliothèque pour 4 054 habitants. La France possède un réseau de 16 500 lieux de lecture publique qui totalisent 10,5 millions d'inscrits qui ont emprunté 279 millions de documents.

francophonie

EN BELGIQUE, LA PROMOTION DE LA LECTURE PASSE AUSSI PAR L'ÉCOLE

PAR FRANÇOISE DURY ET VALÉRIE VERSTRAELEN

Le présent article entend décliner la thématique du partenariat écoles/bibliothèques pour la Belgique francophone (4,5 millions d'habitants, 149 réseaux locaux de bibliothèques tenues par des professionnels et subsidiées par le ministère) avec un focus sur les actions des bibliothèques publiques en province de Namur.

Les bibliothèques publiques multiplient les activités de promotion de la lecture auprès d'un public très demandeur, dont les écoles représentent une large part. À titre indicatif, en 2016, plus de 51 800 animations et 23 500 séances d'initiation aux nouveaux médias ont ravi plus de 865 000 lecteurs de tous âges. La législation de 2009 oblige les bibliothécaires à définir librement des objectifs et à planifier puis évaluer leurs actions en lien avec les besoins de leurs territoires. Elle encourage aussi les nouveaux profils permettant aux équipes d'être très créatives en matière d'animation.

PLAN LECTURE

En 2015, le politique a lancé un plan avec pour objectif de promouvoir la lecture en alliant culture et école afin de modifier les pratiques de lecture chez les jeunes, en refaire une priorité dans les apprentissages scolaires et influencer sur la réussite. En tenant compte du travail de terrain déjà réalisé, le plan dresse un éventail de 30 propositions

Le politique a lancé un plan pour promouvoir la lecture en alliant culture et école afin de modifier les pratiques de lecture chez les jeunes, en refaire une priorité dans les apprentissages scolaires

dont cinq recommandations propres à notre secteur :

- créer des classes-lecture pour déployer des projets autour d'une thématique de société ;
 - travailler sur une stratégie de lecture via, par exemple, des « contrats lecture » ;
 - encourager l'emprunt de livres en exemplaires multiples ;
 - créer un répertoire de bonnes pratiques ;
 - promouvoir le numérique en collaborant avec d'autres opérateurs.
- Par ailleurs, en 2016, les fruits du décret de 2009 organisant la lecture publique sont évalués et, en lien avec notre problématique, en découlent les souhaits suivants :
- augmenter les activités afin d'encourager la fréquentation des bibliothèques par les classes et d'offrir aux enseignants des médias appropriés ;
 - former les bibliothécaires à d'autres compétences pour initier des actions plus spécifiques : philosophie pour enfants, éducation aux médias...

BIBLIOTHÈQUES, ÉCOLES ET CITOYENNETÉ

Une récente réforme a inscrit dans les programmes scolaires un cours d'éducation à la citoyenneté dès l'école primaire. Afin de soutenir les enseignants dans cette approche, ont été créées des malles thématiques d'une cinquantaine d'ouvrages jeunesse sélectionnés par des bibliothécaires et des enseignants. Les bibliothèques pourront prêter gratuitement ces malles aux professeurs désireux d'explorer plus avant le sujet.

PRIX VERSELE, PRIX FARNIENTE, PETITE FUREUR, PRIX ADO-LISANT ET LES AUTRES

Écoliers, collégiens et lycéens sont invités à élire leur livre préféré parmi des sélections

de titres littéraires belges et français et, dans certains cas, des activités sont organisées pour rendre l'opération plus attractive. Certains livres sont proposés en format numérique ou en exemplaires multiples pour les classes. S'en suivent parfois des prolongements originaux : réécriture de l'histoire en BD ou en kamishibai...

ET EN PROVINCE DE NAMUR...

La province de Namur (38 communes, 490 000 habitants) compte 22 bibliothèques subsidiées menant toutes des actions de promotion de la lecture à l'école (visites de classe, animations d'arts plastiques, rencontres d'auteurs, heures du conte...) avec l'aide ponctuelle ou en partenariat avec la Bibliothèque d'appui de la Province de Namur (BDP) ainsi que son bibliobus de prêt direct qui visite 60 écoles rurales.



Les livres fous ont la cote en Belgique! Petites histoires en quartiers savoureux, à déguster sans modération!

© B. Dujieu, Centre Culturel Ciney

Voici quelques exemples d'actions menées par les bibliothèques locales.

- Sous la houlette des bibliothécaires, parfois en partenariat avec d'autres opérateurs culturels, les classes maternelles et primaires sont mises en compétition pour la création d'un livre fou : écrire des histoires drôles et construire un livre collectif, sans limite de matériaux, sur un thème choisi (gourmandise, loups, monstres, musique, arbres...). Ces livres-objets seront exposés pour la plus grande joie des visiteurs.

© S. Gravé, BDP, Province de Namur



Le tapis bavard, une autre approche de la lecture, un véritable outil pour favoriser chez les petits le développement des pratiques langagières

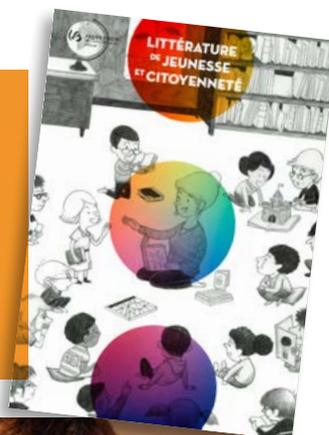
Nous aimons voir le théâtre entrer dans nos bibliothèques

- Ailleurs, des carnets d'aventures très créatifs voient le jour au départ de supports documentaires pour aboutir à une production de récits très originaux.
- Des écoles ont été sollicitées pour participer à la création de boîtes à livres, ces mini-bibliothèques qui fleurissent dans nos villes et villages pour permettre le recyclage de livres devenus inutiles ou le partage d'un titre qu'on a aimé. Les élèves s'impliquent avec cœur tant dans la conception de ces boîtes que dans leur gestion.
- Le théâtre peu prisé par nos jeunes l'est encore moins quand il s'inscrit au programme du cours de français et qu'il faut lire une œuvre par obligation. C'est pourquoi nous aimons voir le théâtre entrer dans nos bibliothèques. À travers des ateliers ludiques, échanges épistolaires, discussions philo, rencontres d'auteurs, les jeunes sont préparés à la découverte d'une pièce qu'ils iront voir avec leur classe.

- Le tapis bavard a la cote auprès des petits de maternelle qui viennent à la bibliothèque pour la première fois. Quel plaisir de plonger dans un bain de « lecture » avec un support si différent du livre et écouter des histoires composées de bouts de tissus superposés et amovibles pour dynamiser le récit!
- Plus académique mais efficace en matière de participation à la vie de la bibliothèque, le carnet-lecture permet aux enfants en âge d'écrire de consigner chaque livre emprunté et d'y inscrire son avis sur les titres qu'il a aimés ou détestés. Belle occasion d'influencer la politique d'acquisition!
- L'opération *Aux livres etc.* réunit plusieurs bibliothèques et opérateurs culturels autour d'un thème décliné pendant toute une année scolaire sur des supports très variés. Elle fait ainsi l'objet d'animations originales orientées vers le développement de la lecture et des pratiques langagières et débouche sur une semaine festive durant laquelle les enfants font la fête aux mots, contes, spectacles, kamishibais, etc.

Sans doute les initiatives des bibliothécaires jeunesse belges francophones ne sont-elles pas très différentes de celles de leurs collègues français. Cependant, le manque flagrant de structures vastes et attractives et de moyens budgétaires généreux y est compensé par le professionnalisme et la créativité des équipes, si petites soient-elles. ■

Éducation à la démocratie, à la citoyenneté, au questionnement philosophique et à la connaissance de soi... Quand les bibliothèques et le secteur de l'enseignement travaillent de concert pour outiller les enseignants



Les bibliothécaires se forment à d'autres techniques pour mieux répondre aux besoins du public

© S. Gravé, BDP, Province de Namur



Théâtre et bandes dessinées, des genres à mixer sans hésiter pour s'approprier une pièce et en comprendre toutes les subtilités

© Centre culturel de Dinant

Pourquoi?

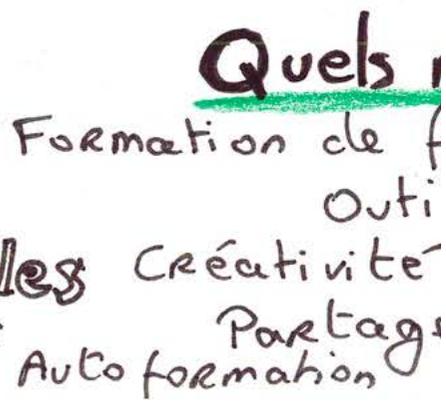
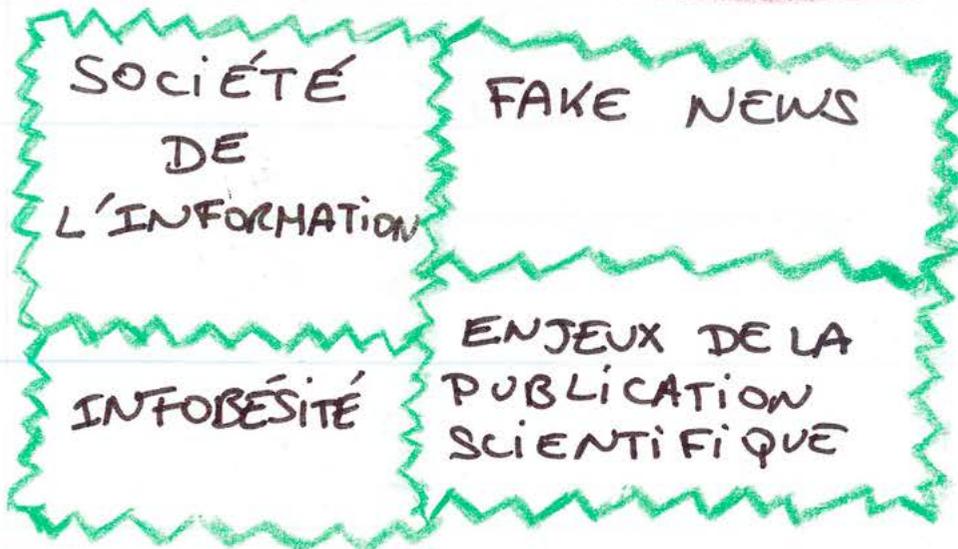
La formation des usagers fait partie des

Depuis la loi Savary de 1984



DES ETUDES ONT MONTRÉ QU'IL Y AVAIT UNE CORRÉLATION ENTRE

FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE ET REUSITE ETUDIANTE



Nécessité que les étudiants maîtrisent les **compétences** **informatiques** pour leurs études, leurs recherches et... leurs vies de citoyens!

Logie

quel
tenu

zille

ipedia

ment?

en

→ Pédagogies
actives

→ Jeu de piste

Tutoriels sur
l'ENT

moyens?

ormateurs

ls numériques

er d'expérience

Recherche
documentaire

Zotero

Droit
d'auteurs

Et les bibliothécaires?

Nous sommes des

**Spécialistes
de
l'info**

et devons assumer
notre rôle en tant
que tel:

- ★ Se faire connaître pour ce domaine de formation auprès de l'université
- ★ Collaborer avec les enseignants-chercheurs
- ★ Créer des passerelles avec le lycée grâce aux professeurs documentalistes

Et se former sans cesse!

Wondere
Librarian

se préparant
à oeuvrer
contre la
désinformation



BIBLIOTHEQUE

M. Beunetti - @marionb22000

éducation artistique et culturelle

LES ACTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE EN FAVEUR DE LA LECTURE DES JEUNES

PAR COLIN SIDRE

Depuis ses débuts dans les années 1960, l'éducation à l'art et à la culture a évolué en associant institutions culturelles et structures éducatives (scolaires ou non). Comment cette politique s'organise-t-elle aujourd'hui pour le livre et la lecture ?

La coopération entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale s'organise dans le contexte de la politique nationale d'éducation artistique et culturelle (EAC), qui vise à développer les actions communes entre établissements scolaires et institutions culturelles en direction des jeunes publics, à tout âge et sur les temps scolaire, périscolaire et hors-scolaire. La circulaire interministérielle du 3 mai 2013 fait du parcours d'éducation artistique et culturelle le cadre dans lequel s'exprime cette politique, et rappelle les trois piliers de l'EAC : acquisition de connaissances, rencontre avec un-e artiste et expérimentation du geste artistique.

Si cette circulaire est toujours d'actualité¹, la réglementation structurant les politiques d'EAC s'est complexifiée ces dernières

¹ La dernière circulaire parue sur l'EAC en 2017, et qui associe également l'ancien ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'appuie dessus en insistant sur le caractère interministériel de cette politique.

années. Ainsi, la majorité des communes sont revenues sur la réforme des rythmes scolaires et sur des semaines de quatre jours, nécessitant pour les bibliothèques investies sur les temps périscolaires de revoir à nouveau leur organisation. Certains publics ont retenu en particulier l'attention des pouvoirs publics, comme la petite enfance, avec la signature en mars 2017 d'un protocole d'accord interministériel pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant.

Au lancement de la politique nationale d'EAC, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMI) du ministère de la Culture a lancé une grande enquête sur l'EAC en bibliothèques territoriales. Au cours des années suivantes, les conclusions de cette enquête ont contribué à guider sa politique, qui se décline en trois axes : la production de données et la documentation des bonnes pratiques pour guider l'action publique, l'accompagnement des projets des territoires notamment via des dispositifs de conventionnement, et l'accompagnement des pratiques de lecture et de leur évolution.

FAIRE CONNAÎTRE LES BONNES PRATIQUES

Au sein de la DGMI, l'Observatoire de la lecture publique (OLP) réalise tous les ans une enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques publiques, enquête dont la synthèse est disponible en ligne². En s'appuyant sur des partenariats avec les Conseils départementaux, l'OLP est en mesure en

² <https://tinyurl.com/bibs-olp>

L'enquête de 2013, dont les résultats sont consultables en ligne¹, a mis en évidence tant l'importance de la place de l'EAC dans les actions des établissements que la faible formalisation de celles-ci. La majorité des projets conduits par les professionnels des bibliothèques reposent avant tout sur des relations interpersonnelles avec les enseignant-es ; le conventionnement en particulier avec les rectorats, l'évaluation des projets ou leur inclusion dans des logiques de type parcours restent rares, d'où des actions rarement pérennes et souvent menées sans financement. De fortes différences de moyens sont visibles entre petites et grandes collectivités, entre milieux ruraux et urbains, et dont les conséquences influent sur le suivi des préconisations de l'EAC ; ces disparités sont en partie compensées par le travail des bibliothèques départementales.

Autre point notable de l'enquête : les publics de l'EAC. Si les actions des établissements sont majoritairement conduites en direction des 6-11 ans, et si les projets tournés vers la petite enfance sont de plus en plus fréquents, les publics adolescents et en particulier les 16-18 ans ne font encore que rarement l'objet d'actions spécifiques.

¹ <https://tinyurl.com/enquete-eac>

**Signature en
mars 2017 d'un
protocole d'accord
interministériel pour
l'éveil artistique
et culturel du
jeune enfant**



Le corbeau et le renard, illustré par les enfants lors des ateliers

© ARL Paca

2018 d'interroger 12 500 établissements de lecture publique : les chiffres-clés des bibliothèques sont également consultables sur un site de cartographie interactive³. Synthèse et cartographie sont autant d'outils utilisables par l'administration centrale et les services déconcentrés du ministère, ainsi que par les établissements eux-mêmes (notamment les bibliothèques départementales) pour accompagner les politiques de lecture publique. La DGMIC produit également des enquêtes sur des problématiques plus spécifiques, ici encore consultables en ligne : ainsi sur les publics empêchés en bibliothèques avec le CREDOC⁴, ou sur les publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 avec TMO⁵. Suite aux problématiques spécifiques qu'a fait émerger l'enquête sur l'EAC de 2013, le ministère de la Culture a mis en place plusieurs dispositifs afin d'améliorer la connaissance des publics et de développer les bonnes pratiques.

Dispositif Rendez-vous en bibliothèques, pour accompagner des projets de médiation et d'accueils de groupes et valoriser des initiatives originales et/ou pertinentes

Cette politique passe par le soutien à plusieurs associations nationales qui investissent différents domaines.

• Dans le champ du livre et de la petite enfance, ACCES⁶ et l'Agence Quand les livres relient⁷ produisent et diffusent des ressources (colloques, séminaires, publications) à l'attention des professionnel·les.

- En décembre 2017 et avec le soutien du ministère de la Culture, le Centre de promotion du livre de jeunesse (CPLJ-93, également organisateur du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil) a réalisé avec le KERFAD une enquête sur la place du livre en centres de loisirs⁸. Cette enquête comprend un volet de bonnes pratiques pour le développement de partenariats entre professionnel·les de la lecture, de l'éducation et animateur·rices de centres de loisirs.
- Avec le soutien financier et le parrainage du ministère de la Culture, Lecture Jeunesse a lancé en 2017 l'Observatoire de la lecture des adolescents⁹, afin d'étudier l'offre éditoriale à destination des adolescents, leurs pratiques culturelles et les actions mises en place par les médiateur·rices.

⁸ <https://tinyurl.com/enquete-livrejeunesse>

⁹ <https://tinyurl.com/obs-lectureados> Voir également la publication de l'enquête Bibado sur les adolescents en bibliothèques dans la collection L.J+ : <https://tinyurl.com/ados-bibs>

³ <http://olp.culture.fr>

⁴ <https://tinyurl.com/sll-etudedgmic>

⁵ <https://tinyurl.com/enquete-bm2016>

⁶ <https://www.acces-lirabebe.fr/>

⁷ Voir notamment le projet Babil Babel, séminaire itinérant consacré aux problématiques de plurilinguisme et d'interculturalité : <http://www.agencequandleslivresrelient.fr/seminaire>





Les fables de Jean de la Fontaine prennent vie à la bibliothèque

Enfin, afin de développer les accueils de classes en bibliothèques et de stimuler les bonnes pratiques (montrer la bibliothèque comme un lieu culturel vivant et pas uniquement comme un centre de ressources en littérature jeunesse), le ministère de la Culture a lancé en 2018 le dispositif Rendez-vous en bibliothèques, pour accompagner des projets de médiation et d'accueils de groupes et valoriser des initiatives originales et/ou pertinentes.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DES TERRITOIRES ET FACILITER LES PARTENARIATS ENTRE INSTITUTIONS

La DGMIC a mis en place plusieurs dispositifs de contractualisation et de labellisation afin d'accompagner les collectivités dans leurs projets, notamment d'EAC.

- Le contrat-territoire lecture (CTL) est une contractualisation de trois ans, renouvelable une fois, entre l'État et une collectivité

territoriale, pouvant par ailleurs associer d'autres partenaires (institutions culturelles, associations, etc.) et qui suppose un co-financement des projets par l'État et la collectivité. Cette contractualisation repose sur une méthodologie (intégrant notamment diagnostic et évaluation) et peut couvrir de nombreux champs liés à la lecture publique, en direction des réseaux de bibliothèques et des professionnel-les, des publics empêchés, des territoires prioritaires ou des publics jeunes. Fin 2017, près de 150 contrats étaient déployés.

- À travers le dispositif Premières Pages, le ministère de la Culture labellise et subventionne des collectivités qui travaillent à favoriser l'accès et la sensibilisation aux livres pour les tout-petits et leurs familles, autour de partenariats entre professionnel-les du livre et de la petite enfance. 41 territoires dont 30 départements sont labellisés en 2018 : tous les ans sont organisés plusieurs

séminaires nationaux et régionaux afin de faciliter les échanges de bonnes pratiques entre référent-es des projets.

- Le ministère de la Culture accompagne depuis 2018 le CPLJ-93 sur le dispositif Des livres à soi, en direction des familles les plus défavorisées et en associant centres sociaux, bibliothèques, librairies et acteurs associatifs¹⁰.

FAVORISER LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES DE LECTURE

Le ministère de la Culture pilote deux dispositifs événementiels afin de contribuer à l'accès au livre et à la lecture :

- la grande fête de la littérature de jeunesse *Partir en livre*, dont la quatrième édition a rassemblé 700 000 personnes à l'été 2018. En mobilisant de très nombreux acteurs,

¹⁰ VASSALLO, Sylvie. Le plus court chemin vers le livre c'est le plaisir de partager. *Bibliothèque(s)* n°90-91, décembre 2017, p. 62-65.



Le Chien qui porte à son cou le livre de son Maître



Des marque-pages augmentés sont placés dans différents livres de la bibliothèque

culturels mais pas uniquement, à l'occasion des dix jours de la manifestation, *Partir en livre* contribue à la présence du livre dans tous les lieux publics (parcs, plages, etc.) pour les publics qui partent en vacances comme pour les enfants qui n'en ont pas la possibilité ;

- la Nuit de la lecture connaîtra de son côté sa troisième édition le 19 janvier 2019. En ciblant tout particulièrement les publics non-lecteurs, cette édition vise tout autant à toucher de nouveaux publics qu'à valoriser les pratiques de lecture de ceux et celles qui se déclarent non-lecteur-rices, car dévaluant leurs propres pratiques de lecture considérées comme illégitimes. Il s'agira par conséquent de valoriser les pratiques de lecture dans toute leur diversité.

Développement d'un partenariat étroit avec le ministère de l'Éducation nationale pour favoriser la place du livre à l'école

Au côté de ces deux événements, la DGMIC accompagne tout un ensemble d'associations dont les pratiques de médiation sont construites en relation avec les bibliothèques : ainsi d'ATD Quart-Monde qui déploie ses bibliothèques de rue dans les quartiers ne disposant pas de point d'accès au livre et à la lecture, de l'UNIOPSS qui organise le prix Chronos de littérature jeunesse, ou encore du prix des Incorruptibles. Enfin, le développement d'un partenariat

étroit avec le ministère de l'Éducation nationale pour favoriser la place du livre à l'école complète ce dispositif, que ce soit par la signature de conventions tripartites entre les deux ministères et les associations Lire et Labo des histoires, la participation à un vade-mecum sur l'aménagement des bibliothèques scolaires ou encore le développement de la formation de l'EAC. ■

Couverture augmentée de La grenouille qui voulait être aussi grosse que le bœuf



action culturelle

LES FABLES DE LA FONTAINE

PAR AURÉLIE GIORDANO

Pour poursuivre l'opération « Un livre pour les vacances », l'Agence régionale du Livre Paca a développé un projet expérimental intitulé « Rendez-vous en bibliothèque - Les Fables de La Fontaine » qui s'appuie sur le partenariat bibliothèque/école. Ce projet a été soutenu par le ministère de la Culture et déployé dans l'Académie d'Aix-Marseille.

Lis'inscrit dans la volonté d'expérimenter de nouveaux axes de développement d'actions bibliothèque/école pour :

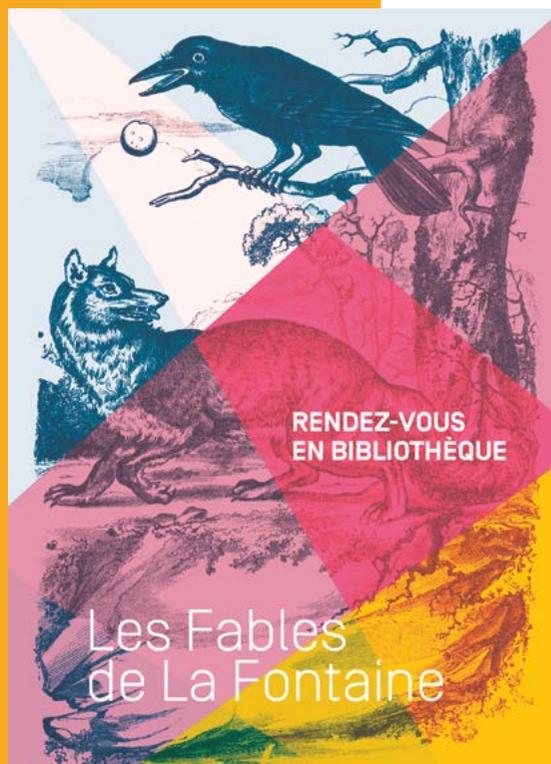
- favoriser une approche de la lecture par le plaisir et le goût de la découverte des livres ;
- donner du sens à l'accueil des classes dans la bibliothèque ;
- inciter les élèves à s'inscrire à la bibliothèque ;
- créer en bibliothèque des événements créatifs, festifs et participatifs.

Destiné prioritairement aux bibliothèques implantées dans des villes moyennes (idéalement de 20 000 à 50 000 habitants), disposant de quartiers prioritaires (quartiers Politique de la ville), il s'est déployé dans les communes de Pertuis (84), Cavaillon (84), Manosque (04) et Gardanne (13), avec des opérateurs du territoire : L'Omnibus, Zinc, Seconde Nature et La Forêt est en papier.

Chaque projet a été co-construit entre la bibliothèque, l'école et l'opérateur culturel avec l'objectif d'innover tant dans la forme de l'atelier que dans le parcours proposé aux enfants. Le nombre de séances a varié en fonction de la réalisation prévue.

En revanche, l'ensemble de la coordination et du pilotage ont été conduits par l'Agence : une seule communication pour les quatre lieux, des conventions et droits à l'image prêtes à l'emploi, ainsi qu'un certain nombre de ressources mis à disposition (patrimoine, dossiers pédagogiques...).

Retrouvez l'ensemble du projet sur
<https://tinyurl.com/rdv-bib-fontaine>



tout-petits

DES ASSISTANTES MATERNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE

PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ & SÉBASTIEN THOMAS

Dans ce dossier mêlant bibliothèque et éducation, focus sur un public qui fait le lien entre les enfants et les parents.



Mina Bouland

UN PUBLIC À ACCOMPAGNER

Le public des assistantes maternelles¹ est un public que l'on peut rencontrer soit à la bibliothèque (dans la section jeunesse principalement), soit dans les lieux d'accueil existants sur la commune comme les relais assistantes maternelles (RAM). Il est également possible de s'appuyer sur les services

¹ Nous emploierons dans cet article l'expression assistantes maternelles car c'est, pour l'heure, une profession majoritairement féminine. Cependant, des hommes peuvent l'exercer.

en charge de la petite enfance dans les collectivités afin de faire connaître les actions de la bibliothèque.

Accompagner ce public se fait sur plusieurs plans (qui ne sont pas à prendre dans l'ordre indiqué dans cet article). Il est important de garder à l'esprit que travailler avec une assistante maternelle implique également l'enfant et les parents.

Le premier plan est la découverte du lieu bibliothèque : il est essentiel d'organiser des visites collectives pour les assistantes

maternelles. Par ce biais, elles vont pouvoir se sentir accueillies, rencontrer les bibliothécaires et les ressources à leur disposition pour les accompagner dans le rôle éducatif qu'elles jouent auprès des enfants. Elles peuvent bien évidemment venir d'elles-mêmes, aussi bien pour lire des livres que les emprunter. Elles peuvent aussi participer à





des ateliers de lecture sur des temps donnés. Certaines seront en demande d'accompagnement et d'autres non.

Le second plan repose justement sur la prise en main du support documentaire : comment lire à voix haute, comment choisir le ou les livres, que faire si l'enfant ne veut pas participer à la lecture... Notons ici que l'accompagnement collectif peut être pertinent : accueillir les assistantes maternelles sur un temps dédié pourra permettre la création d'une communauté d'échanges et de partage, dont le lieu de rendez-vous pourra être la bibliothèque.

Montrer des jeux de doigts sur YouTube permet aux participantes de pouvoir retrouver le lien et de les reproduire à la maison

Le troisième plan quant à lui consiste à sortir des murs de la bibliothèque pour aller à la rencontre de ce public dans des lieux déjà fréquentés et identifiés. Il ne faut pas, à notre sens, réduire les assistantes maternelles à une visite en bibliothèque mais bien

aller là où elles sont et se donner du temps pour se connaître. Ce n'est pas parce que les assistantes maternelles ne fréquentent pas la bibliothèque qu'elles ne doivent pas avoir accès au livre, au contraire ! Les bibliothécaires, en proposant du livre ailleurs qu'à la bibliothèque, contribuent à désacraliser le lieu et sont pleinement dans la promotion du livre et de la lecture publique.

LE LIEN PARENTS-ENFANTS-ASSISTANTES MATERNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE

Les assistantes maternelles participent à l'éducation de l'enfant dont elles ont la charge, et la bibliothèque peut être un lieu à fréquenter pour apporter des éléments éducatifs à ce dernier : découvrir le livre, découvrir la vie en groupe, découvrir un lieu...

On peut avoir des parents qui ne fréquentent pas la bibliothèque mais qui vont inciter les assistantes maternelles à le faire : cela montre la relation de confiance entre parents, assistantes maternelles et enfants, qui vont se rassembler autour du lieu bibliothèque. Les assistantes maternelles peuvent aussi donner rendez-vous aux parents venant chercher leur enfant à la bibliothèque et inciter à prendre des livres pour la maison. Elles ont un rôle à jouer pour que l'enfant s'approprie ce lieu.

Elles sont également un relais d'informations précieux auprès des parents, car en fréquentant plus régulièrement la médiathèque elles incitent les parents à venir et peuvent donner des agendas d'actions à ces derniers.

DES PISTES POUR TRAVAILLER AVEC CE PUBLIC

En travaillant avec les assistantes maternelles, les bibliothécaires agissent pour deux

Le travail sur ce double public (adultes et enfants) induit aussi un travail de mise à disposition de documentaire adulte sur l'éducation ou encore les diverses activités possibles avec des petits

publics : l'assistante maternelle, et l'enfant. En se plaçant comme médiateur du livre, le bibliothécaire leur donne à chacun des clés pour faire de la lecture un moment privilégié. Pour l'assistante maternelle, ce sera légitimer sa place au sein de la bibliothèque mais aussi dans l'éducation de l'enfant. Pour l'enfant, ce sera s'approprier le livre pour développer son imaginaire, apprendre le monde et s'évader.

Les supports utilisables lors des séances sont les livres, mais il ne faut pas se limiter à ce support : chansons (cd), ressources vidéo, ressources internet, montrer des jeux de doigts sur Youtube permet aux participantes de pouvoir retrouver le lien et de les reproduire à la maison, tapis lectures, tablettes (sur un court temps pour les plus grands). On peut varier les supports, et on doit le faire, afin de garder une dynamique (toute relative avec des tout-petits) pour la séance (tant pour les enfants que pour les assistantes maternelles).

Le travail sur ce double public (adultes et enfants) induit aussi un travail de mise à disposition de documentaires adultes sur l'éducation ou encore les diverses activités possibles avec des petits (pôle enfance).

On est souvent dans une lecture collective (lors des séances organisées) mais la lecture individuelle a aussi toute sa place, et permet de créer un moment de lecture plus privilégié et d'échange (questions de l'enfant).

Les assistantes maternelles ont donc toute leur place dans la bibliothèque, tant pour elles que pour les enfants qu'elles accompagnent. Les équipes des bibliothèques ont tout intérêt à les inclure dans leurs accueils jeunesse et contribuer ainsi à appuyer leur rôle éducatif.



Des poussettes à la bibliothèque

Sophie Agié-Carré

révisions

VIENS COMME TU ES... ET SI TU VEUX !

PAR CATHERINE MIDEY

La bibliothèque municipale de Grenoble propose une Opération Révisions dans trois équipements de son réseau de lecture publique. Avec une valeur ajoutée essentielle, l'accompagnement personnalisé dans toutes les matières au programme du Bac !

THE PLACE TO BE !

Qu'est-ce qui peut bien motiver un-e lycéen-ne à sortir de son environnement habituel et venir réviser son Bac à la bibliothèque ? L'atmosphère feutrée du lieu, la présence dévouée des bibliothécaires, une aide personnalisée sans conditions ni engagement, loin du lycée et de la pression parentale ?

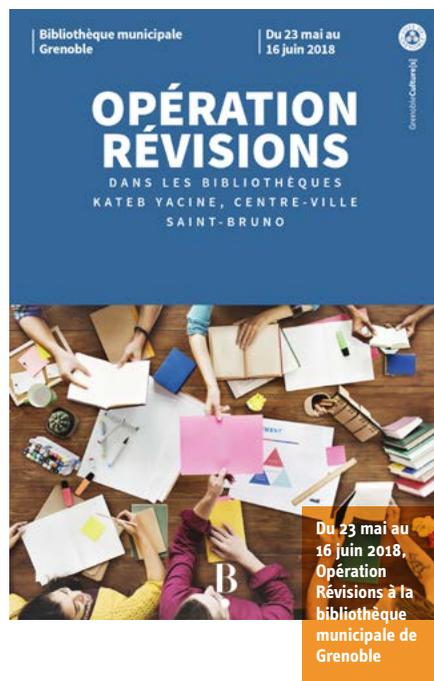
L'Opération Révisions de la bibliothèque municipale de Grenoble c'est tout ça en même temps ! Les chiffres 2018 : 1 mois, 24 bénévoles, 340 élèves.

Venu-es seul-es ou en petit groupe pour réviser les matières « sensibles » ces élèves ont bénéficié d'un accompagnement individuel compétent et bienveillant dans un cadre calme. Elles-ils sont pour la plupart grenoblois-es et connaissent déjà les bibliothèques de Grenoble pour y être venu-e enfant, avec leur école ou leur famille. Pour d'autres, résidant dans les communes limitrophes, c'était une première !

Une aide personnalisée sans conditions ni engagement, loin du lycée et de la pression parentale

UN NOUVEAU SERVICE QUI SE CONJUGUE AU PLURIEL

À l'origine de ce projet initié en 2013, le constat suivant : un grand nombre d'élèves viennent travailler en bibliothèque pendant l'année scolaire et pour réviser leurs examens. Les échanges avec les bibliothécaires ont fait émerger une demande forte de leur



part en termes d'espaces dédiés aux révisions et de soutien pédagogique.

Afin de répondre concrètement à ce besoin les bibliothécaires ont proposé du cadre et du contenu, ce qui se traduit par une offre de ressources diversifiée : séances planifiées de révisions et salles dédiées, accès aux ressources numériques de la Numothèque, prêt d'annales, horaires élargis, coaching en méthodologie de travail, soutien pédagogique en face à face et ateliers de sophrologie pour décompresser et apprendre à gérer le stress.

ET LES BÉNÉVOLES DANS TOUT ÇA...

Si des partenariats existent avec des associations, la BMG fait aussi appel aux « bonnes volontés ». Des profs retraité-es, des étudiant-es, des bénévoles associatifs, des jeunes diplômé-es se mobilisent pour la bonne cause !

C'est avant tout la rencontre et l'échange entre bibliothécaires et bénévoles qui participent à la réussite de ce partenariat

Mais l'expérience montre aussi que le recours au bénévolat dans un environnement professionnel est complexe à organiser. Si la signature d'une convention donne un cadre légal et officialise la collaboration, c'est avant tout la rencontre entre bibliothécaires et bénévoles qui participe à la réussite de ce partenariat. Pour autant, chaque année tout est à reconstruire : convaincre les associations qu'elles ont tout à gagner dans cette opération, mobiliser des bénévoles, proposer des ressources renouvelées, réactiver les réseaux éducatifs...

Pour développer ce nouveau service de la BMG, il faut lui consacrer des ressources spécifiques, notamment pour valoriser et pérenniser les partenariats, améliorer le cadre, lui donner une visibilité à l'échelle de la ville en l'inscrivant dans les missions du Plan Lecture¹ que la bibliothèque municipale de Grenoble mettra en œuvre prochainement. ■

¹ Plan Lecture 2018-2025 : engagement de la Municipalité en faveur de la lecture publique.

LA SEMAINE DES DISCRIMINATIONS À MONTREUIL

PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

Retour sur la semaine d'activités organisée par la bibliothèque de Montreuil, d'après une interview avec son directeur, Fabrice Chambon.



© bibliothèques de Montreuil

d'aborder la question des discriminations sous différents prismes : culturel, politique, social... Les logiques de partenariat (associations, conférenciers...) ont fonctionné à la fois pour des prises de contact avec des personnes-ressources, mais aussi pour inscrire la semaine dans la vie culturelle montreuilloise.

La communication du projet a fait sortir les bibliothécaires des murs de la bibliothèque, en empruntant certaines formes de communication au militantisme, avec le collage d'affiches dans la ville ou encore la distribution de flyers pendant la marche des fiertés et dans le Marais. Ce pas de côté, cet appel au streetmarketing, a été l'occasion aussi de pouvoir échanger avec des personnes ne fréquentant pas la bibliothèque et s'interrogeant sur le projet. Bien évidemment, la communication institutionnelle était présente avec un programme papier et de nombreux relais en ligne.

LE PROGRAMME

L'une des premières idées, qui reste dans une logique festive, était la soirée drag-queen. Ce spectacle, qui se déroule plutôt dans des bars parisiens, pouvait constituer une conclusion joyeuse à la semaine des discriminations. Par son côté culturel et créatif, le spectacle avait donc toute sa place à la bibliothèque. Un set DJ a permis de terminer la soirée en dansant tous ensemble.

Le monde associatif LGBT était aussi partie prenante de la semaine, avec différentes associations présentes, notamment par le biais de projections. SOS Homophobie a ainsi animé un débat suite à la projection de *Homos, la haine* et a pu présenter l'édition 2018 du rapport annuel sur l'homophobie¹. Le Refuge était également au programme avec la projection de films sur l'association, suivi d'un temps d'échanges.

¹ <https://tinyurl.com/rapport-homophobie2018>

LE CONTEXTE

Depuis 2017, la bibliothèque ferme pendant trois mois chaque été, pour réaliser des travaux. Cette fermeture est nécessaire pour la bonne tenue du chantier et les bibliothécaires souhaitent rendre la dernière journée d'ouverture festive tout en s'inscrivant dans une programmation globale. En 2017, s'est tenu toute la nuit un bal électro dans la bibliothèque ; conclusion d'un cycle d'un mois de conférences et action autour de ce genre musical. En 2018, la fermeture avait lieu

quelques jours après la marche des fiertés, la bibliothèque a donc décidé de s'appuyer sur cette thématique pour ses festivités pré-fermeture !

LE MONTAGE DU PROJET

Le projet a été réfléchi collectivement avec pour envie de proposer une programmation variée et dynamique, qui puisse rassembler à la fois les usagers de la bibliothèque et le monde LGBT. L'objectif était que tout le monde puisse se trouver dans les actions proposées et



Dirty drag show & guests, samedi 7 juillet à Montreuil

©bibliothèques de Montreuil

Côté conférences, Samuel Boursier a présenté une histoire des luttes LGBT, d'hier à aujourd'hui. Et Didier Lestrade s'est quant à lui intéressé à l'influence de la communauté LGBT dans les musiques modernes. Ces deux conférences ont permis d'intégrer deux temps plus posés que les autres éléments de la programmation.

Le public jeunesse était aussi concerné par les animations, avec des lectures autour des questions de genre, animées par deux drag-queens : Enza Fragola et Jésus La Vidange. Un atelier plein de paillettes et de maquillage était au programme en *before* de la soirée festive.

Le RESET², hackerspace féministe et inclusif, a proposé des initiations au

² <https://lereset.org/>

code et des jeux indépendants abordant les thématiques LGBT. Cette incursion du numérique dans la programmation s'appuyait aussi sur les ateliers informatiques proposés chaque premier samedi du mois à la bibliothèque, avec pour idée de croiser les publics.

SUR LE TERRAIN

L'ensemble de la semaine s'est très bien déroulé, le public a répondu présent aux activités, et certaines d'entre elles ont été un grand succès. Par exemple, la soirée a rassemblé 200 personnes, avec un équilibre dans le public entre les usagers de la bibliothèque et des personnes qui avaient déjà pu assister à des spectacles de drag-queen dans leur lieu « habituel ». Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil, nous a confié qu'il

n'avait pas eu de retour négatif sur les événements de la semaine. Au contraire, le public de la bibliothèque était enthousiaste et ravi de pouvoir découvrir ce monde.

ET APRÈS ?

Cette semaine a été une expérience très positive !

La semaine des discriminations peut être considérée comme le volet événementiel d'une programmation autour de cette thématique, mais ces dernières sont abordées toute l'année par l'équipe des bibliothèques. En effet, la bibliothèque, dans son rôle culturel et citoyen, construit toute l'année pour inciter les usagers à s'interroger ensemble sur les grandes questions de notre société.

Ainsi, ces thématiques autour des discriminations ou des inégalités sociales sont présentes toute l'année à l'agenda de la bibliothèque, particulièrement avec le public adolescent. Un film sur l'homophobie a d'ailleurs été réalisé par une classe de 3^e d'un collège de la ville et l'opération va être réalisée de nouveau l'an prochain. ■

LE MOIS DES FIERTÉS LGBT+

Thomas Colombéra

Le mois des fiertés est le mois de juin, et c'est à cette occasion que sont commémorées les émeutes de Stonewall, qui se déroulèrent en juin 1969 dans le quartier de Greenwich Village à New York. Ces émeutes ont marqué l'histoire des luttes pour les droits des personnes LGBT+ et sont célébrées chaque année dans de nombreux pays du monde. La marche des fiertés LGBT+ a souvent lieu durant un jour, et prend place dans un calendrier plus étendu de célébrations. À Paris par exemple, il s'agit d'une « quinzaine des fiertés ». Cette semaine, cette quinzaine ou ce mois peuvent être l'occasion d'organiser des rencontres culturelles et des activités auxquelles les bibliothèques peuvent participer.



©bibliothèques de Montreuil

UNE BIBLIOTHÈQUE AU POINT ÉPHÉMÈRE !

PAR SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

Cet été, le Point Éphémère, un lieu emblématique de Paris, a accueilli une bibliothèque LGBT+, retour sur le projet avec sa créatrice, Albane Linyer.



ÉMERGENCE DU PROJET

Albane n'est pas du tout bibliothécaire, elle est auteure et scénariste. Et elle aime les livres, mais elle constate régulièrement que la littérature LGBT+ est peu présente dans les lieux du livre que sont les librairies ou les bibliothèques, en dehors des lieux identifiés LGBT+.

Créer une bibliothèque LGBT+, la Bibliothéqueer, avait pour objectifs de faire du tri dans sa propre bibliothèque, partager des lectures qui l'avaient marquée et surtout, proposer un lieu où trouver de la littérature LGBT+.

« Il y a un côté ouverture de cette culture au monde ; l'envie de sensibiliser et d'ouvrir en la posant dans un espace public. L'autre idée est bien sûr de donner aux LGBT+ leur littérature à disposition, parce que ce n'est pas toujours évident de trouver des livres qui nous ressemblent, ou qui répondent à nos questions. » Cette citation d'Albane résume tout à fait le projet.

Une première base de livres était déjà prête, il fallait donc l'enrichir pour pouvoir proposer un nombre de titres suffisant en termes de genres de livres, d'histoires, de représentations. Pour cela, Albane a fait appel à des partenaires tels que la librairie *Violette & co*, les éditions *Des ailes pour un tracteur*, des auteur-es... et a lancé une campagne de financement participatif sur le site Ulule ! Cette campagne, qui s'est terminée par un succès, a pu permettre d'acquérir un grand nombre de livres et construire la

bibliothèque qui allait s'installer une dizaine de jours au Point Éphémère.

LA BIBLIOTHÉQUEER : UNE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS ET TOUTES

Du 1^{er} au 13 juillet, la Bibliothéqueer a posé ses palettes colorées au Point Éphémère. Ce lieu emblématique de la vie parisienne propose toute l'année des rendez-vous réguliers, entre concerts, projections, bar, expositions, rendez-vous artistiques, festivals, résidences d'artistes... et ne s'arrête pas pendant l'été ! Situé en bordure du canal St-Martin, le Point Éphémère fait les beaux jours (et nuits) de ses usagers et usagères.

Le premier jour, la Bibliothéqueer s'est installée à l'intérieur du lieu, ce qui, en ce début juillet, n'a pas été opportun en termes de lectorat. Tout de suite, l'équipe a décidé de déménager sur la terrasse, et cette nouvelle localisation a permis de lancer la machine ! Des livres étaient proposés lors des temps d'ouverture du lieu et jusqu'en début de soirée.

La Bibliothéqueer a été un succès pendant toute son ouverture : la plupart du temps, les personnes qui fréquentaient la terrasse du Point Éphémère avaient toutes un livre de la Bibliothéqueer en main ! Albane nous a rapporté qu'il n'y a eu aucune réaction négative quant à la présence des livres. Les personnes présentes sur le lieu se sont laissées tenter par les propositions éclectiques de lectures et ont eu l'air, à chaque livre consulté, de passer un bon moment. Le libre-service a permis aussi aux personnes de prendre leur temps pour sélectionner leur lecture et de profiter de l'installation de la terrasse. Il y a eu un certain nombre de remerciements et de félicitations, et une belle fréquentation sur toute la durée de la mise à disposition des livres.

En plus des livres, l'équipe de la Bibliothéqueer a pu proposer deux événements avec une DJette, Agnès Aokky,

pour l'ouverture le dimanche ; et une projection de courts-métrages et de séries à l'intérieur du Point Éphémère.

ET MAINTENANT ?

La Bibliothéqueer première édition a fermé ses portes le 13 juillet, mais ce n'est que le début d'une aventure ! L'équipe autour du projet continue à acheter des livres pour enrichir les rayonnages et cherche d'autres lieux pour s'implanter ! Pour suivre la Bibliothéqueer, découvrez d'autres photos et les encourager, rendez-vous sur Instagram¹ et Facebook² !

Le succès de la Bibliothéqueer a pu rendre visible des auteur-es de littérature LGBT+ sur un lieu aux propositions culturelles variées. Cette bibliothèque inclusive, ouverte à tous et toutes, a montré le rôle important de la lecture dans la construction de soi, une thématique que la commission Légothèque aborde toute l'année dans ses travaux. ■

¹ <https://www.instagram.com/bibliothequeer/?hl=fr>

² <https://www.facebook.com/LaBibliothequeer/>



UNE BIBLIOTHÉCAIRE À FAB14

Le Bibliofab présenté lors de l'événement mondial du réseau des Fab Labs

PAR PAULINE RICHARD & CYRILLE JAOUAN

La révolution numérique que nous vivons, continue d'impacter tous les secteurs de la société, y compris la production grâce à la fabrication numérique. Elle permet de créer des objets conçus par des ordinateurs.

Cohabitation d'un camion à pizza et de deux fablabs mobiles (MAIF numérique tour et Fablib)



Pauline Richard

Si la fabrication numérique n'est pas nouvelle, sa démocratisation est venue de l'émergence des Fab Labs¹, (tiers lieu de fabrication numérique) qui donnent accès à des moyens de prototypage rapide. Ils existent localement sur leur territoire tout en s'inscrivant dans un réseau mondial de plus de 1 200 Fab Labs. En effet, l'information circule via internet permettant de partager, reproduire, modifier les projets, mais surtout, de faciliter la collaboration entre membres du réseau. Chaque année, les Fab Labs se rencontrent « IRL² » (en vrai) pour partager, discuter, collaborer et faire vivre des communautés d'intérêts locaux et globaux sur des sujets tels que l'innovation, la fabrication numérique,

les technologies et leurs impacts économiques et sociaux.

Notre société est en pleine transformation, avec notamment des nouveaux modes de travail (plus collaboratifs), des nouveaux modes de productions (plus distribués), des nouveaux modes d'innovation (plus ouverts), des nouveaux modèles économiques (plus inclusifs, on espère). En même temps, de nouveaux défis apparaissent : changement climatique, crise de la biodiversité, développement durable, recherche d'énergies alternatives, etc. Cette double tension de notre monde demande des réponses originales et des ajustements permanents. Afin de s'adapter, nos sociétés doivent être plus résilientes. La résilience³ et plus particulièrement sa « fabrication », voilà

le thème de cette rencontre annuelle des Fab Labs.

LES ÉVÉNEMENTS SATELLITES

Pour la première fois depuis la création des rencontres mondiales des Fab Labs, deux événements satellites ont eu lieu. FAB CITY SUMMIT⁴ - Du 11 au 13 juillet 2018 à Paris, Fab City est un concept de ville localement auto-suffisante et globalement connectée qui invite à repenser l'impact de la fabrication numérique dans la relocalisation de la production industrielle, alimentaire et énergétique sur le territoire urbain. Pour la première fois, le Fab City Summit s'inscrit dans

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fab_lab

² IRL : In Real life https://fr.wikipedia.org/wiki/Vraie_vie

³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience>

⁴ <http://distributed.fab14.org>





le cadre de la rencontre internationale annuelle des Fab Labs, FAB14+.

FAB14 DISTRIBUTED - Du 14 au 15 juillet 2018 partout en France (Éducation à Bataville, Recherche Scientifique à Saclay, Faire l'écologie à Auray, Mobilité au Puy-en-Velay, Agroalimentaire à Albi, Solidarité à Montpellier, Économie à Perpignan). La force du réseau des Fab Labs tient à la diversité des projets, des personnes et des expériences de chacun des Fab Labs le constituant. À travers la France, de nombreux Fab Labs répondent à des problématiques locales, certains se sont spécialisés sur des thématiques, d'autres sur des projets. C'est cette richesse du réseau que le FAB14 distribué veut valoriser.

Et les bibliothèques dans tout ça ? Avons-nous une pierre à ajouter à l'édifice ? Comment mettre notre grain de sel ? La bibliothèque, lieu de l'inclusion numérique, doit également participer de cette dynamique.

LES BIBLIOTHÈQUES METTENT LE PIED DANS LA PORTE !

Il se trouve que Pauline Richard a été invitée à participer à une table ronde au Fab14 Education⁵ à Bataville (voir encart) pour présenter Bibliofab, le Fab Lab mobile du réseau des bibliothèques de Paris. (cf. numéros 90/91⁶). Le thème de ce FAB14 distribué est « Apprentissage et

résilience des territoires ». Les autres participants de cette table ronde autour des Fab Labs mobiles étaient plutôt issus du monde de l'éducation, les initiatives en bibliothèque sont encore rares.

Après avoir été présenté au Second Square⁷ et bientôt à la Maker Faire⁸ ce projet issu du monde des bibliothèques continue d'intriguer le monde des « makers » !

QUELQUES INITIATIVES DE FAB LABS MOBILES EN BIBLIOTHÈQUE

Lors de la présentation⁹ du Bibliofab en table ronde, nous avons insisté sur la pertinence de développer de tels projets en bibliothèque de lecture publique (devenir une porte d'entrée vers la culture numérique) et sur les grands principes de notre Fab Lab mobile (découvrir, fabriquer, exposer). L'intervention a éveillé la curiosité, occasionnant ainsi de belles rencontres avec des makers venus de bien loin : Canada, Japon, États-Unis, Brésil... C'est pour nous l'occasion parfaite de commencer à inscrire le Bibliofab dans un réseau international. Emi Iguro, responsable d'un Fab Lab tokyoïte, est d'ailleurs venue visiter le Bibliofab à Paris à la suite du congrès.

Plus proche de nous, des membres du Fablib¹⁰ (fablab belge itinérant) nous ont ouvert les portes de leur magnifique camion jaune – coup de cœur pour la vraie Game Boy sur la paroi du véhicule. À l'intérieur, l'espace est restreint mais bien organisé et surtout, rien ne manque : découpe vinyle, imprimante 3D, découpe

5 <http://distributed.fab14.org/fab14edu/>

6 <https://tinyurl.com/bibs90-91-sommaire>

7 <https://tinyurl.com/cyrzib-secondsquare>

8 <http://paris.makerfaire.com/maker/entry/823/>

9 <https://tinyurl.com/durasbib-bibliofab-bataville>

10 <https://www.fablabfactory.com/en/service/fablib/>

BATAVILLE,

UN LIEU UNIQUE EN FRANCE

Ce village industriel, construit à l'initiative du fondateur de la marque de chaussures Bata, a fonctionné de manière autonome jusqu'à la fermeture de l'usine en 2002. La zone se remet doucement de ce désastre économique avec l'arrivée d'entreprises et l'installation d'un FabLab dans l'ancienne cantine. Selon Philippe Schiesser, à l'initiative du projet, l'un des challenges du FabLab sera de faire revenir des gens de la commune sur les lieux grâce au numérique et à la formation.



laser, machine à coudre, matériel de prototypage électronique. Tout est là pour s'initier à la culture maker.

En plus du camion-fablab, Fablib propose aux bibliothèques un kit clé en main pour installer leurs propres espaces. Il comprend des machines sélectionnées selon les contraintes des bibliothèques (compactes, peu bruyantes, provoquant peu de poussière), une formation à l'utilisation et à la maintenance de celles-ci mais également une formation à l'animation d'ateliers. L'équipe est donc totalement opérationnelle à la fin de l'intervention de Fablib.

Ce Fab Lab itinérant intervient depuis plusieurs années en bibliothèque et nous réfléchissons depuis notre rencontre à un moyen de collaborer sur nos thématiques communes.

Toujours dans le nord de l'Europe, il nous faut également évoquer Fabsladda¹¹ : le Fab Lab à vélo. Conçu par Bart Bakker (pionnier du mouvement maker), on n'en attendait pas moins d'un ressortissant du pays du vélo. Ce Fab Lab compact et mobile, tient sur une simple remorque Ikea et on y trouve tous les indispensables : découpes laser et vinyle, imprimante 3D, établi d'électronique et

11 <https://tinyurl.com/fabsladda>



L'ensemble des machines fournies dans le kit Fablib (de g. à d. : découpe vinyle, machine à coudre, découpe laser, imprimante 3D).

Fablib

même fraiseuse en option. Comme tout bon projet maker qui se respecte, les plans sont disponibles sur le site instructable¹², spécialisé dans les projets DIY créés et téléchargés par les membres eux-mêmes.

La grande mobilité du Fabsladda lui permet d'intervenir dans des hôpitaux, écoles et bien sûr, en bibliothèque.

DE NOUVELLES PISTES POUR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Une grande partie des participants à Fab14Edu étaient issus du monde des bibliothèques universitaires. Celles-ci ont bien compris l'impact que pouvait avoir l'existence d'un Fab Lab dans le cursus des étudiants, en sciences mais également dans les autres disciplines. Les professeurs s'emparent des possibilités offertes par la fabrication numérique pour créer des cours sur mesure avec l'aide des bibliothécaires responsables de ces espaces.

Morgan Chivers, responsable du Fab Lab de la bibliothèque

¹² <https://tinyurl.com/instructable-minifab>

de l'Université du Texas à Arlington, rapporte par ailleurs que la présence d'un incubateur et d'un Fab Lab au sein de son université prévient l'abandon en cours de cursus. Certains étudiants font le choix de rester à l'université afin de continuer à profiter de ces infrastructures.

Si les témoignages sur le sujet émanaient surtout d'Amérique du Nord, la France n'est pas en reste. Outre les activités décrites ci-dessus, le Faclab de l'Université de Cergy-Pontoise à Gennevilliers propose aussi plusieurs formations : DU FabManager ou DU Initiation à la fabrication numérique. Le secteur se professionnalise visiblement.

Bien d'autres projets mériteraient d'être évoqués ici mais à la fin de cet enthousiasmant week-end en Moselle, force est de constater que les initiatives sont diverses et multiples. On se prend alors à rêver d'un avenir prometteur pour le Bibliofab et les makerspaces qui se développent en bibliothèque. ■

Nain imprimé en 3D au fablab de Bataville

« RAPPORT ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIE NATIONALE POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF »

PAR SÉBASTIEN LAGARDE

« Reconnaître les bibliothèques comme acteurs de l'inclusion numérique et de l'accès aux droits » est la première des huit propositions issues du communiqué de l'ABF en date du 28 mai 2018¹. Impliquée sur cette problématique de cohésion sociale, l'ABF a participé aux travaux préalables du rapport préconisant une « stratégie pour un numérique inclusif » remis au Premier ministre, Édouard Philippe, le 28 mai 2018, par Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État au numérique. Définie en 2013 par le Conseil National du numérique (CNNum), il s'agit d'« un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique. »

¹ <https://tinyurl.com/comABF-dvptnum>

Dans ces préconisations, on retrouve aussi d'autres éléments communs à la charte Bib'Lib². « Les bibliothèques soutiennent les formations et ateliers participatifs susceptibles de contribuer à l'accroissement des compétences en dehors des espaces formels d'apprentissage, dans une logique de renouvellement de l'éducation populaire... » (Droit 4). Alors, l'ABF a souhaité s'inscrire dans le cadre des auditions du second groupe s'intitulant « Structurer l'offre de médiation et formation au numérique ».

À la lecture du rapport, si les bibliothèques n'apparaissent pas de prime abord, cinq points les concernent.

1/ Créer une plateforme numérique. Son objectif est à la fois l'accompagnement de stratégies locales et l'identification des lieux de médiation numérique présents sur le territoire autour de différentes ressources (guide de

sensibilisation, des outils de diagnostic, kit « d'intervention rapide »).

2/ Accueillir des « aidants numériques ». Ces profils prendront le statut de bénévoles et de services civiques mais aussi d'une possible réserve citoyenne mobilisable sur des actions ponctuelles comme le préconise dans le droit 2 la charte Bib'lib. Pour encadrer les « aidants numériques », trois propositions sont faites (charte de l'« aidant numérique », mise en place d'un droit à l'erreur des aidants et des accompagnés à rattacher au projet de loi, mise à disposition de sites miroirs³ pour les médiateurs et aidants numériques pour accompagner les usagers sans manipuler de vraies données et en sécurisant l'apprentissage).

3/ Structurer l'offre de médiation culturelle autour de deux outils majeurs, la certification PIX et un outil de référencement national de la médiation numérique⁴. Son objet est la création

d'un référentiel de services, d'une base de données nationale sous la forme d'une cartographie géolocalisée des services selon les publics cibles. L'autre proposition consiste en la mise en place de parcours de compétences « Grands Débutants » avec la plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques PIX. La plateforme est disponible dans une version beta⁵. L'objet de la certification PIX est d'obtenir un profil de compétences associé à un score.

4/ Mobiliser davantage les financements disponibles par un système de péréquation entre les territoires inégalement touchés par l'urgence numérique.

5/ Réaliser un dispositif de gouvernance autour de trois échelons (national, intermédiaire et local). Son objectif est d'encourager l'émergence d'initiatives tout en facilitant la consolidation des différentes stratégies (nationales et locales).

² http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/biblib/charte_biblib_abf.pdf

³ <https://impots.societenumerique.gouv.fr/>

⁴ <http://www.mediation-numerique.fr/>

⁵ <https://pix.beta.gouv.fr>

Suivant les différentes propositions issues du rapport (réalisation d'une plateforme, participation d'« aidants numériques », offre de médiation culturelle établie, mobilisation accrue de financements possibles et gouvernance en matière d'inclusion numérique), les incidences pour les bibliothèques sont les suivantes.

Ne figurant pas dans le rapport tout en restant un des outils principaux pour les bibliothèques en matière de numérique, on trouve le programme BNR (Bibliothèque Numérique de Référence). Son ambition est de faire rattraper aux bibliothèques un retard numérique compromettant par rapport à la « génération des écrans »⁶. Avec le programme BNR, mais aussi les CTL⁷ ou bien encore le PCSES⁸, ministère et bibliothèques bénéficient de dispositifs structurants en matière d'aménagement du territoire. De plus, dans le domaine de la médiation numérique nos autres partenaires sont aussi les espaces publics numériques (EPN) et Fablabs. Ces établissements doivent participer à la construction d'un maillage territoriale numérique mais aussi réfléchir conjointement à œuvrer toujours plus ensemble afin de ne pas « restreindre » l'inclusion numérique à une question de prestations sociales. Pour cela, il importe aussi d'interroger, d'inventer un modèle économique autour de ces différents acteurs et permettre à diverses institutions de les promouvoir, les soutenir et les développer (bibliothèques, universités, centres sociaux, ...). Elles doivent être nos partenaires mais pour cela nous devons résoudre cette « exercice démocratique » entre acteurs associatifs et bibliothèques : la tarification. Si pour les bibliothèques, il s'agit de gratuité, pour les associations, ces ressources financières sont indispensables. D'autant plus, que le rapport évoque de possibles tarifications pour les tiers opérateurs, point le plus problématique : « la facturation des services nécessite de mettre en place une régie de recette ». Si nous ne doutons pas de la nécessité de repenser les politiques publiques en matière de numérique, de la nécessité d'un modèle financier stable pour d'autres types de

structures : les réponses fournies doivent avant tout rester sur les principes fondateurs de solidarité et d'égalité sous peine de dénaturer l'idée même de service public.

Il nous faut à tout prix penser ces changements dans le respect des principes hérités du conseil national de la résistance : des droits accessibles à tous dans la durée, sans conditions de ressources et quel que soit le lieu où l'on habite. Sinon, il ne s'agit plus de services publics !

Si la distribution de chèques de médiation numérique prépayés est une solution retenue pour accéder à des formations numériques dans des établissements n'ayant pas ou peu de personnel, il nous semble plus important de mobiliser les acteurs maillant le territoire comme les BDP. D'autant plus qu'on peut s'interroger sur la place de cette régie pour ensuite lire dans la presse l'annonce de Google pour des formations gratuites concernant 100 000 personnes par an⁹. Est-ce donc une ambition politique en faveur de la démocratie de confier ces formations à Google ?

Pour arriver à une réflexion autour d'un système de labellisation des offres en matière de médiation numérique, bibliothèques et EPN disposent d'outils qui doivent se penser conjointement, la charte Bib'lib et la charte NetPublic¹⁰ mais aussi le réseau des Fablabs¹¹. L'ensemble de ces acteurs numériques doivent parvenir à une inclusion s'articulant autour des compétences communes à appréhender en matière de numérique. Si les bibliothèques sont des lieux ressources pour disposer d'informations, si l'accès à différentes ressources est important, il importe aussi d'engager une réflexion à poursuivre avec l'ABD autour de la construction des schémas départementaux, échelon intermédiaire mais aussi principal financeur des prestations sociales. Faciliter l'orientation des bénéficiaires mais aussi celle des professionnels du champ social est une solution à développer pour les bibliothèques. Cette cartographie représente également la

possibilité pour les médiathèques de définir et d'affiner « qui fait quoi » sur son bassin de vie en matière de médiation numérique. Ces données, tout comme la mise en commun d'outils de diagnostic permettront de recueillir des informations à inscrire dans les PCSES par exemple.

Afin de rassurer nos collègues, différentes solutions sont proposées : des formations poussées de l'ensemble du personnel, des formations légères pour l'ensemble de l'équipe, des formations par niveau dans le cadre d'un programme BNR, des organisations apprenantes¹².

Est-ce donc une ambition politique en faveur de la démocratie de confier ces formations à Google ?

Pour conclure, la diversité des acteurs présents dans le rapport témoigne d'un attachement à ces trois piliers que sont l'accessibilité, la continuité et l'égalité. La question d'aujourd'hui n'est donc pas de revenir en arrière mais de chercher des solutions sans jamais perdre l'esprit original du service public. On a besoin d'un numérique polyvalent au plus près des différentes populations. Si cela existe déjà à travers la diversité des acteurs, cette offre a fondu en raison de la fragilité de leur modèle économique. Alors, il nous reste à trouver de nouvelles idées, à penser, à repenser, à poursuivre ce que sont les bibliothèques d'aujourd'hui et de demain. Volonté sociale et volonté politique doivent toujours s'épouser et se conjuguer. Rêver de nouvelles formes autour de ces volontés par exemple, n'est-ce pas là un des rôles de la bibliothèque ? ■

6 <https://tinyurl.com/bibreferencenum>

7 <https://tinyurl.com/livrelecture-ctl>

8 <https://tinyurl.com/medjura-pceses>

9 <https://tinyurl.com/google-ateliernum> et <https://tinyurl.com/google-formationnum>

10 <https://tinyurl.com/chartnetpublic>

11 <http://www.fablab.fr/>

12 Voir l'article de Raphaële Gilbert et Hélène Leblois paru dans le *Bulletin des bibliothèques de France*.



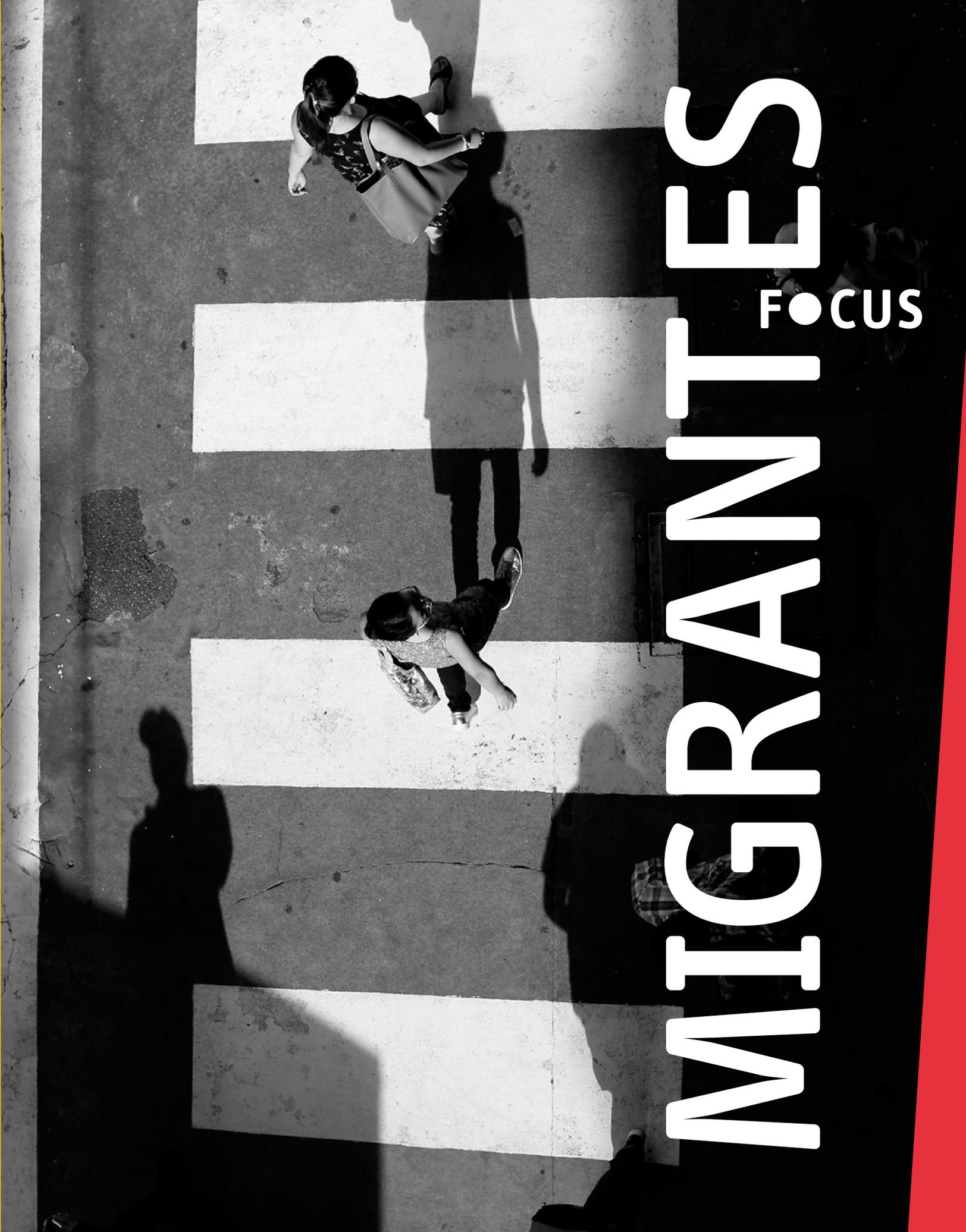
Nuit de la lecture

le 19 janvier 2019
dans les bibliothèques
et les librairies

3^e édition

#NuitLecture
www.nuitdelecture.fr

en partenariat avec le ministère
de l'Éducation nationale



MIGRANTES

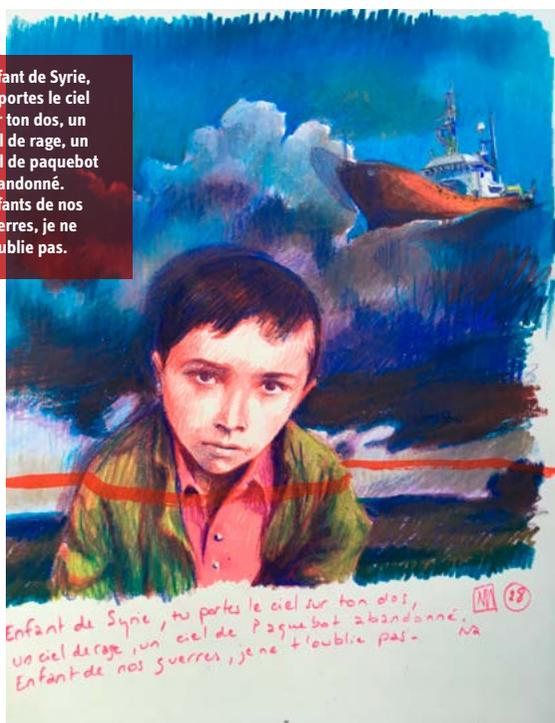
FOCUS

QUE FAIT-ON POUR LES MIGRANT-ES ?

PAR THOMAS COLOMBÉRA

Depuis moins d'une dizaine d'années, l'Europe connaît une crise migratoire. L'arrivée de nouvelles personnes – dont des réfugié-es – sur le territoire européen implique les bibliothèques qui peuvent avoir un rôle à jouer. Mais quel est ce rôle ? Que peuvent faire les bibliothécaires et les bibliothèques pour les migrant-es ?

Enfant de Syrie, tu portes le ciel sur ton dos, un ciel de rage, un ciel de paquebot abandonné. Enfants de nos guerres, je ne t'oublie pas.



Nathalie Novi, peintre et illustratrice, nous a permis de reprendre ses portraits d'enfants de Syrie afin d'accompagner ce focus. Voici ce qu'elle en dit :

« Depuis quelques mois, j'ai décidé de peindre chaque jour un portrait d'enfant de Syrie, je ne pouvais plus me résoudre à me lamenter sur leur sort, alors, ne sachant que peindre, je me suis mise à dessiner leurs visages collectés parmi les clichés des formidables reporters de guerre puis à les poster sur les réseaux sociaux, une

« Merci M. Raphaël Pitti¹, vous me donnez les ailes pour réaliser ces peintures. »

ligne rouge symbolique barrant leur corps, celle depuis si longtemps franchie, quoiqu'en disent certains. Une goutte d'eau comparée aux années de guerre qu'ils subissent, un petit rien qui sert si peu mais me rapproche d'eux pourtant. J'ai dû réduire ma cadence, cependant, je n'abandonne pas ma quête et rêve toujours à « l'impossible étoile ».

Ces portraits m'appellent et je continuerai à les interroger tout en leur rendant hommage, aussi longtemps qu'il le faudra. Bibliothécaires, libraires, enseignants... emparez-vous d'eux et affichez-les sur vos murs pour ne pas les oublier.

Peut-être un jour feront-ils l'objet d'un album, qu'importe, l'urgence aujourd'hui est d'agir comme on peut pour porter haut ces enfants de nos guerres. »

Plus d'informations sur nathalienovi.com

FOCUS
MIGRANT-ES

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

L'année 2017 a vu la parution de deux ouvrages complémentaires : *Accueillir des publics migrants et immigrés*, *Interculturalité en bibliothèque coordonné* par Lucie Daudin, directrice adjointe des médiathèques de Plaine Commune, aux Presses de l'enssib, et *Migrations et bibliothèques*, dirigé par Isabelle Antonutti, aux Éditions du Cercle de la Librairie. En 2018, ils ont fait l'objet d'une journée d'étude organisée par Mediadix mettant en regard ces deux travaux. Ils ont été chroniqués et avaient d'ailleurs donné lieu à un entretien croisé avec les auteures dans *BIBLIOTHÈQUE(S)*.

On peut se féliciter que les bibliothécaires s'intéressent autant à ces questions et s'étonner par ailleurs qu'elles n'aient pas été davantage traitées par le passé. En effet, ces sujets sont loin d'être épuisés, et il nous a semblé judicieux de proposer un focus qui poursuivrait cette réflexion.

L'accueil des migrant-es, des réfugié-es, des demandeurs et demandeuses d'asile, est une question qui implique de nombreuses autres. Et les réponses se trouvent dans les réflexions qui traversent le monde des bibliothèques aujourd'hui : de la pluralité des collections aux services en passant par l'accueil proprement dit, les éléments à prendre en compte sont nombreux. Mais nous trouverons aussi des

réponses dans les exemples concrets de ce qu'il se fait déjà ici et ailleurs.

Il y a en effet beaucoup de bons exemples à reprendre en France. Et il y a aussi et surtout un grand nombre d'exemples à l'étranger, qui peuvent nous inspirer et — pourquoi pas ? — être appliqués. On peut penser à la place que nous accordons aux professionnel·les migrant-es dans nos structures. Confronter ces dispositifs d'accueil différents permet d'envisager ces questions dans toute leur complexité, et d'y trouver des réponses. ■

¹ Raphaël Pitti, médecin urgentiste qui a effectué plusieurs missions humanitaires en zone de guerre, dont la Syrie.

GLOSSAIRE

PAR PHILIPPE COLOMB

Pour accueillir l'arrivée des personnes migrantes, la France a mis en place un système administratif et législatif complexe dont beaucoup d'entre nous n'a découvert l'existence et le fonctionnement que récemment. Afin de se repérer dans cette forêt d'acronymes et de dispositifs, nous vous proposons de poser ici quelques éléments de définitions des termes les plus couramment utilisés dans les discussions sur l'accueil des personnes migrantes en bibliothèque.

Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) : Les personnes demandant l'asile n'ayant pas le droit de travailler, elles reçoivent une allocation forfaitaire de 6,80 euros par jour et par personne. Si la personne n'est pas hébergée en CADA, elle reçoit un complément de 7,40 euros par jour.

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) : Ce sont des lieux d'hébergement provisoires mis en place par l'État pour répondre à ses obligations internationales de mise à l'abri des personnes demandeuses pendant l'instruction de leur dossier d'asile. Ces centres sont gérés en délégation de service public par des associations. Actuellement, la plupart des centres (et tout particulièrement en Île-de-France) sont saturés et tous les demandeurs ou demandeuses d'asile n'y sont pas logés.

Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) : Il abroge et remplace l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ainsi que la loi du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile. Il regroupe tous les textes (législatifs et réglementaires) actuellement en vigueur concernant le droit d'asile en France.

Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) : Ils se distinguent des CADA car ils ont vocation à accueillir de façon inconditionnelle toute personne ne disposant pas d'hébergement, quelle que soit sa situation administrative.

Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) : Il s'agit de l'instance de recours contre les décisions de l'OFPPRA. Quasiment toutes les décisions négatives de l'OFPPRA sont attaquées devant la CNDA qui en annule environ 15 %.

Centres de Rétention Administrative (CRA) : Ces centres sont utilisés pour enfermer les personnes étrangères pendant l'organisation matérielle et administrative de leur expulsion. Alors qu'il s'agit de centres administratifs, les associations dénoncent régulièrement les conditions carcérales qui y règnent et la rétention de mineur-es.

Demandeur-euses d'asile : Personne sollicitant la protection d'un pays tiers car elle craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques » et qu'elle « se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (Convention de 1951 relative au statut des réfugiés). En 2017, la France a enregistré plus de 100 000 demandes de ce type, chiffre en hausse de 17 % par rapport à 2016¹.

¹ source : OFPPRA <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/les-donnees-de-l-asile-2017-a-1>



Dublin : On utilise le nom de la capitale irlandaise de façon générique pour évoquer l'ensemble des règlements européens qui y ont été signés et dont le principe le plus important est celui du traitement des demandes d'asile par le premier pays européen d'entrée. Ce principe a abouti à la mise en place d'une importante organisation administrative, notamment à la mise en place d'un fichier d'empreintes digitales, visant à identifier le pays d'entrée des personnes demandant l'asile et, le cas échéant, leur transfert vers ce pays si elles ont déposé leur demande dans un autre pays. Les entrées se concentrant sur la façade méditerranéenne de l'Europe, ce système crée de nombreuses tensions entre les pays européens.

Migrant-e : Le terme s'est récemment imposé pour désigner la plupart des étrangers arrivés récemment en France et rencontrant des difficultés administratives et sociales pour s'établir. Ce terme est relativement imprécis et beaucoup d'acteurs impliqués dans l'accompagnement de ces diverses populations le rejettent.

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) : L'OFII, pendant social de l'OFPRA, a pour fonction d'accompagner les migrant-es pendant leurs cinq premières années en France. Il a aussi la charge de gérer l'ADA et les placements en CADA pour les demandeurs d'asile. Elle subventionne de nombreuses associations pour contribuer à l'apprentissage du français et à l'intégration sociale des migrant-es.

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatride (OFPRA) : Il s'agit d'un établissement public indépendant qui statue sur les demandes d'asile et d'apatridie. Pour prendre sa décision, l'OFPRA s'appuie principalement sur le récit écrit de la personne demandeuse et un entretien individuel. Le récit écrit doit impérativement être en français mais la personne peut bénéficier d'un interprète pour l'entretien.

Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) : L'OQTF est la décision administrative qui signifie que l'épuisement de l'ensemble des moyens légaux de bénéficier du droit au séjour en France et le devoir de quitter le pays. Cette décision n'est jamais exécutée immédiatement car elle est contestable pendant un mois. De fait, de nombreuses personnes sous le coup d'une OQTF « disparaissent » pour continuer à séjourner de façon clandestine en France.

Primo-arrivant-e : Personne séjournant pour la première fois en France, généralement sans famille déjà installée dans le pays.

Réfugié-e : Statut d'une personne ayant obtenu la protection d'un pays tiers suite aux persécutions ou aux craintes de persécutions qu'elle a rencontré dans son pays d'origine. Une personne réfugiée dispose d'un passeport délivré par l'ONU et ne lui permettant pas de revenir dans son pays d'origine. En 2017, la France a accordé ce statut à environ 35 000 personnes².

Travail (droit au) : Les personnes demandant l'asile en France n'ont le droit d'y travailler qu'après un délai de neuf mois à partir du dépôt de leur dossier. Pendant ces neuf mois, elles reçoivent l'ADA et devraient être hébergées en CADA. Dans les faits, les personnes concernées doivent s'appuyer sur les structures d'entre-aides et de solidarité pour éviter de se retrouver en grande précarité. ■

² source : HCR

DES RÉFUGIÉ-ES COMME COLLÈGUES

PAR BRITTA SCHMEDEMANN TRADUCTION FABIENNE LE HEIN

Voilà quelques années que la ville de Brême encourage le personnel de ses bibliothèques municipales à former des réfugié-es dans le réseau des bibliothèques.



© Stadtbibliothek Bremen

UNE CHANCE D'AVENIR : LA FORMATION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRÊME

Les bibliothèques publiques proposent avec succès depuis de nombreuses années déjà des services interculturels à leurs usager-ères aux origines très diverses. De nos jours, on comprend mieux qu'en parallèle de ces offres, la diversité au sein de ses propres équipes est un avantage notable. Cependant, amener des personnes issues de l'immigration vers une formation professionnelle, peu connue des Allemand-es eux/elles-mêmes, semble demeurer un véritable défi. La bibliothèque municipale de Brême¹ participe à un projet à l'échelon municipal grâce auquel depuis 2014 des réfugié-es suivent une formation, plus précisément un parcours en alternance, ce qui permet de cibler ce groupe des migrant-es.

¹ <https://www.stabi-hb.de/>

La bibliothèque municipale de Brême a ancré une stratégie de diversité sur sa feuille de route en 2010. Cela fait déjà de nombreuses années que sont proposés des services interculturels, mais le fait de formaliser notre stratégie nous a permis non seulement de consolider nos offres existantes, mais aussi de proposer à l'ensemble du personnel un cycle de formations continues très étoffé qui porte sur l'ouverture interculturelle. Par ailleurs, un poste de délégué pour des publics ciblés a été créé. Sa mission est de nouer des contacts avec les communautés de Brême et d'intégrer leurs besoins dans l'action culturelle et dans les collections. C'est grâce à cela que nous avons reçu le prix de la diversité de la ville de Brême en 2015. Cependant, le potentiel que peut apporter la diversité culturelle ne faisait qu'effleurer nos équipes. En 2015, 2,5 % de nos employé-es étaient issu-es de l'immigration, ce

qui est très loin d'être représentatif de la population de Brême avec un pourcentage² d'environ 28 %.

UN PROJET DE LA VILLE HANSÉATIQUE DE BRÊME

Un cap décisif a été franchi en 2015 grâce au projet de la ville hanséatique libre de Brême, intitulé *Une chance d'avenir : la formation*. Ce projet cible des personnes qui ont un statut de réfugié-e et leur propose une formation ou des études en alternance. Afin de faciliter le cheminement dans cette formation, ce projet offre en amont une qualification initiale : « il s'agit d'un programme préalable à la formation d'un an, durant laquelle des compétences opérationnelles professionnelles de base sont transmises », rapporte Jochen Kriesten, directeur du centre de formation. À l'issue de cette année débute la formation en alternance qui dure le plus souvent trois ans, dans notre cas en tant qu'agent spécialisé dans les collections et l'information. Concrètement, ce concept signifie que les personnes qui suivent cette qualification initiale abordent deux fois les sujets au programme de la première année de formation. Afin d'amenuiser les barrières de la langue, les apprenti-es suivent en plus tous les samedis des cours d'allemand langue étrangère ; en compensation, ils ont une journée libre

² Pour les informations générales en lien avec ce projet, se référer à : KRIESTEN, Jochen. « Une chance d'avenir : la formation ; programme de formation pour les jeunes réfugié-es de la ville de Brême ». In *Fuite et migration : défis et chances pour les communes*, HARTWIG, Jürgen et KRONEBERG, Dirk Willem, p. 149-157. ISBN 978-3-7841-2940-2.



dans la semaine. En complément, ils peuvent demander à tout moment de suivre des cours de soutien pour leur formation ou des cours particuliers spécialisés au centre de formation professionnelle.

Dans la pratique, comment les choses se présentent-elles? C'est très souvent le début de la qualification initiale qui est difficile, aussi bien pour les participant-es que pour les bibliothécaires. Qui ne se souvient pas de ses premières semaines dans une nouvelle bibliothèque avec de nouveaux collègues? À ceci s'ajoute une multitude de mots nouveaux qui concernent le quotidien au bureau et à la bibliothèque. Mais la nécessité rend inventif et nos apprenti-es internationaux déploient des trésors d'ingéniosité qui ne cessent pas de nous surprendre; par exemple, les accessoires de base au bureau sont recouverts de post-it avec leur nom. Même le téléphone portable devient un instrument de communication important et il est impensable de s'en passer au quotidien: utiliser une application de traduction, imprimer des photos et écrire dessus ce qu'elles représentent, enregistrer de nouveaux vocables et leur prononciation, afin de pouvoir les répéter plus tard; le portable personnel devient une aide multifonction dans tous les domaines.

Parallèlement à ce moyen de communication numérique, le contact direct (pas par mail) et personnel avec les apprentis représente aussi



© Stadbibliothek Bremen

un fondement très important afin de surmonter avec eux les défis du quotidien au travail. Développer des stratégies face au flux quotidien de mails, tenir un cahier de bord, gérer le temps de travail dans trois domaines différents et apprendre à déchiffrer l'écriture des collègues font partie de ces défis. Ce sont de petits riens qu'on devrait présupposer acquis par nos apprenti-es? C'est vrai, et c'est justement à ça que sert la phase



© Stadbibliothek Bremen

préparatoire d'un an de qualification initiale. Celles et ceux qui apprennent l'allemand dans ce cadre découvrent non seulement la langue, mais aussi une nouvelle culture avec ses nombreux codes non verbaux et des différences par rapport à leur propre culture. Pour certain-es c'est source d'inspiration, pour d'autres c'est bloquant voire angoissant. Ce qui pour des locuteurs natifs en allemand est le plus souvent insignifiant représente pour les apprenti-es une énorme charge supplémentaire. Les formatrices et formateurs doivent y penser et veiller à les motiver et à les soulager au moment opportun. C'est un gros investissement? Ça l'est en effet les premières semaines, mais les efforts sont récompensés ensuite de part et d'autre!

**LA NÉCESSITÉ
REND INVENTIF ET
NOS APPRENTI-ES
INTERNATIONAUX DÉPLOIENT
DES TRÉSORS D'INGÉNIO-
SITÉ QUI NE CESSENT PAS DE
NOUS SURPRENDRE**

Le centre de formation de Brême est un autre partenaire important. Dans le cadre de ce projet *Une chance d'avenir: la formation*, le centre a joué un rôle prédominant, aussi bien pour l'initier que pour le conduire. Ainsi, l'équipe règle toutes les conditions générales liées au droit du travail et des étrangers; elle apporte son soutien lors des entretiens de sélection, accompagne les participant-es au projet et les services par le biais d'entretiens individuels, de cours de sciences sociales et d'offres de formation.

**QUALIFICATION INITIALE: LE
QUOTIDIEN À LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE DE BRÊME**

Dans le processus de recrutement, on renonce sciemment à un processus d'entretien standardisé avec des tests écrits ou des entretiens de présentations. À la bibliothèque municipale de Brême, nous avons fait le choix d'un petit rallye dans la bibliothèque suivi

L'AUTEURE

Britta Schmedemann a étudié le management de l'information et des bibliothèques à l'université des sciences appliquées de Hambourg (2001-2004). À la fin de ses études, elle a été une des plus jeunes à prendre la direction de la bibliothèque municipale de Neukirchen-Vluyn en Rhénanie-du-Nord-Westphalie pour quatre ans. En 2009, elle a changé de poste et rejoint la bibliothèque municipale de Brême, où pendant cinq ans tout juste elle a dirigé la plus grande bibliothèque du réseau, celle de Vegesack. Depuis 2013, Britta Schmedemann travaille à la bibliothèque municipale de Brême dans le secteur Adultes en tant qu'experte pour l'emploi de publics cibles dans les bibliothèques. Un axe essentiel de son travail concerne les migrant-es et les réfugié-es. Depuis juillet 2015 elle est également membre de la commission Travail interculturel en bibliothèque à l'Association des Bibliothécaires Allemands¹.

Cette contribution a été publiée à l'origine dans une version plus longue dans la revue spécialisée de langue allemande BuB : Forum bibliothèque et information, édition de décembre 2017, pages 676-679. Disponible en ligne : <https://b-u-b.de/zukunftschance-ausbildung/>

¹ <https://tinyurl.com/dbv-travailinterculturel>

bibliothèques de quartiers, ce qui leur fournit de multiples occasions d'entendre et de parler cette langue nouvelle qu'est l'allemand. D'ailleurs nos apprenti-es nous confirment toujours que l'apprentissage de la langue leur est grandement facilité par le contact direct avec les utilisateur-rices des bibliothèques, car ils ont de nombreuses possibilités de pratiquer la langue et se rendent compte aussitôt si on les comprend ou bien s'il existe d'autres mots pour un même contenu.

DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT, ON RENONCE SCIEMMENT À UN PROCESSUS D'ENTRETIEN STANDARDISÉ AVEC DES TESTS ÉCRITS OU DES ENTRETIENS DE PRÉSENTATIONS

Les participant-es au projet sont tous-tes très motivé-es et très respectueux-ses des collègues. Grâce à elles et eux, nous adoptons un nouveau regard sur la langue et la culture allemandes, ce qui nous aide également à mieux comprendre nos usager-ères. Lors d'ateliers-débats sur les compétences interculturelles, nous avons beaucoup appris grâce à cette méthode de l'expérience personnelle, mais aussi grâce aux participant-es au



©Stadtbibliothek Bremen

d'un entretien et d'un stage de courte durée. De cette manière, nous voulons illustrer la diversité du métier, ce qui permet aux deux parties de voir si cela fonctionne.

Pendant l'année de qualification initiale, nous proposons le plus de contacts possibles avec les usager-ères. Les apprentis participent aux inscriptions, au service public, aux animations et au travail dans les

projet, ce savoir reste vivant et peut continuer à s'enrichir au quotidien lors d'échanges mutuels. Le catalogue de documents en langue étrangère est en partie grandement facilité grâce aux compétences linguistiques de nos apprentis. Et le degré d'acceptation de la bibliothèque dans les différentes communautés augmente, car nos offres interculturelles deviennent plus pertinentes. Pour nous à la bibliothèque municipale de Brême, avoir pour collègues des réfugié-es représente une véritable chance d'avenir! ■

LE DEGRÉ D'ACCEPTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS AUGMENTE, CAR NOS OFFRES INTERCULTURELLES DEVIENNENT PLUS PERTINENTES

Pour plus d'information sur le projet *Une chance d'avenir : la formation* :

Sandra von Atens, centre de formation continue de Brême : sandra.von_atens@afz.bremen.de

Nora Neuhaus de Laurel, formatrice à la bibliothèque municipale de Brême : nora.neuhausdelaulre@stadtbibliothek.bremen.de



©Stadtbibliothek Bremen

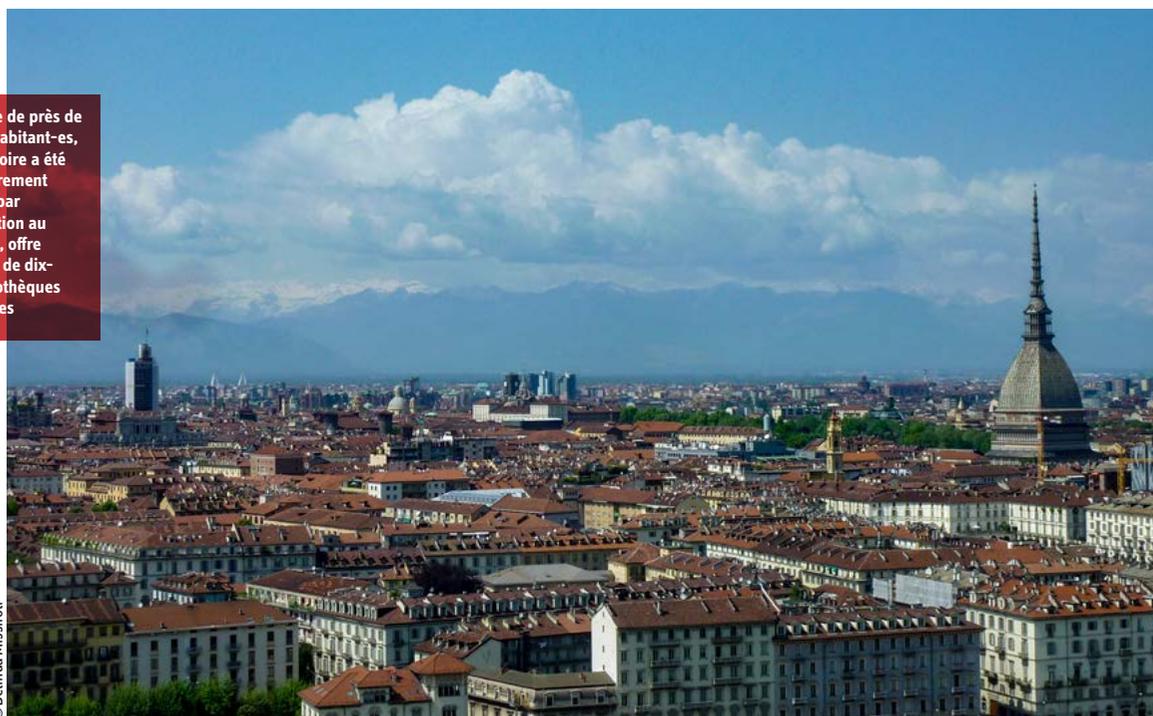
QUESTIONNER L'INTERCULTURALITÉ DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE TURIN

PAR BÉLINDA MISSIROLI

Les bibliothèques municipales de Turin proposent une offre de services et d'activités culturelles foisonnante, ouverte et engagée, qui invite à repenser la notion d'interculturalité.

Turin, ville de près de 900 000 habitant-es, dont l'histoire a été particulièrement marquée par l'immigration au XX^e siècle, offre un réseau de dix-sept bibliothèques municipales

©Bélinda Missirolì



Interculturalité, un tel mot apparaît comme une invitation au partage et au croisement des regards. Pour autant, pleine de promesses, cette notion n'en demeure pas moins ambiguë et problématique. Alors que l'actualité du débat professionnel attirait l'attention sur cette thématique et donnait de précieuses pistes de réflexion¹, le dernier stage de la formation de

conservateur de bibliothèque d'État m'a permis de faire un pas de côté et d'explorer cette question dans les bibliothèques municipales de Turin. Méthodologiquement, si la notion d'interculturalité a servi de fil rouge, il ne s'agissait pas de l'imposer mais bien plutôt d'observer et d'échanger pour comprendre ce que les professionnel·les, en pratique, construisent et interrogent. Cet article est l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des équipes du réseau turinois, pour leur accueil, leur disponibilité et leur générosité, et saluer le travail d'exception accompli au quotidien!

Un des points saillants, découvert avant même d'arriver sur place, a trait aux langues. L'agenda en ligne des activités des bibliothèques annonce, en effet, une multitude d'ateliers de conversation proposés dans l'ensemble du réseau, tous les jours et chaque semaine. Aux ateliers en italien langue étrangère, sur lesquels nous reviendrons, s'ajoutent des ateliers en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en chinois. Gratuits et ouverts à tous·tes, ils sont généralement animés par des bénévoles, de langue maternelle, d'un

¹ DAUDIN, Lucie (coord.). *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2017 ; ANTONUTTI, Isabelle (dir.). *Migrations et bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2017.

L'INTERCULTURALITÉ N'EST PAS ABORDÉE DE FAÇON ISOLÉE ET RESTREINTE MAIS BIEN INTÉGRÉE DANS UNE ACTION CULTURELLE OUVERTE, ARTICULÉE À DES ENJEUX PLURIELS

niveau avancé ou en cursus de langue à l'université. Selon le niveau des participant-es, leurs motivations, les ateliers diffèrent et les objectifs pédagogiques sont plus ou moins affirmés. Dans tous les cas, il s'agit aussi et surtout de moments d'échanges qui font de la bibliothèque un lieu de sociabilité, de découverte et de formation tout au long de la vie.

Une rencontre avec Gabriella Carré, bibliothécaire impliquée dans de nombreux projets hors les murs, a permis ensuite de mettre en évidence un autre champ d'action du réseau. Dans le cadre d'activités culturelles proposées aux établissements scolaires de Turin, la bibliothèque participe à un travail de sensibilisation aux enjeux des migrations contemporaines. Les ateliers sont animés à plusieurs voix grâce à un partenariat avec Progetto Tenda, une association qui œuvre notamment à l'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'asile. Les échanges sont construits en plusieurs temps avec une réflexion des élèves sur leurs idées-reçues, une lecture à voix haute par la bibliothécaire d'un conte ou d'un témoignage et enfin, point culminant des séances, la rencontre avec une personne dont la vie a été frappée par l'exil, qui raconte son parcours, sa traversée de la Méditerranée, son arrivée en Italie et sa vie d'aujourd'hui. À travers ce dispositif de médiation, centré sur l'échange, la rencontre et la réflexivité, la bibliothèque s'engage dans un travail sur les représentations.

Peu à peu, le fil rouge adopté pour le stage a été l'occasion de questionner le fonctionnement même des bibliothèques municipales de Turin, marqué par une programmation culturelle particulièrement foisonnante et un rôle social affirmé. Cela s'inscrit, d'une part, dans un contexte socio-politique national qui a déterminé le positionnement des

bibliothèques italiennes², et d'autre part, dans un contexte local difficile à résumer tant il tient à un ensemble de facteurs, liés aussi bien à l'histoire de l'immigration qu'à des projets politiques et institutionnels ou à des engagements individuels et associatifs. Parmi ces facteurs apparaît un des éléments fondamentaux de l'action du réseau turinois : le recours au bénévolat. Délicat et discuté, il est devenu avec plus d'une dizaine d'années d'expérience dans l'accueil de bénévoles et plusieurs centaines de personnes mobilisées, un axe de déploiement de nouveaux services et une invitation à repenser la place des bibliothèques dans la société et le rôle des individus au sein des institutions.

Cela rejoint l'importance accordée par les professionnel-les à la réflexion sur le rôle et le positionnement de

² COGNIGNI, Cecilia. Les services aux migrants dans les bibliothèques italiennes, in *Migrations et bibliothèques*, pp. 153 – 159.



©Béline Missiroli

la section jeunesse de la bibliothèque Villa Amoretti propose des livres pour enfants en italien, en piémontais, en arabe, en russe, en français, en roumain, en espagnol, en albanais, en allemand, en anglais...

chacun-e, bibliothécaires, bénévoles et publics, dans la définition même des projets. Cette réflexion peut tendre à garantir davantage d'horizontalité dans la transmission, à l'image de *Diamoci una mano*³, dispositif phare autour de la langue italienne⁴. Le titre en résume bien le principe : il ne s'agit pas d'un cours mais d'un moment de rencontre avec des bénévoles pour se donner un « coup de main », que ce soit pour apprendre la langue, remplir un formulaire, discuter, rencontrer de nouvelles personnes... Sans inscription ni engagement, ces moments d'échanges, en petits groupes voire en tête-à-tête, rencontrent un vrai

³ Littéralement : « Donnons-nous un coup de main ».

⁴ Ces ateliers s'inspirent des cours de la Penny Wirtton School de Rome, fondée par Eraldo Affinati et Anna Luce Lenzi, v. C. Cognigni, *op cit.*





succès. Et, pour les bénévoles, le coup de main est bien mutuel car en plus du sentiment d'utilité qu'ils en retirent, c'est aussi un moyen de s'ouvrir et de s'enrichir sur le plan humain comme linguistique.

L'INTERCULTURALITÉ MONTRE SES LIMITES ET LES RISQUES QU'ELLE CONTIENT D'ESSENTIALISATION, DE RÉIFICATION ET DE SIMPLIFICATION

Dans d'autres projets, cette réflexion sur le positionnement souligne l'importance de susciter des renversements, de bousculer les hiérarchies voire les relations de domination habituelles en plaçant dans une situation d'apprentissage celui ou celle qui d'habitude maîtrise les codes et, inversement, en donnant l'occasion d'enseigner et de transmettre à celui ou celle qui d'habitude reçoit ou subit. Ce peut être le cas lorsqu'une personne dont l'italien n'est pas la langue maternelle se trouve en position

d'enseigner sa propre langue ou de transmettre des savoir-faire dans un domaine particulier comme l'informatique ou la couture. Dans ce cas précis, le recours aux bénévoles facilite l'émergence d'interactions sociales rares mais renvoie aussi, inévitablement, à la question vive des profils des bibliothécaires dans un contexte où les recrutements sont extrêmement contraints.

Une autre façon de favoriser ces renversements passe par l'organisation de projets culturels en partenariat avec d'autres acteurs locaux, à l'image du *Gran Tour Lab Aurora* auquel a participé la bibliothèque Italo Calvino⁵. Une classe de collégiennes a ainsi été amenée à réfléchir aux lieux qui leur tiennent à cœur, à en choisir quelques-uns et à concevoir un parcours de visite pour faire découvrir leur quartier. L'initiative, soutenue par la Ville de Turin, a été largement relayée et concrétisée par l'édition d'une carte imprimée, l'organisation de présentations au Salon du livre et de visites guidées par les élèves. Parmi ces élèves, certain-es viennent de très loin ou sont arrivés récemment mais tous-tes deviennent alors de véritables expert-es de leur quartier, en capacité de jouer le rôle de médiateur-rices. Ils partagent alors leur propre vision d'un quartier

⁵ Pour plus d'informations sur ce projet : <https://tinyurl.com/grantourlab>.

éloigné des chemins touristiques. Dans un tel exemple, ce qui relèverait de l'interculturalité n'est pas abordé de façon isolée et restreinte mais bien intégré dans une action culturelle ouverte, articulée à des enjeux pluriels, tant générationnels que sociaux, culturels et territoriaux.

L'intensité de l'immersion dans le réseau turinois et les nombreux projets qui s'y déroulent pourraient être encore longuement développés. Les quelques points évoqués invitent déjà, néanmoins, à réexaminer la notion d'interculturalité. À aucun moment, celle-ci n'a été utilisée par les professionnel-les pour caractériser leurs projets. De fait, à la lumière d'études en anthropologie⁶, la notion montre ses limites et les risques qu'elle contient d'essentialisation, de réification et de simplification, en donnant l'illusion qu'existeraient des cultures bien délimitées, bien distinctes les unes des autres et qu'il serait possible de les faire se rencontrer. La réalité est, en fait, toute en nuances, en métissages, et bien plus labile qu'il n'y paraît. La force des projets mis en place à Turin tient, précisément, à l'ouverture et au décloisonnement vers lesquels tendent les professionnel-les, pour penser des services au croisement entre action sociale et culturelle.

Avoir fait un pas de côté pour réfléchir à ces questions, c'est alors saisir d'autant plus vivement l'équilibre difficile à tenir, le poids des préjugés et le rôle décisif que les bibliothèques ont à jouer dans la lutte contre les discriminations, dans la société et au sein même de la bibliothèque. ■

⁶ Voir notamment : DERVIN, Fred. *Compétences interculturelles*. Paris : Éditions des archives contemporaines, 2017.

LA FORCE DES PROJETS À TURIN TIENT À L'OUVERTURE ET AU DÉCLOISONNEMENT VERS LESQUELS TENDENT LES PROFESSIONNEL-LES POUR PENSER DES SERVICES ENTRE ACTION SOCIALE ET CULTURELLE



« Dessine-moi ton Turin », bel exemple d'activité pour enfants qui interroge, sans cloisonner ni stigmatiser, le rapport au territoire et à ses représentations.

© Béatrice Misiroli

Adhérer à l'Association des Bibliothécaires de France, c'est :

- **DÉBATTRE ET S'INFORMER** lors du congrès national, des journées et des voyages d'étude ;
- **RÉFLÉCHIR ET AGIR** grâce au travail d'expertise des commissions, à une information constante par le forum agorabib, aux communiqués, aux motions et documents de référence comme la charte Bib'lib et au comité d'éthique ;
- **COMMUNIQUER ET PUBLIER** via *BIBLIOTHÈQUE(S)*, la collection *Médiathèmes*, *Le métier de bibliothécaire*, un site internet, la lettre électronique, Agorabib ;
- **VOUS FORMER** avec la formation d'auxiliaire de bibliothèque qui enseigne les bases élémentaires du métier pour participer à la gestion d'une bibliothèque ;
- **ÉCHANGER ET AGIR** dans l'intérêt public pour participer à l'évolution des bibliothèques ;
- **ÊTRE INFORMÉ.E** en permanence des actions de l'ABF ;
- **BÉNÉFICIER** de tarifs préférentiels pour l'abonnement à *BIBLIOTHÈQUE(S)*, l'inscription au congrès annuel et de la gratuité lors des journées d'étude.

➔ www.abf.asso.fr/adhesion

LES FONDS FACILE À LIRE

PAR ISABELLE DE SOUZA

Nombre de bibliothèques se sont engagées dans une démarche Facile à Lire (FAL) ou Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Soucieuses de rendre les lieux toujours plus inclusifs, elles y ont créé des fonds destinés à des publics variés : publics éloignés de la lecture, atteints de troubles visuels, de dyslexie, primo-arrivant-es, allophones, etc. Documents, ressources, espaces, médiation, actions : focus sur le Facile à Lire !



Espace Facile à lire de Dinard mis en avant sur le blog Accessibib.

UNE TYPOLOGIE DE DOCUMENTS, DES ESPACES ADAPTÉS

Pour prétendre au Facile à Lire, les fonds doivent remplir des critères aussi variés que les publics auxquels ils s'adressent.

Syntaxe simplifiée, vocabulaire courant, mise en page aérée, des supports différents (livres audio, magazines...), sont les critères les plus fréquents.

Par ailleurs, le classement et la mise en espace sont essentiels : une présentation en *facing*, un classement thématique, des espaces repérables : autant de pas vers une accessibilité de l'information à toutes et à tous.

En accroissant l'accessibilité, le FAL

est un véritable instrument de prévention, de lutte contre l'illettrisme, mais est aussi, plus largement, un vecteur d'inclusion.

EN ACCROISSANT L'ACCESSIBILITÉ, LE FAL EST UN VÉRITABLE INSTRUMENT DE PRÉVENTION, DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, MAIS EST AUSSI, PLUS LARGEMENT, UN VECTEUR D'INCLUSION

LE FAL, OUTIL D'INTERCULTURALITÉ ?

Si la mission première du FAL est d'attirer les publics éloignés vers la lecture et la fréquentation des lieux culturels, la composition plurielle, multiculturelle, de la société incite les bibliothèques à une adaptation constante : identification des publics – réels, potentiels – postures d'accueil adaptées, mise en place d'actions spécifiques, développement de partenariats interprofessionnels.

Dans une démarche interculturelle, les fonds Facile à Lire s'orientent spontanément vers la mise à disposition d'ouvrages en langues étrangères. L'objectif premier est alors de prendre en considération la diversité des publics accueillis et de rendre le lieu bibliothèque le plus inclusif possible.

Ainsi, en identifiant leurs publics et en créant des fonds FAL, les bibliothèques réduisent le phénomène d'invisibilisation de certaines composantes de la population.

Les fonds Facile à Lire ne peuvent illustrer à eux seuls la volonté des bibliothécaires de rendre les lieux inclusifs. Certaines médiathèques ont mis en place des services innovants, qu'ils reflètent ou non des fonds dédiés.

La Bpi propose des ateliers de conversation en Français Langue Étrangère, animés par des bibliothécaires, qui s'adressent à un public d'apprenant-es. Loin d'être des cours d'apprentissage classique, ces ateliers invitent les participant-es à échanger sur divers sujets.

La médiathèque Vaclav Havel à Paris s'est inspirée de cette expérience et

NEW IN SWEDEN !

PAR THOMAS COLOMBÉRA

Avec le développement en France des étagères Facile À Lire et à Comprendre (FALC), la prise en compte par les bibliothèques des besoins des personnes ne maîtrisant pas le suédois est de plus en plus importante. Souvent en avance dans l'accompagnement des individus, les pays nordiques ont souvent valeur d'exemples. L'évolution des collections FALC en Suède peut donner des pistes pour nos collections.

Table de présentation de la bibliothèque de Sollentuna à proximité de l'étagère New in Sweden



©Thomas Colombéra

LA BIBLIOTHÈQUE PRÉSENTE DANS LE PARCOURS DES PRIMO-ARRIVANT-ES

Lorsque je suis arrivé en Suède, je ne parlais pas la langue du pays. L'accueil à la suédoise est un parcours bien balisé : on vous propose un accompagnement assez resserré, des cours de langue gratuits, des cours culturels, des visites, dont évidemment les visites à la bibliothèque.

En tant qu'immigré en Suède et comparé à la moyenne, j'avais un nombre très important de privilèges qui ont facilité mon intégration : je viens d'un pays d'Europe de l'Ouest et en situation régulière, je suis éduqué et maîtrise plusieurs langues, je ne suis pas

pauvre, je suis blanc (plus souvent considéré comme « expatrié » que migrant), sans signe d'appartenance religieuse, sans situation de handicap... et bibliothécaire.

Sans emploi et apprenant le suédois, pendant les huit mois qui ont suivi mon installation, j'ai passé bien sûr beaucoup de temps à la bibliothèque. Ce temps passé à lire et écouter le suédois m'a aidé à maîtriser la langue rapidement.

Les visites de la bibliothèque tous les deux mois par mon groupe d'apprenant-es ont quasi systématiquement entraîné des visites régulières de la bibliothèque en dehors des horaires de cours par mes différent-es camarades, preuve que cette intégration de la bibliothèque dans le parcours fonctionnait à plein. Quelques mois plus tard, lorsque je devenais

LE SOUTIEN DE L'ÉTAT À L'INCLUSION

L'État suédois assure un rôle actif afin d'inclure au mieux les personnes appartenant à des publics dits prioritaires. On peut citer plusieurs exemples : le premier concerne les fonds FALC qui bénéficient d'éditions faciles produites par l'État et d'une application de livre audio accessible pour toutes personnes en situation de handicap visuel ou de troubles dys ou cognitif, ceci par le biais de l'agence suédoise pour une plus grande facilité d'accès aux médias, *Myndigheten för Tillgängliga Medier*. On peut aussi citer le financement de projets destinés à améliorer les services aux publics migrants en bibliothèques. Enfin, signalons que la loi suédoise indique que les personnes ayant une langue maternelle autre que le suédois font partie des groupes prioritaires.

SANS EMPLOI ET APPRENANT LE SUÉDOIS, PENDANT LES HUIT MOIS QUI ONT SUIVI MON INSTALLATION, J'AI PASSÉ BIEN SÛR BEAUCOUP DE TEMPS À LA BIBLIOTHÈQUE

**CETTE APPROCHE
PERMET DE FAIRE
DE CET ESPACE UN
TIERS-LIEU POSITIF ET
SÛR DANS LEQUEL LA
PERSONNE SE SENT À
SA PLACE**



Ces espaces proposent généralement des informations de l'agence nationale chargée de l'information pour les nouveaux et nouvelles arrivant-es

bibliothécaire en charge de l'accueil de primo-arrivant-es dans une bibliothèque suédoise, je tâchais d'y penser afin de développer notre offre de services.

**LES ÉTAGÈRES NEW IN SWEDEN,
UN PORT D'ATTACHE AU SEIN DE LA
BIBLIOTHÈQUE**

L'accroche de l'apprenant-e en bibliothèque passe souvent, en Suède, par des collections identifiées et dédiées à ce public. Elles servent de prétexte à la venue des personnes qui se savent bienvenues. Cette approche permet de faire de cet espace un tiers-lieu positif et sûr dans lequel la personne se sent à sa place.

Cet espace et ces collections s'appellent souvent *New in Sweden* / *Ny i Sverige*, avec une page dédiée sur le site internet de la bibliothèque. Dans cette étagère et sans se lancer dans un inventaire à la Prévert, on trouve des méthodes de suédois, des livres faciles à lire, des livres sur la culture en suédois, en anglais et en arabe,

bref : tout ce qui peut être de premier intérêt pour un-e migrant-e qui visiterait la bibliothèque.

Une caractéristique intéressante est l'utilisation de documents dont le but premier n'est pas l'apprentissage de la langue. De même que les étagères Facile à lire et à comprendre qui fleurissent en France proposent des documents à destination de plusieurs publics cibles et en mêlant des documents différents, les étagères *New in Sweden* proposent un vrai mélange. Les documents de fiction ou documentaires proposés n'ont pas pour premier objectif de remplir cette étagère, et pourtant l'usage est pertinent : un guide de voyage sur la Suède en anglais, par exemple, permet une première découverte du pays qui complétera les cours qui seront reçus pour en apprendre davantage sur la Suède et ses cultures.

**DES COLLECTIONS SPÉCIFIQUES POUR
RÉPONDRE AUX BESOINS DIFFÉRENTS
DES PERSONNES**

Ces collections qui ont pour point commun de s'adresser à un public cible de personnes ne maîtrisant pas la langue du pays d'accueil s'intègrent dans un écosystème de collections orientées usager-ère. En effet, en Suède, les fonds *läsa på olika sätt* (lire autrement) sont particulièrement développés, afin de répondre au mieux aux personnes ayant des besoins spécifiques : livres adaptés aux personnes souffrant de troubles dys, livres audio pour personnes aveugles et malvoyantes, livres en gros caractères, livres FALC, etc. Les collections *New in Sweden* s'inscrivent dans cette logique, et sont souvent constituées d'une partie des collections du fonds lire autrement, en particulier pour les livres FALC qui bénéficient en Suède d'une édition riche et diverse. ■



Exemple d'espace
New in Sweden
/ Ny i Sverige, ici
à la bibliothèque
de Ludvika

DONNER LA PAROLE AUX RÉFUGIÉ-ES

PAR CAMILLE HUBERT

Retour sur une « bibliothèque vivante » autour des migrations à la bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal.



CC-BY-BMI EPINAL

LE CONCEPT DE « BIBLIOTHÈQUE VIVANTE »

Créée en 2000 au Danemark par l'association *Stop the violence*, la bibliothèque vivante est un projet dont la caractéristique principale réside dans son approche simple et positive : rencontrer des personnes pour briser nos préjugés.

Une bibliothèque vivante fonctionne comme une bibliothèque classique : il s'agit d'emprunter un livre pour une durée déterminée, de le lire, de

le rapporter à la bibliothèque puis d'emprunter un autre livre si on le souhaite. À la différence que les livres sont des êtres humains, représentant des groupes fréquemment soumis à des préjugés. La bibliothèque vivante se déroule généralement sur une demi-journée et la durée de prêt est réduite à environ 20 minutes.

Ces « livres vivants » sont invités pour parler de leur parcours, raconter une facette de leur vie, leur métier, leur passion, leurs origines ou leur mode de vie. Ce moment d'échange permet de rencontrer des personnes que l'on n'aurait jamais pensé aborder

auparavant, ou discuter de sujets qu'on a du mal à comprendre. Un moyen simple et efficace de briser les barrières sociales et culturelles, de promouvoir la tolérance et l'ouverture à l'autre.

Soutenues par le Conseil de l'Europe comme un dispositif efficace de lutte contre les préjugés et les discriminations, les bibliothèques vivantes peuvent être organisées lors de festivals ou accueillies dans des écoles, des universités, des lieux publics...

In temps de parole vraie, tellement au-delà des mots, les visages et les mains parlent. Magnifique idée.
H. Suso

CES « LIVRES VIVANTS » SONT INVITÉS POUR PARLER DE LEUR PARCOURS, RACONTER UNE FACETTE DE LEUR VIE, LEUR MÉTIER, LEUR PASSION, LEURS ORIGINES OU LEUR MODE DE VIE

L'ORIGINE D'UN PROJET DE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE À LA BMI D'EPINAL

L'idée d'une bibliothèque vivante à la bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal (bmi) est née en novembre 2016, d'une première collaboration avec l'association MIRADOR¹, spécialisée dans la gestion des conflits et l'éducation à la paix, autour du projet *Images françaises*. Ce projet photographique mené par l'association MIRADOR consistait à travailler autour de la place de l'écrit dans la ville avec dix personnes installées à Epinal depuis moins de cinq ans, venant de différents pays : Kosovo, Maroc, Pakistan, Syrie, Chine, Sénégal. Dans ce cadre, la bmi a accueilli l'exposition de restitution, proposé des visites et la présentation des collections autour du français langue étrangère. Très rapidement, l'idée a émergé de proposer un événement adossé à cette exposition, et une bibliothèque vivante a été programmée à l'occasion de la Nuit de la lecture 2017, en proposant aux participant-es du projet *Images françaises* d'y prendre part en tant que « livres vivants ». Le « voyage » a été retenu à Epinal comme thématique de la Nuit de la lecture. L'idée de départ était de proposer une bibliothèque vivante intitulée Partons en voyage, composée de « livres vivants » originaires de différentes régions du monde, arrivé-es dans les Vosges plus ou moins récemment, réfugié-es, étudiant-es de l'étranger ou immigré-es de longue date.

LE CALENDRIER (SERRÉ) DE LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE PARTONS EN VOYAGE

- Deux mois avant : mettre en place le projet

Côté bibliothécaires, le projet de bibliothèque vivante a été mis en œuvre par le groupe « Questions d'actualités » de la bmi, qui travaille de manière transversale sur le rôle de la bibliothèque comme lieu de construction de l'esprit critique et d'échanges autour des questions de société.

- Un mois avant : identifier des « livres vivants » : le rôle primordial des partenariats

¹ <http://www.project-mirador.org/>

Très belle idée que les livres vivants, même si certains mots sont parfois efflés ou étrangement orthographiés... Bonne chance à tous dans vos projets... Puisant - la note à Epinal, c'est un enrichissement sûr ! 20.11.

Le partenariat avec l'association MIRADOR a été essentiel pour construire et mener le projet de bibliothèque vivante. Deux nouveaux partenaires ont rejoint le projet au fil de l'eau : l'association Est solidarité aux étrangers² et le Centre d'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile des Vosges (CADA - Adoma). L'implication majeure de ces trois partenaires, travaillant au plus près de personnes réfugiées, a été primordiale pour la réussite du projet. Ils et elles ont été des interlocuteurs et interlocutrices de confiance pour faire le lien avec la bibliothèque et identifier des « livres vivants ». Un « livre vivant » issu du projet *Images françaises*, particulièrement motivé, a également été un relais important pour mobiliser d'autres participant-es.

D'autres partenariats ont été tentés mais ne se sont finalement pas concrétisés. L'association Amnesty international s'était montrée intéressée au départ pour fournir des informations sur la situation politique des pays et les droits humains, à

² <http://estsolidarite.com/>

14/01/2017
Très beau projet et belle réalisation de la nuit de la lecture! belle rencontre avec le livre vivant, la personne qui traduit beaucoup d'émotions pendant cette échange pour écouter ses moments ses passages de vie si difficiles et si douloureux. - Françoise Skokv.

proximité de la bibliothèque vivante, mais a dû annuler sa participation en raison d'indisponibilité des bénévoles. Un bon contact avait également été pris du côté de la Maison de l'étudiant d'Epinal pour un appel aux étudiant-es étranger-es. Malgré les informations diffusées (mailing ciblé et affichages), aucun-e étudiant-e n'a répondu à l'appel. Les quatre centres sociaux et plusieurs formatrices en français langue étrangère ont répondu avec enthousiasme au projet, mais les personnes intéressées pour être « livres vivants », des jeunes mamans, ont rencontré des difficultés pratiques pour participer à la bibliothèque vivante. En effet, celle-ci a eu lieu en soirée, et des problèmes se sont posés pour la garde des enfants. Malgré la mise en place d'une garderie à la bibliothèque durant la soirée, le partenariat n'a pas pu se concrétiser. Des affichettes d'appel à « livres vivants » ont également été diffusées dans la bibliothèque et chez des partenaires, mais personne n'a contacté la bibliothèque à titre individuel pour devenir « livre vivant ».

- Deux semaines avant : accompagner les « livres vivants », constituer le « catalogue », rédiger le « règlement intérieur »
- Deux réunions ont été organisées avec les dix personnes intéressées pour être « livre vivant », les associations Mirador, Est solidarité aux étrangers, le CADA des Vosges et trois bibliothécaires du groupe *questions d'actualité*. Lors de ces réunions, le concept de bibliothèque vivante a été expliqué en détail, chaque futur-e « livre vivant » a choisi son titre, et les horaires de la bibliothèque vivante ont été définis avec les participant-es. Le règlement intérieur a été présenté.





Certains futurs « livres vivants » parlaient très peu le français, la présence du salarié de l'association Est solidarité a été primordiale pour assurer les traductions en arabe. Celui-ci s'est également porté volontaire pour être « dictionnaire vivant » lors de la soirée.

LE JOUR] : C'EST PARTI !

Les « livres vivants » et les partenaires sont arrivés à la bibliothèque à 18 heures pour un petit pot convivial avant de commencer la soirée. La bibliothèque vivante s'est ensuite déroulée de 19 h 30 à 23 heures. La durée de prêt était de 20 minutes par livre. Trois bibliothécaires étaient présentes sur trois postes distincts : un poste inscription ; un poste présentation du règlement intérieur et accompagnement des personnes jusqu'à leur livre ; un poste gestion du temps des prêts et soutien logistiques aux « livres et dictionnaires vivants » (proposer des boissons etc.). Deux partenaires ont joué le rôle de « dictionnaires vivants » français-anglais et français-arabe.

UNE BELLE EXPÉRIENCE

La bibliothèque vivante a rencontré un beau succès auprès du public et des élu-es. Les personnes ayant emprunté un « livre vivant » ont été très satisfaites. La bibliothèque vivante a donné lieu à des échanges forts, certaines personnes sont parties avec les larmes aux yeux, ont échangé leur téléphone avec leur « livre ». La fréquentation a été bonne : 36 personnes ont emprunté un « livre vivant » durant la soirée. Certaines ont dépassé le temps initial des 20 minutes de discussion, le « livre vivant » n'étant pas réservé sur le créneau suivant. Cela a permis d'approfondir les échanges. Beaucoup de commentaires élogieux ont été rédigés sur le livre d'or, de la part des publics et des « livres ».

QUELQUES CONSEILS POUR ORGANISER UNE BIBLIOTHÈQUE VIVANTE AVEC DES PERSONNES RÉFUGIÉES

À l'issue de cette expérience positive, nous retenons quelques points de vigilance que nous vous transmettons ici sous forme de conseils.

- **Anticiper la difficulté pour les livres vivants à parler de leur pays d'origine.** Un décalage a été constaté entre la connotation positive du titre « Partons en voyage » et les récits d'événements très durs vécus par les « livres vivants » (épuration ethnique, massacres, viols...). L'intitulé était volontairement très large au départ, le critère de sélection des « livres vivants » étant de venir d'un pays étranger, depuis quelques mois ou depuis plusieurs années. L'idée de départ était qu'il serait plus facile de mobiliser des étudiant-es étranger-es, des personnes habitant dans la région depuis plusieurs années, ce qui n'a finalement pas du tout été le cas. Les personnes avaient souvent des questions sur le pays d'origine des « livres vivants », alors que les « livres vivants » étaient souvent incapables d'en parler, car en train d'en faire le deuil.

- Préparer autant que possible la construction des récits des « livres vivants »

Le temps a manqué pour des réunions préparatoires pour avoir le temps de construire au mieux les récits et de les répéter.

- **Discuter en amont avec les « livres vivants » des questions potentiellement violentes qui pourront être posées.** Pour les trois Soudanais, les échanges se sont déroulés en deux parties : l'échange a débuté par des questions vécues comme violentes, comme des attaques (« pourquoi avoir laissé votre sœur ? » « pourquoi avoir abandonné votre famille ? » « pourquoi êtes-vous-là ? »). Des questions ont aussi été maladroitement posées, liées à un manque de connaissance. Ces questions ont été très gênantes à traduire, et le traducteur a rapporté l'impression d'être parfois face à des personnes racistes. La deuxième partie des échanges était axée sur l'histoire du Darfour, sur la violence de l'histoire. Les échanges sont alors toujours devenus très humains, solidaires. Les personnes avaient souvent les larmes aux yeux.

- **Veiller à garantir la confidentialité des échanges,** certains « livres vivants » étant en attente de régularisation de leur situation administrative. Informer les participant-es et les journalistes que les photos ne sont pas autorisées.

- **Prévoir un temps de « décompression » après la bibliothèque vivante.** Avoir un temps après avec les « livres vivants » pour parler de ce qui s'est passé.

- **Prévoir un espace d'attente.** La durée de « prêt » a souvent été dépassée. Certaines personnes ont attendu assez longtemps que leur « livre » soit de nouveau disponible. Il a été difficile d'interrompre les groupes dans des discussions sur des sujets très difficiles pour leur indiquer la fin de la durée de prêt. 20 minutes semble malgré tout une bonne durée, un temps plus long étant difficile à tenir pour les récits durs (et pour la traduction).

- **Anticiper le besoin de « dictionnaire vivant ».** Un seul dictionnaire arabe-français était présent pour trois « livres vivants » en arabe : seul un sur trois pouvait être emprunté de manière simultanée, ce qui a engendré des temps morts pour les autres. Le dictionnaire était de très bonne volonté mais épuisé à la fin de la soirée.

- **Consulter le guide *La couverture ne fait pas le livre ! Le Guide de l'Organisateur de la Bibliothèque vivante***¹, édité par le Conseil de l'Europe, dans lequel on trouve une multitude de conseils pratiques.

¹ <https://book.coe.int/eur/fr/jeunesse-autres-publications/3632-la-couverture-ne-fait-pas-le-livre-le-guide-de-l-organisateur-de-la-bibliotheque-vivante.html>

LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE A RENCONTRÉ UN BEAU SUCCÈS AUPRÈS DU PUBLIC ET DES ÉLU-ES

Deux autres aspects moins attendus ont été très positifs. La bibliothèque vivante a permis de mettre en place un contact privilégié avec les « livres vivants », certain-es réfugié-es ont découvert la bibliothèque à cette occasion et sont devenu-es des fréquentant-es assidu-es. Une inscription à la bibliothèque leur a été offerte à l'issue de cette soirée. Le projet a permis de tisser une relation de confiance avec les participant-es. La bmi a été identifiée comme un espace bienveillant.

DES NOUVEAUX PARTENARIATS EN PERSPECTIVE

De très bons contacts ont également été noués avec les associations et structures partenaires et ont débouché par la suite sur de nouveaux partenariats : mise en place de ciné-débats en français langue étrangère avec le CADA des Vosges, dans le cadre du dispositif « Cinéma solidaire » du Centre national du cinéma (CNC) ; accueil à la bibliothèque de journées de sensibilisation pilotées par l'association Est solidarité aux étrangers, à l'occasion de la journée des droits humains le 10 décembre et de la journée mondiale des réfugié-es le 20 juin ; nouveaux projets de bibliothèques vivantes dans des bibliothèques rurales du réseau, pilotées par l'association MIRADOR. Une réflexion générale a également été lancée pour améliorer l'accueil des publics non francophones à la bibliothèque, et un groupe transversal Français langues étrangères (FLE) a été mis en place à la bmi, avant de s'élargir au réseau intercommunal.

Merci à Morganne Hirsch de l'association MIRADOR, Karim Delmi de l'association Est solidarité aux étrangers, et à Samuel Guillot du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile des Vosges - Adoma, sans qui cette bibliothèque vivante n'aurait pas été possible.

Merci à Charlotte Hénard, Hélène Le Goff et à Anne Dive pour nos précieux échanges autour des bibliothèques vivantes.

Une suggestion étonnante originale et créative de lien. merci pour cela. cv.

Une belle et forte soirée.
Merci Bilal

La bibliothèque vivante aura en tous les cas permis, à sa mesure, de redonner une voix à des personnes privées de voix comme l'a justement indiqué le salarié de l'association Est solidarité aux étrangers à l'occasion du bilan de la bibliothèque vivante. Les « livres vivants » ont apprécié de pouvoir partager leur parcours, de s'exprimer. « L'accueil des migrant.es » est un sujet vivement débattu dans l'espace médiatique et politique. Pourtant, la voix des principales personnes concernées est rarement entendue. ■

LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE AURA EN TOUS LES CAS PERMIS, À SA MESURE, DE « REDONNER UNE VOIX À DES PERSONNES PRIVÉES DE VOIX »

LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE A PERMIS DE METTRE EN PLACE UN CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC LES « LIVRES VIVANTS », CERTAIN-ES RÉFUGIÉ-ES ONT DÉCOUVERT LA BIBLIOTHÈQUE À CETTE OCCASION



ACCUEILLIR DES DEMANDEUR-EUSES D'ASILE OU RÉFUGIÉ-ES EN BU

PAR TIMOTHÉE RONY

Les bibliothèques académiques commencent à développer des services à destination des publics réfugiés. Si les difficultés qu'elles rencontrent sont nombreuses, l'une des principales solutions consisterait à inclure ces derniers dans des politiques d'accueil plus larges.



Enfant de Syrie, ton cœur bat follement comme celui
d'un autre. Tu es encore enfant de nos années 90.

L'offre de services à destination des demandeur-euses d'asile ou réfugié-es reste à ce jour balbutiante en bibliothèque universitaire. Suite à une enquête menée fin 2017, nous avons recensé onze Services Communs de la Documentation fréquentés par ces publics¹. Seuls six établissements ont par ailleurs développé une offre de services à leur endroit. Ce premier constat appelle une question simple : ce faible taux d'initiatives

s'explique-t-il par un public cible trop restreint² ou par des difficultés à lui proposer des services adéquats ?

Les actions mises en œuvre par les établissements se déclinent généralement selon trois axes : une inscription gratuite, une réflexion menée sur les collections (acquisition d'ouvrages de français langue étrangère, etc.) et des activités de médiation (visites de bibliothèques, formations personnalisées et ateliers de conversation). Les propositions semblent finalement assez peu différentes de celles qu'on observe dans les bibliothèques territoriales à destination des publics primo-arrivants. Des difficultés récurrentes sont toutefois ressorties de notre enquête et en premier lieu, celle de parvenir à identifier ces publics. En effet, les universités et leurs composantes documentaires n'ayant pas à connaître le statut des étudiant-es ou la légalité de leur séjour au moment de les inscrire, elles ne possèdent aucun moyen de distinguer ces demandeur-euses d'asile ou réfugié-es du nombre important d'étudiants internationaux qui les fréquentent par ailleurs (12,4 % des effectifs en 2018). Quand

bien même elles y parviendraient, la définition juridique du droit d'asile est largement débordée par la pluralité des situations des étudiant-es en situation d'exil : certain-es n'ont pas (encore) déposé de demande d'asile, d'autres ont été débouté-es, etc. La diversité des situations et besoins que l'on retrouve sous le vocable « réfugié-es » est telle qu'il devient difficile de parvenir à répondre aux besoins de groupes aux contours si flous. Enfin, il nous faut mentionner l'écueil d'une politique qui deviendrait discriminante à leur égard car trop ciblée. Ces étudiant-es exilé-es n'aspirent en effet qu'à être des étudiant-es comme les autres et semblent privilégier une forme d'anonymat, que peuvent justement leur apporter les bibliothèques universitaires. Mettre en œuvre une politique à leur seule destination semble conduire rapidement à une impasse, de laquelle il nous semble pouvoir sortir en faisant se rencontrer leurs besoins avec ceux des autres usagers.

C'est sur ce point que la latitude d'action des BU semble la plus forte. Une grande partie des besoins de ces publics demandeurs d'asile ou réfugiés (au sens large) est en effet commune avec ceux des étudiants internationaux : besoin d'apprendre le français rapidement (et surtout de le pratiquer), besoin d'être accompagnés dans leurs démarches

² S'il est impossible de donner un nombre précis, un sondage mené en 2017 recensait 859 réfugié-es accueillis dans des universités françaises, tandis qu'en 2018, 1800 étudiant-es réfugié-es ou demandeur-euses d'asile ont bénéficié de l'appel à projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR CES ÉTABLISSEMENTS SE DÉCLINENT GÉNÉRALEMENT SELON TROIS AXES : UNE INSCRIPTION GRATUITE, UNE RÉFLEXION MENÉE SUR LES COLLECTIONS [...] ET DES ACTIVITÉS DE MÉDIATION

¹ Dans le cadre de notre mémoire de diplôme de conservateur des bibliothèques, consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/enssib-bu-migrantes>

UNE GRANDE PARTIE DES BESOINS DE CES PUBLICS DEMANDEURS D'ASILE OU RÉFUGIÉS [...] EST EN EFFET COMMUNE AVEC CEUX DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

administratives (inscription à l'université, demandes de bourses, etc.) et, comme cela nous a souvent été signalé, besoin d'événements inclusifs leur permettant de rencontrer davantage de monde. Ils ont également en commun avec les étudiant-es de première année de devoir (re)découvrir le monde universitaire et faire à nouveau leur apprentissage du métier d'étudiant. Ils partagent enfin la précarité d'autres usager-ères des bibliothèques universitaires (besoins matériels, etc.) pour lesquels des actions semblent également envisageables. L'enjeu devient dès lors de parvenir à faire se rencontrer autant que possible les besoins des uns et des autres. Différentes initiatives semblent y être parvenues. À chaque rentrée universitaire, la BU Proudhon de Besançon organise ainsi une *Troc Party*, d'abord pensée pour apporter une aide matérielle aux étudiants internationaux, mais rapidement fréquentée par tous types d'usagers (personnels, étudiant-es et notamment réfugié-es). Les ateliers de conversation en langue française, proposés depuis 2016 par la BU de Paris 8, ont été imaginés dans le cadre d'une offre de services à destination des réfugié-es mais ont rapidement bénéficié à bien d'autres publics. À la BU d'Angers, suite à une expérimentation menée à destination des étudiant-es internationaux-ales, un guichet unique a été installé à chaque rentrée universitaire pour informer les nouveaux-elles étudiant-es et les aider à effectuer des démarches universitaires (carte sport ou culture de l'université, etc.), quotidiennes (carte de transport, location de vélo, etc.) ou administratives (obtenir un rendez-vous à l'Office français de l'immigration et de l'intégration, faire le

point sur leur Dossier social étudiant, etc.)³. Des services pensés à destination d'un petit groupe peuvent ainsi bénéficier au plus grand nombre.

Qu'ils soient pensés largement ou non, ces nouveaux services débordent toutefois rapidement le strict cadre de nos compétences bibliothéconomiques (en termes notamment de droit d'asile, de cours de FLE, de démarches administratives, etc.). Le contexte universitaire présente dès lors l'intérêt de bénéficier de l'essentiel de ces compétences à proximité de la bibliothèque : services de FLE, CROUS, services sociaux de l'université, médecine préventive, mais aussi étudiant-es en droit, langue ou informatique, qu'il pourrait être intéressant de solliciter. La collaboration entre les différents services de l'université ne semble toutefois pas toujours aller de soi. Au cours de nos entretiens, certain-es bibliothécaires estimaient ainsi ne pas avoir suffisamment travaillé avec les services FLE de leur université pour améliorer l'accueil des publics réfugiés, tandis qu'à l'inverse les personnels de l'université travaillant avec ces derniers reconnaissaient ne pas toujours avoir pensé à solliciter la bibliothèque. Si cela pose la question de la place des BU dans leur université et de leur visibilité, une offre de services centralisée constituerait une piste intéressante. La bibliothèque, en tant que lieu largement ouvert et fréquenté, représenterait un endroit idéal pour l'accueillir.

Un troisième enjeu consisterait enfin à parvenir à toucher plus tôt ces publics. Au cours de nos entretiens avec des étudiant-es exilé-es, nous avons pu constater que les bibliothèques universitaires intervenaient souvent trop tard dans leur parcours, une fois leur situation administrative et universitaire stabilisée. L'un

³ Ce service est entièrement géré par le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation. Pour plus d'informations, voir : <https://tinyurl.com/univangers-services>

d'entre eux, arrivé en France depuis cinq mois et en cours d'inscription à l'université, nous disait ainsi qu'il ne pensait pas se rendre à la bibliothèque universitaire avant plusieurs mois, alors que lorsque nous l'interrogeons sur ses besoins actuels, certains semblaient correspondre pleinement aux services rendus par une majorité de BU (besoin d'accéder à internet, de rencontrer du monde, d'avoir un ordinateur portable, etc.). Un autre nous racontait qu'une fois inscrit à l'université, il lui avait fallu trois mois pour localiser la bibliothèque et que c'est une camarade qui lui avait expliqué le fonctionnement du catalogue et du classement. Promouvoir la bibliothèque et ses services auprès des associations (universitaires ou non) d'aide aux migrant-es pourrait peut-être permettre d'intervenir plus tôt dans leur parcours.

Si les difficultés sont réelles, il nous semble possible de parvenir à répondre davantage aux besoins des publics demandeurs d'asile ou réfugiés en développant ces divers partenariats, en s'appuyant sur leurs besoins pour enrichir la politique d'accueil à destination de tous-tes les usager-ères et en organisant des événements qui favorisent cette mixité. Les ateliers de conversation en langue française sont en mesure d'intéresser tous les étudiant-es non-francophones, de même que des étudiant-es exilé-es récemment arrivé-es pourraient prendre part aux formations à la recherche documentaire destinées aux étudiant-es de Licence 1. En somme, toute action qui ne semble pas spécifiquement pensée à leur destination, mais menée dans la perspective de répondre aux besoins de groupes d'usager-ères plus larges, sera d'autant plus efficace qu'elle sera englobante et permettra de toucher des usager-ères parfois difficilement identifiables. Il reste que certains besoins leur restent propres et que la situation d'urgence sociale ou administrative qu'elles ou ils connaissent ne pourra être efficacement combattue que par la promotion politique de cet accueil à l'échelle de l'université. ■

QUAND LES LIVRES PERMETTENT LA RENCONTRE ET L'EXPRESSION

PAR AVELINE JARRY & SANDRINE SOGNE

Le Ceregard, Centre de Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base et l'apprentissage du français, et la médiathèque Marc Bernard (réseau des bibliothèques de Nîmes) sont partenaires d'une action innovante en bibliothèque : un atelier de lecture facile pour adultes apprenants en français.



Aveline Jarry (à gauche) et Sandrine Sogne.

L'atelier est animé par Sandrine Sogne, bibliothécaire, responsable de l'espace adulte, et Aveline Jarry, conseillère technique et pédagogique du Ceregard, il est ouvert à tous sans inscription préalable.

Chaque participant présente un livre précédemment proposé, qu'il a lu, donne son avis et éventuellement lit une page du livre en public. Les livres proposés sont sélectionnés et adaptés aux différents niveaux de langue. *S'aider à lire* permet donc de travailler, en plus de la lecture, une compétence langagière qui n'est pas facile : s'exprimer en continu devant un public.

Une seule règle à *s'aider à lire* : ne pas raconter la fin de l'histoire ! Nous avons ri, nous avons échangé, nous avons vu les langues se délier, les apprenants ont gagné en assurance et en spontanéité. Nous avons été parfois très nombreux et avons privilégié l'accueil de tous et l'échange.

S'AIDER À LIRE POUR FAVORISER L'INCLUSION CULTURELLE

Nous avons travaillé à la levée des freins symboliques en permettant aux apprenants de passer la porte de la médiathèque, de s'y sentir à l'aise, en confiance et de parvenir à utiliser ses ressources.

LE CEREGARD

Le Centre Ressources Gardois pour la maîtrise des savoirs de base et l'apprentissage du français est une association financée par des fonds publics qui vient notamment en appui aux politiques publiques et aux professionnels dans la lutte contre l'illettrisme, l'apprentissage du français et l'inclusion numérique.

Dans le cadre de *S'aider à lire*, le Ceregard a apporté son expertise en matière linguistique afin que les livres proposés correspondent aux niveaux de langue du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) ainsi que sa connaissance des spécificités de ce public. Le Ceregard a contribué à faire connaître *s'aider à lire* et mettre en lien le réseau des associations et organismes nîmois en lien avec l'apprentissage linguistique avec la médiathèque Marc Bernard.

Sur le département du Gard, Ceregard anime et met en réseau plus de 130 partenaires publics et privés.

www.ceregard.fr

Depuis septembre 2017, des apprenants du monde entier se sont retrouvés deux fois par mois, à la médiathèque Marc Bernard de Nîmes pour *s'aider à lire et à parler* : un atelier de lecture facile pour progresser en français, accéder à la culture et à la langue françaises.

Le groupe réuni au sein de la médiathèque Marc Bernard.



Pour les guider, nous avons proposé tout au long de l'année cinq types de documents : livres guides, revues, contes, bandes-dessinées et romans afin que les participants sachent bien les différencier et les retrouver à leur gré au sein de la médiathèque. Nous avons facilité le prêt de documents (en utilisant une carte professionnelle) avec pour objectif que chacun s'inscrive individuellement et devienne utilisateur autonome.

QUEL PUBLIC À S'AIDER À LIRE ?

De Centre Afrique, de Tchétchénie, du Tibet, de Géorgie, du Soudan en passant par le Vietnam, le Laos ou

« LE FRANÇAIS C'EST TRÈS DIFFICILE, ON NE RECONNAÎT PAS LES MOTS QUAND LES GENS PARLENT » KARRE, DANOIS, EN FRANCE DEPUIS 4 ANS

bien encore l'Afghanistan, nous avons vu se côtoyer des personnes de plus d'une vingtaine de nationalités différentes, de tous âges, et de milieux sociaux différents.

Certains sont en France depuis peu, d'autres depuis de nombreuses années, des apprenants sont demandeurs d'asile, en recherche d'emploi, d'autres sont logés dans des hôtels, ou bien d'autres encore sont retraités, citoyens européens, et ont choisi de s'installer dans le Sud.



©Ceregard

S'aider à lire : un moment pour oser s'exprimer et donner son avis autour d'un livre devant le groupe, pour le professionnel, être à l'écoute, aller chercher la parole.

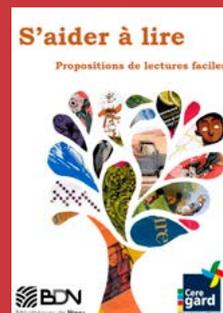
LA MÉDIATHÈQUE MARC BERNARD : UN TIERS LIEU SOCIO-CULTUREL

Le réseau des bibliothèques de Nîmes compte fin 2017, 13 600 inscrits, dont 2 200 pour la médiathèque Marc Bernard (1 431 jeunes de moins de 14 ans, du quartier, 666 adultes du quartier, et d'autres inscrits d'un peu plus loin...).

La médiathèque Marc Bernard est l'annexe principale du réseau des bibliothèques de Nîmes, elle est située au cœur du quartier prioritaire de la ville Pissevin qui fait partie des dix quartiers prioritaires les plus pauvres de France. Pissevin, à lui seul, est le plus grand quartier de Nîmes (environ 13 000 habitants). Il s'agit d'un quartier isolé, avec de gros problèmes d'insécurité liés à la paupérisation des habitants, au manque de mixité, de mobilité, aux difficultés des jeunes (taux de chômage de 25 % des 18-25 ans). Par ailleurs, aucune structure n'est spécifiquement dédiée aux jeunes sur le quartier alors qu'ils représentent 50 % de la population.

La médiathèque est un service de proximité, un tiers lieu, où cohabitent les populations, dans la bonne humeur, et l'échange. Un gros travail d'accueil et d'animation est fait en direction des enfants dans leur ensemble (public scolaire, actions autour de la parentalité...).

S'AIDER À LIRE ESSAIME POUR ÊTRE AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES



Le Ceregard coordonne, anime et soutien un réseau de différentes médiathèques qui ce sont ou qui vont se lancer dans l'aventure en 2018-2019. La médiathèque d'Uzès a commencé en mars 2018, en partenariat avec l'université populaire de l'Uzège.

D'autres médiathèques du Gard organiseront des ateliers de lecture facile avec des objectifs propres à chacune : pour élargir les supports : musicaux, vidéos, livres pop-up, ou bien encore ateliers itinérants entre bibliothèques de petites communes.

Ainsi, la médiathèque Carré d'Art de Nîmes, la médiathèque de l'Espace Saint Pons de Villeneuve-lès-Avignon et la médiathèque Léon Alègre de Bagnols-sur-Cèze vont à leur tour, poursuivre l'expérience dès octobre 2018. Le Ceregard organisera des journées professionnelles pour les bibliothécaires qui animent les différents s'aider à lire afin de permettre un échange de bonnes pratiques et de professionnaliser les acteurs et les actrices dans le domaine de l'apprentissage du français.

Tous ont en commun le désir de progresser en français.

UN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

Ce projet est une réussite car de nombreuses associations de proximité, des organismes de formation, des CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile), des associations porteuses d'actions d'insertion et d'accompagnement auprès du Département nous ont soutenus en relayant le projet et/ou en accompagnant les apprenants au sein de la médiathèque. ■

« JE TRAVAILLE TOUT LE TEMPS, LE PATRON IL ME PARLE PAS, NON LE PATRON DIT : TRAVAILLE ! ALORS JE NE PARLE PAS FRANÇAIS » THENG, VIETNAMIEN, EN FRANCE DEPUIS 40 ANS

DES BIBLIOTHÉCAIRES IMMIGRÉES DE LA SECONDE GÉNÉRATION

PAR ISABELLE ANTONUTTI

Ce texte sur la diversité des origines dans la profession de bibliothécaires est le résumé d'un l'article de l'ouvrage *Migration et bibliothèques, D'ici ou d'ailleurs : enquête auprès de bibliothécaires immigrées de la première et de la seconde génération.*

In *Migration et bibliothèques*, Isabelle ANTONUTTI (coord.). Édition du Cercle de la librairie, 2017.

En préambule, il faut signaler que les recherches sur ce sujet sont quasiment inexistantes, même au niveau international. Cette modeste étude se base sur quelques esquisses biographiques, réalisées à partir d'entretiens avec des Françaises natives, enfants d'immigrés. Ces jeunes femmes sont souvent les seules personnes issues de minorités visibles (Maghrébines, Turcs, Africains, Asiatiques) dans les équipes de leur bibliothèque. Leur présence dans l'univers des métiers du livre, où la reproduction sociale est forte, est un signe positif. Elles disposent d'un haut niveau universitaire, la surqualification est un marqueur du recrutement dans la fonction publique où « les droits d'entrée sont élevés¹ ». L'accès à la profession passe obligatoirement par l'obtention d'un diplôme puis par la réussite à un concours. Trois facteurs distinguent

leur réussite scolaire, l'émulation familiale avec un éveil particulier issu de la double culture, l'école où elles ont été suivies par des enseignants bienveillants porteurs de pédagogies innovantes, et enfin une médiathèque fréquentée pendant l'enfance. Elles ont choisi tardivement ou par hasard ce métier mais elles font preuve de fortes convictions. Ouverture d'esprit, tolérance, disponibilité, sérieux, sincérité, capacité d'adaptation, disponibilité, compétence, professionnalisme et savoir-faire sont les termes positifs qui définissent leurs valeurs professionnelles. Ces différents termes recourent l'identité du bibliothécaire définie par Anne-Marie Bertrand : « un métier, tourné vers la modernité ; qui s'occupe des choses de l'esprit ; au bénéfice de tous ; un métier de relations et un métier de conviction² ». La question du public est cruciale dans le choix de ce métier, il coïncide avec la volonté de participer à une amélioration de la société.

La diversité sociale et culturelle des personnels demeure beaucoup plus faible dans les médiathèques que dans d'autres services publics, particulièrement dans les collectivités territoriales. Les professionnels de la culture sont marqués par une certaine endogamie, ils ne ressemblent guère à la diversité de la société française surtout en milieu urbain. Effectivement, 45 % des aspirants aux métiers culturels sont issus de milieux sociaux favorisés et les pères et mères de 83,1 % des fonctionnaires

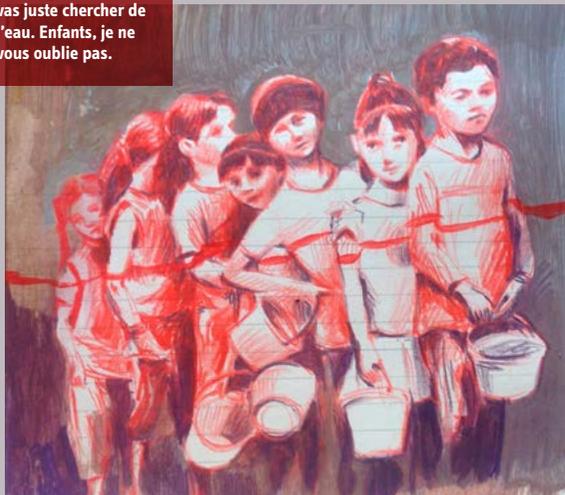
sont de nationalité française. Le métier de bibliothécaire est pénalisé du fait de sa faible attractivité, il n'est pas valorisant les personnes issues de l'immigration font preuve de pragmatisme, elles choisissent des métiers rémunérateurs, qui offrent une place sociale reconnue, elles optent plutôt pour des études de droit, d'économie, de commerce, d'informatique, de médecine. Quand les moyens financiers ou les bourses le permettent, la poursuite d'études longues est possible mais pour beaucoup de jeunes, le choix du métier doit être efficace et rapide. La filière des métiers du livre ne correspond pas aux aspirations des jeunes issus de familles immigrées, ils ne se reconnaissent pas dans cette profession. Ce manque de pluralité est préjudiciable car il est un signe de passéisme et de déclin. Pourtant, cette courte enquête montre le volontarisme et l'énergie de ces femmes qui ont conscience d'être pionnières de la diversité. Leur présence dans nos institutions culturelles affirme une altérité positive qui renforce le rôle des médiathèques comme lieux du « vivre ensemble ».

³ FOUGÈRE, Denis, POUGET, Julien. *L'emploi public s'est-il diversifié ? Sexe, niveau d'études, origine sociale et origine nationale des salariés de la fonction publique et des collectivités territoriales*. La Documentation française, 2004.

¹ DUBOIS, Vincent. *La culture comme vocation*. Raisons d'agir, 2013.

² BERTRAND, Anne-Marie. *L'identité professionnelle des bibliothécaires*

Enfant de Syrie, où vas-tu avec ton seau, pars-tu repeindre le monde? Non, enfant de nos guerres, tu vas juste chercher de l'eau. Enfants, je ne vous oublie pas.



LIVR'EXIL

PAR SÉBASTIEN LAGARDE

L'ABF s'engage pour faciliter l'insertion professionnelle en bibliothèque des migrant-es.

Présenté lors d'une rencontre organisée pendant le congrès 2018 de l'ABF à La Rochelle, le projet Livr'exil en est encore au stade initial. À terme, l'objectif de ce projet soumis par Philippe Colomb, membre de la commission Légothèque de l'ABF est de permettre à des collègues ayant obtenu l'asile en France, de reprendre une activité professionnelle dans les bibliothèques françaises par le biais de la formation d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF. À ce titre, l'association soutient ce projet en réfléchissant à l'adaptation de la formation proposée à différents publics. Livr'exil est une nouvelle forme de solidarité professionnelle proposée par l'ABF, permettant aux réfugié-es d'exercer dans un domaine qu'ils et elles connaissent.

Ce projet se veut une réponse aux questions d'actualité que sont l'accueil et l'intégration des personnes migrantes en France. L'ABF tente à travers Livr'exil de contribuer à un avenir apaisé et partagé, loin de la méfiance et de l'hostilité vis-à-vis des étranger-ères qui espèrent trouver refuge en France.

Si le projet est ambitieux, il porte des ambitions justes. Les questions qu'il pose ne manquent pas, et il faudra qu'en tant qu'association que nous les abordions toutes, mais à ce jour c'est plutôt les absences de réponses des partenaires institutionnels contactés qui ne nous permet pas d'avancer. Toutefois, l'ABF ne renonce pas et poursuit son engagement. Afin de mener à bien ce projet, l'ABF souhaite mettre en place différentes mesures. La première concerne la création d'un groupe projet. Celui-ci sera mis en place pour l'année 2019. Il permettra d'aborder les différentes problématiques soulevées par ce thème (formation, identification des



acteurs à mobiliser...) mais aussi un rôle de veille et de valorisation des différentes actions menées par nos collègues.

La seconde mesure concerne une synergie commune, une envie d'aborder sereinement et pleinement ce point. Il importe aussi de mobiliser différentes instances européennes afin d'obtenir une réponse globale. C'est pourquoi, l'ABF souhaite s'associer à d'autres associations professionnelles européennes (allemandes, italienne...).

Dernier point, l'ABF se mobilise auprès des ministères en demandant

un geste « citoyen » pour chaque demandeur d'asile en France : l'inscription systématique en bibliothèque. En associant un geste culturel à un geste civique, l'ABF s'inscrit dans ce que chaque médiathèque effectue au quotidien : faire de nos établissements le lieu du « lien » comme le dit si justement Michel Melot¹.

¹ Célèbre conservateur des bibliothèques auteur entre autres de *La sagesse du bibliothécaire*.

LES RESSOURCES DE LA MÉDIATHÈQUE ABDELMALEK SAYAD

PAR STÉPHANIE ALEXANDRE

Institution culturelle, pédagogique et citoyenne, le musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI) a pour mission « de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, [...] et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française. ».

Tout à la fois musée, centre de mémoire vivante, espace de rencontres et d'échanges, de création contemporaine et de diffusion artistique, l'établissement est aussi un formidable instrument d'information, de documentation et de transmission des savoirs.

Lieu de ressources interdisciplinaires et multiformes, la médiathèque Abdelmalek Sayad, contribue, à « faire évoluer les regards sur l'immigration » au travers d'une offre diversifiée favorisant la complémentarité des approches et des publics.

Enfant de Syrie, voici un bout d'Italie, une pivoine, deux roses, trois pavots. Je voudrais que leur sève voyage dans ton cœur. Enfant de nos guerres, je ne t'oublie pas.



En plus d'un ensemble de références en sciences humaines et sociales : ouvrages d'histoire et sociologie, rapports, statistiques, thèses et revues qui garantissent un point de vue « scientifique » sur les migrations, la médiathèque enrichit sa collection de romans, BD, livres d'art, films (près de 2000) et affiches, qui interrogent aussi la diversité culturelle, les stéréotypes et les représentations sociales.

Ces ressources, qui documentent et éclairent la programmation du musée - expositions et manifestations - facilitent la compréhension du phénomène migratoire et permettent de mieux en appréhender les contours.

D'autres supports, plus spécifiquement adaptés aux professionnels sont également diffusés ou produits par le MNHI afin de mieux les accompagner. Les déclinaisons sont nombreuses : les conférences et débats enrichis de dossiers bibliographiques ; les éditions, qu'il s'agisse des catalogues d'expositions, d'ouvrages de référence au caractère éducatif (dans la collection « Idées reçues ») et synthétique (dans la collection « Point sur... »), de la revue *Hommes & migrations* ou des éditions numériques (dossiers, entretiens, vidéos, podcasts) publiées sur le site du musée¹, et qui tous explorent et analysent les grands enjeux contemporains ; les documents pédagogiques qui, tout comme les produits documentaires, constituent des outils pratiques à destination des acteurs

éducatifs et culturels : parcours, dossiers, fiches-débats, lexiques, répertoires, etc.

Les sollicitations régulières de nos collègues de lecture publique, confirment les attentes d'un réseau aujourd'hui très engagé sur la question de l'immigration et de la lutte contre le racisme.

En affirmant sa fonction de conseil et d'accompagnement, en s'associant les compétences des différents services du musée dans une démarche intégrée, la médiathèque a su développer en plus de sa programmation (cycles littéraires et séances de cinéma), de nouvelles actions de médiation - ateliers et échanges professionnels - et de nouveaux services - veille sélective, recherche, production de ressources, interventions, aide à la programmation - jusqu'à imaginer une offre de formation à destination des bibliothécaires autour de la constitution de fonds thématiques.

La toute prochaine mise en ligne de la médiathèque numérique ainsi que la réflexion en cours sur le projet scientifique et culturel de l'établissement devraient encore renforcer ces missions dans les mois à venir. ■

¹ www.histoire-immigration.fr

QUAND LES ENGAGEMENTS SE CROISENT

PAR AGNÈS DEFRANCE

Bibliothécaire, adhérente ABF, bénévole dans l'humanitaire, c'est effectivement ce que je vis depuis quelques années et c'est du fait de mon bénévolat à SOS MÉDITERRANÉE que j'ai été sollicitée pour intervenir au congrès 2018 dans la table ronde « Être bibliothécaire et migrant-e ».

Synthèse de l'intervention : Les flux migratoires en Europe : quelques éléments de contexte

EN GUISE D'INTRODUCTION

« La migration est une constante dans l'histoire du continent [l'Europe]. Elle s'explique, historiquement, par une série de facteurs politiques, économiques et sociaux. Toutefois, durant plusieurs centaines d'années l'Europe a avant toute chose été un continent d'émigration que des millions d'individus fuyaient pour éviter la guerre, la famine, ou le désœuvrement à la recherche d'un meilleur avenir. »

« De même, depuis la crise économique et financière de 2008, le nombre d'Européens quittant le territoire chaque année est lui aussi en constante augmentation. Qu'il s'agisse de citoyens espagnols quittant l'Europe pour l'Amérique Latine ou de citoyens belges quittant l'Europe pour les pays du Golfe, l'émigration concerne donc tout autant les habitants du continent que ceux d'autres continents. L'Europe du XXI^e siècle est donc bien à la fois un continent d'immigration et d'émigration. »¹

LA SITUATION EN AFRIQUE

En Afrique, depuis toujours, de multiples migrations intérieures et saisonnières sont pratiquées.

Mais, depuis 2011, l'état de guerre civile en Libye a provoqué une



Anthony Jean / SOS MÉDITERRANÉE

modification importante dans ces mouvements migratoires. La situation de chaos à laquelle est confrontée la Libye ouvre la porte à tous types de trafics qui en font un pays extrêmement dangereux, particulièrement pour les personnes d'Afrique subsaharienne.

D'autres zones sont également fragilisées par des guerres civiles, par l'intégrisme, par le dérèglement climatique (le Rif Marocain, le lac Tchad, l'Éthiopie, l'Érythrée,...).

Les réseaux de passeurs sévissent tout au long de ces parcours migratoires rendant tout voyage périlleux. Ainsi, la traite humaine est actuellement la deuxième économie de la Libye. Il a fallu le reportage de CNN², en décembre 2017, pour que l'opinion publique et les politiques prennent la mesure du chaos qui règne dans ce pays sans toutefois que l'Union européenne s'attelle à trouver une solution digne au regard du respect des droits de l'Homme.

² CNN et sa vidéo d'hommes vendus comme esclaves en Libye <https://tinyurl.com/rficnn-esclavage>

INFO

SOS MÉDITERRANÉE :
Face à l'inacceptable,
agissons pour porter
secours et sauver
des vies.

Pour suivre
SOS MÉDITERRANÉE

<http://www.sosmediterranee.fr/>,
<https://twitter.com/SOSMedFrance>,

<https://tinyurl.com/sosmed-fb>,

<https://tinyurl.com/sosmed-yt>

LABEL

Label Grande cause nationale 2017 // Prix Unesco Houphouët-Boigny 2017 // Grand Prix Franco-Allemand des Médias 2017 // Prix du Citoyen Européen 2016

¹ Jean-Michel Lafleur, enseignant chercheur, directeur adjoint du Centre d'Etudes de l'Éthnicité et des Migrations de l'Université de Liège

MAIS, DEPUIS 2011, L'ÉTAT DE GUERRE CIVILE EN LIBYE A PROVOQUÉ UNE MODIFICATION IMPORTANTE DANS CES MOUVEMENTS MIGRATOIRES





QUELQUES CHIFFRES ET COMMENTAIRES

(AU 18 JUILLET 2018)¹

2016

390 432 arrivées en Europe
5143 morts/disparus en Méditerranée

2017

186 768 arrivées en Europe
3116 morts/disparus en Méditerranée

2018

64 710 arrivées en Europe
51 782 par la mer
12 928 par les terres
14 89 morts/disparus en Méditerranée

PRINCIPALES NATIONALITÉS DES ARRIVANTS EN 2018 :

En Italie : Tunisie, Érythrée, Nigeria, Soudan, Côte d'Ivoire.

En Grèce : Syrie, Irak, Afghanistan, Cameroun, République démocratique du Congo.

En Espagne : Afrique subsaharienne, Guinée, Maroc, Mali, Mauritanie.

En Bulgarie : Syrie, Irak, Pakistan.

En Macédoine : du 12 au 18 juillet, 7 arrivées ont été enregistrées. Cela représente une diminution de 94 % par rapport à la période précédente (130 arrivées enregistrées, du 5 au 11 juillet).

En Hongrie : du 12 au 18 juillet, 5 arrivées ont été enregistrées. Cela représente une augmentation de 25 % par rapport à la période précédente (4 arrivées enregistrées du 5 au 11 juillet).

Les autres pays traversés par les migrants n'ont enregistré aucune arrivée.

¹ <https://migration.iom.int/europe/>

LA SITUATION EN MÉDITERRANÉE ET MISSING MIGRANTS PROJECT³

« *Missing Migrants Project* suit les décès de migrants, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui ont disparu sur les routes migratoires mixtes du monde entier. La recherche derrière ce projet a commencé avec les tragédies d'octobre 2013, quand au moins 368 personnes sont mortes dans deux épaves près de l'île italienne de Lampedusa. Depuis lors, *Missing Migrants Project* est devenu un important centre d'information et de plaidoyer, où grand public, médias, chercheurs ont accès aux dernières informations. Avec un nombre dépassant 60 000 au cours des deux dernières décennies, l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)⁴ appelle tous les gouvernements du monde à aborder ce qu'elle décrit comme *une épidémie de crime et d'abus*. »

³ <https://missingmigrants.iom.int/>

⁴ Organisme des Nations Unies chargé des migrations <https://www.iom.int/fr>

DEPUIS FÉVRIER 2016 [...] ENTRE L'ITALIE ET LA LIBYE, LES MARINS-SAUVETEURS DE SOS MÉDITERRANÉE ET L'ÉQUIPE MÉDICALE DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES ONT PORTÉ SECOURS À PRÈS DE 30 000 PERSONNES

LA MÉDITERRANÉE CENTRALE : L'AXE MIGRATOIRE LE PLUS MORTEL AU MONDE

Depuis les années 2000, ce sont au moins 50 000 personnes qui y ont perdu la vie. La prise de conscience du drame qui se joue en Méditerranée est devenue plus importante cette dernière décennie et plus encore en 2013 suite au naufrage du 3 octobre 2013 : une embarcation transportant environ 500 migrants clandestins africains fait naufrage près de Lampedusa, île italienne proche de la Sicile. La catastrophe a fait 366 morts. De nombreux naufrages vont se succéder. Le 12 avril 2015, une embarcation transportant environ 550 migrants clandestins fait naufrage en mer Méditerranée 24 heures après le départ des côtes libyennes faisant plus de 400 morts avec 150 survivants. Ce naufrage survient alors que les garde-côtes italiens ont secouru 5 629 migrants clandestins de 22 embarcations différentes entre vendredi 10 avril et dimanche 12 avril 2015 et près de 10 000 jusqu'au mardi 14 avril 2015. Puis le 19 avril 2015, une embarcation transportant environ 900 migrants fait naufrage à 110 km des côtes libyennes. 800 personnes sont mortes au cours du naufrage, ce qui en fait l'événement le plus meurtrier en Méditerranée depuis le début du XXI^e siècle. Ce triste recensement ne révèle qu'une infime partie de la réalité...



Anthony Jean / SOS MÉDITERRANÉE



SOS MÉDITERRANÉE, L'ÉLAN CITOYEN

**SOS
MEDITERRANEE**

#TogetherForRescue

C'est cette réalité qui va déclencher la création de SOS MÉDITERRANÉE, association européenne et citoyenne de sauvetage en mer. Créée en mai 2015 par Klaus Vogel⁵, capitaine allemand de la marine marchande et Sophie Beau, humanitaire française, SOS MÉDITERRANÉE va bénéficier d'un immense élan solidaire. En quelques semaines ce sont des milliers d'euros qui sont collectés et qui vont permettre d'affréter l'Aquarius⁶, « l'ambulance des mers ». Depuis février 2016, date de son départ pour

la zone de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales entre l'Italie et la Libye, les marins-sauveteurs de SOS MÉDITERRANÉE et l'équipe médicale de Médecins sans frontières ont porté secours à près de 30 000 personnes.

À l'heure où j'écris cet article (juillet 2018), l'Aquarius s'apprête à quitter le port de Marseille où il a dû venir faire une escale technique à la suite de son « Odyssée en Méditerranée » : entre le 9 et le 10 juin, 629 personnes ont été secourues et accueillies sur l'Aquarius. Alors que l'Italie et Malte refusaient d'accueillir ces naufragés, l'Aquarius s'est vu contraint de rester en stand-by dans les eaux internationales durant plus de 36 heures avant que lui soit notifié l'ordre de déposer ces personnes dans le port de Valence (Espagne).

« Huit jours après avoir fui l'enfer libyen, ces 630 rescapés sont enfin en sécurité à terre, en Espagne, grâce à l'Aquarius et à son équipage de marins professionnels, de sauveteurs volontaires et d'humanitaires.

Le courage et la résilience de ces 630 naufragés, le professionnalisme et

l'humanité profonde de l'équipage de l'Aquarius doivent être salués, tout autant que le soutien extraordinaire que SOS MÉDITERRANÉE a reçu de la part de la société civile en Espagne et dans toute l'Europe.

L'Aquarius est devenu un symbole concret pour ceux qui, en Europe, placent les valeurs universelles du respect de la vie humaine, de la dignité et de la solidarité avant toute autre considération. »⁷

BÉNÉVOLE À SOS MÉDITERRANÉE, CITOYENNE ET BIBLIOTHÉCAIRE

En mai 2016, lorsque j'ai lu un article du *Monde* qui relatait la création de SOS MÉDITERRANÉE et l'affrètement de l'Aquarius, alors que j'assistais, impuissante, aux naufrages catastrophiques en Méditerranée, j'ai ressenti le besoin impérieux de

⁵ Klaus Vogel est par ailleurs auteur de : *Tous sont vivants*. Éditions Les arènes, ils changent le monde, 2017.

⁶ Une journée en mer de l'Aquarius coûte 11 000 euros ; 93% du budget de SOS MÉDITERRANÉE provient de dons citoyens

⁷ Journal de bord de l'Aquarius du 17 juin : <https://tinyurl.com/aquarius-jdb>





me mobiliser. Enfin, j'allais pouvoir me sentir un peu moins inutile ! Dans l'heure qui a suivi, j'ai envoyé un mail à l'association et voilà, je devenais bénévole. Quelques mois plus tard, nous formions un premier groupe sur Montpellier, rapidement rejoint par celui de Sète ; l'antenne héraultaise prenait forme. Prendre la parole pour SOS MÉDITERRANÉE et représenter l'association auprès de nos concitoyens, auprès de personnalités susceptibles de s'engager à nos côtés me poussent dans mes retranchements ; je le fais avec inquiétude, parfois, mais toujours avec conviction. Cette mission de témoignage que nous assurons, je l'endosse complètement lorsque je mets ma voix au service des « Naufragés de l'enfer »⁸, lisant les récits de femmes, d'hommes, d'enfants secourus par les marins sauveteurs de l'Aquarius.

Dans mon abécédaire très personnel, on trouve : D, Droits de l'Homme / H, Hugo / J, justice / L, liberté de pensée.

Mais je suis aussi bibliothécaire⁹ et... le naturel revient au galop !

Je ne peux m'empêcher d'assurer une veille bibliographique sur les parutions en lien avec les thématiques des migrations et de l'exil. Veille qui se révèle utile pour nous, bénévoles « à terre » qui sommes chargés de la mobilisation citoyenne ; sensibilisation du grand public, interventions en milieu scolaire, conférences, ... toutes ces activités nécessitent de construire un argumentaire solide pour lequel les bibliographies sont des ressources incontournables. Elles sont également fort appréciées des documentalistes des collèges et des lycées dans lesquels nous intervenons.

⁸ RAJABLAT, Marie. *Les naufragés de l'enfer : témoignages recueillis sur l'Aquarius*. Éditions Digobar, 2017.

⁹ Que cet article me permette également de saluer l'élan de solidarité des élèves conservateurs de l'INET dont l'actuelle promotion a choisi son appellation : Méditerranée <https://tinyurl.com/cnft-inet-med>



Laurin Schmid/SOS MÉDITERRANÉE

Et voilà, la boucle est bouclée ! Mes engagements associatifs¹⁰ se trouvant liés par les fils conducteurs que sont la pratique professionnelle (veille documentaire pour SOS MÉDITERRANÉE et transmission de compétences pour le COBIAC) mais surtout le sens donné à mon implication. J'ai adhéré à l'ABF dès mes débuts professionnels et j'ai rapidement intégré les instances régionales, la formation, les commissions thématiques. La seule pratique professionnelle ne répondant pas entièrement à la vision que j'avais de mon métier, il m'a toujours paru nécessaire d'aller au-delà afin de participer à une communauté professionnelle où écoute de l'autre et solidarité motivent l'engagement. 35 ans d'adhésion à l'ABF... Lorsqu'en 2016 j'ai souhaité m'investir dans SOS MÉDITERRANÉE, s'est posée pour moi la question du partage de mon temps libre et de mon énergie. Dur dilemme... Aussi, lorsque l'ABF a souhaité se saisir de la problématique des migrants et à réfléchir au moyen, pour la profession, d'apporter sa contribution, j'y ai vu un sens à mon propre cheminement, celui de

¹⁰ ABF, SOS MÉDITERRANÉE et COBIAC <http://cobiac.org/>

m'engager en tant que bibliothécaire et citoyenne.

Bibliothécaire encore et amoureuse de littérature, je terminerai cet article en donnant la parole à un poète, Patrick Chamoiseau¹¹ : « Les poètes déclarent qu'aucun réfugié, chercheur d'asile, migrant sous une nécessité, éjecté volontaire, aucun déplacé poétique, ne saurait apparaître dans un lieu de ce monde sans qu'il n'ait – non pas un visage mais tous les visages, non pas un cœur tous les cœurs, non pas une âme toutes les âmes. Qu'il incarne dès lors l'Histoire de toutes nos histoires et devient de ce fait même un symbole absolu de l'humaine dignité. »¹² ■

¹¹ De nombreux écrivains soutiennent SOS MÉDITERRANÉE ; citons François Beaune, Patrick Chamoiseau, Alain Damasio, Laurent Gaudé, Axel Kahn, Daniel Pennac, ... Un certain nombre de textes sont regroupés dans un Hors-série de la revue *Au cœur de l'errance, Étoile d'encre*. Éditions Chèvre-feuille étoilée, 2018.

¹² CHAMOISEAU, Patrick. La déclaration des poètes – article 10 in *Frères migrants*. Le Seuil, 2017.

**MES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS
SE TROUVANT LIÉS PAR LES FILS
CONDUCTEURS QUE SONT LA PRATIQUE
PROFESSIONNELLE [...] MAIS SURTOUT
LE SENS DONNÉ À MON IMPLICATION**

Entre le moment de la rédaction de l'article d'Agnès Defrance (en juillet) et à l'heure où nous mettons sous presse (fin octobre), l'actualité concernant l'Aquarius et SOS Méditerranée connaît des rebondissements. Nous avons souhaité apporter un complément d'information.

Depuis quelques mois nous assistons à la fermeture de l'espace humanitaire et cet été, les conditions d'intervention de l'Aquarius ont encore été plus difficiles. Jusqu'à cette nouvelle étape franchie : après avoir dû retrouver un pavillon, il est de nouveau menacé de le perdre suite aux pressions exercées par Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur italien. L'Aquarius est actuellement à quai à Marseille (octobre 2018). Pendant ce temps, plus aucune ONG n'est présente en mer Méditerranée centrale et le taux de mortalité, dans cette région, est devenu encore plus terrible (1 personne décédée pour 18 personnes tentant la traversée –jusqu'à l'été dernier, il s'agissait de 1 pour 48). Ces chiffres sont terribles car, au-delà des chiffres, nous parlons d'HUMAINS.

Devant l'urgence de la situation, SOS MEDITERRANEE a lancé une grande campagne de mobilisation déclinée en une pétition européenne appelant les États européens à assurer leurs responsabilités et à permettre à l'Aquarius de poursuivre sa mission (250.000 signatures à ce jour) et une journée d'action (6 octobre : « la vague orange ») dans 70 villes de France et d'Europe réunissant plus de 80.000 personnes. Nous devons poursuivre cette mobilisation car, comme le dit Nick, coordinateur des opérations de recherche et sauvetage :

"Désormais ce ne sont plus seulement le vent et les vagues qui tuent les gens ici, mais la politique et ceux qui la font..."

Retrouver la pétition sur :

<https://you.wemove.eu/campaigns/save-the-aquarius-and-rescue-at-sea>

65^E CONGRÈS DE
L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES
DE FRANCE
6 AU 8
JUIN 2019
PORTE DE VERSAILLES
PARIS

**AU-DELÀ DES
FRONTIÈRES**

PROGRAMME DISPONIBLE EN MARS 2019

7 LIEUES ET UN LIVRE, LE TOUR DU MONDE DE L'ÉDITION JEUNESSE

PAR NOÉMIE BELLANGER

Entrepris par une jeune diplômée en édition de Paris-Nanterre, 7 lieues et un livre est un projet de rencontres avec sept éditeurs d'albums jeunesse du monde entier. Une invitation à un voyage littéraire, humain et culturel.



NAISSANCE DU PROJET

Je m'appelle Noémie Bellanger, je travaille dans l'édition de livres pour enfants et j'ai décidé de m'envoler en janvier 2018 pour un tour du monde de l'édition jeunesse. Le principe : partir à la rencontre d'éditeurs jeunesse indépendants sur tous les continents et partager leur quotidien avec un stage d'un mois dans leur maison respective. Je voulais parler de mon métier et en montrer toute sa complexité en confrontant les différentes problématiques selon les pays.

Je n'en suis pas à mon coup d'essai puisque le métier d'éditeur jeunesse est une évidence depuis un premier stage

dans une petite maison d'édition jeunesse anglaise du nom d'Hogs Back Books. À l'époque, j'étais à Science Po Paris et je partais à l'étranger pour ma troisième année universitaire. Très vite, mon choix s'est orienté vers un stage. J'étais intéressée par les livres et le processus éditorial mais je ne me voyais pas travailler des textes longs ou compliqués en anglais. Et pourquoi pas l'édition jeunesse ? Moins de texte, plus d'images, cela me semblait le compromis parfait. En réalité, j'avais tout faux. La langue anglaise a son propre rythme, très différent du français. Ce rythme est d'autant plus important dans les textes courts comme les albums jeunesse, ces derniers étant souvent en rimes en Angleterre. Malgré tout, la richesse du travail éditorial, dans la polyvalence des tâches comme dans la complexité d'éditer un livre pour un public aussi exigeant

et pluriel que celui des livres jeunesse, a été un vrai coup de cœur. J'avais trouvé ma voie.

À partir de là, j'ai donc poursuivi mes études dans l'édition avec le master de l'université Paris Nanterre. Par un concours de circonstance, je me suis de nouveau retrouvée à l'étranger pour mon stage de master 1, au Liban, pour trois mois. Nouvelle culture et nouveau marché avec une orientation binaire entre les pays francophones et les pays arabes. N'étant pas très scolaire, j'ai toujours pensé qu'un métier s'apprenait davantage sur le terrain, par la pratique et les rencontres, que dans une salle de classe. J'accordais donc beaucoup d'importance et d'attention au choix de mes stages. En deuxième année de master, j'ai travaillé sur le stand du Seuil Jeunesse-La Martinière lors du salon de Montreuil. Alors que j'envisageais de profiter de mon dernier stage pour repartir une dernière fois à l'étranger, avec des pistes sérieuses au Mexique, je me suis rendu compte que je ne connaissais quasi-personne du monde de l'édition jeunesse en France. Il me fallait donc y remédier avec un dernier stage universitaire en France, que je fis chez Little Urban.

DES ENVIES D'AILLEURS

Malgré tout, l'envie de repartir à l'étranger me titillait sérieusement. Ce n'est pas tant pour moi dans le plaisir de voyager et de voir du pays que dans la confrontation avec d'autres cultures. C'est ça qui est fantastique avec le livre pour enfants. C'est un objet tellement important d'un point de vue éducatif, d'un point de vue des valeurs que les adultes veulent transmettre à leurs enfants. Quels sont les sujets qu'il est possible ou non d'aborder avec eux et de quelle manière ? Jusqu'à

N'étant pas très scolaire, j'ai toujours pensé qu'un métier s'apprenait davantage sur le terrain, par la pratique et les rencontres, que dans une salle de classe



Noémie Bellanger

quel degré d'abstraction ou de réalisme peut-on aller, notamment dans l'illustration ? Est-ce qu'on peut encourager un enfant à aimer lire et comment ?

Avec deux expériences à l'étranger, j'avais déjà la certitude de la richesse que pouvait représenter le voyage pour mieux comprendre mon métier. Alors que les douze coups de minuit annonçaient la nouvelle année 2017, je prenais comme bonne résolution le pari de réaliser un tour du monde de l'édition jeunesse. Pour être honnête, j'avais un peu peur de me lancer directement dans la vie active à la sortie de mon master. Tout juste diplômée, sans responsabilité ni attache particulière, l'occasion était trop belle pour ne pas être saisie.

Alors j'ai commencé à cogiter sur ce qu'il était possible de faire et à me renseigner sur ce qui avait déjà été fait par d'autres jeunes comme moi. Certains jeunes diplômés français sont particulièrement inventifs quand il s'agit de réaliser des projets hors normes. Ainsi, je me suis beaucoup inspirée du projet Cyclopédie, un tour du monde des librairies francophones mené par deux étudiants d'école de commerce. J'ai commencé à réfléchir aux modalités du projet et à les compiler sous la forme d'un dossier de présentation. Combien de pays ? Combien de mois ? Ce que je pouvais apporter et en quoi cette expérience pouvait non seulement me servir mais aussi avoir un intérêt pour les autres ? J'ai dégagé quelques pistes, évaluer les coûts et j'ai commencé à sonder mon entourage pour jauger leurs réactions : mes proches mais aussi mes camarades de classe, le corps enseignant de mon master, mon université... Les retours étaient globalement positifs et j'ai été très soutenue dans un premier



Le plus grand tajine du monde sur la place Mohamed V à Safi (Maroc)

Noémie Bellanger

temps par mon université. Ça a été mon premier partenaire et lorsqu'on commence à recevoir de l'argent d'une institution quelconque, on sait que quelque chose va se passer...

PHASE DE PRÉPARATION

La suite de la préparation a consisté à envoyer de nombreux mails et à passer des entretiens pour trouver des partenariats. Cela a demandé une planification et une organisation très complexe avec beaucoup d'éléments à prendre en compte sur des temporalités différentes. En tout, la préparation du projet m'a pris un an entre la recherche de partenariats, la prise de contact avec les éditeurs étrangers (pour cela je suis

allée à Bologne en Italie à la Foire internationale du livre jeunesse), la réflexion autour d'un plan de communication puis sa mise en place et les démarches administratives.

L'envoi d'e-mail s'est révélé dans mon cas peu probant, avec très peu de réponses et d'intérêt des institutions publiques en rapport avec le monde du livre par exemple. Ça a été une grande frustration pour moi de constater le manque de réaction des organisations les plus officielles. Je suis souvent déçue par le manque de





Dans le parc naturel de l'Akagera (Rwanda)

Noémie Bellanger

soutien qu'on accorde aux projets d'étudiants ou de jeunes diplômés. À l'heure des médias sociaux, il est si facile de relayer l'adresse d'un blog ou d'une page Facebook sans justifier de rien.

A contrario, j'ai eu la chance d'être mise en contact avec des professionnels très actifs du monde du livre et certains sont devenus mes principaux partenaires : la librairie Liragif à Gif-sur-Yvette et son festival de traduction littéraire ou encore l'éditeur jeunesse Little Urban. Ils ont tout de suite adhéré au projet, parfois sans même que je ne demande

quoi que ce soit. Ce sont des partenaires sérieux et je suis honorée de les compter parmi mes soutiens. Pour Little Urban par exemple, je réalise chaque mois deux chroniques distinctes sur leur site internet avec un atelier origami (une de mes passions) et un post sur l'état de la littérature jeunesse dans les différents pays où je me suis rendue. C'est un des éléments moteur de ce projet.

TOP DÉPART

7 lieues et un livre a commencé le 2 janvier 2018 avec le Maroc. À l'époque, je ne réalisais pas trop dans quoi je

m'embarquais et les fêtes de fin d'année avaient un peu mis en stand-by le projet. Le premier jour a donc été un grand saut dans le vide. C'est comme ça que je l'ai ressenti en tout cas. Quand j'y repense, ce n'était pas si hasardeux que ça comme première escale. Déjà parce que j'avais pu rencontrer Amina, l'éditrice de Yanbow Al-Kitab, la maison d'édition jeunesse marocaine, au salon de Montreuil et nous avons discuté des orientations possibles à donner au projet. Celui-ci étant sans contrainte, j'ai souvent dû m'adapter aux différents éditeurs. Quand je suis arrivée au Maroc, Amina a dépêché un chauffeur pour venir me chercher à l'aéroport et me conduire jusqu'à chez elle où elle travaillait ce jour-là. C'était assez irréel de se retrouver directement en plein dans une réunion avec DHL, leur transporteur de livres à l'étranger. Il fallait tout de suite se mettre dans le contexte : celui d'un éditeur jeunesse très connecté aux autres pays du monde arabe et qui éprouve des difficultés à distribuer ses livres dans ces derniers du fait d'un coût d'exportation exorbitant. Je n'ai pas tout compris tout de suite et certaines pièces du puzzle n'ont fait sens qu'*a posteriori*. Mais il m'a fallu être attentive dès la première journée.

Le Maroc (avec Yanbow Al-Kitab) puis le Portugal (Orfeu Negro), le Rwanda

Nous avons la chance en France d'avoir de nombreuses bibliothèques et librairies de qualité sur quasi l'ensemble du territoire, c'est loin d'être pareil partout

(Bakame Editions), l'Inde (Karadi Tales), la Nouvelle-Zélande (Gecko Press), le Chili (Amanuta) et enfin le Québec (Les 400 Coups).. Toutes ces maisons d'édition jeunesse indépendantes m'ont réservé leur lot de surprises et de rencontres inoubliables. Souvent dirigées par des femmes (à l'exception des 400 Coups au Québec), j'ai été étonnée par la force de caractère et les personnalités marquées des éditeurs et éditrices.

LA PASSION DU MÉTIER

On ne devient pas éditeur jeunesse par hasard, cela répond à une vraie passion et à une vision que l'on retrouve dans chacune des lignes éditoriales. L'album jeunesse ressort souvent comme un objet culturel propre dont les problématiques vont dépendre des pays. Pour vous citer quelques exemples, les albums portugais se distinguent par leur graphisme très contemporain. Une des explications est le développement de l'illustration

lors de la dictature dans les années 1970, se jouant de la censure beaucoup plus facilement que les textes n'ont su le faire. Résultat, il y a un héritage aujourd'hui graphique offert aux nouvelles générations et peu d'auteurs portugais contemporains. Au Chili, l'album jeunesse n'est reconnu comme un livre à part entière que depuis les années 2000. Cela fait suite à différentes politiques de soutien de l'État pour la création de livres illustrés, sous la forme notamment de commandes spécifiques pour les écoles.

Pour moi, c'est beau de voir cette progression dans la reconnaissance de l'album jeunesse dans toute sa diversité mais aussi dans son unicité. Quand on parle de livres pour enfants, les gens s'imaginent souvent encore de vieux titres comme Martine ou les ouvrages commerciaux que l'on peut trouver en masse dans les supermarchés. Mon but est aussi de montrer que cela va bien au-delà de ces quelques exemples, qu'il y a aujourd'hui

On ne devient pas éditeur jeunesse par hasard, cela répond à une vraie passion et à une vision que l'on retrouve dans chacune des lignes éditoriales

beaucoup de chefs-d'œuvre qui demandent le travail conjoint des professionnels de l'ensemble de la chaîne du livre pour exister. La distribution et la médiation culturelle sont également des problématiques récurrentes dans chacun des pays. Nous avons la chance en France d'avoir de nombreuses bibliothèques et librairies de qualité sur quasi l'ensemble du territoire, c'est loin d'être pareil partout.



Le bassin du temple hindou Kapaleeswarar dédié au dieu Shiva à Chennai (Inde)

Noémie Bellanger

J'espère vous avoir donné envie d'en savoir plus sur le projet 7 lieues et un livre. N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil sur le blog du projet ou bien sur sa page Facebook ou Instagram.

<https://7lieues1livre.wixsite.com/blog>
<https://www.facebook.com/7lieues1livre/>
<https://www.instagram.com/7lieues1livre/>

éditeur de livres **inédits**
 100% **numériques**
animés
interactifs
lus à haute voix



© Fred Sochard

© Claire Fauché



des ressources
jeunesse à lire
en streaming

abonnements
 sur place ou à distance

www.lasourisquiraconte.com

contact : Françoise Prêtre
 f.pretre@lasourisquiraconte.com

06 07 12 27 13



© Giovanna Gazzì



© Nicolas Gouny

ANGERS-LA ROCHELLE : VOYAGE AU CŒUR DU PELOTON DE LA CINQUIÈME ÉDITION DE CYCLO-BIBLIO

PAR ELISABETH COLLIN-CANTO & HÉLÈNE VIRENQUE

Pour cette 5^e édition, les cyclothécaires de Cyclo-biblio ont partagé leurs expériences et mené leurs actions *d'advocacy*, d'Angers à La Rochelle.



Cyclo-biblio

Peloton de
cyclothécaires
en goguette
au milieu des
coquelicots

La cinquième édition de Cyclo-Biblio s'est achevée en beauté le 7 juin dernier par une arrivée sous le soleil de La Rochelle, pour l'ouverture du congrès de l'ABF. Après un périple le long de la Loire et de la Sèvre niortaise, les 50 participant-es (37 femmes et 13 hommes) ont terminé les derniers kilomètres dans la même bonne humeur qui a animé le peloton au cours de ces journées intenses ; certain-es ont même assisté ou participé au congrès dans la foulée. Le tour « Angelle » (pour Angers-La Rochelle) a été une formidable expérience professionnelle, participative et aussi sportive.

Dans la continuité des précédentes éditions, l'association Cyclo-biblio a organisé ce tour afin de permettre au monde des bibliothèques et de la documentation de se rassembler autour d'un moyen de transport doux, le vélo, qui laisse le temps d'échanger entre collègues, lors des visites, des repas ou en pédalant. Notre déplacement en peloton, vêtu-es de nos gilets jaunes et oranges, attire l'attention sur notre métier. Nous faisons ainsi la promotion du rôle des bibliothèques et de leurs services tout au long de notre parcours.

L'organisation de cette édition 2018 a été facilitée par deux facteurs déterminants :

l'enthousiasme des équipes des BU d'Angers et l'organisation du congrès de l'ABF à La Rochelle, qui permettaient d'établir le trajet entre ces deux villes. En parallèle, les itinéraires balisés de la Loire à vélo puis de la Vélofrancette nous ont également aidé-es à choisir un itinéraire adapté, le tout affiné par de nombreux repérages *in situ* et lectures de cartes pour ne pas trop imposer de dénivellés aux 50 cyclothécaires !

Afin d'être au diapason de la variété des profils dans le peloton, nous souhaitions visiter différents types de bibliothèques

ET AUSSI...

ANGERS-LA ROCHELLE : VOYAGE AU CŒUR
DU PELOTON DE LA 5^e ÉDITION DE CYCLO-BIBLIO

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018



Les visites de bibliothèques sont aussi l'occasion de proposer des ateliers par les participant-e-s ou les collègues qui nous accueillent, comme ici à Mazé-Milon

Cyclo-biblio

sur le trajet : BU, médiathèques municipales, d'agglomération ou départementales, bibliothèques patrimoniales, artothèques, etc.

Le **samedi 2 juin**, à Angers, nous accueillons au fur et à mesure les cyclothécaires, venu-es de toute la France (dont même une collègue de la Réunion) ainsi que d'autres, habitué-es arrivé-es d'Espagne et Belgique et de deux bibliothécaires de Suède et du Danemark. Ouvrir les inscriptions à des non-francophones était un souhait de nombreux cyclothécaires, pour rejoindre l'esprit de tours organisés par *Cycling for libraries* et auxquels plusieurs d'entre nous avait participé, aussi bien en Belgique, en Scandinavie, qu'au Canada. L'intégration des deux participants anglophones s'est très bien déroulée, chacun mettant de la bonne volonté pour traduire visites, discussions ou ateliers !

Lors de cette journée baignée par la douceur angevine, ateliers et visites ont été préparés avec soin par les collègues d'Angers. Les sites de Saint-Serge et Belle-Beille ont notamment accueilli les cyclistes par petits groupes qui ont pu découvrir entre autres des collections spéciales (Archives du féminisme), le logiciel DAISY présenté par un professeur non-voyant, ou encore une mare pédagogique. Une soirée de dégustation en musique a permis de faire plus amplement connaissance entre nous.

Le matin du **dimanche 3**, première longue étape en direction de Saumur. Au nord de la Loire, nous passons la matinée

à la Bulle, la médiathèque de Mazé-Milon - pôle régional de bande-dessinée à la saison culturelle très riche - qui a ouvert ses portes spécialement pour notre venue. L'organisation d'ateliers animés par des cyclothécaires ou des collègues sur place (BD numérique, sketchnote, hiéroglyphes, etc.) était un bon moyen d'alterner avec les visites et de garder l'attention des participant-es, qui avaient déjà quelques kilomètres au compteur. C'était aussi, bien sûr, un moyen d'échanger sur nos pratiques de travail, de faire circuler les idées d'animation culturelle, et de prendre le temps de découvrir des établissements peu connus, pour en ressortir au final avec de nouvelles idées à expérimenter dans sa propre bibliothèque ! Régulièrement au cours de ce tour, les automobilistes,

Le tour Angelle a été une formidable expérience professionnelle, participative et aussi sportive

à l'arrêt pour nous laisser passer, observaient ce « troupeau » de gilets jaunes, et ne manquaient pas de nous encourager : « c'est formidable ce que vous faites, c'est un peu une colonie pour adultes ! », ne percevant pas tout de suite la dimension professionnelle de notre engagement ! Ces échanges sont justement l'occasion de faire de l'*advocacy* (plaidoyer) pour les bibliothèques et de mieux expliquer nos missions. La suite de cette étape le long de la Loire fut assez mouvementée avec une pluie diluvienne qui nous attendait à Saumur dont nous avons vaillamment parcouru les rues inondées, guettant l'entrée de la médiathèque comme un phare au milieu du déluge ; l'accueil chaleureux par l'équipe a parfaitement compensé cet aléa météorologique.

Le **lundi 4 juin**, dans une ambiance plus estivale, nous avons parcouru environ 90 kilomètres, notre plus longue étape, entre Saumur et Parthenay, en suivant principalement la Vélofrancette. Cette journée nous a permis de découvrir une autre structure du réseau l'imagin'R (bibliothèques de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire), la médiathèque de Montreuil-Bellay puis celle d'Airvault et de Parthenay, dans les Deux-Sèvres, autant de structures fonctionnant en réseau, animées par des équipes de bibliothécaires très motivées par notre drôle d'équipée. Notre soirée à Parthenay a été complétée par une visite patrimoniale de la vieille ville que nombre d'entre nous ne connaissaient pas.

Le **mardi 5 juin**, nouvelle longue étape entre Parthenay et Niort. La médiathèque de Pompaire (réseau des médiathèques Parthenay-Gâtine) nous accueille pour le petit déjeuner tandis que d'autres visitent le musée du patrimoine voisin. Les côtes s'enchaînent mais ne nous arrêtent pas pour autant ; toutefois c'est toujours avec plaisir que nous faisons nos pauses déjeuner dans des lieux repérés avec soin, moments propices aux échanges dans le groupe ou même aux micro-siestes réparatrices. L'après-midi nous progressons dans les paysages verdoyants de la





Une arrivée sous le soleil pour l'ouverture du Congrès de l'ABF à La Rochelle

Cyclo-biblio

ET AUSSI...
ANGERS-LA ROCHELLE : VOYAGE AU COEUR
DU PELOTON DE LA 5^E ÉDITION DE CYCLO-BIBLIO

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

Sèvre niortaise, improvisant même une baignade bucolique pour nos mollets échauffés dans une rivière avant d'arriver à la médiathèque départementale des Deux-Sèvres, à Niort. Les averses ne découragent pas les élus et les collègues qui nous accueillent et c'est à nouveau avec intérêt que plusieurs ateliers sont suivis par les participant-es. Certaines personnes du groupe en profitent notamment pour présenter leur structure, parfois peu connue.

Dernière étape de notre périple, **mercredi 6 juin**, qui nous fait pédaler de Coulon à La Rochelle. À la visite de la médiathèque Louis Perceau de Coulon, au milieu du Marais Poitevin, succède un trajet qui satisfait les amateurs de plat jusqu'à La Rochelle. Le grand soleil retrouvé et la perspective de voir enfin l'Océan nous redonne de l'énergie pour ces derniers kilomètres. La visite et la soirée animée par une fanfare étudiante à la BU de La Rochelle ont clôturé cette journée.

Judi 7 au matin, ce n'est pas en fanfare mais au bruit des sonnettes que le groupe est arrivé devant l'espace Encan, où s'ouvrait le congrès de l'ABF. La matinée a été consacrée aux visites en petits groupes de plusieurs médiathèques municipales ou de l'agglomération,

L'ÉDITION 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 390 km ;
- 50 participant-es ;
- 7 nationalités ;
- 20 bibliothèques visitées ;
- 20 ateliers organisés ;
- 0 crevaison.

grâce aux collègues (également cyclistes) de la ville. Un dernier pique-nique, après ces journées intenses mais toujours dans la bonne humeur et l'entraide, a marqué le point final de ce tour « Angelle », avec l'envie pour beaucoup de se retrouver pour la sixième édition l'année prochaine !

Chaque participant-e est reparti-e avec dans ses bagages des idées d'animation ou de service, une nouvelle énergie, de nouveaux contacts que nous espérons, elle ou il fera fructifier dans son établissements. Cette énergie se retrouve également dans les équipes des bibliothèques visitées, qui nous ont toutes accueilli-es dans un esprit de partage et de convivialité et qui renouvellent aussi, avec notre passage, leur visibilité face à leur tutelle et aux usager-ers, d'autant

que, dans la grande majorité des cas, les élus responsables étaient présents pour nous accueillir. Ce dernier point était pour nous très important dans notre démarche *d'advocacy*.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans la collaboration de nombreux collègues qui nous ont aidé-es à préparer ce tour, en particulier à la BU d'Angers, ainsi que les fidèles adhérent-es de l'association. Nous sommes très reconnaissantes également envers toutes et tous les collègues qui ont accepté d'ouvrir leur établissement pour notre passage malgré les contraintes horaires ou de personnel. Enfin, comme les années précédentes, nous avons pu compter sur le soutien financier de l'ABF qui nous a permis de proposer des droits d'inscription abordables.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour les nouvelles aventures des cyclo-thécaires !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION

Site : www.cyclobiblio.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/cyclobib/>

Twitter : https://twitter.com/Cyclo_biblio

LA FORMATION ABF EN MILIEU CARCÉRAL

PAR CHRISTINE LOQUET & CÉCILE TREVIAN

La lecture est un droit non limité par une décision de justice ou le règlement intérieur d'un établissement pénitentiaire y compris en cas d'internement psychiatrique, de mise en isolement ou de sanction disciplinaire.

La lecture est un appui essentiel mis en place par l'Administration Pénitentiaire pour favoriser la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'elle a momentanément en charge¹.

LA LECTURE ET LES BIBLIOTHÈQUES EN PRISON : UN CONTEXTE LÉGISLATIF ENCOURAGEANT

En France, la loi garantit l'accès à la lecture en milieu carcéral. L'article D441-2 du code de procédure pénale stipule que chaque établissement possède une bibliothèque dont les ouvrages sont mis à la disposition des détenus et dont la localisation permet un accès direct et régulier à l'ensemble des documents.

En 1986, 1990 et 2009, des protocoles furent signés entre le ministère de la Justice et celui de la Culture, visant à offrir aux détenus des prestations de qualité, mettant l'accent sur la lecture dans un premier temps, puis sur l'action culturelle, insistant sur le partenariat avec des structures culturelles locales et sur l'élargissement de l'offre culturelle aux familles et au personnel pénitentiaire.

¹ Issu de la circulaire élaborée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture en 1992 sur le fonctionnement des bibliothèques et le développement des pratiques de lecture dans les établissements pénitentiaires.



Extrait du documentaire *Entre les barreaux les mots* réalisé par Pauline-Pelsy Johann

Si, comme on le voit, il existe une véritable volonté au plus haut niveau de sortir les personnes sous main de justice de l'isolement culturel auquel elles sont de fait condamnées, les logiques de gestion des établissements pénitentiaires, les innombrables contraintes qui règnent dans les univers carcéraux, les tensions inhérentes au système et les problèmes de sous-effectifs des personnels surveillants, font que ces bonnes intentions sont peu et très inégalement suivies d'effets.

DE MULTIPLES ACTEURS POUR CHANGER CET ÉTAT DE FAIT

S'appuyant sur la législation et sur les protocoles cités plus haut, sur les textes fondateurs comme la déclaration des Droits de l'Homme ou la Charte de l'Unesco, un grand nombre d'acteurs travaillent à changer la donne.

L'ABF est de ceux-là, qui a mis sur pied une commission chargée de réfléchir aux problèmes spécifiques de l'accès à la lecture et à la culture en prison, et de trouver des solutions, le plus souvent locales, à l'aide de partenaires – structures régionales pour le livre, bibliothèques municipales et départementales. Et des

associations, comme Lire c'est Vivre à Fleury Mérogis.

LIRE C'EST VIVRE À FLEURY MÉROGIS

Lire c'est Vivre est une association qui fut créée en 1987 par une équipe de bibliothécaires de lecture publique de l'Essonne dans le cadre d'un protocole d'accord entre le ministère de la Justice et celui de la Culture. Elle a pour objet le développement de la lecture en milieu carcéral, précisément à Fleury Mérogis, autour de trois pôles :

- le fonctionnement des bibliothèques ou lieux de lecture à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis ;
- l'organisation permanente d'une action culturelle autour du livre, de la lecture, de l'écriture et de l'image, en liaison avec la culture environnante ;
- la formation de toute personne chargée des livres ou de la lecture par des personnes ou organismes compétents.

La Maison d'arrêt de Fleury Mérogis est le plus grand centre pénitentiaire d'Europe. Elle accueillait en mars 2017

En France,
la loi garantit
l'accès à la lecture
en milieu carcéral





DES EXPÉRIENCES DE FORMATIONS EN VAE POUR LE DIPLÔME ABF AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DES FEMMES DE RENNES

En 2011, Céline, auxi-bibliothécaire à la prison des femmes de Rennes, a souhaité suivre une formation qualifiante, pour valoriser son expérience de bibliothécaire en détention (elle avait exercé plus de trois ans comme auxi-bibliothécaire à la médiathèque du CPF). Il était impossible de créer un centre de formation interne à la prison, pour une seule personne détenue.

L'idée d'une VAE s'est alors imposée, et, après l'équivalent d'une petite année scolaire, Céline a passé son oral de VAE devant un jury de professionnels, comme à l'extérieur. En juin 2011 elle obtenait un diplôme ABF « partiel » ; il fallait pouvoir justifier d'une période de stage, qu'elle n'a pas pu réaliser dans un premier temps, en raison de sa situation en détention de « non permissionnaire ». Juste avant sa sortie, Céline a pu concrétiser un stage dans les bibliothèques de Rennes, partenaires de la prison depuis de nombreuses années. Le stage effectué, elle a pu valider entièrement son diplôme ABF.

En octobre 2017, les conditions d'accès à la VAE ont changé : une seule année d'expérience suffit désormais pour pouvoir monter un dossier de VAE. Début 2018, deux femmes détenues à Rennes ont souhaité démarrer la formation elles aussi. En juillet dernier, elles sortaient toutes deux avec le diplôme ABF en poche.

Dans cette démarche, il faut souligner le rôle des bibliothécaires partenaires, qui apportent une aide précieuse, tant pour des compléments de formation sur les questions absentes dans le contexte de la prison (le numérique, les tutelles des bibliothèques publiques, les secteurs Jeunesse...) que pour l'accueil en stage des personnes détenues concernées. À Rennes, la Médiathèque

départementale d'Ille-et-Vilaine et le service de médiation des bibliothèques de Rennes ont pu accompagner les détenues concernées par la VAE.

Si le diplôme ne suffit pas, que pour bon nombre des personnes détenues il sera difficile d'intégrer la fonction publique où se trouvent la grande majorité des postes en bibliothèques (pour entrer dans la fonction publique il faut avoir un casier judiciaire vierge), on sait que décrocher un diplôme de bibliothécaire revêt beaucoup de sens pour les personnes détenues : c'est très valorisant pour la personne concernée tant concrètement que symboliquement ; c'est important aussi de compter cette expérience professionnelle, contre l'effet « trou dans le CV », inévitable en prison.

Pour nous, bibliothécaires qui intervenons en prison, une telle démarche est très satisfaisante : pouvoir suivre un ou une auxi-bibliothécaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme professionnel, c'est aller au bout de la démarche d'accompagnement qu'on peut lui apporter.

« Pour moi il a été difficile d'arriver au bout de tout ça, mais je suis très fière d'y être arrivée. Cette formation m'a permis de prendre confiance en moi, de me rendre compte que je pouvais obtenir un diplôme autre que scolaire, c'est une grande réussite.

Ce domaine me plaît beaucoup, j'aime le contact avec le livre, les échanges avec les usagers. »

Céline, première diplômée ABF via le dispositif VAE en prison

4 480 détenus, prévenus et condamnés en attente d'affectation, une population connaissant donc un important turnover.

La Maison d'arrêt compte dix bibliothèques, gérées par l'association (quatre bibliothécaires professionnels et des bénévoles), qui définit la politique documentaire globale, procède aux acquisitions et à la répartition des ouvrages par bibliothèque et met sur pied une programmation culturelle. L'association est assistée dans la gestion des bibliothèques par des auxiliaires détenus, qui animent les espaces, assurent les accueils et les transactions.

C'est dans le souci de former ces auxiliaires de bibliothèque qu'en 2012 Olwen

Lesourd, alors directeur de Lire c'est Vivre, se rapproche de l'ABF.

LA FORMATION ABF EN MILIEU CARCÉRAL

La formation ABF est homologuée par le ministère du Travail : tous les sites partagent un même référentiel, les mêmes obligations en termes de nombre d'heures par module, d'épreuves... Des exigences qui ne pouvaient être totalement transposées en milieu fermé : stages pratiques, visites de bibliothèques, exploration des ressources numériques, autant d'éléments de la formation qui sont inaccessibles aux stagiaires de Fleury.

La formation a donc été adaptée, une

adaptation qui continue d'être réfléchiée d'année en année par l'ABF et Lire c'est Vivre, avec le double souci de rester au plus près du référentiel et de ne pas mettre les stagiaires en difficulté. L'enseignement à Fleury respecte les trois modules du référentiel—Les services aux publics, les enjeux de l'offre documentaire, l'environnement professionnel—mais les travaux personnels sont calibrés en fonction des contraintes d'espace et de temps des stagiaires et pilotés par Lire c'est Vivre. Sont intégrées à la formation les journées d'animation culturelle organisées par l'association.

Il est important de souligner que l'ABF ne pourrait maintenir sa formation à Fleury

sans son partenariat avec Lire c'est Vivre. Ce sont les collègues de l'association qui organisent et facilitent la venue des intervenants ABF, assurent le suivi de la formation, sont présents au quotidien auprès des stagiaires et initient par ailleurs ce qui relève des animations et de l'action culturelle. Jessica Sclavon, directrice par intérim de Lire c'est Vivre, dispense également un certain nombre de cours.

UN GROUPE VOLATILE

L'adaptation du référentiel aux contraintes de l'enfermement n'est pas la seule spécificité de la formation à Fleury. Une autre en est la constante évolution du groupe. À un taux d'absentéisme significatif du fait d'aléas liés au parcours des détenus – convocations chez le juge, parloir – s'ajoutent les transferts vers d'autres lieux de détention, parfois des sorties. Ceux qui partent sont remplacés par de nouveaux auxiliaires qui prennent la formation en cours de route. Chaque année, sur une moyenne de 15 stagiaires, seuls un tiers d'entre eux ont suivi un nombre suffisant de jours de formation pour être habilités à passer l'examen final. Certains reprennent la formation l'année suivante.

ET ENSUITE ?

La plupart des détenus qui suivent la formation ont un métier qu'ils comptent reprendre à leur sortie. Ils savent en outre qu'à moins de pouvoir faire effacer leur

casier judiciaire, ils ne pourront exercer dans la fonction publique. Reste la possibilité de travailler dans une bibliothèque associative, ou d'entreprise. En contre-exemple : une ancienne détenue ayant suivi la formation s'est fait recruter comme contractuelle en BU. Mais la sortie de détention s'inscrit souvent dans un horizon lointain. En attendant, la formation permet aux auxiliaires ayant suivi la formation ABF de continuer à travailler en bibliothèque dans un autre établissement pénitentiaire.

L'ABF s'efforce d'accompagner les auxiliaires ayant fait une partie de la formation à Fleury dans la suite de leur parcours. En 2017, un stagiaire récemment libéré a passé l'examen avec les autres stagiaires d'Ile-de-France. Toujours en 2017, une stagiaire de Fleury, libérée en cours d'année, a pu continuer sa formation dans un site « hors les murs » avec le soutien actif de l'équipe ABF locale. Enfin, une auxiliaire qui avait suivi une partie de la formation à Fleury a pu faire une démarche réussie de VAE à Rennes, grâce à l'implication de Christine Loquet, de Livre et Lecture en Bretagne.

« Cette formation m'a permis de prendre confiance en moi, de me rendre compte que je pouvais obtenir un diplôme autre que scolaire, c'est une grande réussite »

Céline, première diplômée ABF à Rennes, via la VAE

Aujourd'hui, les demandes de VAE pour les auxiliaires détenus se multiplient, émanant des professionnels des bibliothèques municipale et Bibliothèque départementale qui ont un partenariat avec l'administration pénitentiaire. L'ABF ne peut que se réjouir de cette prise en compte de la formation et espère qu'elle sera accompagnée d'un nécessaire renforcement des partenariats entre l'administration pénitentiaire et les structures professionnelles - DRAC, BD et BM. Il faut savoir en effet que le parcours de VAE, en particulier en milieu carcéral, exige beaucoup de travail et de détermination de la part des candidats et un gros investissement pour les professionnels accompagnants. ■



COMMUNIQUÉS



Communiqué du 3 juillet 2018

Lectures publiques : la SCELf met un terme à ses perceptions

Les associations représentant les auteurs, les bibliothécaires et les organisateurs de manifestations littéraires prennent acte du communiqué publié par la SCELf et de sa décision de mettre un terme à la perception des droits au titre des lectures à voix haute « à un niveau collectif ».

Nous négocions depuis presque deux ans avec la SCELf, sous l'égide du ministère de la Culture, sur le périmètre de perception des lectures publiques, avec pour principal objectif de préserver, avant tout, l'accès à la lecture pour tous. Nous demandions en effet que soit rétabli l'usage d'exonération qui prévalait antérieurement, s'agissant notamment des lectures d'œuvres réalisées par leurs auteurs, des lectures publiques réalisées en bibliothèque et des lectures opérées par des bénévoles dans le cadre de manifestations gratuites.

Le ministre de la Culture, dans un communiqué du 18 janvier 2018, avait elle-même « fermement rappelé son attachement au principe de gratuité des lectures publiques dans le cadre des bibliothèques, élément essentiel pour la promotion de la lecture, notamment auprès des enfants ».

La SCELf, comme le souligne son communiqué, a décidé que l'exploitation du droit de lecture publique et de représentation relèvera donc « de la compétence de chaque éditeur » ou de l'auteur lorsque celui-ci a gardé ou repris ce droit.

Nous rappelons que les lectures publiques, comme leurs éventuelles autorisations à titre gratuit, s'inscrivent dans le cadre légal du droit d'auteur, et réaffirmons que les décisions qui concernent les droits des auteurs ne peuvent pas se prendre contre leur avis.

L'Association des Bibliothécaires
de France (ABF)

La Charte des auteurs et
des illustrateurs jeunesse

La Fédération des Salons et Fêtes
du Livre Jeunesse (FSFLJ)

Le Réseau des événements littéraires
et festivals (RELIEF)

La Société des Gens de Lettres (SGDL)

Communiqué du 10 octobre 2018

Une liberté qui se construit

L'ABF affirme la nécessaire et entière liberté d'expression des adhérents. Cette liberté ne saurait être remise en cause par des pratiques intolérables, visant à discréditer un-e collègue sur la base d'interprétations tendancieuses de ses propos.

Si le dissensus peut et doit faire partie intégrante de la dynamique intellectuelle de notre association, il ne peut qu'être fondé sur un discours argumenté, quels que soient les canaux de diffusion.

L'ABF poursuivra dans les mois à venir la réflexion et

l'action sur les enjeux d'un accès libre à l'information et sur ceux posés par la protection de la vie privée. Celles-ci seront nourries de toutes les contributions et expériences permettant une compréhension fine de leur complexité, tant le sujet soulève des questions très difficiles, citoyennes et déontologiques : analyse juridique, journées et débats organisés par les groupes régionaux, recueil de cas concrets, publications, etc. Construire à partir des principes, en se nourrissant des expériences de terrain, telle sera la démarche qui aura pour socle la charte Bib'Lib.

Adopté par le Conseil national de l'ABF à Paris, le 8 octobre 2018

Communiqué du 23 octobre 2018

Traité de Marrakech

L'Association des Bibliothécaires de France (ABF) rappelle son attachement aux objectifs poursuivis par le «Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées »

L'ABF réaffirme la nécessité d'une implémentation française du traité complète et sans limitation qui viendrait en restreindre la portée.

L'ABF rappelle, en particulier que le Traité de Marrakech ainsi que la Directive Européenne UE 2017/1564 établissent très explicitement que l'ensemble des bibliothèques françaises, publiques ou associatives doivent bénéficier de «l'exception handicap» prévue par le traité sans besoin préalable d'une demande d'habilitation, lorsqu'elles répondent à la définition

d'une Entité Autorisée au sens du traité.

L'ABF réaffirme l'importance de respecter ces dispositions du Traité de Marrakech dans le décret qui sera pris en application de l'article 81 de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel (loi promulguée le 5 septembre 2018) transposant la directive UE 2017/1564, directive européenne qui elle-même rend opérationnel le Traité de Marrakech pour l'ensemble des pays membres.

Le Traité de Marrakech autorise les bibliothèques publiques ou associatives, lorsqu'elles répondent à la définition d'une entité autorisée, à produire et/ou mettre à disposition des documents adaptés sans qu'une habilitation, de quelque nature que ce soit, soit nécessaire.

L'ABF demande donc que cette disposition transparaissent expressément dans le décret pris en application de l'article 81 de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel.

Communiqué du 18 septembre 2018

L'ABF et le réseau des bibliothèques publiques engagés pleinement dans la 5^e édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme

Le rôle actif en matière de prévention de l'illettrisme des professionnels des bibliothèques et médiathèques n'est plus à démontrer. Toutefois, l'importance de leurs actions conduites en direction des adultes, pour renouer avec les compétences de base, et accompagner la sortie de l'illettrisme, est souvent moins mise en lumière.

Aux côtés des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, les bibliothèques, lieux de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation, jouent un rôle fondamental pour permettre à tous un accès facile à la culture, à l'éducation et au numérique. La participation active du réseau

de lecture publique aux Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) avec plus de 40 manifestations locales recensées témoigne de son rôle essentiel.

À l'occasion des JNAI 2018, l'Association des Bibliothécaires de France, membre du comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) depuis le 21 novembre 2017, a souhaité organiser une grande campagne de sensibilisation au sein des médiathèques en partenariat avec l'ANLCI et le Réseau National des Professionnels des Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme (RNP CRIA).

Cette campagne, soutenue par le ministère de la Culture et déclinée à partir d'une affiche de l'illustrateur Rascal rappelle que les médiathèques et bibliothèques sont des lieux accessibles et ouverts pour tous.

> retrouvez la campagne de sensibilisation ABF – ANLCI – RNP CRIA sur www.abf.asso.fr

L'Association des Bibliothécaires de France fait partie des premiers signataires du «Pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme ».

En savoir plus : Jean-Rémi FRANCOIS, Directeur de la Bibliothèque départementale des Ardennes, jean-remi.francois@cd08.fr – 03 24 56 99 54

Virginie LAMONTAGNE, Chargée de communication ANLCI, lamontagne@anlci.fr – 04 37 37 18 61



« Je retiendrai de ce congrès la vision de bibliothécaires en constante interrogation sur leur profession. »

ELIE AMROFEL

CONGRÈS 2018 MOMENTS PARTAGÉS

Retour sur la 64^e édition du congrès national 2018 à La Rochelle. Les citations ci-dessous sont extraites des compte-rendus des boursiers-ères ABF. Les photos sont de Sophie Cornière et les illustrations de Frédéric Malenfer.



« J'ai passé trois jours très riches qui me donnent envie de faire plus, de faire mieux dans ma structure. »

ISABELLE BOLA



« J'ai entendu des propos et des idées qui, à nouveau, m'ont permis de me reconnaître. »

ROXANE STERCKEMAN



« Notre profession est en constante évolution. Les changements sont quelquefois subis mais le plus souvent initiés, accompagnés, réfléchis par les bibliothécaires eux-mêmes, qui s'interrogent sans cesse pour s'adapter au mieux aux évolutions de la société. Car en effet, les bibliothèques sont utiles à la société. »

ISABELLE BOLA



« Je garde un ressenti positif de ce congrès. Expérience positive composée de rencontres, de moments de partage et d'échange que j'aimerais pouvoir renouveler. »

CÉLINE PINTE



« J'ai eu le sentiment d'une porte ouverte, d'un pont, et non d'une distance volontaire. »

ROXANE STERCKEMAN

ET AUSSI...
CONGRÈS ABF 2018

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

« J'ai aussi été marquée par la bonne ambiance au sein du salon, notamment la facilité d'échanges avec les exposants et les intervenants »

ROXANE STERCKEMAN



« L'ABF m'a réconciliée avec mon métier, et me donne l'espoir de pouvoir agir autrement. »

ROXANE STERCKEMAN



« Ce congrès m'a permis d'aller un peu plus loin sur des questions que je me posais [...] et m'a donné des outils pour tenter d'y répondre. »

PERRINE SAVARY



« Je repars une foule d'idées [...] beaucoup plus d'interrogations que de réponses à la grande question existentielle posée par ce congrès, de nouveaux contacts avec des collègues rencontrés dont je ne manquerais d'aller visiter les bibliothèques à l'occasion. »

CLAIRE HÉDIN-VIGNAUD



Lucine Khachatryan, Responsable du Centre de la Francophonie Bibliothèque Centrale A, Issahakian, Erevan, Arménie. « Mes plus grands remerciements à l'ABF pour son invitation. C'était un grand plaisir de travailler avec vous, d'écouter les différentes interventions des bibliothécaires professionnels. Le congrès de La Rochelle m'a donné beaucoup d'expérience, d'émotions positives et de nouvelles idées. Grâce à ce congrès j'ai fait connaissance avec des bibliothécaires si différents mais si aimables, venus de différentes villes de France. »

Pascaline ROUAMBA, chargée de projet lecture/Projet McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition (USDA)/ Beog Biiga Catholic Relief Services Burkina Faso. « Durant le congrès de l'Association des Bibliothèques de France auquel j'ai pris part avec notre partenaire de mise en œuvre, Friends of African Village Libraries (FAVL), nous avons pu participer à plusieurs conférences et rencontres sur des thèmes aussi pertinents les uns que les autres pour notre expérience professionnelle. Nous pouvons entre autres citer : « La bibliothèque, outil de rénovation urbaine », « Bibliothécaire, entrepreneur-euse en devenir », « Formation tout au long de la vie », « Quelle image a-t-on de la bibliothèque », « La bibliothèque, c'est facile », etc. Autant de thèmes qui nous ont permis de mieux comprendre l'importance de la bibliothèque dans une communauté. La substance de ces différentes présentations me conforte par exemple dans ma préoccupation de responsabiliser les bibliothécaires à la gestion et l'organisation des activités dans leurs bibliothèques, avec un accompagnement si nécessaire. À ce sujet, Winston Churchill disait : « La responsabilité est le prix à payer du succès ». »

LES BIBLIOTHÉCAIRES NÉO-AQUITAINS PARTAGENT LEURS EXPÉRIENCES INVENTIVES

PAR NICOLAS RINALDI

Pour sa quatrième édition, la Journée régionale de l'inventivité en bibliothèques a réuni plus de 180 participants ce jeudi 13 septembre à Limoges, où les bibliothécaires de toute la région Nouvelle-Aquitaine ont partagé leurs expériences.

Présentation des dispositifs des bibliothèques municipales de Bordeaux



Nicolas Rinaldi / ALCA

ET AUSSI...
LES BIBLIOTHÉCAIRES NÉO-AQUITAINS
PARTAGENT LEURS EXPÉRIENCES INVENTIVES

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 94-95 - DÉCEMBRE 2018

Plutôt que de parler d'innovation, vous préférez un terme moins galvaudé, celui de l'inventivité. » Le directeur de la Bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges¹, Julien Barlier, ne s'est pas trompé lors de l'inauguration de la quatrième Journée de l'inventivité en bibliothèques ce jeudi 13 septembre dans la capitale limousine: il sera bien question d'inventivité. Mais aussi de passion, de dévouement, de générosité...

¹ <http://bfm.limoges.fr/>

«Au-delà de l'inventivité, la très grande générosité des bibliothécaires porteurs de ces expériences...»



Nicolas Rimaldi / ALCA

des usagers dans le fonctionnement des bibliothèques municipales de Bordeaux⁸ impulsée depuis les sites de Caudéran et Bacalan, les projets présentés se distinguant par leur diversité.

Quand certains ont visité l'après-midi la BFM, ses espaces publics et professionnels, d'autres ont participé aux « marmites », ateliers d'échanges sur des thèmes précis : l'accueil des scolaires, l'aménagement, l'amplitude horaire, le *co-working*, la signalétique, le logiciel Omeka⁹, le classement des collections, l'administration et l'illettrisme, la valorisation (numérique) du patrimoine. Avant de laisser conclure Alain Van der Malière, le grand invité de cette quatrième Journée régionale de l'inventivité en bibliothèques. Le président des Francophonies en Limousin est revenu sur les échanges auxquels il a assisté toute la journée, relevant, « au-delà de l'inventivité, la très grande générosité des bibliothécaires porteurs de ces expériences dont ils ne peuvent jamais s'assurer qu'ils réussissent mais qui visent à aider le citoyen. » ■

⁸ <http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/faces/homeInBook.xhtml>

⁹ <https://www.bibliopedia.fr/wiki/Omeka>

Les près de 200 participants, bibliothécaires néo-aquitains pour la plupart, mais aussi universitaires, étudiants ou agents du ministère de la Culture, ont assisté lors de la matinée à la présentation de six projets « inventifs ». À l'instar de *Lire autrement*², porté par le Service départemental de la lecture de Charente, qui, en partenariat avec l'association Valentin Haüy³, vise à rendre la lecture accessible aux personnes souffrant notamment de déficiences visuelles ou de dyslexie. Des fonds documentaires adaptés à ces publics et des installations sonores sont ainsi mis en place.

Plus proche de l'image, la médiathèque intercommunale André-Labarrère de Pau⁴, dans les Pyrénées-Atlantiques, participe au dispositif *Le cinéma, c'est pour tout le monde !* Les agents proposent chaque année six séances ouvertes à tous et à toutes, incitant les publics concernés par des troubles du comportement à y assister, de préférence en famille. Et de faire changer, aussi, le regard des personnes non-handicapées, nombreuses à se rendre à ces projections.

Des ateliers informatiques proposés par la médiathèque de La Réole⁵

(Gironde) afin d'aider à la déclaration fiscale en ligne, du projet *Bidouille* de la médiathèque François Mitterrand de Poitiers⁶ (Vienne) rendant accessibles les outils numériques aux jeunes en situation de handicap, des tournées musicales que conçoit avec ses publics la bibliothèque Quintaou d'Anglet⁷ (Pyrénées-Atlantiques), à l'implication

⁶ <http://artotheque.bm-poitiers.fr/handicaps.aspx>

⁷ <https://www.facebook.com/BibliothequeAnglet/>

Visite de la bibliothèque francophone multimédia de Limoges par un groupe de participants à la Journée de l'Inventivité



Nicolas Rimaldi / ALCA

² <https://sdl16.lacharente.fr/le-coin-des-lecteurs/lire-autrement/>

³ <https://www.avh.asso.fr/fr>

⁴ <https://mediatheques.agglo-pau.fr/mediatheques-pau/andre-labarrere>

⁵ <https://mediatheques.reolaisensudgironde.fr/la-reole>

PARCOURS ATYPIQUE D'UNE ASSISTANTE SOCIALE DEVENUE BIBLIOTHÉCAIRE

Mariléna Bodin, anciennement assistante sociale, travaille aujourd'hui en tant que bibliothécaire à la médiathèque départementale du Sundgau, à travers cette interview, elle nous explique le lien étroit entre ces deux professions.



©Mariléna Bodin

Quelle relation aviez-vous avec le livre lorsque vous étiez enfant ? Que gardez-vous comme souvenir de vos premières visites en bibliothèque ?

Dans ma petite enfance, j'ai dû avoir très peu de relations avec le livre puisque je n'en ai aucun souvenir. J'étais plutôt du genre à aller crapahuter dehors. Je n'allais pas à la bibliothèque car elle était trop éloignée de chez moi. En revanche, je me souviens bien du bibliobus qui venait dans mon école, mais j'en garde un souvenir mitigé car si j'aimais l'ambiance qui y régnait, nous disposions de très peu de temps pour découvrir les documents et au final, nous repartions avec un seul livre... choisi par notre enseignante. Pour moi, c'était très frustrant car elle censurait beaucoup de documents.

En 6^e, j'ai eu un professeur de français qui m'a donné le goût de la littérature et du théâtre, en particulier. C'est à cette époque-là, que j'ai commencé à lire avec plaisir et à me rendre au CDI de mon collège. Dans mes souvenirs, c'est la première bibliothèque que j'ai fréquentée.

Où travaillez-vous aujourd'hui ? Pouvez-vous préciser quelles sont les missions de votre poste ?

Je travaille au département du Haut-Rhin, à la médiathèque départementale du Sundgau. C'est une structure qui a ouvert ses portes en juin 2016 et qui est un peu particulière car elle a des missions de BDP et des missions que l'on retrouve habituellement dans les médiathèques communales ou intercommunales et qu'elle est ouverte au public, 32 heures par semaine.

Dans le cadre de mes missions, je gère les collections du secteur adulte, en collaboration étroite avec mes collègues chargés des acquisitions. Je coordonne les missions d'accueil et la politique d'animation des différents secteurs de la médiathèque. Je réalise la médiation documentaire et le prêt dans les bibliobus et la médiathèque. J'assure l'accompagnement bibliothéconomique des bibliothèques dont je suis la référente, j'assure l'intérim de la responsable de la médiathèque lorsqu'elle est absente. J'accueille des groupes et leur propose des animations. Enfin, je développe et mets en œuvre des partenariats avec des structures s'occupant de publics empêchés. Ainsi, avec certains de mes collègues, je mène des actions à destination de personnes bénéficiaires du RSA, de jeunes bénéficiant de la garantie jeune, de demandeurs d'asile, d'enfants

scolarisés en IME, d'enfants pris en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, de personnes en situation de handicap psychique ou mental, d'adolescents en décrochage scolaire.

Votre parcours professionnel est un peu atypique car vous êtes passée d'assistante sociale à bibliothécaire. Pourquoi ce choix ?

Lorsque j'étais assistante sociale et parce que j'avais la chance d'avoir une cheffe de service qui me libérait du temps pour pouvoir le faire, j'ai monté plusieurs projets autour de l'art et de la culture. Le premier était un atelier d'écriture destiné à des personnes en situation de très grande précarité. Le second était un atelier photos pour des salariés d'une entreprise d'insertion. Le dernier, un projet autour du livre et plus particulièrement du conte, dans un campement de gitans. Il a duré plus d'un an.

À chaque fois, j'ai constaté, qu'au-delà du fait que ces ateliers avaient pu apporter satisfaction et valorisation aux participants, ils avaient surtout permis de les sortir, pour un instant au moins, de l'enfermement et de l'exclusion dont ils souffraient car ils étaient dans une démarche proactive. L'entretien individuel, qui est l'outil principal des assistantes sociales, ne permet pas, selon moi, d'obtenir de tels résultats. Ces expériences m'ont donc convaincue qu'il est nécessaire d'utiliser l'art et la culture dans l'accompagnement des publics les plus fragiles.

Par ailleurs, alors que le département avait financé l'intervention de différents intervenants pour mener à bien ces différents projets, j'ai réalisé que dans la collectivité, il y avait des professionnels, les agents de la médiathèque départementale, qui auraient pu m'apporter leur expertise et leurs compétences. Mais parce que je ne connaissais pas suffisamment leurs missions et leurs domaines d'intervention, je n'ai pas pensé à les solliciter. Plus encore, j'ai réalisé que si nous arrivions à travailler en transversalité, nous pouvions proposer des services innovants et de qualité à destination des publics les plus fragiles.

Ainsi, lorsque j'ai su que la construction de la médiathèque départementale du Sundgau allait commencer, j'ai pris rendez-vous à la DRH afin de leur faire part de mon souhait de travailler, en tant qu'assistante sociale, dans cette structure. Mon but étant de servir de passerelle entre les deux services et de monter des projets culturels en direction des publics dont les services sociaux du département ont la charge. La DRH m'a expliqué qu'il n'était pas envisageable d'ouvrir un poste supplémentaire pour la médiathèque, mais que j'avais la possibilité de postuler à un poste de bibliothécaire, ce que j'ai fait.

Au-delà du fait que ces ateliers avaient pu apporter satisfaction et valorisation aux participants, ils avaient surtout permis de les sortir, [...], de l'enfermement et de l'exclusion

PAR XAVIER GALAUP





Même si ce sont deux métiers très différents dans des contextes spécifiques, ils demandent de fait un relationnel fort avec les gens. Est-ce que votre expérience d'assistante sociale influe sur l'exercice de votre métier de bibliothécaire ? Est-ce un atout ?

Ce sont des métiers différents, mais ils ont, de façon générale, des valeurs et des objectifs communs. Le premier texte sur lequel est fondé le code de déontologie des assistants de service social est aussi un texte de référence dans le domaine des bibliothèques. L'article 22 précise « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité (...) ». Droits sociaux et droits culturels apparaissent côte à côte. Ils sont indissociables ! La déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007) renforce encore ce lien qui existe entre le monde de la culture et celui du social.

Concrètement, sur le terrain, le rôle social des bibliothèques n'est plus à démontrer et ces dernières n'ont pas attendu l'émergence des « troisième lieux » pour s'investir auprès des publics captifs ou en difficulté. Dans le domaine médico-social, l'art et la culture sont utilisés comme levier d'insertion ou comme outil thérapeutique, depuis de très nombreuses années.

La culture comme le social ont des missions qui participent grandement à l'éducation, à la satisfaction des besoins de la population, à la citoyenneté, à la démocratie, au « vivre ensemble », à la cohésion, voire même à la paix sociale.

Pour revenir à votre question initiale, mon expérience d'assistante sociale est un immense atout car je suis à l'aise avec tous les types de publics. Ainsi, lorsque je travaille auprès de publics empêchés, je me retrouve face à des personnes dont je connais bien les particularités, les limites, les contraintes, les forces... mais aussi auprès desquels j'ai choisi de travailler en commençant ma carrière professionnelle.

Ce sont des métiers différents, mais ils ont, de façon générale, des valeurs et des objectifs communs

J'ai réalisé que si nous arrivions à travailler en transversalité, nous pouvions proposer des services innovants et de qualité à destination des publics les plus fragiles

Par ailleurs la médiathèque se trouvant sur le territoire où j'intervenais en tant qu'assistante sociale, je connais bien les services, les structures, les associations, les établissements scolaires qui s'y trouvent.

Ce qui me permet de gagner en temps et en efficacité.

Quelle formation avez-vous suivie pour devenir bibliothécaire ?

J'ai suivi la formation d'auxiliaire de bibliothèque que propose l'ABF. En parallèle et pendant plusieurs mois, je me suis formée sur le terrain grâce à l'accompagnement de mes collègues de la médiathèque départementale du Haut-Rhin.

Quels changements dans votre quotidien ? Cette évolution vous semble-t-elle positive ou négative ?

Lorsque j'étais assistante de service social mes missions principales étaient la protection de l'enfance et l'accompagnement de personnes en situation de précarité et, pour la plupart, en grande détresse psychologique. Lorsque ces personnes venaient me rencontrer, c'est parce qu'elles vivaient des choses difficiles, parce qu'elles se retrouvaient complètement accablées par des problèmes. Bref, vous l'aurez compris, on vient rarement rencontrer une assistante sociale de gaieté de cœur. À présent, je travaille avec un public qui vient avec plaisir à la médiathèque et sans contraintes. Par ailleurs, dans la culture j'ai le sentiment de pouvoir tenter des choses, et de pouvoir faire preuve d'innovation, sans craindre l'échec car il participe à l'amélioration de ma pratique. Inutile de préciser que dans le social, l'erreur peut être très lourde de conséquences. Ces changements dans mon quotidien, sont bien évidemment positifs.

*Mon expérience
d'assistante sociale
est un immense atout
car je suis à l'aise
avec tous les types de
publics*

Regrettez-vous votre choix ?

Absolument pas ! C'est une belle expérience professionnelle qui me permet d'apprendre de nouvelles choses et d'acquérir de nouvelles compétences et puis, je n'ai pas pris de risque puisque je suis toujours en détachement de mes fonctions d'assistante de service social. J'ai donc, même si ce n'est pas à l'ordre du jour, la possibilité d'y retourner.

Parlons avenir, comment voyez-vous votre évolution professionnelle ?

Tant que je suis en relation avec du public et que j'effectue un métier avec des valeurs humaines fortes, tout est envisageable ! Je pourrais très bien continuer à évoluer dans la culture, retourner dans le social ou même changer à nouveau de profession. ■

La question d'une loi sur les bibliothèques fait partie des sujets récurrents dans notre profession. Elle est revenue dans l'actualité de manière forte ces derniers mois. Il y a d'abord la mission *Bibli droit* confiée par le ministère de la Culture à des chercheurs. L'objectif était bien de faire le tour des lois et autres règles juridiques s'appliquant aux bibliothèques. Il y a ensuite des interrogations tant au niveau de l'État que des bibliothécaires face à la multiplication des difficultés et remises en cause du fonctionnement de nombreuses bibliothèques territoriales, notamment la Bibliothèque départementale des Yvelines. Enfin la sénatrice Sylvie Robert, très engagée en faveur de la Lecture Publique, a mené une réflexion de son côté et envisage de faire une proposition de loi. À cet égard, l'Assemblée Générale de l'ABF a mandaté son Conseil National pour contribuer, le cas échéant, à cette démarche. C'est pourquoi une rubrique a été ouverte sur le forum Agorabib.

XAVIER GALAUP

UNE LOI SUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

LIBRE-PROPOS SUITE À UNE RECHERCHE SUR LE DROIT DES BIBLIOTHÈQUES

PAR NOÉ WAGENER

Il y a quelques années, dans les colonnes de ce journal, le chef du département des bibliothèques du ministère de la Culture constatait que « globalement », le cadre juridique applicable aux bibliothèques « fonctionne ». Nous serions bien incapables d'infirmer ou de confirmer ce point. Tout au plus observons-nous que les différentes parties prenantes du secteur s'accommodent suffisamment du droit applicable pour ne porter que très marginalement les affaires devant les juges.

Peut-on déduire de cette faible judiciarisation le caractère satisfaisant des textes législatifs et réglementaires applicables aux bibliothèques ? Ce serait un peu rapide.

En premier lieu, il semble clair que si le système d'organisation des bibliothèques tient, c'est grâce à une accumulation complexe de dispositifs d'action publique. Ces dispositifs sont juridiques certes ; mais ils sont aussi, et peut-être surtout, économiques, financiers, politiques ou sociotechniques. En un mot, le secteur des bibliothèques est davantage « régulé » par l'État que véritablement « réglementé », de sorte que si, « globalement », il y a effectivement stabilité du système, elle ne s'explique pas par la seule qualité des textes de droit existants. Dans ces conditions, dans le cas où l'économie assez subtile de ce secteur venait à devoir être bousculée à l'avenir, il serait sans doute dommage que ce soit sous le seul prétexte, somme toute un peu désuet, qu'il n'existe pas de « grande loi » sur les bibliothèques comme il en existe pour les musées ou les archives.

Ceci dit, et en second lieu, il apparaît tout aussi clair que l'ordre juridique applicable aux bibliothèques présente d'importantes limites.

· La première de ces limites tient à l'organisation « en silos » des lois et décrets, ce qui se traduit d'abord par le fait que la majeure part des règles en vigueur sont propres à une seule catégorie d'établissements. Cette architecture génère plusieurs fragilités, dont la principale nous semble être que les principes généraux autour desquels les textes législatifs et réglementaires sur les bibliothèques s'organisent restent largement inexprimés. Or, s'il est relativement simple de penser le droit au service des bibliothèques (approche instrumentale du droit : « quels sont les outils du droit qui seraient utiles aux bibliothèques ? »), il est plus compliqué de penser la dimension juridique de la mission bibliothécaire (approche fondamentale du droit : « quels sont les principes juridiques qui se trouvent au fondement des missions des bibliothèques ? »). Il nous semble évident que le droit des bibliothèques souffre de n'avoir pas stabilisé sa réponse à la seconde question – faute, pourrait-on dire, de n'avoir jamais bénéficié d'une réflexion juridique collective équivalente à celle qui a traversé la communication audiovisuelle dans les années 1980, avec les théories du « pluralisme » et du « droit à l'information ». Car au fond, quels sont les enjeux de

Il semble clair que si le système d'organisation des bibliothèques tient, c'est grâce à une accumulation complexe de dispositifs d'actions publiques

la question bibliothécaire en termes de libertés et droits fondamentaux ? De ce point de vue, l'entrain particulier, actuellement, des bibliothécaires pour les réflexions juridiques sur « l'accès à l'information », les « droits culturels » ou même les « communs », déjà anciennes dans d'autres domaines, nous semble témoigner du besoin de combler un tel manque de doctrine sur le plan juridique.

« De préférence une loi sur la lecture publique davantage que sur les bibliothèques, avec une vision prospective et évolutive des bibliothèques dedans, qui comprendrait aussi la questions des bibliothèques scolaires... La loi est un cadre d'application plus ou moins précis d'une politique publique... Une loi sur les bibliothèques risque de figer les équipements dans une vision actuelle... (cf expérience belge). »

Jean-Rémi François

« Une loi est un cadre pour permettre une vie en société organisée et surtout éviter la loi « du plus fort ». Les bibliothèques doivent être à tous-tes et pour tous-tes. Une bibliothèque est une « représentation » de l'espace démocratique locale, nul doute que sans loi, celles-ci ne sauraient se développer comme elles le doivent. »

Sébastien Lagarde

L'auteur a participé au projet *Bibli droit* (Marie Cornu, responsable scientifique, Mathilde Roellinger, Emilie Terrier, Marie Trape et Noé Wagener). *Bibli droit* est une recherche sur le droit des bibliothèques conduite par l'Institut des sciences sociales du politique (UMR 7220), avec le soutien du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Ses différents travaux sont en voie de publication. Les propos tenus dans cet article n'engagent que son auteur.

· La seconde des limites relève de questions d'ingénierie juridique. L'examen systématique du droit des bibliothèques dévoile, en effet, un très grand nombre de fragilités d'ordre technique. Ces fragilités prennent d'abord la forme de « tolérances juridiques », c'est-à-dire de pratiques consciemment contraires au droit formel mais qui perdurent pour la simple raison qu'elles ne donnent lieu à aucune contestation contentieuse. En soi, la présence de tolérances dans l'application du droit n'a rien d'original ; mais il s'avère qu'en matière de bibliothèques, celles-ci portent non sur les marges, mais au contraire sur des portions centrales des missions (si l'on songe, par exemple, aux « désherbages » des collections courantes). Les fragilités du droit des bibliothèques s'expriment, en outre, sous la forme de fondements juridiques peu assurés. On observe ainsi l'existence d'interprétations du droit globalement partagées par les professionnels et les administrations, mais qui s'appuient sur des fondements juridiques vagues (et parfois même inexistantes). Ainsi, par exemple, le caractère obligatoire des bibliothèques départementales de prêt n'a pas l'évidence qu'on lui reconnaît généralement, le contrôle scientifique et technique de l'Inspection générale des bibliothèques risque à tout instant d'être mis en échec par un établissement récalcitrant, et les instructions hiérarchiques adressées aux bibliothécaires peuvent être poussées plus loin que la pratique ne le pense. Aussi, on peut dire que si le droit des bibliothèques fonctionne de manière plutôt paisible aujourd'hui, les bonnes pratiques d'interprétation des textes qui autorisent cette paisibilité restent très vulnérables : elles sont susceptibles d'être balayées à la première tension sérieuse.

Ces fragilités sont assurément des raisons pour intervenir, et ce par-delà la multiplicité des enjeux juridiques nouveaux qu'ouvre le numérique, et sur lesquels la réflexion se cristallise (à raison, quoique peut-être excessivement). Mais décider s'il est plus stratégique d'intervenir par une loi générale sur les bibliothèques (pour ce qui ressort du domaine de la loi) ou, au contraire, par des colmatages ponctuels d'ordre législatif et réglementaire reste d'abord et avant tout un choix en opportunité. ■

ENTRETIEN AVEC SYLVIE ROBERT, SÉNATRICE D'ILLE-ET-VILAINE

Investie dans les politiques éducatives et culturelles, la sénatrice s'est engagée en faveur des bibliothèques par des contacts permanents avec les professionnel·les et l'ABF. La question d'une loi sur les bibliothèques est un sujet qui l'intéresse particulièrement. Son approche entre en résonance avec les inquiétudes actuelles des bibliothécaires.



Bibliothèque(s) : Actuellement, les bibliothèques disposent d'une tolérance juridique dans certains domaines (lectures publiques, heures du conte, désherbages, bourses aux livres et le « faux flou juridique » autour des jeux vidéo et des CD quant aux droits...) et même de fondements juridiques peu assurés comme l'obligation des Bibliothèques départementales, le contrôle scientifique et technique de l'Inspection Générale des Bibliothèques qui peut être mis en échec...). Quel est pour vous l'enjeu principal de ce chantier législatif ?

Sylvie Robert : Les enjeux liés à un projet de loi ou une proposition de loi sur les bibliothèques sont multiples. Au cours des échanges et travaux menés par le groupe de réflexion que je pilotais, un certain nombre de tensions sont apparues : par exemple, comment concilier la libre diffusion des savoirs et de la Culture, facilitée par le numérique, et le droit d'auteur ? Comment « ouvrir plus et mieux » dans un contexte budgétaire contraint qui limite nécessairement les marges de manœuvre des collectivités territoriales ? Comment mettre en musique la réorganisation territoriale actuellement à l'œuvre, qui tend au regroupement des collectivités, avec l'objectif de lutte contre les inégalités d'accès aux bibliothèques ? Ces problématiques sont loin d'appeler des réponses manichéennes, d'autant plus qu'elles font entrer en jeu beaucoup d'acteurs, et donc d'intérêts, publics comme privés. Néanmoins, il ne faut surtout pas tomber dans l'écueil d'un « consensus mou » qui émergerait au détriment d'une vision affirmée de ce qu'est une bibliothèque au XXI^e siècle.

Comment « ouvrir plus et mieux » dans un contexte budgétaire contraint qui limite nécessairement les marges de manœuvre des collectivités territoriales ?

Pour répondre plus précisément, sans mordre sur les questions suivantes, je crois que l'une des vertus indubitables d'une future loi sur les bibliothèques serait de sécuriser juridiquement les pratiques et activités qui se déroulent dans ces lieux. Dans l'intitulé de votre question, vous en citez plusieurs qui, dernièrement, ont pu être remises en cause. Or, elles ont comme point commun essentiel de favoriser l'accès du plus grand nombre à la Culture, qui est à la fois un motif d'intérêt général et un devoir fondamental de la Nation envers les plus jeunes. Par conséquent, tout ce qui peut aboutir à menacer l'existence même de ces activités revient à nuire à la mission des bibliothèques et, par ce truchement, à ébranler un des fondements de la politique publique culturelle.

Bibliothèque(s) : Quels sont les enjeux en termes de libertés fondamentales suite à l'ouverture d'une bibliothèque ?

S.R. : Tout d'abord, je souhaiterais préciser que cette question est une réponse évidente à la précédente. Je m'explique. Toute loi sur les bibliothèques doit impérativement comprendre un chapitre chapeau, comme un préambule, qui énoncerait les principes et libertés à respecter – à titre d'illustration, la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement s'ouvre de cette manière. Cette partie initiale est d'autant plus importante que dans un passé proche, et dans une actualité toute récente, certains de ces principes fondamentaux ont été clairement bafoués. Les inscrire dans la loi serait ainsi de nature à protéger les droits des usagers, mais aussi ceux des professionnels qui peuvent subir des pressions impactant négativement l'exercice de leur métier. Enfin, par ce rappel liminaire, il s'agirait d'institutionnaliser solennellement la bibliothèque et de reconnaître son rôle éminent en faveur des citoyens et de la Culture. Si la loi est souvent accusée d'être bavarde, il n'est cependant pas interdit d'exprimer politiquement et juridiquement une véritable vision.

Concrètement quels peuvent être ces principes et libertés ? Certains sont connus et font consensus, d'autres sont à débattre. Schématiquement, il est possible de les classer en trois catégories : ceux qui sont rattachés à l'utilisateur : parmi ces derniers, la gratuité d'accès, inhérente à la liberté de fréquenter le lieu bibliothèque, doit s'imposer naturellement ; ceux qui sont rattachés aux bibliothécaires, au premier rang desquels figure la liberté d'acquisition notamment et ceux qui sont à la croisée et qui sont constitutifs du lieu bibliothèque : liberté d'information et d'expression, pluralisme des collections etc. Dès lors qu'ils sont définis, une des questions connexes à traiter est de déterminer le caractère normatif de ces principes et libertés ; autrement dit, faut-il prévoir des sanctions en cas d'entrave ou de non-respect, comme c'est le cas à l'article 2 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016, qui dispose que « la diffusion de la création artistique est libre » ?

[...] la loi serait ainsi de nature à protéger les droits des usagers, mais aussi ceux des professionnels [...]

PAR OLIVIA DE LA PANNETERIE





Bibliothèque(s) : Dans le cadre d'« une grande loi », les bibliothèques devront dépasser la problématique de l'organisation institutionnelle. Cette approche exige de résoudre plusieurs limites actuelles du droit des bibliothèques car aujourd'hui les textes sont regroupés selon la typologie des établissements. Quels sont les différents angles retenus pour regrouper toutes les bibliothèques sous une seule loi ?

S.R. : Je ne suis pas certaine qu'il faille uniformiser le régime applicable aux bibliothèques pour chaque aspect traité au sein de la loi. Autant les principes et droits fondamentaux ont vocation à être respectés de la même manière dans toutes les bibliothèques, autant la spécificité et le rôle de certaines d'entre elles, telles les bibliothèques départementales de prêt, doivent être pris en compte. De manière générale, et j'abordais ce sujet dans mon rapport, je crois beaucoup plus au « cousu main », au bon sens territorial qu'au jacobinisme vertical qui procède bien davantage d'une idéologie que d'une analyse objective des populations et des territoires.

D'ailleurs, cette idée semble en adéquation avec l'évolution des bibliothèques, dans la mesure où elles sont des lieux d'extrême innovation, qui ont besoin de souplesse pour fonctionner. Le législateur doit donc prendre garde à ne pas les enfermer dans une réalité qui ne peut être, par essence, duplicable à l'infini, sur l'ensemble des territoires. La différenciation territoriale me paraît un principe ordonnateur pour leur organisation. J'ajoute que les bibliothèques pourraient constituer, à l'avenir, un formidable laboratoire quant à la mise en œuvre du droit à l'expérimentation locale, dont les nouvelles modalités sont actuellement discutées au Parlement dans le cadre de la révision constitutionnelle.

En revanche, d'un point de vue de l'organisation territoriale, il est indispensable de répondre à une question : faut-il généraliser la mise en réseau des bibliothèques, ce qui induit d'obliger les intercommunalités à prendre la compétence lecture publique ? Les effets bénéfiques de la mise en réseau ont souvent été cités, en termes de flexibilité organisationnelle, de couverture territoriale ou de service aux publics. Pour autant, une telle décision ayant des répercussions substantielles, il m'apparaît nécessaire de conduire rapidement une étude d'impact approfondie pour en mesurer les conséquences sur les collectivités territoriales, les bibliothécaires et les usagers bien évidemment. Objectiver et rationaliser est la meilleure manière de convaincre, de moderniser et de faire accepter le changement.

Vous l'avez compris, après une loi sur les musées, une loi sur les archives, une loi sur les bibliothèques aurait la vertu de rappeler qu'un livre est la porte des libertés et dans le contexte politique d'aujourd'hui, ce n'est pas rien.

[les] bibliothèques [...] sont des lieux d'extrême innovation, qui ont besoin de souplesse pour fonctionner



« Une loi permettrait d’avoir un cadre précis qui doit néanmoins garder une adaptabilité liée aux différents types d’établissements. Cette loi devrait être un outil pour les élus, en capacité de valoriser la politique publique (advocacy). »

Agnès Defrance

« Une loi devrait permettre d’inscrire la lecture publique et les bibliothèques comme indispensables. Reconnaître les bibliothèques comme lieux d’humanité, inscrire leurs compétences dans les domaines éducatifs, sociaux et culturels, sécuriser les moyens d’actions des bibliothécaires bénévoles et professionnel-les (moyens humains et financiers). »

Chantal Ferreux

« Une loi pour les bibliothèques offre un cadre et des orientations qui peuvent être utiles auprès des tutelles et des publics. Elle permet de développer nos missions de façon claire et légitime. »

Thomas Colombéra

UNE LOI POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES ?

PAR JEAN-MARIE REDING

Tous les bibliothécaires semblent être poussés par cette obsession qu’une « bonne loi » pourrait assurer la survie des bibliothèques par des garanties budgétaires perpétuelles. Si un tel objectif ne peut être atteint, y a-t-il d’autres options ?

PASSÉ NON GLORIEUX

Le 22 avril 2010 le Parlement luxembourgeois votait une loi sur les bibliothèques publiques. Ce jour aurait pu être historique au Grand-Duché. Mais les bibliothécaires furent déçus, ceci après sept ans de lobbying intensif. Car les auteurs, ayant le dernier mot dans le processus législatif, furent finalement des fonctionnaires ministériels sans qualification et expérience du terrain. Le résultat fut un cauchemar : une

« mauvaise loi » qui fixait tout simplement un état existant, et en prime la plus autoritaire de l’Union Européenne (dixit Jukka Relander, président de l’Eblida). Un « développement quantitatif et qualitatif », pourtant désiré par les membres de la Commission parlementaire « Culture » en 2010, n’a pas eu lieu.

PISTE ALTERNATIVE

Après huit années d’existence et d’évaluation de la *Loi du 24 juin 2010 relative*

aux bibliothèques publiques—et une abolition simple n’étant pas possible—l’Union Luxembourgeoise des Bibliothèques Publiques (Ulbp) proposait en août 2016 au ministère de la Culture une refonte de la loi. Celui-ci se déclarait d’accord. Mais quelle voie réformatrice emprunter ? La législation sur les médias, surtout sur la presse imprimée, ouvrait une nouvelle piste. Le journaliste bénéficie d’un statut sociétal important. Les journalistes et les bibliothécaires, en tant que « médiateurs de l’information » (Ifla, Déclaration de Lyon, 2014), ont une vocation commune, notamment celle de la recherche d’informations fiables. Les devoirs et libertés des deux métiers sont très similaires. La grande différence : les médias peuvent

La législation sur les médias, surtout sur la presse imprimée, ouvrirait une nouvelle piste



faire tomber des gouvernements, les bibliothèques non.

Une analyse de la législation sur les bibliothèques au niveau international s'est avérée frustrante. On n'y parle que d'institutions, mais pas de bibliothécaires. Alors pourquoi ne pas envisager une loi sur les bibliothécaires ?

ÉLÉMENTS

La législation sur la presse luxembourgeoise (*Mémorial*, journal officiel, A-N°69, 30/04/2010), qui sert ici d'inspiration, comprend trois éléments : une loi « sur la liberté d'expression dans les médias », une loi « sur la promotion de la presse écrite » et un code de déontologie. En adaptant celle-ci au monde des bibliothécaires, cela donne :

- une loi de principes, sur le pluralisme dans les bibliothèques publiques, sur les services et collections des bibliothèques publiques, qui protège le personnel de bibliothèque contre toute « ingérence d'autorités publiques » ;
- une loi programme, sur la promotion des bibliothèques, dont les conditions d'octroi de subsides peuvent changer selon la volonté politique et les moyens financiers de l'État ;
- un code déontologie.

Notons que le type de bibliothèque, ici celui de la lecture publique, est favorisé puisque cette catégorie d'institution non-étatique est en général la plus pauvre et subit la majorité des attaques contre la liberté d'opinion à cause de documents « qui fâchent ».

CONTENU

Une loi de principes, basée sur des documents internationaux (conventions sur les droits de l'homme, de l'enfant, manifeste Ifla/Unesco, etc.), énumère surtout :

- les droits et libertés d'un côté : la liberté d'expression et le libre choix des

documents ; la liberté du choix de la programmation et du partenariat dans le cadre de l'action culturelle. Après certains traumatismes causés par des interventions gouvernementales exagérées au Luxembourg, les membres de l'Ulbp au sein du groupe de travail interne ont souhaité ajouter la liberté du choix des horaires d'ouverture et la liberté de la coopération à un ou plusieurs réseaux.

- les devoirs et les obligations : les limites de la liberté du choix des documents, l'obligation d'une charte documentaire, la diligence de vérifier les collections, l'accès pour tous (enfants, publics empêchés...) aux services et collections, le respect de la protection des données privées et des droits d'auteur.

En outre ce type de loi prévoit la création d'un « Conseil des bibliothèques publiques » dont les missions peuvent être d'élaborer un code de déontologie, mettre en place une Commission des Plaintes chargée de recevoir et de traiter des plaintes émanant des particuliers, étudier toutes les questions relatives aux bibliothèques publiques, émettre

« Une loi ne peut ni ne doit définir de façon rigide les tâches et/ou le périmètre d'action des bibliothèques, mais elle pourrait reprendre leurs missions générales selon les textes internationaux. Elle pourrait surtout servir à légaliser fermement les principes d'accès libre, anonyme et gratuit à leurs espaces, affirmer que ce sont des espaces publics et, pourquoi pas, inscrire dans la législation la gratuité de tous les services... »

Claire Gaudois

« Si un projet de loi voyait le jour, la commission souligne l'importance d'y faire apparaître l'accès au livre et à la lecture pour les publics empêchés comme relevant des missions des bibliothèques au même titre que la prise en compte de tous les publics »

Commission Hôpitaux Prisons

« Lors d'une conférence Eblida, il ressortait que, globalement, dans les pays où il y avait une loi, les bibliothèques s'en sortaient mieux »

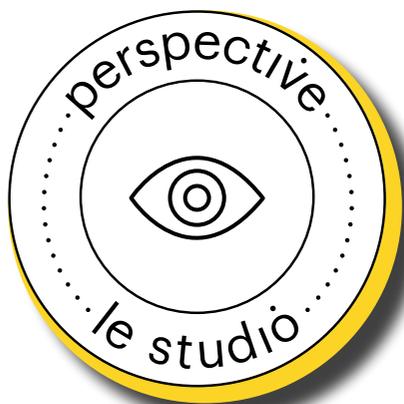
Pascal Wagner

des recommandations (proposer une loi-programme au Gouvernement par exemple) et des directives de travail et organiser des cours de formation.

Finalement, par le biais d'une loi de principes, le titre académique du bibliothécaire pourrait être protégé en ne pouvant être attribué qu'aux personnes remplissant certaines conditions. Toute utilisation contraire pourrait être punie d'une amende.

CONCLUSION

Si on arrive à créer un régime de protection du bibliothécaire / personnel de bibliothèque par voie législative, tel que pour les journalistes, on contribue à une valorisation sociétale augmentée de la profession. Peut-être un certain nouveau corporatisme pourra aider à conforter l'image du bibliothécaire ? Ne pourrait-il pas joindre le quatrième pouvoir dans sa lutte quotidienne pour la défense de la démocratie ? Et en augmentant ainsi les chances d'obtenir de la part de l'État une loi-programme généreuse en subventions ? On peut toujours rêver, ou au moins essayer. ■



**Aménager & accompagner
les métiers de la bibliothèque**

Notre savoir-faire |

Analyser les besoins

- Définir les relations fonctionnelles
- Évaluer la faisabilité technique
- Calculer les linéaires et les volumes des ouvrages, répartir dans les zones par univers et fonctions

Agencer & concevoir des aménagements

- Mettre en scène et en volumes
- Concevoir une signalétique globale
- Proposer une identité visuelle
- Valoriser le numérique & les nouvelles technologies
- Faciliter la médiation culturelle
- Étudier les espaces sonores, éclairer
- Couleurs & matières
- Estimation budgétaire
- Rédaction de cahiers des charges (DCE)

CABANE DE LECTURE ENFANTS



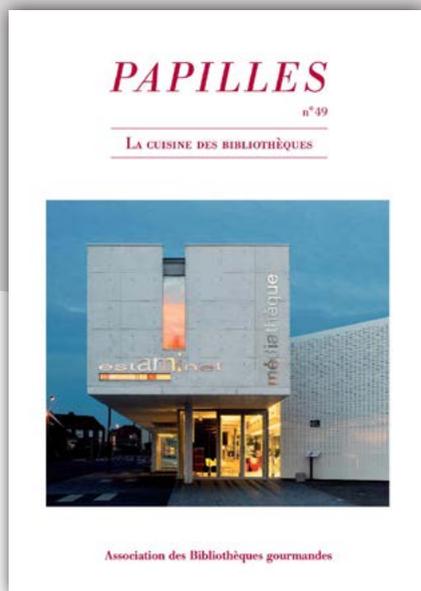
PAR XAVIER GALAUP

Papilles n°49 – La cuisine des bibliothèques

Calinon, Monique (dir.). La cuisine des bibliothèques. *Papilles*, Association des Bibliothèques Gourmandes, 2018, n°49.

Consistant sans être roboratif, ce numéro de la revue *Papilles*, coordonné par Monique Calinon (vice-présidente de l'Association des Bibliothèques Gourmandes), aborde avec humour et panache la cuisine des bibliothèques. Le cœur coulant de son opus n°49 s'étale sur cinq articles avec une double focale, d'une part les collections patrimoniales sur la cuisine notamment le parcours gastronomique de Gallica, d'autre part l'évolution de la place des livres de cuisine dans les bibliothèques publiques. Une cartographie des principaux fonds culinaires clôt le dossier en guise de trou normand... ce qui permet de retrouver de l'appétit pour le reste de la revue qui nous fait saliver avec la purée mousseline, la recette à faire chez soi du vrai saucisson de Lyon où encore le menu d'un déjeuner de rêve au port de Toulon. Les gros mangeurs trouveront matière à satisfaire leur appétit d'ogre dans le texte consacré aux pratiques alimentaires des étudiants chinois en France ou dans celui consacré à l'histoire de l'avènement du micro-ondes dans le monde.

Des titres qui font sourire ou rêver, un ton léger mais des contenus sérieux ayant le souci de la pédagogie, vous prendrez plaisir à dévorer ou picorer la cuisine des bibliothèques selon votre envie du moment !



PAR PASCAL WAGNER

Calenge par Bertrand, parcours de lecture dans le Carnet d'un bibliothécaire Du blog au book. Presses de l'Enssib

Pouchol, Jérôme (dir.). *Calenge par Bertrand, parcours de lecture dans le Carnet d'un bibliothécaire : du blog au book.*

Presse de l'enssib, Collection La Numérique, 2018. ISBN PDF : 978-2-37546-023-8, disponible gratuitement.



Calenge par Bertrand est un recueil de billets, que Bertrand Calenge a publié entre 2008 et 2015 sur son blog, consacré à ses prises de positions et questionnements professionnels. Ces billets, ainsi qu'une bonne partie des commentaires de divers intervenants, ont été sélectionnés et présentés en quatre chapitres : de l'offre documentaire à l'action bibliothécaire ; le service, le lieu, le flux... et le comptage ; solubilités du bibliothécaire ; carnet de notes en contextes.

Sont abordés dans ce cadre de nombreux thèmes : les collections et leur « vie », les établissements et les réseaux, les publics, l'autonomie des usagers, le métier (ou les métiers), la médiation, les évaluations, l'arrivée du numérique, l'évolution des services au public, les bibliothèques et l'Économie, les problèmes juridiques, etc.

Pourquoi faut-il lire ce livre ?

Parce qu'on peut le considérer comme un manuel de bibliothéconomie atypique, par sa forme de *work in progress* étalé sur plus de sept ans, et par son contenu : il ne donne pas des recettes, des méthodes à appliquer, mais il constitue un large panorama des questions qui concernent les bibliothèques – et les bibliothécaires – dans une vision dynamique.

Parce que les questions soulevées dans ce livre ont suscité de nombreux débats toujours d'actualité.

Parce que ce livre s'adresse à tous : Calenge s'efforçait de s'exprimer de façon à être immédiatement compris par tout bibliothécaire, quel que soit son niveau hiérarchique ou son contexte professionnel.

Parce que Bertrand Calenge occupait une place particulière dans le panorama professionnel : praticien dans des situations diverses, penseur, théoricien, pédagogue, auteur prolifique, il faisait partie de ces gens capables de « mettre les mains dans le cambouis » tout en se distanciant de leurs pratiques pour passer du particulier au général, de prendre en compte toutes les contradictions qui se présentent à eux sans les fuir, ni opérer d'abusives simplifications. Bertrand Calenge était un jalon vivant dans la profession, cet ouvrage synthétique est une sorte de « jalon temporel » dans la bibliothéconomie.

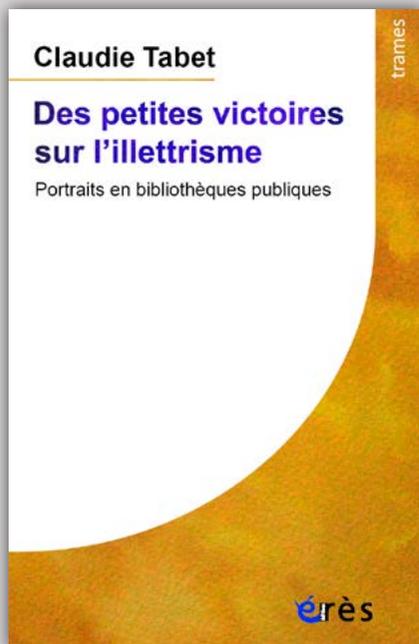
PAR PHILIPPE PINEAU

Des petites victoires sur l'illettrisme : portraits en bibliothèques publiques

Tabet, Claudie. *Des petites victoires sur l'illettrisme : portraits en bibliothèques publiques*. Éditions Erès, coll. Trames, février 2019, 200 pages. EAN : 9782749262833.

Claudie Tabet possède une longue expérience des bibliothèques et de la lutte contre l'illettrisme puisqu'elle fut elle-même bibliothécaire, puis chargée du suivi des projets et actions « illettrisme et bibliothèques » au ministère de la Culture et de la Communication, et détachée auprès de l'ANLCI¹ à sa création. De ce travail au plus près des publics singuliers, Claudie Tabet a donné aux professionnels deux précieux ouvrages, *Retour à la lecture* (avec Bernard Gillardin) et *La bibliothèque hors les murs*. Avec ce nouveau livre elle franchit un degré supérieur de connaissance puisqu'elle offre à la lecture un recueil de nouvelles. Des nouvelles qui font justice aux personnes en situation d'illettrisme de leur courage, de leur ténacité, de leur volonté, mais aussi de leur doute, de leur appréhension, de leur angoisse.

Au commencement, il y a les corps ; blessés de n'avoir pas su maîtriser la lecture et l'écriture pendant l'enfance ; invités à se tenir debout dans l'espace où leur est proposé un projet en trois temps : l'entretien d'accueil, l'atelier d'écriture, l'immersion en bibliothèque ; anxieux, curieux, silencieux ou presque, exprimant des stratégies personnelles pour masquer ce qui manque. Ensuite vient le branle des vies traversées d'histoires, de continents, de mondes. Surgissent alors au grand jour les richesses de chacune, de chacun, enfouies ou laissées dans l'ombre. Disparaissent les préjugés et les stéréotypes comme celui-ci, si souvent rencontrés dans notre métier : la bibliothèque publique ne serait pas la vie. Les promesses de la bibliothèque agissent comme théorie de l'espoir pour les personnes au destin cabossé. Passer de la souffrance aux rêves, tout ça tient à peu de choses, dit avec justesse l'un des personnages du livre, heureux de sentir que « le sang des mots cogne contre la bouche ». Cette galerie de portraits superbement écrits par Claudie Tabet est saluée dans une délicieuse préface par Gilles Perrault comme « un livre à la gloire des bibliothécaires ». C'est vrai.



¹ Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

GRAND PRIX LIVRES HEBDO DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES

LANCEMENT DE LA 9^e ÉDITION



Pour connaître les modalités d'inscription :
Contacter Aurore Boyer : aboyer@livreshebdo.fr - 01 44 41 29 41

Avec la participation de



BIBLIOTHÈQUE(S) N° 94-95

AUTEUR-ES

Sophie Agié-Carré

Responsable de la médiathèque Visages du Monde, Cergy, membre de la commission ABF Légothèque

Fatima Ahamada

Responsable mécénats et partenariats, Association Coup de Pouce

Stéphanie Alexandre

Cheffe du département médiathèque, médiathèque Abdelmalek Sayad, responsable de la programmation cinéma, Établissement public du Palais de la Porte Dorée, musée national de l'histoire de l'immigration

Isabelle Antonutti

Responsable de formations Médiadix, université Paris Nanterre

Adélaïde Beche-Belsot

Responsable du service aux Collectivités jeunesse de la médiathèque André Malraux de Tourcoing

Noémie Bellanger

Globe-trotteuse de l'édition jeunesse

Luc Bellier

Responsable du département des systèmes d'information documentaire, SCD Paris Sud

Séverine Boulaire

Responsable du pôle Collections, bibliothèque universitaire de La Rochelle

Amélie Borelly-Renaudin

Responsable de la bibliothèque municipale du Grand Pré de Jouques

Jonathan Bourdon

Coordinateur des partenariats jeunes publics, médiathèque de La Madeleine

Marion Brunetti

Responsable de la formation des étudiants - correspondante open access, Muséum national d'Histoire naturelle

Max Butlen

Maitre de conférences honoraire, université de Cergy-Pontoise, ESPé de Versailles, Laboratoires AGORA et EMA

Monique Calinon

Conservateur à la BnF, responsable de la commission ABF Bibliothèques universitaires et bibliothèques spécialisées

Bruno Capus

Responsable Action Éducative et Culturelle, médiathèque de Roubaix

Sandrine Chanteloup

Référente public adolescent et familles, réseau des médiathèques de Choisy-le-Roi

Philippe Colomb

Directeur adjoint de la médiathèque Françoise-Sagan, membre des commissions ABF Advocacy et Légothèque

Elisabeth Collin-Canto

Bibliothèque universitaire STAPS et service transversal d'accueil des publics SCD Paris Descartes, présidente de Cyclo-biblio

Thomas Colombéra

Bibliothécaire, médiathèque d'Alfortville, responsable de la commission ABF Légothèque

Sylvie Couderc

Professeure-documentaliste, Lycée Jules Verne, Cergy-le-Haut

Isabelle De Souza

Responsable Médiathèque Saint-Maurice Pellevoisin, Bibliothèque municipale de Lille, membre de la commission ABF Légothèque

Agnès Defrance

Chargée des partenariats et relations extérieures et coordinatrice du projet scientifique et culturel de pierresvives (Hérault)

Virginie Delrué

Animation culturelle, bibliothèque universitaire de Calais

Corinne Dreyfuss

Peintre littéraire

Frédérique Dutilleul

Coordination jeunesse réseau des médiathèques du service lecture publique Pau Béarn Pyrénées – responsable jeunesse médiathèque André Labarrere

Françoise Dury

Bibliothécaire en chef, bibliothèque itinérante et d'appui de la Province de Namur, présidente de l'APBFB

Xavier Galaup

Chef de service adjoint à la Médiathèque départementale du Haut-Rhin, président de l'ABF

Aurélié Giordano

Chargée du pôle bibliothèque, Agence régionale du livre PACA

Valérie Glass

Professeure documentaliste, élue au nom de l'A.P.D.E.N. au sein de la section IFLA School Libraries

Camille Hubert

Directrice de la bibliothèque de Dinan, membre de la commission ABF Légothèque

Amandine Jacquet

Bibliothécaire-formatrice, membre de la commission ABF International et de la section MLAS de l'IFLA

Cyrille Jaouan

Médiateur numérique, médiathèque Marguerite Duras, Paris

Aveline Jarry

Conseillère technique et pédagogique du Ceregard

Zuzana Hájková

Adjointe au directeur de la bibliothèque scientifique de Bohême du Sud à Ceské Budejovice, République tchèque



Lucine Khachatryan

Responsable du Centre de la Francophonie
Bibliothèque Centrale A, Issahakian, Erevan,
Arménie

Fabien Laforge

Responsable du service des collections
patrimoniales de la Médiathèque
d'Agglomération classée de Cambrai (MAC),
membre de la commission Bibliothèques
spécialisées de l'ABF

Sébastien Lagarde

Directeur de la médiathèque du Ru de Nesles
pour l'agglomération Paris-Vallée de la Marne

Carine Lavigne

Responsable du pôle Formations,
bibliothèque universitaire de La Rochelle

Fabienne Le Hein

Responsable de la bibliothèque Vaugirard,
Ville de Paris, membre de la commission ABF
Légothèque

Céline Lechaux

Responsable du Plan Lecture et des actions
éducatives de la bibliothèque municipale
de Lille

Christine Loquet

Chargée de mission « publics éloignés du
livre » au sein de Livre et lecture en Bretagne,
membre de la commission ABF hôpitaux/
prisons

Catherine Midey

Bibliothécaire, bibliothèque Saint Bruno,
Grenoble

Nathalie Novi

peintre littéraire

Béline Missiroli

Responsable de la mission Collex, Service
Interétablissement de Documentation,
université Grenoble-Alpes

**Catherine Picard et l'équipe de la Salle
d'actualité**

Bibliothèque départementale des
Bouches-du-Rhône

Philippe Pineau

Bibliothécaire retraité, ancien vice-président
de l'ABF (2003-2007), membre de la
commission ABF Hôpitaux/Prisons

Sophie Rat

Coordination Jeunesse Bibliothèque
Municipale de Dijon

Jean-Marie Reding

Coordinateur du groupe de travail
« législation » au sein de l'Ulbp

Nicolas Rinaldi

Chargé de projet éditorial et de
communication numérique à l'ALCA
Nouvelle-Aquitaine

Pauline Richard

Médiatrice numérique, médiathèque
Marguerite Duras, Paris

Adeline Rofort

Responsable de l'animation culturelle de la
BULCO

Timothée Rony

Responsable des ressources électroniques,
bibliothèque Sainte-Geneviève

Pascaline Rouamba

Reading Initiatives Project Manager /
McGovern-Dole Program / Beoog Biiga
Catholic Relief Services Burkina Faso

Britta Schmedemann

Bibliothécaire secteur adulte et experte
pour l'emploi de groupes cibles, bibliothèque
municipale de Brême, Allemagne

Colin Sidre

Chargé de mission publics jeunes, éducation
artistique et culturelle et cohésion sociale,
Service du Livre et de la Lecture, Direction
générale des médias et des industries
culturelles, ministère de la Culture

Sandrine Sogne

Médiathèque Marc Bernard, réseau des
Bibliothèques de Nîmes

Cécile Swiatek

Directrice adjointe, bibliothèque de
l'université Paris II Panthéon-Assas

Sébastien Thomas

Agent jeunesse à la médiathèque Visages du
Monde, Cergy

Cécile Trevian

Responsable d'un centre de ressources
au sein du réseau des Médiathèques de
Saint-Quentin-en-Yvelines, membre de la
commission formation au sein de l'ABF,
responsable du site de formation à Fleury
Mérogis et référente VAE

Valérie Verstraelen

Bibliothécaire responsable du secteur
jeunesse, bibliothèque d'appui de la Province
de Namur

Céline Vidal

Responsable des animations et des publics,
médiathèque départementale de l'Hérault

Hélène Virenque

Chargée de collections, Bibliothèque
nationale de France, secrétaire de
Cyclo-biblio

Noé Wagener

Professeur de droit public, université de
Rouen Normandie

Raoul Weber

Directeur-adjoint, responsable du pôle
Services aux publics, bibliothèque
universitaire de La Rochelle

**L'équipe de rédaction de l'Association des
Ludothèques Françaises (ALF)**

VIENT DE PARAÎTRE !

La bibliothèque s'adresse à tous les publics : des tout-petits aux adolescent-es, des adultes aux seniors. Qui sont justement ces seniors ? Quelles sont leurs spécificités, besoins, envies ? Quelles sont leurs attentes des bibliothèques et des bibliothécaires ?

Ce public, que l'on connaît peu en bibliothèque, est pourtant à prendre en compte dans toute sa diversité et ses complexités afin de répondre au mieux à ses besoins : proposer des collections adaptées sur le fond et sur la forme, faire découvrir les potentialités du numérique... et tout simplement créer et/ou conserver du lien, que ce soit en bibliothèque ou dans les structures d'accueil. Pourtant si ces actions semblent aller de soi lorsque l'on travaille en bibliothèque, la réalité peut-être tout autre et leur mise en place peut ne pas sembler évidente. C'est pourquoi cet ouvrage tente à travers les expériences de bibliothécaires, les témoignages de partenaires ou de seniors eux-mêmes de fournir des pistes pour monter son propre projet.

Des grandes tendances actuelles des bibliothèques évoquées au prisme des seniors, aux expériences de terrain urbains et ruraux, chaque chapitre de ce Médiathèmes a été pensé pour accompagner les professionnel-les des bibliothèques dans leur accueil des seniors. On pourra y voir l'importance du lien social et la place que la bibliothèque, avec tout ce qu'elle a à offrir, peut avoir dans leur quotidien.

Médiathèmes

Seniors en bibliothèque

**DERNIÈRE PARUTION
DANS LA COLLECTION
«MÉDIATHÈMES»**



Association
des Bibliothécaires
de France

30 euros

Commande en ligne sur
abf.asso.fr/boutique



BIBLIOTHEQUE(S)



AU FORMAT PDF



ADHÉRENTS ABF ABONNÉS

Dès à présent tous les adhérents abonnés à Bibliothèque(s) pourront retrouver gratuitement sur leur espace personnel une version PDF téléchargeable des revues déjà parues.

Pour entrer dans votre espace personnel, tapez votre identifiant (votre nom) puis votre mot de passe (votre numéro d'adhérent ABF). Vous y trouverez aussi votre carte d'adhérent, un reçu fiscal, toutes les lettres électroniques et l'accès à l'annuaire de l'ABF.



ABONNEMENT COLLECTIVITÉS ET INDIVIDUELS

Une nouvelle option d'abonnement est disponible pour 10 euros de plus seulement. Il sera possible à partir de 2018 de recevoir par mail le PDF de la revue en plus de la version papier dès réception du bon de commande pour les collectivités ou du paiement en ligne pour les individuels.

30 euros
Commande en ligne sur
abf.asso.fr/boutique

**DANS LA
COLLECTION
«MÉDIATHÈMES»**

Médiathèmes

Concevoir une bibliothèque rurale

ABD

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES
DÉPARTEMENTAUX
abd-asso.org



Association
des Bibliothécaires
de France

DOSSIER

BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

Bibliothèque et éducation
MINA BOULAND

Quelle place pour l'éducation
artistique et culturelle ?

FRÉDÉRIQUE DUTILLEUL

Éducation artistique et culturelle dans
le cadre d'un contrat territoire-lecture

SOPHIE RAT

Quand les petits viennent à la BU :
l'action culturelle sans limite d'âge

VIRGINIE DELRUE AVEC
LA COLLABORATION D'ADELINE ROFORT

Public scolaire et patrimoine :
désacraliser sans banaliser

FABIEN LAFORGE

« Accueillir le monde en
médiathèque » : les collégiens
primo-arrivants

SANDRINE CHANTELOUP

La bibliothèque c'est la classe !

AMÉLIE BORELLY-RENAUDIN

Paroles d'une documentaliste

SYLVIE COUDERC

[...]

ET AUSSI

BIBLIOMONDE

Biblio tuk-tuk, escapade d'une bibliothécaire au Cambodge

CÉLINE VIDAL

ESPACES & ARCHITECTURE

Renouvellement des philosophies des espaces et des services

CÉCILE SWIATEK

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

La semaine des discriminations à Montreuil

SOPHIE AGIÉ-CARRÉ

BIBLIOTHÈQUES & NUMÉRIQUE

Une bibliothécaire à FAB14

PAULINE RICHARD & CYRILLE JAOUAN

PORTRAIT

Parcours atypique d'une assistante sociale devenue bibliothécaire

OLIVIA DE LA PANNETERIE

LE DÉBAT

Une loi sur les bibliothèques ?

Libre-propos suite à une recherche sur le droit des bibliothèques

NOÉ WAGENER

Entretien avec Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine

XAVIER GALAUP

Une loi pour les bibliothécaires ?

JEAN-MARIE REDING

[...]

FOCUS

MIGRANT•ES

Que fait-on pour les migrant-es ?

THOMAS COLOMBÉRA

Des réfugié-es comme collègues

BRITTA SCHMEDEMANN & FABIENNE LE HEIN

Livr'exil

SÉBASTIEN LAGARDE

Donner la parole aux réfugié-es

CAMILLE HUBERT

Accueillir des demandeur-euses
d'asile ou réfugié-es en BU

TIMOTHÉE RONY

Quand les engagements se croisent

AGNÈS DEFRANCE

[...]